GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUN 26 1901

8e Année. N° 12. 15 Juin 1901

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Henri de Régnier	*La Courte vie de Balthazar Aldramin, Vénitien.*	673
Achille Viallate	*Un Siècle de Finances américaines.*	694
Pierre Delbet	*L'Évolution de la Chirurgie.*	721
Paul Adam	*L'Enfant d'Austerlitz* (5e partie)	745
Judith Gautier	*Poèmes chinois de tous les Temps.*	805
François Ponsard	*Lettres à la Duchesse Decazes.* — II	821
Lieutenant X.	*La Vie en Torpilleur.* — II	844
Maurice Emmanuel	*Prose et Musique.* — *A propos de « l'Ouragan ».*	877

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11, Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES NOUVEAUX

LA COURSE DU FLAMBEAU, par **Paul Hervieu.**

On vient d'admirer sur le théâtre cette œuvre poignante. Il la faut admirer plus encore dans tout le détail de la lecture. On est remué jusqu'aux entrailles, et l'horreur s'accroît d'acte en acte, de scène en scène, de réplique en réplique. On connaît le sujet et la thèse. Avec une logique implacable, M. Paul Hervieu a poussé jusqu'au bout. C'est véritablement de l'art classique, un conflit de passions sans merci, un de ces affreux drames modernes où l'on se torture et où l'on tue, sans poignard ni poison, mais avec autant de certitude. La beauté de l'œuvre se passe du théâtre : elle s'impose aux lecteurs dès les premières pages, par l'emprise soudaine et continue d'une armature et d'un style toujours puissants. Le théâtre contemporain et M. Paul Hervieu lui-même ne nous ont rien donné de plus fort que cette « tragédie bourgeoise » ramassée en scènes violentes où les personnages se heurtent de tout leur cœur.

LE ROMAN FRANÇAIS AU XIXe SIÈCLE, par **André Le Breton.**

M. André Le Breton nous avait donné déjà deux intéressants volumes sur le roman français au XVIIe et au XVIIIe siècle. « Diffamé sur le Parnasse au temps de Louis XIV, raillé par Molière, honni par Boileau, *le roman* s'était trouvé en 1715 le seul genre auquel le classicisme eût négligé d'imposer ses lois, le seul qui pût se développer à l'aise, et il avait profité de son heureuse disgrâce pour peindre hardiment la vie ». On sait que le succès du roman ne fit que croître encore pendant tout le siècle dernier : les auteurs et les œuvres se multiplièrent; la matière est considérable, et M. André Le Breton ne pouvait s'en tenir à un seul volume. Il nous présente aujourd'hui les romans français avant Balzac, et il nous fait voir à merveille comment toutes ces œuvres préparent l'éclosion du lyrisme romantique.

LES INSOMNIES, par **Marcel Roland.**

On peut suivre en ce charmant recueil l'éveil d'une âme. Après s'être complu un instant dans la brume des premiers rêves, le poète marche du côté de l'aurore : il veut voir les êtres et les choses en pleine lumière, sans illusion et sans mirage. M. Fernand Gregh nous présente l'auteur et le volume en quelques pages d'une lettre-préface, pleine de compliments et de sages conseils. Il y a mieux déjà que des promesses en ce livre sincère et généreux, et il faut beaucoup attendre du poète de *la Ville* et de *Vers l'Aube*. Après les harmonies un peu vagues de *Dans la brume* et du *Bon Mirage*, il a su rythmer du premier coup des strophes ramassées et sonores, des pièces humaines, toutes frissonnantes d'espoir et de pitié.

ÉVA, par **Jacques Morian.**

Il semble que ce nom mystérieux d'Éva illustré par les poèmes d'Alfred de Vigny, la *Maison du Berger* et l'*Esprit pur*, ne puisse convenir qu'à une femme exceptionnelle : l'héroïne de Jacques Morian est une admirable créature, bien faite, elle aussi, pour être la « compagne délicate » d'un homme digne d'elle. Toute vilenie la révolte; elle est prête à tous les sacrifices; elle épouserait même un homme qu'elle n'aime pas, si elle espérait le rendre heureux. Mais elle s'aperçoit vite que son dévouement serait vain, et renonce dès lors à cette union que tous ses amis, autour d'elle, admiraient comme « un beau mariage ». Dès lors, elle s'éprend malgré elle d'un ami marié : tous deux s'aiment et souffrent pendant de longs mois, de longues années. Mais ils finiront par être heureux, quand la mort soudaine d'une femme indigne les aura délivrés du seul obstacle que la vie avait dressé entre eux. Le livre est charmant, aisé, rapide. Il faut le signaler tout particulièrement.

LE XIXe SIÈCLE VÉCU PAR DEUX FRANÇAIS, le **colonel Mouton** et **Eugène Mouton**, son fils (1773-1848). — **UN DEMI-SIÈCLE DE VIE** (1848-1901), par **Eugène Mouton.**

En réunissant aux souvenirs de son père, le colonel Louis Mouton, secrétaire de Napoléon, ses propres souvenirs, M. Eugène Mouton nous donne une histoire intime du XIXe siècle tout entier. Ce sont là de curieux Mémoires, et, on peut le dire, une œuvre unique dans notre littérature. Ces deux volumes abondent en charmantes anecdotes qui nous sont contées avec une bonne grâce toujours familière; et rien n'est curieux comme de s'acheminer ainsi, de page en page, au long du siècle qui vient de s'accomplir, avec l'histoire de ces deux hommes qui furent à même, l'un et l'autre, à des titres divers, de faire chaque jour autour d'eux des observations intéressantes.

L'ART DE LA VIE, par **R. de Maulde la Clavière.**

« Il est souvent arrivé que des gens désabusés de la vie ont résolu fermement de ne plus la voir qu'à travers le prisme des belles choses, et de se borner à en prendre autant que possible la fleur. » Et sans doute notre bonheur ne dépend pas uniquement, ni même absolument, de notre volonté; mais il est du moins incontestable qu'il existe un art de la vie ; et cet art est d'aimer, d'être bon aux autres; c'est encore le meilleur moyen d'être bon à soi-même. M. R. de Maulde la Clavière nous dit tout cela en des pages délicates et toujours charmantes, qui s'adressent surtout aux femmes, parce que, suivant une forte expression de l'auteur, elles sont « dispensées du service viril de haïr ». Mais les hommes aussi feront bien de lire et de méditer ce livre de bonté et de généreuse sagesse.

illus-
Maison
ir qu'à
e Jac-
e, bien
e déli-
vilenie
ifices :
n'aime
is elle
t vain,
ous ses
n beau
ré elle
affrent
. Mais
mort
élivrés
entre
Il faut

NÇAIS,
son fils
8-1901),

ère, le
oléon,
n nous
e tout
et, on
e litté-
char-
ec une
n'est
e page
accom-
qui fu-
divers,
oserva-

avière.
abusés
plus la
oses, et
ible la
dépend
e notre
e qu'il
aimer,
eilleur
Maulde
s déli-
ressent
e forte
ées du
aussi
vre de

LA COURTE VIE

DE

BALTHAZAR ALDRAMIN

VÉNITIEN

J'ai assez connu, vivant, le seigneur Balthazar Aldramin pour que, mort, il vous parle par ma bouche. La sienne ne s'ouvrira plus jamais ni pour rire ni pour chanter, ni pour boire le vin de Genzano ni pour mordre les figues de Pienza, ni pour rien d'autre, car il repose sous la dalle, en l'église de San Stefano, les mains croisées à sa poitrine sur le trou rouge de la blessure qui mit fin à sa courte vie, le troisième jour de mars, en l'année 1779.

Il avait presque trente ans. Nous nous connaissions depuis notre enfance, comme nos pères se connurent dès la leur. Nous les perdîmes presque en même temps et à peu près au même âge. Nos palais étaient voisins à se toucher et leurs reflets confondus en l'eau d'un même canal y mêlaient leurs couleurs différentes. La façade des Aldramin, toute blanche, s'ornait de deux rosaces de marbre rose, inégales, et qui semblaient des fleurs pétrifiées ; celle des Vimani, la nôtre, était rougeâtre. Des trois marches de la porte marine, deux étaient polies et usées et la troisième glissante et humide parce que le flot la couvrait et la découvrait tour à tour.

Presque chaque jour, Aldramin les franchissait, soit au matin, soit à midi, ou, le soir, à la lueur des flambeaux. Sa gondole oscillait quand il la repoussait d'un pied pour mettre

l'autre sur mon seuil. J'entendais sa voix m'appeler du bas de l'escalier, car il parlait fort et riait volontiers, et nous usions librement de nos jeunesses. C'est lui qui, d'ordinaire, m'entraînait aux plaisirs. Il y apportait une ardeur extrême et diverse et il ne lui fallait rien moins que l'espace du jour et le temps de la nuit, qu'il unissait en une seule durée, pour satisfaire au nombre de ceux dont il composait la substance de sa vie. L'amour, entre tous, occupait la première place.

On aimait Aldramin et il m'aimait. On nous voyait le plus souvent ensemble aux fêtes et aux promenades. Pour nous moins séparer encore, nous choisissions des maîtresses amies qui ne nous éloignaient point l'un de l'autre, et, en sortant de chez elles, nous allions dans les îles de la lagune faire des repas de coquilles et de poissons. Nous ne manquions à aucun des divertissements qu'offre la Ville Voluptueuse. Il y en a de toutes sortes. Que d'heures avons-nous passées aux parloirs des couvents de nonnes, à regarder leurs guimpes entr'ouvertes et à écouter leur babil, en goûtant des sucreries sèches et en buvant des sorbets ! Que de nuits employées, assis aux tables de pharaon, à perdre notre or ou à gagner les sequins d'autrui ! Que de fois, au temps de carnaval, avons-nous parcouru la ville en folâtrant, et en gambadant ! Au sortir des mascarades, nos manteaux frôlaient les murs des rues étroites. Les étoiles pâlissaient à l'aube du ciel et, quand nous arrivions aux quais, l'air salin gonflait nos vêtements autour de nous et nous sentions, sous nos masques peints, à nos visages échauffés, le souffle de sa caresse matinale.

Ce fut ainsi que s'écoulèrent les années de notre adolescence. Les filles de Venise les rendirent amoureuses et légères. Le mouvement des gondoles berça notre loisir ; les chants et les rires l'égayèrent d'un doux tumulte. L'écho lointain m'en bourdonne encore aux oreilles. Les souvenirs de ces heureux jours me sont plus miroitants et plus nombreux que les détours même des canaux. Il me semble que j'aurais pu continuer indéfiniment à vivre ainsi sans rien souhaiter d'autre. Je ne désirais voir rien changer autour de moi, sinon le sourire des femmes, pour que leurs bouches fussent toujours fraîches à la mienne.

Aldramin ne pensa point ainsi. Mon cœur se serra à

regarder les fenêtres fermées de son palais où les rosaces de marbre rose continuaient de s'épanouir mollement à la blanche façade fleurie. Aldramin était parti pour un long voyage ; il avait voulu courir le monde. Il resta absent pendant trois ans, et il revint à l'improviste, comme il était parti. Un matin, j'entendis sa voix m'appeler du bas de l'escalier, et, le soir, je me retrouvai assis devant lui à la table de jeu. Notre existence d'autrefois recommença jusqu'au jour où un événement inexplicable le coucha pour jamais sous la dalle, en l'église San Stefano, les mains croisées sur le trou saignant de sa blessure... Et voilà pourquoi, aujourd'hui, il a besoin d'emprunter ma bouche pour être entendu de vous, et c'est moi, moi, Lorenzo Vimani, qui vais vous répéter, non point ce que je sais, mais ce que j'ai imaginé de sa vie afin de m'expliquer sa mort, ce qu'il m'a semblé que me disait, un soir, dans un bois de pins rouges, mon ami Balthazar Aldramin, Vénitien.

*
* *

« J'étais un jour, ô Lorenzo, sur le quai des Schiavoni, avec ma maîtresse, la signora Balbi, qui aime à rester au soleil parce qu'elle est blonde et que ses cheveux y prennent des reflets d'un or qu'elle supposait devoir me plaire : elle ne négligeait rien qui pût m'attacher à sa beauté. Elle se servait donc, pour demeurer là le plus longtemps possible, de la fantaisie de jeter du blé à des pigeons qui tournaient autour d'elle. En d'autres temps, j'eusse pris plaisir à ce jeu. Les grains s'épandaient de sa main comme une poussière dorée, mais j'étais insensible à l'attrait de sa grâce et, au lieu d'admirer, comme il eût convenu, cette belle dame, j'observais plutôt les humbles bêtes qu'elle nourrissait familièrement. Il s'en trouvait bien là une douzaine. Ils avaient la plume lisse et les pattes écailleuses, avec un bec de corail et une gorge zinzoline. Ces pigeons étaient gras et repus, et pourtant ils piquaient avidement le grain et se gonflaient de cette nourriture servile. Elle attira vite de nouveaux hôtes. Ils vinrent s'abattre d'un vol lourd et massif. A ce moment, je levai les yeux vers la lagune étincelante. Une grande mouette argentée y passait avec des cris rauques. Énergique

et prompte, elle coupait l'air de ses ailes aiguës, et, à ce contraste, je me pris à réfléchir sur moi-même. Il me semblait que la bête marine me donnait un exemple salutaire. Ici, aujourd'hui; là, demain; toujours vive et mobile, tandis que les pigeons continuaient, sur la dalle tiède, à se disputer l'aubaine. O Lorenzo, je compris cette fable aérienne.

» Ce fut ce jour-là, ô Lorenzo, que je conçus le projet de voir le monde et de chercher mon plaisir en sa changeante diversité. Je te serrai dans mes bras, toi le plus cher et le premier de mes amis; puis je dis adieu à la signora Balbi et je passai chez les banquiers. Je remis entre leurs mains serviables les sommes nécessaires à me fournir, partout où je voudrais aller, de quoi jouer gros jeu et me vêtir à la mode du pays et assez pour faire telle dépense qu'il me plairait.

» Je partis. Ma gondole me déposa en terre ferme. Je me sentais extrêmement joyeux à la pensée de pouvoir aller droit devant moi sans risquer de me retrouver à la même place, comme il arrive trop souvent aux rues et canaux de Venise dont les détours finissent par nous ramener à notre insu au lieu même d'où nous venons, de sorte qu'au bout de leurs circuits il semble qu'on se rencontre en propre personne. Dorénavant, il n'en serait plus ainsi et j'étais certain que la route me conduirait à quelque nouveauté. Celle de mon carrosse m'amusait déjà. Il était large et moelleux; je m'y installai commodément. J'éprouvais un grand sentiment de joie qui redoublait à chaque tour de roue et à chaque arbre dépassé. Un petit chien qui s'acharnait à poursuivre les chevaux et à les aboyer furieusement me fit rire aux larmes, tant j'étais dans une disposition à me divertir de la moindre chose.

» J'avais formé le projet de m'arrêter en chemin à la villa de mon vieux parent le sénateur Andrea Baldipiero, qui n'est guère à plus de cinq heures de Mestre, afin de prendre congé de lui. Cette villa est admirablement bâtie et ses jardins sont magnifiques. Le sénateur en a soin lui-même et y fait travailler continuellement. Il passe là le meilleur de son temps. L'air y est salubre et le vieux Baldipiero lui doit beaucoup des forces de sa robuste vieillesse : car il ne connaît aucune des infirmités d'une longue vie, quoique la sienne ait dépassé ce qui est pour beaucoup la mesure ordinaire de la leur. Ses

jours furent remplis d'actions illustres. Il a vu le monde. C'est un homme rude et délicat qui a fort aimé les femmes et en a aimé de tous pays. Il est encore beau à voir quoiqu'il se montre peu et vive assez renfermé chez lui ou dans la solitude parfumée de ses jardins...

» Il me reçut pourtant avec bienveillance, mais je lui trouvai quelque inquiétude de visage. Il mordillait, tout en parlant, le bout de sa longue perruque blanche et semblait avoir peine à tenir en place durant que je lui apprenais mon départ et le but de mon voyage. Il m'approuva et m'offrit quelques lettres qui pouvaient m'être utiles. Il me quitta donc pour aller les écrire et je vis disparaître au fond de la galerie sa robe à fleurs dont les pans glissaient doucement sur le marbre en laissant derrière elle un parfum de musc et d'ambre.

» A ces parfums et à ce petit déplaisir qu'il n'avait pu cacher de ma venue, je jugeai que j'étais sans doute tombé au milieu de quelque galanterie que contrariait ma présence. Le sénateur passait, malgré son âge, pour ne pas se priver d'un plaisir qui avait été longtemps son principal divertissement et sa plus importante occupation. On disait même que pour le satisfaire il ne reculait pas devant certaines hardiesses qui le rendaient redoutable aux maris et aux parents. Il n'épargnait rien pour atteindre ses fins, ni la force, ni la ruse, ni aucun moyen direct ou détourné. On avait même parlé de surprises et d'enlèvements, mais si habilement combinés et si heureusement exécutés qu'il n'en courait qu'une rumeur incertaine, sans rien de précis, ni de prouvé. Peut-être étais-je venu à la traverse de quelque entreprise de ce genre : aussi me promettais-je de ne pas importuner longtemps mon hôte et de repartir aussitôt que j'aurais obtenu de lui les lettres qu'il m'avait offertes et qu'il était à m'écrire. Il devait m'en remettre pour Rome et pour Paris, les deux villes entre lesquelles j'hésitais par où commencer mon voyage. Celui de France me tentait principalement et j'inclinais à l'entreprendre tout d'abord.

» En ce projet, je me regardais à un miroir pendu au mur : je m'y trouvais fort bonne mine. Mon habit de soie, mon gilet brodé, mes souliers à boucles de brillants y faisaient le meilleur effet et propre à contenter les plus difficiles.

Mes yeux avaient un feu particulier. Il me semblait qu'avec cette heureuse tournure je pouvais prétendre aux fortunes les plus avantageuses, car les belles dames de France passent pour ne point marchander leurs faveurs à qui prend soin de les mériter par quelques-unes de ces délicatesses où elles sont particulièrement sensibles. Aussi j'emportais avec moi force jaseron de Venise et du point de dentelle, sans compter nombre de boîtes à miniatures bonnes à être données en cadeaux.

» Tout en me promenant par les jardins, j'imaginais mille aventures qui ne me pouvaient manquer. Les femmes en formaient la matière naturelle. Je voyais se renouveler devant moi les enchantements de l'amour sans penser qu'il est le même partout et que les lieux et les usages n'y apportent que de bien petites différences. Malgré cela je ne doutais point d'y découvrir des nouveautés merveilleuses et inattendues. Il m'en venait des désirs soudains où il me semblait être transporté déjà dans un pays de roman ! Et on m'eût beaucoup étonné à me rappeler brusquement que j'étais à quelques lieues de Venise, dans les jardins du sénateur Andrea Baldipiero, tant j'avais le sentiment d'être sorti de ma vie ordinaire et de m'être éloigné de ses circonstances habituelles et de m'être mis, du coup, dans l'occasion des choses les plus agréables et les plus surprenantes. Cette attente de je ne sais quoi d'imprévu faisait prendre dans mon esprit aux objets les plus simples des formes étranges. Chaque tournant des allées, où je marchais sur un sable fin et uni, me paraissait devoir préparer quelque perspective inopinée. La boule taillée des buis me semblait, en son œuf de verdure, cacher quelque secret.

» Ce fut en ces idées que j'arrivai à une grotte de rocailles. Des lambrusques en masquaient l'entrée. En tout autre moment, je n'eusse pénétré là que pour y goûter la fraîcheur souterraine, car il faisait chaud au dehors quoique le jour eût de beaucoup déjà dépassé son milieu ; mais, cette fois, je ne me hasardai que le cœur battant, comme si les détours de cet antre rustique me devaient conduire quelque part d'où dépendrait, sinon mon bonheur, au moins une série d'aventures incalculables.

» L'intérieur de la grotte offrait un séjour agréable. L'eau suintait des rocailles humides et s'assemblait en deux bassins. On avait figuré à la voûte plusieurs sortes d'oiseaux et de bêtes en bronze doré qui tenaient compagnie à la rêverie du promeneur solitaire. Une seconde salle plus sombre faisait suite à cette première et la troisième était entièrement obscure. On n'y entendait que le bruit de l'eau tombant goutte à goutte comme pour marquer à cette clepsydre naturelle les heures monotones du silence. Le terrain était si inégal que je manquai m'y tordre la cheville en cherchant à me diriger dans les ténèbres. Je m'engageai donc dans un étroit passage où il fallut bientôt marcher courbé à demi. Les pointes des rocailles me heurtaient l'épaule et je commençais à me fatiguer de cette difficulté qui n'avait sans doute été ménagée que comme un stratagème propre à augmenter, au sortir de ces ténèbres, le plaisir qu'il y aurait à retrouver la clarté du jour et à respirer la légèreté de l'air. Je ne me trompais pas. L'issue de la grotte montrait une perspective admirable, formée par l'ensemble des jardins à leur point le plus avantageux ainsi que par la façade principale de la villa et l'ordonnance de sa colonnade. Le balustre du toit se détachait sur un ciel pur. On respirait l'odeur amère des buis et le parfum sucré des orangers.

» Tout en humant ce double baume je remarquai par hasard que, de toutes les fenêtres de la villa, une seule était soigneusement fermée. Cette singularité unique attira mon attention et je considérai les épais volets rabattus. Sur tout le reste de la façade le soleil déclinant faisait étinceler les vitres. Pourquoi donc cette fermeture hermétique? J'en étais là de mes rêveries quand une main se posa sur mon épaule. C'était celle du sénateur Baldipiero. De l'autre, il me tendait les lettres qu'il avait écrites pour moi. Je le remerciai et lui témoignai l'intention de me remettre en route sur-le-champ. Il restait assez de jour pour que j'allasse coucher à Noletta. A mon grand étonnement, il ne voulut point y consentir et me retint pour la nuit. Je finis par accepter et nous continuâmes à nous promener par les jardins. Il m'en montra diverses parties que je n'avais pas encore vues. Le sénateur laissait traîner sur le sable les pans de sa longue robe à fleurs;

il s'appuyait pour marcher sur une haute canne dont il mordait parfois la pomme.

» Certes, Andrea Baldipiero n'avait pas besoin du soutien de cette canne. Il était encore robuste et vigoureux, quoique un poil blanc perçât de ses pointes dures la peau de ses joues rasées. Nous nous arrêtâmes devant une statue qui ornait la verdure d'un bosquet ; il en vanta la nudité en termes qui manifestaient son goût pour les belles formes, et j'admirais sa façon de désigner celles de la nymphe bocagère du bout de sa canne, dont la pomme d'or brillait entre les doigts de sa main forte et velue.

» L'heure du dîner arriva. Il fut long et délicat et servi par des domestiques nègres dans une vaste salle ronde, toute en miroirs, où ils allaient et venaient en silence autour de nous. Les glaces les multipliaient bizarrement jusqu'à étourdir les yeux de leur nombre factice. Leurs cheveux crépus gonflaient leurs turbans de soie jaune où tremblaient des aigrettes mobiles. Des cercles d'or leur pendaient aux oreilles. Leurs mains noires nous versaient de ce vin de Genzano que j'aime fort. A mesure que nous buvions, je sentais s'accroître mon contentement, tandis que le visage du sénateur s'assombrissait par degrés. Il me regardait manger et boire sans toucher à son verre ni à son assiette. Mon appétit méritait d'être imité. Le voyage l'augmentait. Ne faut-il point se donner des forces pour être capable de faire figure aux occasions qui se peuvent rencontrer et qui sont de toutes sortes, si l'on en juge au récit de ceux qui ont vu le monde? Jamais donc je ne m'étais senti plus dispos. Le vin me faisait monter à la face une saine et plantureuse rougeur que le sénateur semblait contempler avec envie, quoiqu'il me parût qu'il n'eût rien à envier sous le rapport de la parfaite conservation du corps et de l'esprit.

» Pourtant, à le mieux observer aux lumières, je crus m'apercevoir que son visage portait des traces visibles de fatigue. Était-ce notre longue promenade à travers les jardins ou quelque autre cause différente? Le vieux Baldipiero valait-il mieux par l'apparence qu'en réalité? Il était d'un âge où les forces se limitent à entretenir la vie, et y peuvent suffire encore longtemps, à condition que l'on n'exige d'elles rien de

plus que ce qui leur convient. Or, le sénateur passait pour se résoudre assez mal à n'être plus jeune, et on le disait porté à le redevenir, à l'occasion, plus qu'il ne l'aurait dû et pas autant peut-être qu'il le souhaitait.

» Peu à peu et tout en causant, il en vint de lui-même à se plaindre ouvertement de ce que je soupçonnais déjà. Il me vanta mon bonheur et y opposa la misère de vieillir. Il en exprimait une singulière amertume. Je l'écoutais, d'ailleurs, assez distraitement, car cela me paraissait un accident naturel auquel nous sommes tous sujets et dont l'avenir plus ou moins proche nous doit engager à jouir du présent le mieux que nous pouvons. Aussi, pendant qu'il parlait, je continuais à boire du vin de Genzano et à goûter quelques fruits. Les nègres en passaient d'exquis en des corbeilles d'argent tressé, et je pris prétexte de leur saveur pour louer mon hôte de son hospitalité. Il s'excusa fort galamment que ma brusque arrivée l'eût empêché de m'offrir d'autres divertissements que celui de ses jardins et de sa table et de n'avoir à y ajouter qu'un tête-à-tête avec un vieillard morose, sans aucun accessoire de convives et sans même un accompagnement de musiciens. Je lui répondis que je ne me sentais le besoin ni des uns ni des autres, et qu'avec lui la solitude m'était fort agréable si je n'avais point à me reprocher d'avoir troublé la sienne, et que je supportais parfaitement une circonstance qui me valait la faveur de son entretien. Il me laissa finir, puis, hochant la tête, il reprit que ma politesse le flattait infiniment et qu'il voulait bien croire que je disais vrai pour l'instant, mais que, tout à l'heure, je ne penserais sans doute plus de même quand il me faudrait mettre au lit tout seul entre deux draps, ce qui n'est guère le fait d'un jeune homme et d'un jeune homme qui aime les femmes.

» Au mot femme, je pensai subitement, et sans savoir pourquoi, à cette fenêtre fermée dont la vue m'avait occupé tout à l'heure. Je regardai le sénateur. Nous étions seuls maintenant dans la salle des miroirs. Les serviteurs nègres avaient disparu sans bruit. Il me semblait que le lustre se balançait légèrement, et son oscillation étincelante répétait dans les glaces ses lumières multipliées. J'avais bu beaucoup de vin de Genzano et, tout en épluchant une de ces figues de Pienza

juteuses et rouges, que j'aimais tant, j'écoutais la voix du sénateur. On l'eût dit venue de très loin et appartenir, non plus à lui, mais à chacun des Baldipiero que j'apercevais autour de moi dans les nombreuses glaces environnantes. J'éprouvais un étonnement dont je me rendais mal compte et qui venait sans doute de l'étrange proposition qu'on me faisait. Voilà-t-il pas que j'apprenais tout à coup que je n'avais qu'à me lever pour qu'on me conduisît à cette chambre aux volets fermés qui m'avait occupé précédemment? Là, je trouverais, sur un lit, une femme endormie. Je m'engageais, sur l'honneur, à ne pas chercher à savoir qui elle était et d'où elle venait. On m'avertissait que je rencontrerais sans doute quelque résistance, mais on pensait que j'étais homme à passer outre. On avait raison : un désir brusque et furieux m'enivrait. J'étais debout. Tous les Baldipiero épars dans les glaces se levèrent en même temps que moi, mais il n'y en eut qu'un qui me prit par la main et sortit avec moi de la salle des miroirs.

» Au dehors, tout était sombre dans la villa déserte. Le sénateur me guidait. Nous gravîmes les marches d'un escalier. La longue robe de mon hôte traînait sur les degrés de marbre avec un bruit doux et amorti. Mes talons y résonnaient. Après maints détours, nous nous arrêtâmes. J'entendis un tintement de clés. L'une d'elle fouilla une serrure; le gond huilé d'une porte glissa doucement et je fus poussé en avant par les épaules.

» Je me trouvais seul dans les ténèbres, au milieu d'un profond silence. J'écoutai. Il me sembla percevoir un souffle bas et régulier. L'obscurité était chaude et parfumée. Je me dirigeai à tâtons. A chaque pas, je me rapprochais de la dormeuse invisible. J'étais tout près d'elle. J'étendis la main : je touchai une peau nue et douce qui tressaillit à mon contact; mon autre main s'abaissa au hasard et je sentis les traits d'un visage et une bouche tiède entr'ouverte...

» Ce fut une nuit singulière et incertaine; un combat muet et terrible. Une envie furieuse me tourmentait de savoir comment était fait ce visage obscur, et un regret furieux à penser que je ne le saurais jamais, de par un serment stupide... Enfin je me retrouvai à la porte. Elle s'ouvrit. Je fis quelques

pas au dehors. J'allais rentrer; le petit jour, avec moi, eût pénétré dans la chambre... Mon serment me revint à l'esprit : je me mis à courir, je suivis le corridor, j'atteignis l'escalier. Le vestibule était désert. Je sortis sous la colonnade. L'air embaumait de l'odeur matinale des orangers. Mon carrosse tout attelé m'attendait dans la cour. J'y montai, et, comme il se mettait en marche, je m'endormis profondément.

» Le divertissement du voyage me tira peu à peu de la rêverie où me ramenait le souvenir de cette étrange aventure. Je n'en savais trop que penser et elle me paraissait inexplicable. Qui était cette femme inconnue et silencieuse? Que signifiait la bizarre conduite du sénateur Baldipiero? Avais-je servi à son ressentiment, à sa vengeance? Avait-il voulu tout simplement m'offrir un plaisir et le redoubler par le mystère dont il l'entourait? On le disait, après tout, quelque peu extravagant et j'étais porté à le croire tel. Je me perdais en conjectures.

» J'arrivai à Milan. Mon séjour s'y prolongea. J'y jouai et je vis la meilleure société. Plusieurs femmes me distinguèrent, l'une entre autres pour laquelle je restai là plus d'un mois, à cause des agréables occasions qu'elle me donnait de la voir, tant au théâtre qu'à la promenade ou chez elle. Elle m'y recevait, la nuit, aux lumières, et ne me cachait rien de son visage et de son corps. Cela fit tort au souvenir de mon inconnue, si bien que je l'avais à peu près oubliée quand je pris la route de France.

» A Paris, les agréments de cette belle ville me parurent passer en nombre et en délicatesse tout ce qu'on peut imaginer de mieux. Mon temps s'employait en parties de toutes sortes. Ce n'étaient que concerts, bals et comédies ; les lettres du sénateur Baldipiero me furent extrêmement utiles et me procurèrent la connaissance de plusieurs personnes considérables. L'étourdissement où je vivais m'empêchait de regretter Venise et mes amis. Du reste, ils semblaient m'avoir oublié, et toi comme eux, Lorenzo. Il s'écoula ainsi presque une année. J'avais alors pour maîtresse une fille d'Opéra qui s'appelait mademoiselle Peronval. Elle était petite et vive et dansait à ravir. Je la suivis à Londres où elle allait pour son métier et où elle m'emmena pour son plaisir; mais elle s'avisa

de faire trop ouvertement celui de milord Brookball pour que le mien s'en accommodât. Nous nous séparâmes. A mon retour, je trouvai chez moi un gros paquet venu d'Italie. Il contenait une longue lettre du sénateur Baldipiero. Il m'y parlait de diverses choses et m'y rappelait le vin de Genzano et les figues de Pienza et m'y apprenait la façon dont s'était terminée cette aventure où il s'excusait de m'avoir mêlé, quoique d'une façon qui n'avait pu m'être qu'agréable. J'en avais dû prendre de lui une singulière opinion, car il est peu commun de céder ainsi sa place et de s'en retirer pour autrui :

Hélas! mon cher neveu, vous saurez un jour par vous-même les torts de l'âge. J'avais trop préjugé du mien en faisant enlever en secret et avec des peines infinies, de l'endroit où elle vivait, cette belle fille dont vous n'avez point vu le visage. Elle était déjà chez moi depuis plus de deux semaines sans que rien eût pu adoucir le mépris qu'elle me témoignait. De là l'humeur où vous me trouvâtes. Votre vue ne fit que l'irriter. Comme j'enviai votre jeunesse! Ce fut alors que me vint l'idée de mon projet nocturne. Quand nous nous assîmes à table dans la salle des miroirs, j'étais bien résolu à vous ouvrir la chambre secrète où reposait ma belle captive. Je voulais lui montrer par là que j'étais le maître de ses destinées. J'espérais aussi que le désir de son corps s'en irait de moi plus facilement à la pensée d'un rival heureux. Plusieurs fois, les savoir possédées par un autre m'avait détaché des femmes aimées. C'est souvent un grand remède à l'amour que de sentir sa maîtresse infidèle et j'attendais du subterfuge que je tentais un soulagement salutaire qu'il vous coûterait peu de me procurer.

Mon stratagème eut un effet merveilleux. A partir de votre visite, ma prisonnière sembla accepter si bien sa condition que je cessai de la tenir enfermée. La salle des miroirs répéta en ses glaces innombrables sa grâce et sa beauté. Les jardins résonnèrent de son pas léger. Ce furent des jours charmants et ma vieillesse vous les doit. Nous descendions parfois dans la grotte de rocailles où sa voix était plus fraîche et plus mélodieuse que l'eau qui tombe des fissures de la pierre dans les bassins sonores. J'étais heureux. Ma maîtresse semblait m'avoir pardonné son enlèvement et les soins que j'avais pris de m'assurer sa beauté. Sa vie nouvelle semblait lui plaire. Elle acquit sur mon esprit un pouvoir si entier que je finis par lui avouer votre nom. Elle sut qui vous êtes. Elle vous hait comme elle me hait.

Chaque soir elle me verse une coupe de vin de Genzano. Comme elle est belle à voir levant de ses mains fines la panse de la sombre bouteille! Le vin coule dans la coupe: c'est une verrerie d'autrefois, légère,

glauque et fraîche aux lèvres. Je la porte aux miennes avec délices. Je sais que le vin que j'y bois est soigneusement mêlé de poison. C'est elle qui en prépare la poudre impalpable. J'en éprouve les effets : mon sang se refroidit peu à peu dans mes veines ; mais ma vie ne vaut pas d'être défendue pour si peu qu'on en hâte ainsi le terme. Pourquoi refuser à une femme le plaisir de se venger? Chaque soir, je bois la coupe néfaste avec un sourire. Mais vous, mon cher neveu, vous êtes jeune et méritez d'être averti. Après moi, votre tour est marqué : j'ai lu votre péril dans les yeux de cette étrange fille. Gardez-vous. J'ai voulu vous prévenir du danger que vous courtez et compenser le tort que je vous ai fait. Il n'est point si fâcheux peut-être que vous pensez. Cette menace invisible suspendue sur votre tête vous aidera à jouir de toutes choses avec plus de force et d'ardeur. La jeunesse se fie trop au lendemain. Remerciez-moi donc d'avoir donné à ses plaisirs l'aiguillon qui leur manquait. Adieu. Le froid gagne mes mains. Ce soir, peut-être, le vieux Baldipiero aura bu pour la dernière fois.

» Le sénateur avait raison : à partir de ce jour, un sentiment nouveau naquit en moi. Je me sentais en un état d'esprit que je n'imaginais point auparavant. Quelqu'un en voulait donc à ma vie et s'occupait, au moins en pensée, à en arrêter le cours. La nature seule n'était plus chargée de fixer l'heure de ma mort ; quelqu'un avait fait son affaire particulière d'en avancer l'instant. Pour quelqu'un maintenant elle ne serait pas un événement ordinaire, mais une faveur désirée et obtenue d'une façon que je ne savais pas et dont une circonstance fortuite pouvait brusquement me présenter l'embûche. De plus, je n'avais aucun moyen de détourner cette menace invisible ni d'en prévenir l'effet. Le fait seul de vivre me rendait vulnérable.

» Quel changement! Jusqu'alors, si l'on peut dire, j'avais vécu du consentement de tous. Il y avait eu autour de moi un accord pour me seconder à vivre. Tous ceux qui m'entouraient s'y prêtaient agréablement ; que de gens, connus ou inconnus, qui travaillaient directement ou indirectement à me procurer ce bien étonnant de la vie ! Le boulanger qui pétrissait mon pain et le tailleur qui cousait mon vêtement n'avaient point d'autre désir et d'autre but. Pour moi, on récoltait, on vendangeait. Nommerai-je les artisans innombrables d'une seule existence? L'homme est au centre d'un

cercle d'efforts. Pour passer du principal au superflu, le coiffeur comme le maître à danser n'étaient-ils pas attentifs à aider dans son plaisir et sa parure cette même vie que d'autres assuraient en ses nécessités? J'étais pour ainsi dire l'œuvre commune de tous. Quelque mal me survenait-il par hasard, le médecin et l'apothicaire se montraient là juste à point pour en régler la durée ou en arrêter la conséquence. Nous plaisantons aisément de ces honnêtes gens, et nous oublions les soins qu'ils ont pris pour se faire capables de nous rendre service. Ce n'est point un labeur facile que de connaître le corps de l'homme et de demander à la nature de quoi réparer à mesure ce qu'elle détruit peu à peu.

» En un mot, je profitais d'une connivence universelle qui m'épargnait, jusqu'à un certain point, les risques et la fatigue qu'il y aurait à vivre s'il fallait veiller et fournir seul à sa propre vie. On prévoyait et on comblait mes besoins, et on ne me laissait que le désir, qui est propre à entretenir en l'homme un mouvement salutaire. Mais, tout à coup, une personne inconnue se refusait soudain à cette complaisance générale! Bien plus, elle prétendait agir à l'inverse. Elle se déclarait mon ennemie. De tous ces bons vouloirs une volonté se détachait et se mettait à part. Cette volonté voulait quoi? ma mort. Elle la voulait en satisfaction à une offense dont je n'avais été que l'aveugle instrument. Elle y réussirait sans doute; elle y réussirait peut-être demain. D'autant mieux que je ne connaissais de cette femme ni son nom ni son visage.

» Il y avait dans tout cela de quoi troubler ma sécurité. J'avoue que je passai tout d'abord par ce sentiment, mais le passage fut assez court et je ne tardai pas à éprouver un contentement singulier. Le vieux sénateur Baldipiero avait dit vrai. Cette menace, suspendue sur ma tête, assez lointaine pour ne pas être importune, me fut une aide à mieux vivre le présent par son avenir incertain. Le visage des femmes prit à mes yeux un intérêt tout nouveau : j'y cherchais celui de mon inconnue. Bien qu'il y eût peu de chances de la rencontrer ici, il y avait dans toute cette histoire trop de hasard pour ne pas penser qu'il continuerait à se mêler de mes affaires et finirait bien par me mettre en présence de mon

ennemie. La nouvelle, qui me parvint peu après, de la mort du vieux Baldipiero m'entretint quelque temps en ces pensées. Le vieillard me léguait en mourant sa villa et les meubles qu'elle contenait. Je ne me pressai pas d'aller prendre possession de ce beau bien. J'étais alors amoureux d'une dame de qualité à qui je rendais des soins assidus. Son amour me fit tout oublier, et le legs du sénateur et la durée de mon absence et la menace dont j'étais averti. Qu'importe le poison ou le poignard à celui que l'amour perce de ses pointes les plus cruelles et tourmente de ses substances les plus vénéneuses ?...

» Ce fut environ au bout d'une année, employée en partie à voyager pour tâcher de me divertir de cette passion malheureuse, que je me sentis soudain le désir de revoir mon pays et, en particulier, notre ville de Venise. Je me trouvais alors à Amsterdam, qui lui ressemble par ses canaux, mais ne la vaut ni pour le ciel ni pour la beauté. Assis à une table de jeu, je gagnais et je perdais tour à tour, quand, parmi les monnaies répandues sur le tapis, je ramassai un sequin d'or. Je le pris et le tournai entre mes doigts. Le lion ailé marquait son métal civique. A cet instant, je vis notre Venise, ses eaux innombrables, son ciel, ses palais et ses campaniles, les rosaces de marbre rose de la demeure des Aldramin, la façade rougeâtre de la tienne, ô Lorenzo ! et ses trois marches marines ; je me retrouvai brusquement sur le quai des Schiavoni, comme le jour où je décidai mon départ, au côté de la signora Balbi. La grande mouette blanche volait dans l'air transparent de la lagune. La signora Balbi jetait du grain aux pigeons. Ils étaient gras et bien nourris. Il me semblait que j'en prenais un entre mes mains ; il était tiède et blanc et il portait à sa gorge poignardée une marque rouge comme du sang.

» Quelques semaines après, j'étais en route pour l'Italie. Mon voyage se fit sans incident et je m'arrêtai, au passage, à la villa que m'avait léguée le sénateur Baldipiero. Il faisait beau et les jardins embaumaient. Je parcourus les appartements, précédé des serviteurs nègres, qui en ouvraient devant moi toutes les portes ; mais, parmi tous, je ne pus reconnaître celui où j'avais passé la voluptueuse et dangereuse nuit dont le vieux sénateur m'avait annoncé par sa lettre les périlleuses

conséquences. Partout le soleil entrait par les vitres des fenêtres ; partout régnait un même air d'ordre et de paix. Je me fis servir à dîner dans la salle des miroirs. Je me demandais si toute cette histoire n'avait pas été une illusion nocturne due au vin de Genzano. La lettre même du sénateur n'était-elle pas, elle encore, une suite de cette plaisanterie? Il est vrai que le bonhomme était mort ; mais sa mort était un événement trop naturel à son âge pour qu'il eût été besoin de personne pour la hâter. D'ailleurs, je remis à plus tard de tirer tout cela au clair.

» Ma première visite à Venise, ô Lorenzo, fut pour toi. Comme autrefois, je sautai de ma gondole oscillante et je montai les trois marches de ton seuil, usées par le mouvement des eaux. Comme autrefois, je t'appelai du bas de l'escalier et tu répondis à mon appel. J'avoue que j'éprouvai alors une jalousie inattendue. Tu n'étais pas seul. Il y avait auprès de toi un jeune gentilhomme qui se leva à ma venue. Il était gracieux et fort bien fait ; il tenait à la main un instrument de musique qu'il jeta négligemment sur la table, d'un air distrait et familier, en te regardant avec amitié. Je me sentis tout d'abord quelque déplaisir de sa présence. N'était-il point ton ami et n'usurpait-il pas sur moi une qualité à laquelle je me croyais un droit exclusif? Mais je surmontai cette première humeur. Je pensai à ma longue absence et au tort que j'avais eu de rester si longtemps loin de toi et, au lieu de lui garder rigueur, je remerciai ce jeune homme de t'avoir consolé de mon infidélité vagabonde. Il reçut mes compliments avec beaucoup de dignité et de politesse et tu joignis nos mains dans les tiennes.

» Ce fut ainsi que je devins comme toi l'ami de Leonello. Je sus ensuite le détail de votre rencontre. Leonello était de Palerme. Ses parents l'avaient, disait-il, envoyé à Venise pour qu'il se formât aux mœurs du siècle. Il y était depuis un an environ et semblait avoir oublié son pays pour le nôtre. Sa beauté était toute sicilienne, ses yeux vifs et parlants, son nez fin, sa bouche charmante sans un duvet, sa taille souple, et sa démarche gracieuse. Je remarquai la petitesse de ses mains. A le fréquenter, son caractère me plut également par sa douceur et sa réserve. Il n'aimait pas les femmes et s'en

gardait avec soin ; je crois qu'il était pieux ; mais, sans les partager, il se mêlait volontiers à nos plaisirs.

» Nous recommençâmes à goûter de plus belle ceux de la jeunesse. La nôtre touchait à sa fin pourtant et la sienne en tout son éclat nous donnait en vain l'exemple de la sagesse. Comme jadis, nous nous attablâmes aux casinos des îles et aux tapis du pharaon. Le masque de carton couvrit nos visages. Nous étions joyeux. Il est impossible de ne le pas être à Venise, et toi et moi sommes Vénitiens. Leonello souriait gravement à nos folies.

» Le carnaval de cette année 1779 fut singulièrement brillant et animé. Les divertissements abondèrent et nous arrangeâmes celui d'aller passer une journée à ma villa. La chose convenue, je partis le premier pour y prendre, à l'avance, certains soins. Vous deviez, toi, Leonello et quelques amis, m'y rejoindre le lendemain, et, le surlendemain, une nombreuse compagnie s'y devait réunir. La saison extrêment douce se prêtait à ce qu'on illuminât le jardin de lanternes. Le spectacle promettait d'être agréable.

» Vous fûtes fidèles au rendez-vous. Je vous vis arriver à l'heure dite, avec cinq de mes amis. Vous étiez en masques et formiez une belle carrossée. Je vous promenai partout pour vous montrer les apprêts de la fête. Il devait y avoir un bal aux girandoles dans la grotte de rocailles, et un repas servi dans la salle des miroirs. Nous nous y rendîmes pour en essayer l'éclairage. Je tenais le bras de Leonello. Il riait en s'éventant de son masque de carton. J'ordonnai aux valets de fermer les fenêtres et d'abaisser les rideaux afin de produire une obscurité parfaite et qu'on pût juger de la clarté des lustres. Nous étions dans l'ombre, car il faisait entièrement noir en ce moment. Je criai à mes gens de se hâter d'allumer afin de ne nous point laisser ainsi plus longtemps, quand je sentis quelque chose de froid et d'aigu pénétrer ma poitrine et m'atteindre au centre de ma vie et j'eus ma bouche pleine de sang... »

*
* *

Lorsqu'aux lumières nous eûmes relevé Balthazar Aldramin, nous vîmes qu'il portait un poignard enfoncé dans la poi-

trine. La pointe avait dû atteindre au cœur, car Aldramin était mort. Nous étions tous les sept autour de lui, stupides et stupéfaits. Il y avait là Ludovico Barbarigo, Nicolò Voredan, Antonio Pirmiani, Julio Bottarol, Ottavio Vernuzzi, Leonello et moi, tous amis d'Aldramin, tous qui eussions donné notre vie pour préserver la sienne, car nous l'aimions et il nous aimait. Jamais il n'y avait eu entre nous aucune rivalité, aucune querelle, rien que des sentiments d'estime et d'amitié.

Donc, Balthazar Aldramin s'était tué! Sa propre main avait enfoncé le poignard meurtrier! Mais pourquoi s'était-il ainsi donné la mort? N'était-il pas jeune, riche et heureux? Quel chagrin nous avait-il donc caché à tous? Nous restions immobiles et sombres, nos visages aussi blêmes que le carton farineux des masques que nous tenions encore à la main. Certes, Aldramin s'était tué; nous demeurions les yeux fixés sur son cadavre mystérieux : le même soupçon monstrueux et inévitable naissait simultanément en nos pensées. Quelqu'un d'entre nous aurait-il, à la faveur des ténèbres, porté à Aldramin le coup mortel? Les âmes ont des secrets et il y a tant de choses cachées! Mais alors, qui donc avait agi? quel était l'auteur de cet obscur forfait? Celui-ci ou celui-là? Qui?

Un malaise silencieux nous étreignait et, n'osant nous regarder en face, déjà nous espionnions nos regards dans les glaces qui reflétaient et multipliaient nos visages autour du corps inanimé de Balthazar Aldramin : ses cadavres, divers en plusieurs miroirs, semblaient accuser chacun de nous.

Après qu'on eut enterré Aldramin dans l'église de San Stefano, où il repose, les deux mains croisées sur le trou rouge de sa blessure, cette même angoisse continua de nous poursuivre : Barbarigo, Voredan, Pirmiani ou Bottarol, nous ne nous rencontrions plus sans éprouver les uns pour les autres une méfiance involontaire. A peine osions-nous nous toucher la main.

Cette gêne misérable nous aigrit au point de mettre aux prises Bottarol et Barbarigo. Ils se battirent sous un motif frivole, dont ils couvrirent la raison véritable de leur querelle. Bottarol fut blessé à mort, Barbarigo dut s'enfuir en terre ferme.

Je tombai dans une profonde tristesse; je ne pouvais me

consoler de la perte d'Aldramin. Leonello cherchait à me distraire. Il jouait à merveille de divers instruments de musique, et il en essaya l'effet sur ma mélancolie. Je continuais à le voir chaque jour. Jamais mon esprit ne put concevoir aucun soupçon à son égard. Sa douceur, sa franchise en éloignaient la pensée, tellement que jamais je ne lui dis un mot de ce qui me préoccupait si douloureusement. Une fois, je rencontrai Voredan. Il me demanda des nouvelles de Leonello, qui depuis quelque temps occupait un appartement dans mon palais : je le lui dis. « Prends garde à l'obscurité ! » me cria-t-il avec un mauvais rire. L'injustice de ce soupçon déchira mon cœur à l'endroit de mon amitié pour Leonello.

Voyant ma peine s'augmenter de jour en jour, Leonello me proposa de voyager. Il prétendit avoir affaire à Rome et que des lettres de Palerme lui commandaient de s'y rendre. Je feignis de croire à ce prétexte, qui n'en était qu'un à me faire changer de place. Le séjour de Venise me déplaisait. Les cloches de l'église San Stefano, qui était proche de notre palais, me faisaient tressaillir : elles ravivaient en moi le souvenir cruel d'Aldramin. J'acceptai de partir. Nos préparatifs furent faits rapidement. Nous descendîmes les trois marches du seuil, usées par l'eau transparente. Je me retournai plusieurs fois pour regarder la façade blanche du palais Aldramin. La pluie avait avivé les rosaces de marbre rose : elles semblaient deux blessures délicates et cicatrisées.

Nous nous mîmes en route, Leonello et moi, dans un même carrosse. Nous voulions aller coucher à Pienza, mais le soir nous surprit assez loin encore de la ville, au milieu d'un bois de pins où il faisait déjà sombre. Comme nous allions en sortir, nous entendîmes de grands cris. Une bande de voleurs entouraient le carrosse. Les plus hardis agitaient des torches au nez des chevaux cabrés, tandis que les autres nous ajustaient au bout de leurs pistolets. Nos valets avaient décampé.

En vain nous cherchâmes à nous dégager. Nos épées furent inutiles. En un tour de main, je fus saisi et bâillonné ; un bandeau s'abattit sur mes yeux. La dernière chose que je vis fut Leonello se débattant contre les bandits. Puis deux hommes me prirent, l'un par la tête, l'autre par les pieds, et je me

trouvai porté assez loin. Une fois remis debout, on me fit marcher en me poussant par les épaules. Le terrain, feutré d'aiguilles, glissait sous mes pas. Quand on s'arrêta, je me sentis dépouiller de mes vêtements, puis on me lia au tronc d'un pin. L'écorce me râpa le dos ; ma peau colla aux résines.

J'entendais piétiner autour de moi. Bientôt le bruit d'une lutte s'éleva. On faisait sans doute subir à Leonello le même traitement que je venais de supporter, mais il ne s'y prêtait point aisément, à en juger par la sourde rumeur qui m'arrivait aux oreilles. Je tremblai que Leonello ne reçût, à se défendre, quelque mauvais coup. J'aurais voulu lui crier qu'en ces bagarres le mieux est de se laisser faire et qu'on ne gagne rien à résister à l'inévitable; mais le bâillon qui me serrait la bouche me rendait muet. Enfin il y eut un silence. Je pensais que les brigands étaient venus à bout de leur tâche, quand de grands éclats de rire retentirent, mêlés d'exclamations bruyantes. Cela dura un moment, puis se tut. Nos agresseurs avaient dû se retirer, contents de leur besogne. Le vent seul bruissait doucement à la cime des arbres. Des oiseaux de nuit y passaient d'un vol prompt et étouffé. De temps à autre, une pomme de pin tombait sur le sol mou.

Nous étions donc au milieu d'un bois solitaire, liés, Leonello et moi, chacun au tronc d'un pin. Notre situation n'était guère bonne, mais, au lieu de réfléchir sur ses inconvénients, je tâchai de la rendre meilleure. Le bandeau qui me couvrait les yeux s'était légèrement desserré, je parvins à le faire glisser peu à peu. Je regardai autour de moi.

Une torche près de s'éteindre brûlait encore au ras du sol, où elle avait été enfoncée. Elle éclairait les troncs rougeâtres : à l'un d'eux une forme nue était attachée. C'était Leonello. Un souffle de vent ranima la torche. C'était bien lui. Son corps blanc se détachait en lumière sur le fond d'ombre; mais était-ce une illusion nocturne ou quelque prestige singulier? Ce corps était le corps d'une femme ; et pourtant, c'était bien Leonello. Il avait le visage détourné et je n'en voyais que la nuque et ses cheveux ras; et pourtant, c'était bien Leonello. Je l'aurais reconnu à sa main, et la sienne se crispait, petite et fine, contre l'écorce.

Une femme ! Et je sentais sourdre et s'éveiller en moi une cruelle et soupçonneuse surprise. Une femme !... Mais, alors, ce déguisement, ce secret ? Une femme !... Leonello était une femme ! Le coup de poignard, la blessure rouge, Aldramin...

La torche s'éteignit brusquement. Le bâillon me serrait la bouche, mais les pensées s'agitaient en moi. Elles y naissaient confuses et incertaines et s'éclaircissaient peu à peu. La vérité m'apparaissait et il me semblait qu'Aldramin me contait ce que je vous ai répété.

Au matin, un bûcheron qui passait par là me délivra et coupa mes liens. Je m'étais évanoui de fatigue et de douleur. Quand je revins à moi, j'étais couché sur le sol. Je me souvenais. Mon regard alla à l'arbre où j'avais vu liée celle que je croyais être Leonello. La place était vide. Sans doute, l'inconnue avait pu parvenir à se dégager et à s'enfuir. Je m'approchai du tronc. La corde, à un endroit, avait usé l'écorce. Je la ramassai à terre, rompue. Le bûcheron la mit dans son sac, pour s'en servir à nouer ses fagots, et nous marchâmes silencieux jusqu'à sa hutte ; il me donna des habits grossiers sous lesquels je regagnai Venise, où j'arrivai sans encombre. Les cloches de San Stefano sonnaient dans l'air empourpré, la vieille façade du palais Aldramin mirait dans l'eau du canal ses disques de marbre sanguin.

HENRI DE RÉGNIER

UN SIÈCLE

DE

FINANCES AMÉRICAINES[1]

Le Congrès continental qui dirigea presque jusqu'à la fin la lutte des colonies américaines révoltées contre la métropole ne possédait aucun pouvoir personnel. Il n'avait le droit ni de lever des troupes, ni de percevoir des impôts. Aux nouveaux États seuls, dont l'indépendance avait été proclamée par le Congrès le 4 juillet 1776, appartenaient les droits de souveraineté. Le Congrès, corps révolutionnaire, sans existence légale, n'était guère plus qu'un comité où les délégués des États discutaient les mesures dont l'exécution exigeait une entente commune. Avait-on besoin d'hommes pour l'armée, le Congrès répartissait le contingent entre les États ; ces derniers faisaient ensuite exécuter à leur gré la mesure adoptée par leurs délégués. On procédait de même pour les sommes nécessaires au Congrès, qui avait à pourvoir à l'armement et à l'entretien des troupes continentales, et aux dépenses des représentants envoyés en Europe.

1. Bibliographie : *Annual reports of the Secretary of the Treasury on the state of the finances.* — Albert S. Bolles, *The financial history of the United States, from 1774 to 1885.* — Alexander Dana Noyes, *Thirty years of American finance, 1865-1896.* — Frederic C. Howe, *Taxation and taxes in the United States under the internal revenue system, 1791-1895.* — F. W. Taussig, *The tariff history of the United States.*

Ce mode de procéder se montra dès l'origine défectueux. Les États ne témoignèrent jamais beaucoup d'ardeur à répondre aux demandes du Congrès, surtout en ce qui concernait les subsides financiers. Dans la plupart d'entre eux, la révolution avait amené la destruction du régime fiscal créé pendant la période coloniale. Ils hésitaient à rétablir les impôts abolis, ou à aggraver ceux encore existants. Embarrassés pour faire face à leurs dépenses personnelles, ils ne se souciaient guère de secourir le Congrès. Dans sa détresse, celui-ci ne trouva qu'une ressource : l'emprunt. Dès le milieu de 1775, il émettait des « billets continentaux », dont les États devaient assurer le remboursement. Il essayait aussi de contracter des emprunts à l'étranger. Sans la libéralité avec laquelle le gouvernement de Louis XVI prêta au Congrès continental, puis au Congrès de la Confédération, les États-Unis se seraient probablement vus obligés d'interrompre la lutte. Dès 1780, la ressource du papier-monnaie était épuisée, et les contributions des États devenaient de jour en jour plus minimes et plus difficiles à obtenir.

En novembre 1777, le Congrès avait adopté les Articles de confédération, qui stipulaient une union perpétuelle entre les treize États et donnaient au Congrès une existence légale. L'hésitation apportée par quelques États à les ratifier retarda leur mise en vigueur jusqu'au 2 mars 1781. Les Articles étaient des plus restrictifs en ce qui concernait les pouvoirs financiers du congrès. Ils se bornaient à lui reconnaître ceux dont la nécessité l'avait contraint à faire usage dès le début de la lutte : pouvoir d'émettre des billets de crédit et d'emprunter au nom des États-Unis. Les dépenses communes faites par le Congrès continuaient à être réparties entre les Etats, mais le Congrès n'avait ni le droit ni le pouvoir d'exiger d'eux le paiement de leur quote-part.

Les Articles étaient à peine ratifiés que le Congrès adressait aux États une proposition d'amendement. Une expérience de cinq années avait pleinement démontré la nécessité d'accorder au Congrès un pouvoir propre de taxation. C'était le seul moyen de le soustraire à la mauvaise volonté ou à l'indifférence des États et de lui assurer les ressources nécessaires pour accomplir la tâche qui lui était dévolue. Il demandait

l'autorisation de percevoir des droits sur les marchandises importées de l'étranger. L'adhésion des treize Etats, nécessaire pour amender les Articles, ne put jamais être obtenue. L'État de Rhode-Island une première fois, celui de New York une seconde fois, refusèrent leur consentement. Le Congrès de la Confédération continua ainsi, jusqu'en 1789, une vie misérable. La paix avec l'Angleterre signée, en 1783, les subsides étrangers cessèrent. Incapable de payer les intérêts des dettes antérieurement contractées, le Congrès se vit refuser, en Amérique comme en Europe, tout crédit. Lorsqu'il disparut pour faire place au gouvernement constitutionnel, celui-ci ne trouva dans la caisse de son prédécesseur que quelques centaines de dollars, restes d'un maigre prêt péniblement obtenu en Hollande quelques mois avant par John Adams.

Dès le début de son existence, le nouveau gouvernement se trouvait dans une situation plus puissante que celui de la Confédération. Le droit de taxation que ce dernier avait réclamé en vain depuis 1781 était enfin accordé au Congrès des États-Unis par la Constitution de 1787. Le Congrès recevait le droit, pour faire face aux dépenses fédérales, d'imposer toutes espèces de taxes : taxes directes et droits d'excise, aussi bien que droits à l'importation. Les impôts fédéraux pouvant être perçus par des agents fédéraux, le Congrès n'avait plus à craindre à l'avenir le mauvais vouloir des États. Trois restrictions seulement, nécessitées par la diversité d'intérêts des États qui consentaient à abandonner une partie de leurs droits de souveraineté en faveur du gouvernement fédéral, étaient mises au pouvoir de taxation du Congrès. La Constitution exigeait que les impôts fussent uniformes sur tout le territoire des États-Unis, que les taxes directes fussent réparties entre les États proportionnellement à leur population, et elle prohibait l'imposition de droits à l'exportation. Enfin, en s'interdisant de recourir aux droits d'importation, les Etats accordaient au gouvernement fédéral, par la Constitution nouvelle, un pouvoir de taxation plus étendu que celui qu'ils se réservaient.

Ces mesures, malgré leur nouveauté, ne soulevèrent pas de sérieuse opposition dans la Convention qui élabora la Constitution fédérale. Les embarras où était alors le gouver-

nement de la Confédération, par suite de l'insuffisance des Articles de 1777, avaient convaincu les membres de la Convention de la nécessité d'assurer l'indépendance financière du gouvernement qu'ils aspiraient à créer. Sans cette précaution, l'œuvre entreprise eût été vaine. En dehors de la Convention, cependant, l'étendue des pouvoirs financiers accordés au Congrès fédéral fut l'objet de vives critiques de la part des hommes politiques qui appréhendaient la formation d'un gouvernement central puissant. Ils auraient voulu ne voir donner comme ressources au nouveau gouvernement que le produit des droits d'importation, tandis que les États auraient conservé le privilège d'user des impôts intérieurs. Les Fédéralistes s'élevèrent contre la prétention de restreindre ainsi les pouvoirs financiers du Congrès. Un des plus écoutés d'entre eux, Alexander Hamilton, défendit les mesures adoptées par la Convention dans les articles qu'il écrivait à cette époque pour expliquer au peuple la Constitution et rallier à celle-ci des partisans. Limiter le pouvoir de taxation du gouvernement fédéral, disait Hamilton, ne serait-ce pas le placer dans une sorte de dépendance vis-à-vis des gouvernements d'États? Le revenu des droits de douane sera-t-il toujours suffisant pour faire face aux dépenses du gouvernement national? Et si ce revenu devient insuffisant, comment ce gouvernement pourra-t-il remplir les obligations auxquelles il lui sera impossible de se soustraire sans une réelle déchéance? La limitation du droit de taxation n'aura-t-elle pas, en outre, pour effet de restreindre le droit d'emprunter donné au gouvernement fédéral, en rétrécissant la base de son crédit? Les Fédéralistes triomphèrent; la population des treize États ratifia la Constitution sans y apporter de changements.

Dans sa première session, ouverte le 4 mars 1789, le Congrès des États-Unis s'occupa d'organiser le gouvernement fédéral. Le 2 septembre, il créait le département du Trésor. Washington appela à la direction de ce département Alexander Hamilton. Le choix du président fut en général bien accueilli. A peine âgé de trente-deux ans, le secrétaire du Trésor était déjà célèbre. Pendant la guerre, il avait été attaché à l'état-major du général en chef. A la paix, il s'était retiré à New York où il avait rapidement acquis une situation

considérable au barreau et dans le monde politique. De bonne heure, il avait mis au service de l'Union sa plume infatigable et alerte. Effrayé du discrédit où il voyait tomber le Congrès de la Confédération, il demandait la création d'un gouvernement national qui, au lieu d'être le serviteur des États, eût assez de puissance pour devenir leur maître. La Convention de Philadelphie, à laquelle il avait pris part comme représentant de l'État de New-York, n'avait pas donné satisfaction à ses désirs. Il trouvait qu'on s'était montré trop parcimonieux à l'égard du gouvernement fédéral, auquel il eût souhaité voir attribuer des pouvoirs plus étendus. Bien qu'il ne goutât que peu la Constitution adoptée, Hamilton s'y rallia sincèrement. L'offre de Washington ne pouvait que lui agréer. L'organisation des finances fédérales était la tâche la plus importante du moment. Assurer une solide base financière au gouvernement nouveau, lui constituer des sources abondantes de revenus pour l'avenir, n'était-ce pas le moyen, pour Hamilton, de corriger l'œuvre, qu'il regardait comme imparfaite, de la Convention constitutionnelle? Pauvre, le gouvernement fédéral ne pourrait que continuer à se traîner misérablement à la suite des États auxquels il devait la naissance; riche, il lui serait possible d'aspirer à la domination, de vaincre les obstacles que des politiques craintifs avaient mis à son développement. Dans le bouleversement qui avait suivi le passage du gouvernement colonial à l'indépendance, les systèmes financiers des États avaient été bouleversés. Un grand nombre d'impôts avaient cessé d'être perçus. En 1789, les États ne les avaient pas encore rétablis. Hamilton voulait que le gouvernement fédéral profitât de cette circonstance pour établir tout de suite, en même temps que des droits d'importation, un système d'impôts intérieurs. C'était le moyen, pour ce gouvernement, en affirmant son droit, de faire sentir directement son existence. Il lui paraissait imprudent de se laisser devancer dans cette voie par les États. Ceux-ci accepteraient-ils bénévolement plus tard de voir le Congrès établir des droits sur des matières imposables déjà frappées par eux?

Dès le 4 juillet, le Congrès avait établi, pour subvenir aux dépenses les plus pressantes, des droits de douane. Hamilton proposa de joindre à ces droits des impôts intérieurs portant

sur les spiritueux et le tabac, les voitures, les ventes aux enchères, et des droits de timbre. Les nécessités financières, autant que les raisons politiques, justifiaient sa proposition. Les dépenses ordinaires du gouvernement fédéral, encore incomplètement organisé, étaient, sans doute, des plus minimes : le secrétaire du Trésor ne les évaluait pour 1790 qu'à 600 000 dollars ; mais à ces dépenses s'ajoutaient les sommes nécessaires au service de la dette léguée par la Confédération.

Cette dette, tant nationale qu'étrangère, s'élevait, en capital et intérêts arriérés, à 54 millions de dollars[1]. Lorsque le Congrès, sur la proposition d'Hamilton, eut décidé de transférer au gouvernement fédéral les dettes particulières contractées par les États pour soutenir la lutte de l'indépendance, la dette fédérale atteignit 73 millions et demi. Les revenus des douanes se trouvèrent insuffisants ; force fut de recourir aux droits intérieurs.

Malgré une vive opposition, Hamilton réussit à imposer son plan au Congrès. En 1791, l'excise sur les spiritueux était établie ; trois ans plus tard, les autres taxes étaient adoptées. La population accueillit fort mal les droits sur les spiritueux. L'excise avait été en usage dans un certain nombre de colonies, mais les colons avaient toujours eu pour cet impôt une aversion profonde. Les mesures inquisitoriales qui l'accompagnent leur répugnaient, et il était associé dans leur esprit avec l'existence d'un gouvernement arbitraire. Les habitants le virent reparaître avec d'autant plus d'humeur qu'il était perçu par les agents d'un gouvernement avec lequel ils n'avaient aucun rapport direct, et dont l'utilité paraissait à beaucoup discutable. Sa perception amena des troubles dans les districts de l'ouest de la Pensylvanie, puis en Virginie et dans la Caroline du Nord. La fabrication du whiskey, répandue à cette époque à peu près sur tout le territoire, était particulièrement importante dans ces régions. Par suite de l'état rudimentaire des moyens de communication, le seul emploi que les pionniers établis dans ces districts éloignés pouvaient faire de l'excédent de leur récolte était de le transformer en alcool. Accoutumés à une indépendance presque

1. Le dollar équivaut à environ 5 fr. 20 c. de notre monnaie.

complète, la présence des agents du fisc au milieu d'eux leur parut intolérable. Ils se révoltèrent, et il fallut, en 1794, une démonstration militaire pour les contraindre à se soumettre à la loi fédérale.

Les adversaires des fédéralistes, qui n'avaient pu s'opposer à la création des droits intérieurs, en critiquaient vivement l'existence. Suivant eux, le Congrès avait fait, en les adoptant, un usage abusif et dangereux des pouvoirs donnés par la Constitution au gouvernement fédéral. Jefferson, chef des républicains-démocrates, trouvait l'excise « un système infernal destiné à amener le démembrement de l'Union ». Lorsqu'il devint président des États-Unis, en 1801, il s'empressa de chercher les moyens d'abolir cet impôt, et avec lui les autres droits intérieurs. Le produit de ces droits était demeuré peu important. Il atteignait à peine un million de dollars, alors que celui des douanes, grâce au développement du commerce extérieur, dépassait dix millions. De sévères économies dans les services fédéraux, la réduction des crédits alloués à l'armée et à la marine permirent de réduire les dépenses au niveau des ressources fournies par les droits d'importation. Aucune nécessité financière ne justifiait plus l'existence des droits intérieurs : ils furent abolis en 1802. Hamilton avait été en avance sur son époque. Le temps n'était pas encore venu où le gouvernement fédéral pouvait aspirer à la puissance. En limitant ses ressources financières, les démocrates voulaient lui enlever la possibilité de s'élever au-dessus des États.

Pendant dix ans, les douanes et la vente des terres publiques de l'ouest, où les colons s'avançaient peu à peu, alimentèrent seules le Trésor fédéral. Grâce à la modicité des dépenses, ces revenus étaient plus que suffisants. Les excédents furent employés à amortir la dette ; en 1812, elle était réduite à quarante-cinq millions de dollars.

La seconde guerre avec l'Angleterre, qui dura trois années, de 1812 à 1815, mit un terme à cette situation brillante. Il fallut rétablir les droits intérieurs. Le secrétaire du Trésor, Gallatin, et le Congrès ne s'y résignèrent qu'avec répugnance. Ils redoutaient l'accueil que la population ferait à ces impôts. Gallatin espéra même pouvoir les éviter. En

1808, alors que déjà on appréhendait un conflit avec la France ou l'Angleterre, ébloui par la prospérité financière, il avait affirmé que « il n'y aurait aucun besoin de revenir à des taxes intérieures, même en cas d'hostilités contre les deux puissances belligérantes ». Lorsque l'Union et l'Angleterre furent aux prises, il essaya de subvenir aux besoins extraordinaires à l'aide des seules ressources du crédit. Mais l'interruption des transactions commerciales eut pour effet une diminution considérable des recettes douanières. Devant la passivité du gouvernement, le crédit se montrait rebelle. Faute de ressources, il fallut payer les créanciers en bons à court terme, et le secrétaire du Trésor dut se résigner à demander au Congrès la création de nouveaux impôts. Ses demandes furent d'ailleurs des plus modérées. La taxation ne devait fournir qu'aux dépenses ordinaires et au service de la dette; l'emprunt devait continuer à subvenir aux dépenses extraordinaires.

Une série de lois, en juillet et août 1813, doublèrent les droits de douane et rétablirent la presque totalité des taxes intérieures abolies en 1802 : excise sur les spiritueux, impôts sur les voitures, sur les ventes aux enchères, droits de timbre sur les instruments légaux, les billets de banque, les titres mobiliers. Le tabac échappa à la taxation, mais un droit fut imposé sur le sucre raffiné. En outre, une taxe directe de trois millions de dollars fut répartie entre les États. Six mois plus tard, le taux de tous les droits était élevé et la taxe directe portée à six millions.

Ces dernières mesures n'étaient pas encore en vigueur quand la paix fut signée. La lenteur de la réorganisation des taxes intérieures ne permit pas d'en tirer parti en temps opportun. Des 130 millions de dollars, dont le Trésor eut besoin de 1812 à 1815, la taxation ne fournit que le tiers, et les taxes intérieures ne rapportèrent que 10 millions. En 1816, la dette fédérale s'élevait à 127 millions, presque trois fois le chiffre d'avant la guerre.

En rétablissant les impôts intérieurs, le Congrès avait eu soin de déclarer, pour rassurer la population, que ce ne serait qu'une mesure temporaire. La guerre finie, la population réclama leur suppression. Elle se refusait à supporter le poids de

taxes dont aucune circonstance extraordinaire ne lui paraissait justifier le maintien. En 1817, les taxes fédérales intérieures avaient de nouveau disparu.

Le gouvernement fédéral se trouvait encore une fois réduit au seul revenu des droits de douane. Le développement considérable des importations, résultat de l'essor économique des États-Unis, lui permit de s'en contenter jusqu'à la guerre de Sécession.

En dépit de l'hostilité générale que rencontrait l'accroissement des fonctions du gouvernement fédéral, ses dépenses ne demeurèrent pas stationnaires. En 1808, les dépenses ordinaires, non compris le service de la dette, étaient de 6 millions et demi de dollars. De 1821 à 1830, leur chiffre moyen annuel fut de 12 millions et demi. Pendant la même période, le chiffre moyen des recettes fut de 22 millions. Grâce à ces excédents, la dette fédérale était entièrement remboursée en 1835. L'année suivante, ne sachant comment employer l'excédent de recettes, le Congrès décida de les prêter aux États, pour leur faciliter l'entreprise de travaux publics. Ce prêt, dont la totalité s'éleva à 28 millions, fut en définitive un don : les États ne le remboursèrent jamais.

Une crise financière violente, résultat des spéculations foncières suscitées par la colonisation de l'Ouest, éclata en 1837. Les recettes douanières diminuèrent subitement. Les excédents firent place aux déficits : le gouvernement fédéral dut recourir de nouveau à l'emprunt. Ralentie pendant quelques années après la crise de 1837, la progression des dépenses ordinaires reprit à partir de 1846. La guerre contre le Mexique nécessita une augmentation des dépenses militaires. La paix rétablie, les crédits du ministère de la guerre ne retombèrent plus à leur chiffre antérieur. A partir de 1853, la marine vit à son tour élever ses crédits. Le coût des services civils alla aussi en croissant rapidement à dater de 1850.

A la veille de la guerre de Sécession, le chiffre des dépenses ordinaires dépassait 60 millions. En quarante ans, il avait plus que quintuplé. L'armée absorbait 23 millions, la marine 12, les pensions un million ; les services civils coûtaient un peu plus de 25 millions. Le service de la dette exigeait en outre 4 millions.

Aucune tentative sérieuse ne fut faite pendant cette période pour proportionner les recettes aux dépenses. Le Congrès ne pensa pas à rétablir les taxes intérieures. L'augmentation du produit des droits de douane semblait les rendre inutiles. Ces droits avaient cependant un grave défaut : leur taux n'était pas gouverné par des raisons fiscales. Depuis longtemps, les modifications fréquentes dont ils étaient l'objet n'avaient pour but que la satisfaction d'intérêts économiques. Ils étaient élevés et abaissés tour à tour, suivant que des partisans d'un tarif élevé ou d'un tarif modéré avaient la majorité dans le Congrès. Il en résultait une instabilité dangereuse pour le Trésor. Les secrétaires qui se succédèrent à la tête de ce département, de 1836 à 1861, n'avaient d'autre ressource que le crédit lorsque, à la suite d'un fléchissement dans le rendement des douanes, les comptes de l'année se soldaient en déficit. Ils se servaient ensuite des excédents, quand il y en avait, pour amortir la dette. La méthode était défectueuse. Malgré la fréquence des excédents, la dette augmenta. Les vingt années de 1840 à 1860 ont été appelées « l'âge d'or des États-Unis ». Cette période ne fut troublée que par la crise commerciale très vive, mais rapidement liquidée, de 1857. La navigation à vapeur facilitait le transport des immigrants; ils arrivaient en foule, et grâce à cette main-d'œuvre abondante, la riche vallée du Mississipi était mise en valeur. La population s'enrichissait, tandis que, par sa mauvaise gestion financière, le gouvernement fédéral s'endettait. Complètement éteinte en 1835, la dette fédérale reparaissait en 1839, et s'élevait, en 1861, à 90 millions de dollars.

*
* *

Le système financier du gouvernement fédéral, suffisant en temps ordinaire, n'était pas capable de faire face aux nécessités d'une période critique. La guerre de 1812 avait obligé le Congrès à adopter des mesures extraordinaires, mais, par suite de l'absence d'une organisation déjà existante, les taxes intérieures créées alors ne fournirent, nous l'avons vu, que des ressources modiques. La guerre de Sécession apporta dans les finances fédérales une perturbation bien plus grande

encore. Elle devait avoir, au point de vue financier, des conséquences plus durables.

Pendant la crise politique qui allait mettre en péril l'existence même de l'Union, les finances fédérales auraient eu besoin d'être confiées à un homme d'une compétence exceptionnelle. La politique de parti en fit décider autrement. Abraham Lincoln, porté à la présidence par l'élection de 1860, dut donner une place importante dans son cabinet à William H. Seward, de New York, et à Salmon P. Chase, d'Ohio. Ces deux hommes dirigeaient depuis plusieurs années le parti républicain, où ils jouissaient d'une très grande influence. Lincoln offrit à Seward, qui accepta, les fonctions de secrétaire d'État. Il proposa à Chase le poste de secrétaire du Trésor. Le premier mouvement de celui-ci fut de décliner l'offre ; aucune préparation antérieure, aucunes aptitudes particulières ne le désignaient pour cette situation. Chase ne persista cependant pas dans un refus si bien motivé. Peut-être eût-il reculé devant la tâche, s'il avait prévu les difficultés nombreuses qu'il allait rencontrer. Manquant de compétence en matières financières, il manqua aussi d'audace, et ne sut pas proposer en temps utile, les moyens extraordinaires qui seuls eussent permis de faire rapidement face aux circonstances dangereuses qu'allait avoir à traverser l'Union.

Au mois de juillet 1861, le Congrès était convoqué en session spéciale pour prendre les mesures nécessitées par la rébellion des États du Sud. Le secrétaire du Trésor exposa au Congrès les besoins financiers et les moyens qui lui paraissaient propres à y subvenir. Les dépenses extraordinaires de guerre devaient être fournies par l'emprunt. A la taxation, on demanderait seulement les sommes nécessaires pour les dépenses ordinaires et le service de la dette. Chase se bornait à copier la politique timide suivie par Gallatin en 1812.

Le secrétaire ne pouvait cependant espérer que les droits de douane pourraient fournir seuls la somme que, malgré l'étroitesse de son plan, il était obligé de réclamer à la taxation. Il lui fallait tirer de cette source, pour 1862, 80 millions de dollars, et il ne croyait pas que les droits de douane, malgré l'élévation qu'il proposait de leur faire subir, produiraient plus de 60 millions. Pour combler

ce déficit, il demanda l'imposition d'une taxe directe de vingt millions. Cette taxe, répartie entre les États proportionnellement à leur population, avait l'avantage de ne pas nécessiter de rapports directs entre les agents du Trésor fédéral et les contribuables, les États versant directement dans les caisses fédérales le montant de leur quote-part.

Le Congrès accepta les propositions du secrétaire du trésor. Les représentants redoutaient de faire sentir trop lourdement à la population restée fidèle le poids des charges financières, et de compromettre ainsi son enthousiasme pour la cause de l'Union. A l'élévation des droits de douane et à la taxe directe, le Congrès ajouta cependant un income-tax qui frappa d'un impôt de 3 p. 100 les revenus d'un chiffre supérieur à huit cents dollars.

En décembre, le secrétaire dut reconnaître l'insuffisance des mesures adoptées au mois d'août précédent. Une partie de la taxe directe, celle afférente aux États en rébellion, était irrécouvrable, et l'income-tax ne pourrait être productif que dans un assez long délai. Quant au produit des droits de douane, de cinquante millions en 1860, il était tombé à trente millions en 1861. M. Chase se voyait obligé de demander au Congrès l'établissement d'un droit d'excise sur le whiskey et le tabac, mais il demeurait encore fidèle à la « politique de l'emprunt » : ces nouveaux impôts n'avaient d'autre but, comme les précédents, que de fournir aux dépenses ordinaires.

Le secrétaire du Trésor commençait cependant à se demander si le crédit répondrait toujours assez vite à ses demandes. En moins de six mois, la dette fédérale avait augmenté de cent cinquante millions de dollars. Les souscriptions ne s'effectuaient déjà plus avec le même entrain qu'au début de la guerre. Inquiet de ces symptômes, M. Chase s'avisa d'un procédé ingénieux pour assurer un débouché aux emprunts du Trésor. Depuis l'expiration de la charte de la seconde banque des États-Unis, en 1836, dont Jackson avait refusé de renouveler le privilège, la circulation fiduciaire n'était plus alimentée que par des banques d'émission soumises à la législation particulière des États. On évaluait à deux cents millions de dollars environ la valeur des billets

que ces banques avaient en circulation. C'était, en réalité, « un prêt sans intérêt fait par la population aux banques ». Le secrétaire du Trésor pensa qu'il serait d'une bonne politique « de transférer les avantages de ce prêt, en partie au moins, des banques, qui ne représentent que les intérêts des actionnaires, au gouvernement fédéral, qui représente les intérêts de la population tout entière ». Un moyen très simple s'offrait pour réaliser cette idée : retirer aux banques le droit d'émission, et remplacer leurs billets par des billets émis par le gouvernement fédéral. Un sentiment de prudence fit écarter ce moyen par M. Chase. Il redouta la facilité avec laquelle l'exercice du droit d'émission confié au gouvernement lui-même pourrait conduire au papier-monnaie. Une solution mixte lui parut préférable. Il proposa d'autoriser les banques qui se soumettraient à certaines conditions de sécurité à émettre des billets sous la surveillance du gouvernement fédéral. Le Trésor préparerait les billets et les délivrerait aux banques contre le dépôt par elles, à titre de garantie, d'obligations des États-Unis. Ces mesures de précautions faciliteraient l'acceptation des billets par le public. On obtiendrait ainsi un double résultat : l'unification de la circulation fiduciaire, et, pour le Trésor, un placement aisé de ses emprunts de guerre. M. Chase ne put tirer de ce projet les avantages qu'il avait espérés. Le Congrès ne le vota que deux ans plus tard, et le système des « banques nationales » ne commença à fonctionner sérieusement qu'à partir de 1866, après la fin de la guerre.

La lenteur apportée au développement de la taxation précipita le recours au papier-monnaie, que le secrétaire du Trésor espérait éviter par la création des banques nationales. La même loi qui avait autorisé le premier emprunt de guerre, en juillet 1861, avait décidé en même temps l'émission de cinquante millions de dollars en billets du Trésor. Ces billets, qui ne portaient pas intérêt, étaient remboursables au porteur à présentation. C'était une ressource immédiate mise à la disposition du Trésor pour lui permettre d'attendre le versement des fonds que devait lui procurer l'emprunt. Les banques des États de l'Est prêtèrent leur appui au Trésor. Elles se firent les intermédiaires entre lui et le public pour le placement de l'emprunt. Malheureusement, le Trésor avait des

VOYAGES À PRIX RÉDUITS
SALLES D'ATTENTE
FACILITÉS OFFERTES
PAR LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST
aux Touristes qui se rendent à la Mer
ou qui désirent visiter
LA NORMANDIE - LA BRETAGNE - L'ILE DE JERSEY & L'ANGLETERRE
IMP. CHAIX PARIS

I. - Bains de Mer

(MAI A OCTOBRE)

Afin de faciliter les déplacements vers les plages de la Normandie et de la Bretagne, il est délivré, **par toutes les gares du réseau de l'Ouest**, des billets d'aller et retour à prix réduits, dits de « Bains de Mer », comportant jusqu'à **40 o/o de réduction** sur les prix du tarif général. Ces billets sont valables **3** jours, **4** jours, **10** jours ou **33** jours, selon la distance à parcourir.

1° Billets délivrés au départ de Paris.

33 jours pour les stations balnéaires situées à plus de 250 kilomètres de Paris.
10 jours et **4** jours pour les stations plus près de Paris.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris, un guide illustré contenant, par ordre alphabétique, la nomenclature des stations balnéaires et thermales desservies par son réseau avec l'indication des billets d'aller et retour à prix réduits, de Paris à ces stations.

2° Billets délivrés au départ de toutes les gares de Province du réseau de l'Ouest.

Ces billets comportent sur le tarif général :

De **31** à **125** kilomètres.	Billets de **3** jours	jusqu'à	**30** o/o	de réduction.
De **126** à **200** kilomètres.	Billets de **4** jours	—	**30** o/o	—
	Billets de **10** jours	—	**20** o/o	—
De **201** à **250** kilomètres.	Billets de **4** jours	—	**35** o/o	—
	Billets de **10** jours	—	**30** o/o	—
Au delà de **250** kilomètres.	Billets de **33** jours	—	**40** o/o	—

3° Billets délivrés au départ de toutes les gares de Province des réseaux de l'Est, de l'État, du Nord et d'Orléans, pour les stations balnéaires du réseau de l'Ouest.

Ces billets, valables **33 jours**, comportent des **réductions** s'élevant jusqu'à **40 o/o** sur les prix du tarif général.

4° Billets délivrés au départ de toutes les gares de Province du réseau de P.-L.-M., pour les stations balnéaires et thermales du réseau de l'Ouest.

Ces billets délivrés aux familles composées de **4** personnes au moins payant place entière, sont valables pendant **33** jours.

5° Cartes d'abonnement de Bains de Mer.

Ces cartes sont de trois natures différentes : 1° Carte d'accès à la mer ; 2° Carte de plage à plage ; 3° Carte d'accès à la mer et d'excursion.

Consulter, pour plus de renseignements, le livret spécial envoyé franco par la Compagnie, sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris. — Ce livret contient, in extenso, les conditions d'utilisation des billets et des cartes d'abonnement de Bains de Mer.

II. - Excursions

(MAI A OCTOBRE)

Pour permettre aux touristes de visiter les points les plus intéressants de la Normandie, de la Bretagne et l'Ile de Jersey, la Compagnie de l'Ouest délivre des billets d'excursions valables un mois et pouvant être prolongés d'un nouveau mois, moyennant le paiement d'un supplément de 10 o/o. *(14 Itinéraires différents.)*

Les prix et les parcours de ces 14 itinéraires sont indiqués dans le guide illustré que la Compagnie envoie franco sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

Bien que le point de départ de ces itinéraires soit **Paris, Rouen, Caen, le Mans, Angers,** etc., les billets d'excursions peuvent être utilisés par les personnes résidant sur leur parcours.

La Compagnie de l'Ouest délivre, en outre, des billets à prix réduits pour les excursions ci-après :

1° Voyage circulaire en Bretagne (côte Nord et côte Sud);
2° Excursion au Mont Saint-Michel ;
3° Excursion à l'Ile de Jersey et à l'Ile de Guernesey;
4° Excursion de Paris et de Rouen au Havre avec trajet en bateau, dans un sens, entre Rouen et le Havre ;
5° Excursion à Huelgoat ;
6° Excursion de Dieppe au Tréport, etc., etc.

Enfin, d'accord avec les Compagnies de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de P.-L.-M. et les Chemins de fer de l'État, la Compagnie de l'Ouest délivre, toute l'année :

1° Des carnets à prix réduits de première, deuxième et troisième classes, pour des voyages circulaires de **300** kilomètres au minimum sur un ou plusieurs de ces réseaux, avec itinéraire tracé d'avance au gré du voyageur.

La durée de validité de ces carnets, qui peut être prolongée moyennant supplément, est fixée à **30** jours pour les voyages de **300** à **1.500** kilomètres; à **45** jours pour ceux de **1.501** à **3.000** kilomètres et à 60 jours pour ceux supérieurs à **3.000** kilomètres.

2° Des cartes de circulation de première, deuxième et troisième classes valables pendant **3** mois, **6** mois et **un an** donnant le droit de circuler à demi-place sur toutes les lignes des grands réseaux français.

3° Des cartes de circulation de première, de deuxième et de troisième classes valables pendant **6** mois et **un an** donnant le droit de circuler à demi-place sur toutes les lignes, soit de l'Ouest, de l'État et d'Orléans, soit de l'Ouest, du Nord et de l'Est.

Consulter pour ces Excursions le livret spécial que la Compagnie envoie franco sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

III. - Voyages en Angleterre

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest assure, avec la Compagnie du « London Brighton and South-Coast Railway », un service régulier entre Paris et Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven, à prix réduits.

Deux départs ont lieu tous les jours et toute l'année de la GARE SAINT-LAZARE :

à 10 heures du matin (1re et 2e classes)
et à 9 heures du soir (1re, 2e et 3e classes).

ARRIVÉES à LONDRES	London Bridge. . .	7 h. 5 soir — 7 h. 40 matin.
	Victoria	7 h. 5 soir — 7 h. 50 matin.

Départs de Londres :

London Bridge. . 10 h. m. et 9 h. s. — Victoria. . 10 h. m. et 8 h. 50 s.

ARRIVÉES A PARIS SAINT-LAZARE : 6 h. 55 s. et 7 h. 15 m.

Le Prix des Billets est ainsi fixé :

BILLETS SIMPLES Valables pendant 7 jours :		*BILLETS D'ALLER ET RETOUR Valables pendant Un mois :*	
1re Classe	43 fr. 25	1re Classe	72 fr. 75
2e —	32 fr. »	2e	52 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

MM. les Voyageurs effectuant, de jour, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 fr. par billet simple et de 10 fr. par billet d'aller et retour en 1re classe; de 3 fr. par billet simple et de 6 fr. par billet d'aller et retour en 2e classe.

Ces billets donnent le droit de visiter Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton sans augmentation de prix.

AVIS. — Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et *vice versa* comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette, ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C et toilette.

Consulter le guide sommaire de Londres, envoyé franco par la Compagnie sur demande affranchie adressée au bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

Les Compagnies d'Orléans, du Midi, de P.-L.-M. et les Chemins de fer Suisses et Italiens, d'accord avec les Compagnies de l'Ouest et de Brighton, délivrent, des principales villes du midi de la France, de l'Italie et de la Suisse, aux principales villes d'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande et *vice versa*, des billets directs à prix très réduits valables 10, 15, 17 et 30 jours pour les billets simples, 30, 45 et 60 jours pour les billets d'aller et retour.

Enfin, les Compagnies de l'Ouest et de Brighton délivrent des billets de voyages circulaires permettant aux touristes français de visiter l'Angleterre, l'Écosse, l'Ile de Wight, etc., et aux touristes anglais de visiter la Normandie, la Bretagne, les Pyrénées, etc.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE VERGÈNE, 20, PARIS. — 9493-4-00. — (Encre Lorilleux).

besoins considérables. Les avances qu'il se fit consentir, jointes aux nombreux retraits opérés par le public, eurent vite absorbé les disponibilités des banques. Le 30 décembre, les banques de New York, les plus importantes du pays, n'ayant plus qu'une encaisse insignifiante, se virent obligées de suspendre les paiements en espèces. Les autres banques durent les imiter. La situation du Trésor à ce moment était des plus critiques : les dépenses s'élevaient à un million un quart par jour, tandis que les recettes n'atteignaient pas le dixième de cette somme. Il ne put continuer à rembourser ses billets. Le gouvernement fédéral était acculé au papier-monnaie. La loi du 25 février 1862 établit le cours forcé. Elle autorisa l'émission de cent cinquante millions de dollars de « billets des États-Unis », dotés de la qualité de monnaie légale et temporairement non remboursables. En un an, le montant de l'émission des *greenbacks* — c'est ainsi qu'on désigne communément ces billets — était porté à quatre cent cinquante millions. L'inflation ne manqua pas de se produire, amenant avec elle son cortège ordinaire de maux : dépréciation du papier-monnaie, qui s'éleva jusqu'à 60 p. 100, élévation brusque et considérable des prix, renchérissement du crédit, développement de la spéculation.

La population et le Congrès se rendirent compte plus vite que le secrétaire du Trésor de la gravité de la situation et de la nécessité de prendre des mesures radicales. Dans son rapport de décembre 1861, M. Chase croyait suffisant de demander à la taxation, pour l'année suivante, quatre-vingt-dix millions. Dès les premiers jours de 1862, la Chambre de commerce de New York et la Société américaine de statistique et de géographie adressaient des pétitions au Congrès pour lui demander de se montrer moins pusillanime dans l'emploi des impôts. Le 21 janvier, sous la pression de l'opinion publique, la Chambre des représentants adoptait une résolution qui invitait le Comité des voies et moyens à lui présenter un projet permettant de tirer de la taxation un revenu d'au moins cent cinquante millions de dollars. On se décidait enfin à abandonner la politique de l'emprunt, et à augmenter résolument le rôle de l'impôt dans les mesures de guerre.

La loi du 1er juillet 1862 rétablit en l'amplifiant le système

des impôts intérieurs aboli depuis 1817. Les spiritueux, le tabac, la bière même, qui en 1791 et en 1812 y avait échappé, étaient soumis à l'excise. Une série de taxes somptuaires frappait les voitures d'agrément, les yachts, les billards, la vaisselle plate. Un droit spécial atteignait les bénéfices des sociétés de transport, des banques, des compagnies d'assurances. De nombreux droits de timbre étaient créés, et des droits de succession fédéraux étaient établis pour la première fois. Ils ne portaient que sur les biens mobiliers, et le tarif ne variait que suivant le degré de parenté. L'income-tax devenait légèrement progressif : la limite d'exemption était abaissée de 800 à 600 dollars, le droit de 3 p. 100 ne s'appliquait plus que pour les revenus de 600 à 10 000 dollars, les revenus supérieurs à 10 000 dollars étaient frappés d'un droit de 5 p. 100. Enfin une taxe *ad valorem* était mise sur les matières premières et les produits fabriqués ; elle frappait ceux-ci à chaque étape de la fabrication. Une nouvelle élévation des droits de douane fut le complément de cette dernière mesure. « Si nous saignons les manufacturiers, dit un député, nous devons faire en sorte de leur administrer en même temps un réconfortant. »

L'effort fut cependant insuffisant. L'augmentation des produits de la taxation pour l'année fiscale 1863 fut à peine de 60 millions. Les dépenses s'élevaient à 900 millions, et les impôts ne donnaient que 112 millions. En juin 1864, le taux des taxes intérieures et des droits d'importation fut élevé de nouveau ; les droits de succession furent étendus aux biens immobiliers ; le caractère progressif de l'income-tax fut accentué, son tarif aggravé.

Malheureusement, ces mesures financières furent prises après un trop long délai : les hostilités étaient finies quand la loi de 1864 entra en vigueur. L'organisation des services nécessaires pour assurer la perception des nouveaux impôts intérieurs demanda du temps. La diversité de ces impôts, l'étendue du territoire sur lequel ils devaient être perçus exigeaient un personnel nombreux et expérimenté. L'apprentissage du personnel ne se fit que lentement ; le recrutement au début fut défectueux, les politiciens ayant cherché à assurer ces nouvelles places à leurs protégés, capables ou non. Toutes ces

causes firent que le Trésor ne retira pas de la taxation les ressources qu'on en espérait. Pendant les quatre années de guerre, du 1er juillet 1861 au 30 juin 1865, les dépenses s'élevèrent à 3 350 millions de dollars. Les impôts ne fournirent que 760 millions, le reste dut être demandé à l'emprunt. La guerre finie, la dette fédérale s'élevait, — au 1er juillet 1866, — à 2 773 millions de dollars.

*
* *

La population avait accepté sans se plaindre l'établissement des taxes intérieures. Ses dispositions à leur égard changèrent dès le retour de la paix. Passées les circonstances extraordinaires qui les avaient fait créer, leur existence ne paraissait plus justifiée. Le fait qu'elles ne furent appliquées complètement qu'après la guerre augmenta encore l'hostilité contre elles. Leur rendement n'avait été que de 110 millions de dollars en 1864; il s'éleva à 210 millions en 1865, et atteignit 311 millions en 1866. Ces taxes parurent alors intolérables. On se plaignait des obstacles qu'elles mettaient au développement économique du pays; on en réclama le rappel avec insistance. Le licenciement rapide des troupes permit au Congrès de satisfaire ces demandes.

De 1866 à 1868, un grand nombre de taxes furent abolies; le tarif de celles que l'on conserva fut abaissé. La perte devant résulter pour le Trésor de ces abandons de droits était évaluée à 196 millions : elle ne dépassa pas 150 millions. L'essor économique entravé pendant la guerre reprenait avec plus de force encore qu'avant 1860. La construction des voies ferrées était pressée avec activité; les émigrants affluaient, l'ouest se peuplait. Le développement des transactions avait pour résultat naturel l'augmentation des recettes du Trésor. En 1870, la presque totalité des taxes de guerre encore existantes put être abolie. L'income-tax, très atténué, fut perçu pendant deux années encore. Enfin, en 1883, les impôts sur les allumettes, les parfumeries, les médecines, et les droits de timbre sur les chèques et les dépôts de banque, conservés jusqu'alors, étaient supprimés à leur tour.

Deux taxes de guerre demeuraient : l'excise sur les spiritueux et la bière, et sur le tabac. Ces droits faisaient maintenant

partie du système financier fédéral. Malgré les plus-values considérables des recettes douanières, celles-ci ne pouvaient plus suffire seules aux dépenses du gouvernement fédéral. A la veille de la tentative infructueuse de sécession, ce gouvernement avait un caractère plus fédéral que national. Après la crise d'où l'Union était sortie consolidée, c'est le second caractère qui tendit de plus en plus à dominer. Cette transformation eut pour résultat naturel un accroissement des dépenses. La guerre, la marine reçurent des crédits plus élevés qu'avant 1860; les pensions des soldats blessés pendant la guerre vinrent grever le budget; les services civils accrus coûtèrent davantage. Dans la période de 1856 à 1860, la moyenne annuelle des dépenses ordinaires était de 65 millions environ; pour la décade de 1871 à 1880, elle s'éleva à 163 millions. A ce chiffre s'ajoutaient 105 millions pour le service de la dette. Mais l'augmentation des recettes, malgré le rappel de la presque totalité des taxes intérieures, allait encore plus vite que celle des dépenses. Cette circonstance facilita le retour aux paiements en espèces et le remboursement de la dette.

La première opération fut retardée par l'hostilité d'une partie de la population. Dans son rapport au Congrès, en décembre 1865, le secrétaire du Trésor indiqua comme une des mesures les plus pressantes la contraction de la circulation fiduciaire en vue de l'abolition aussi prochaine que possible du cours forcé. La Chambre des représentants approuva cette politique. Mais le mouvement rapide de baisse qui se manifesta dans les prix au retour de la paix causa une gêne momentanée dans les transactions. On en rendit responsable le retrait des *greenbacks*. Un parti se constitua, opposé à cette opération. Les inflationnistes furent assez puissants pour tenir plusieurs années en échec les partisans de la reprise des paiements en espèces. Cédant à la pression populaire, le Congrès ralentit d'abord, puis, en 1868, suspendit complètement le retrait des *greenbacks*. En 1875, les inflationnistes ne purent cependant empêcher le vote d'une loi fixant au 1er janvier 1879 la cessation du cours forcé. Depuis plusieurs années déjà la valeur des *greenbacks* s'élevait rapidement. Le 17 décembre 1878, ils atteignaient le pair, et la date officielle de la reprise des paiements en espèces passa inaperçue

du public. Il restait encore en circulation 347 millions de dollars de *greenbacks*. Aucune mesure n'a été prise depuis cette époque pour les retirer, et ils continuent à remplir, concurremment avec les billets des banques nationales, le rôle de monnaie fiduciaire.

Défavorable à l'extinction de la partie de la dette qui ne portait pas intérêt, l'opinion publique favorisa au contraire l'amortissement des obligations fédérales. Les Américains se sont toujours montrés hostiles aux dettes perpétuelles, et les emprunts de la guerre avaient été faits en obligations remboursables dans des délais déterminés. Les excédents de recettes considérables qui se succédèrent de 1866 à 1873 furent employés à amortir cette dette. Au 1er juillet 1873, elle était ramenée à 2 234 millions. En huit ans, plus de 500 millions avaient été remboursés, tandis qu'une série de conversions allégeait le service de la dette encore existante. A la suite de la crise commerciale de 1873, les excédents diminuèrent beaucoup, sans cependant disparaître jamais complètement, durant une dizaine d'années. Puis, à partir de 1882, on les vit atteindre de nouveau des chiffres extraordinaires : de 1882 à 1891, en neuf ans, ils s'élevèrent à plus de 973 millions de dollars. En 1888, toute la dette susceptible d'être remboursée au pair avait été amortie. Pendant les quatre années suivantes. le gouvernement fédéral, obligé de racheter ses titres au-dessus du pair, paya de ce chef 56 millions de prime. En juillet 1891, la dette fédérale n'était plus que de 1 560 millions de dollars.

Mais les années miraculeuses étaient finies. Les excédents allaient faire place aux déficits. L'abondance des recettes a pour effet ordinaire d'inciter à la prodigalité. Les États-Unis n'évitèrent pas le sort commun. Pourtant, jusqu'en 1891, le développement des dépenses fut contenu dans des limites raisonnables. La moyenne annuelle des dépenses ordinaires, qui avait été de 170 millions pour la période de 1871 à 1876, s'était élevée à 215 millions pour la période de 1885 à 1889. Cette augmentation était d'ailleurs plus que compensée par la réduction effectuée dans le service des intérêts de la dette : ce service, qui absorbait 125 millions en 1871, n'en exigeait plus que 40 en 1889. En 1891, le chiffre des dépenses ordi-

naires dépassa brusquement 300 millions, et de 1891 à 1897 la moyenne annuelle fut de 330 millions.

Plus de la moitié de cette augmentation était due au service des pensions. En 1872, le général Garfield, parlant à la Chambre au nom du comité des dépenses, avait déclaré qu'on pouvait espérer voir diminuer le chiffre des pensions accordées aux soldats blessés pendant la guerre civile ou à leur famille, « à moins — ajoutait-il — que la législation ne devienne d'une extravagance injustifiable ». Pendant quelques années, les dépenses de ce chef allèrent en diminuant. Mais, à partir de 1878, ce mouvement normal fut enrayé, et on eut la surprise de voir augmenter le nombre des pensions à mesure qu'on s'éloignait de la période de la guerre. La dépense annuelle pour ce service s'éleva de 27 millions en 1878 à 80 millions en 1888. En 1890, ce chiffre doubla subitement. Une loi nouvelle étendit le droit à une pension à tous les anciens soldats de l'armée fédérale ayant servi quatre-vingt-dix jours au moins pendant la guerre de Sécession, et devenus incapables de gagner leur vie. Peu importe la cause de l'incapacité de travail : il n'est pas nécessaire qu'elle soit une conséquence directe du service militaire. La veuve et les enfants de ces défenseurs de l'Union ont également droit à une pension. C'est le parti républicain, à qui appartenait la majorité des vainqueurs de la guerre civile, qui a eu l'initiative de cette mesure coûteuse. A vrai dire, les politiciens des deux partis l'ont accueillie avec le même plaisir, satisfaits de voir mettre à leur disposition une source si abondante de faveurs. Le bureau des pensions ne se montre pas trop sévère, dit-on, quant aux justifications exigées des solliciteurs, et les fonctionnaires chargés de ce service ferment volontiers les yeux sur l'insuffisance ou le peu d'exactitude des titres invoqués.

L'augmentation des dépenses coïncida avec une période de dépression des recettes, amenée par la violente crise commerciale qui ébranla les États-Unis en 1893. Cette crise était la conséquence de la folle politique monétaire suivie depuis quinze ans. En 1873, tandis qu'existait encore le cours forcé, on avait procédé à une refonte de la législation monétaire. La loi de 1792 avait adopté le système bimétallique, et créé un

dollar-or et un dollar-argent, dotés tous deux du pouvoir libératoire illimité. L'adoption d'un rapport légal entre les deux métaux sensiblement différent du rapport commercial empêcha les dollars d'argent d'entrer dans la circulation, et il ne fut frappé qu'un nombre très restreint de ces pièces. La loi de 1873 se borna à légaliser la situation de fait antérieure à la supension des paiements en espèces. Le dollar-argent fut supprimé, et l'étalon unique d'or établi.

Ce changement ne souleva alors aucune opposition. Mais, moins de deux ans après, le métal argent trouvait des défenseurs qui protestèrent contre la déchéance dont il avait été frappé. La baisse de prix du métal blanc, sensible à partir de 1873, coïncida aux États-Unis avec une augmentation considérable de la production de ce métal. La fermeture successive des hôtels des monnaies européens à la libre frappe de l'argent restreignait les débouchés ouverts aux propriétaires de mines américaines, tandis que leur production se développait. Ils créèrent alors une agitation afin d'obtenir le rétablissement de la frappe de l'argent et le retour au bimétallisme. Les inflationnistes, vaincus en 1875, se joignirent à eux. Tandis que les uns voyaient dans l'adoption de cette mesure une source de bénéfices considérables, les autres espéraient voir renaître, grâce à elle, l'inflation à laquelle allait mettre fin la reprise des paiements en or. Par deux fois, en 1878, puis en 1890, les silverites réussirent à faire voter par le Congrès des lois ordonnant l'achat mensuel par le Trésor d'une quantité déterminée de métal argent. Devant l'impossibilité de réaliser une entente bimétalliste internationale, la majorité des membres du Congrès redoutait d'engager les États-Unis tout seuls dans la redoutable aventure du rétablissement du bimétallisme. Les partisans de la saine monnaie ne purent cependant résister aux demandes des silverites, et ils durent se résigner à des compromis. On n'ouvrit pas complètement la porte de l'Hôtel des monnaies des États-Unis au métal blanc. On l'entr'ouvrit seulement : modérément en 1878, davantage en 1890. Le résultat de ces lois ne se fit pas attendre. Une partie des recettes du Trésor fédéral fut employée, conformément aux lois Bland et Sherman, à acheter du métal blanc. En quinze ans, le Trésor

n'employa pas moins de 464 millions de dollars à ces achats, pour le plus grand profit des propriétaires de mines. Comme le public, à l'exception de la population de couleur, se refusait à employer les nouveaux dollars, qu'il trouvait trop encombrants, le métal fut conservé dans les caisses fédérales, et il fut remplacé dans la circulation par des billets d'égale valeur. Ces billets, bien que stipulés remboursables en dollars-argent, circulaient concurremment avec les *greenbacks* : le public ne faisait aucune différence entre eux.

Mais, pour maintenir au pair billets et *greenbacks*, le Trésor devait être à même de rembourser continuellement les uns et les autres à présentation, non pas en dollars-argent, mais en dollars-or. Depuis la reprise des paiements en espèce, le Trésor avait constitué une réserve de métal jaune pour servir de garantie aux *greenbacks* restés en circulation. Pendant les périodes d'excédents de recettes, il fut facile de maintenir cette réserve à un chiffre suffisant pour rassurer le public quant à la possibilité pour le Trésor d'effectuer ses paiements en or. L'accroissement des dépenses ne permit pas de continuer cette politique. En 1892, la diminution de cette réserve fit naître des doutes sur la possibilité qu'aurait le Trésor de payer longtemps encore en métal jaune. L'année suivante, les États-Unis, débiteurs de l'Europe, durent exporter de fortes quantités d'or; on demanda ce métal au Trésor en lui présentant des *greenbacks* au remboursement. Les *greenbacks* à peine rentrés, le Trésor devait les remettre en circulation pour payer ses dépenses courantes; mais ils lui revenaient presque aussitôt. Le Trésor voyait ainsi constamment diminuer sa réserve; le moment approchait où il devrait faire ses paiements en dollars-argent. Les États-Unis, une des nations les plus riches du monde, étaient à la veille de se voir réduits, comme les peuples pauvres, à une circulation de monnaie dépréciée. L'attitude énergique de M. Cleveland, alors président, arrêta la crise commerciale que cette situation anormale avait créée. En août 1893, il réunit le Congrès en session extraordinaire et, à sa demande, celui-ci se résigna à voter une loi qui mettait fin aux achats de métal blanc. Le Trésor ne sortit pas indemne de la crise. Par suite de la diminution des recettes, les budgets se soldèrent pendant plusieurs

années en déficit. Il fallut emprunter pour faire face aux dépenses ordinaires et pour reconstituer la réserve de métal jaune. En moins de cinq ans, en pleine paix, la dette fédérale fut augmentée de 260 millions de dollars : en juin 1898, elle s'élevait à 1 832 millions.

***

Les excédents de recettes n'avaient pas encore reparu lorsque éclata la guerre contre l'Espagne. Cette fois, ni le secrétaire du Trésor, M. Lyman Gage, ni le Congrès, ne songèrent à rééditer la *loan-policy* de 1812 et de 1865. Le gouvernement fédéral n'est plus le modeste personnage qu'il était encore à la veille de la guerre de Sécession ; il a perdu la timidité que lui donnait alors sa faiblesse. La promptitude et l'ampleur avec laquelle le Congrès a fait appel en 1898 à la taxation, est la preuve la plus frappante de l'immense changement politique survenu à cet égard aux États-Unis depuis quarante ans.

Le *War-revenue Act* de 1898 était une mesure permettant de faire face à toutes les éventualités. Il demandait à la taxation une augmentation de ressources de près de 50 p. 100, et cette augmentation devait provenir tout entière des taxes intérieures, dont le produit était ainsi brusquement doublé. On ne demandait rien aux droits de douane, que le tarif Dingley, voté l'année précédente, avait considérablement élevés pour satisfaire les exigences des protectionnistes. Pour obtenir les 150 millions de dollars qu'on voulait demander aux taxes intérieures, il a fallu non seulement augmenter le taux de celles existantes, mais encore en créer un nombre considérable de nouvelles. La loi de 1898 a doublé les droits sur la bière et le tabac, créé une sorte de droit de patente qui frappe les banquiers, les changeurs et les courtiers, établi des taxes sur les propriétaires de théâtres et de salles de concert. Elle soumet à des droits de timbre les quittances, actions, obligations, effets de commerce, etc. Elle frappe d'un impôt spécial les raffineurs de pétrole et de sucre, et impose un droit de dix cents par livre sur le thé, qui auparavant entrait en franchise. Enfin, elle rétablit une taxe successorale fédérale. Cette

taxe ne frappe que les biens mobiliers des successions de plus de dix mille dollars. Le taux, variable d'après le degré de parenté, est en outre progressif. Il est triplé pour les successions dont la valeur totale dépasse un million de dollars, en sorte que, pour de grosses successions échéant à des parents éloignés, le droit peut s'élever jusqu'à 15 p. 100.

L'income-tax, auquel on avait eu recours à l'époque de la guerre de Sécession, ne figure pas dans cette longue liste. Établi en 1862, il avait duré dix ans, et, à plusieurs occasions, durant cette période, la Cour suprême en avait reconnu le caractère constitutionnel. En 1894, les démocrates, alors au pouvoir, rétablirent l'income-tax; mais l'année suivante, la Cour suprême renversant ses décisions antérieures, déclara cet impôt inconstitutionnel. Cette décision, qui n'a été rendue qu'à la majorité d'une voix, a soulevé d'ardentes controverses, et la question de principe n'est pas regardée comme tranchée par les hommes politiques. Quoi qu'il en soit, le parti républicain, dont un grand nombre de membres influents, possesseurs de grosses fortunes, sont les adversaires résolus de l'income-tax, a profité de cette circonstance pour ne pas le faire figurer dans la loi de 1898. Les taxes créées par cette loi n'ont soulevé aucune protestation de la part du public. Leur mise en vigueur a été immédiate et s'est faite presque sans à-coup. Grâce à l'existence des taxes d'excise, le Trésor possédait déjà une organisation importante qui a servi pour ainsi dire d'ossature aux nouveaux services. Le personnel a dû être considérablement augmenté, mais on a pu emprunter à l'administration du revenu intérieur des fonctionnaires expérimentés pour diriger l'établissement des taxes nouvelles. On a évité ainsi les tâtonnements qui avaient retardé de plusieurs années, à l'époque de la guerre civile, le plein rendement des taxes intérieures, et le déficit pour l'année 1898-1899, année de guerre, n'a été que de 90 millions de dollars. Les recettes totales ont atteint 510 millions, dont 480 provenaient de la taxation : les prévisions des auteurs de la loi fiscale avaient été largement réalisées.

Pour subvenir aux dépenses immédiates, le Congrès donnait au gouvernement fédéral, par la même loi qui créait les taxes nouvelles, l'autorisation d'emprunter jusqu'à concurrence de

400 millions de dollars. Le gouvernement n'a pas eu à user de toute la latitude qui lui avait été si libéralement accordée : il s'est borné à demander 200 millions au public, qui a répondu à son appel avec le plus grand empressement. L'emprunt de guerre a porté à près de 2 milliards de dollars la dette fédérale. De cette dette, un peu plus de la moitié seulement porte intérêt. Le reste se compose des *greenbacks* et des certificats et billets émis en vertu des lois de 1888 et de 1890 en représentation du métal argent acheté par le trésor. Une loi récente, du mois de mars 1900, a autorisé la conversion en obligations 2 p. 100, garanties contre tout remboursement pendant trente ans, de divers emprunts contractés antérieurement aux taux de 3, 4 et 5 p. 100, et qui arrivaient prochainement à échéance. Sur une somme de 839 millions d'obligations susceptibles d'être converties, près de 365 millions ont été échangées ; le Trésor réalisera du chef de cette opération une sérieuse économie.

La situation actuelle du Trésor fédéral est d'ailleurs brillante. Malgré les dépenses qu'exigent encore les opérations militaires aux Philippines, et le maintien des troupes laissées à Cuba et à Porto-Rico, la dernière année financière[1] — 1899-1900 — s'est soldée par un excédent de recettes de 80 millions de dollars. Le Congrès en a profité pour diminuer de 44 millions les ressources demandées l'année prochaine aux taxes intérieures[2]. Cette réduction laisse subsister un excédent suffisant pour parer aux éventualités qui pourraient se produire aux Philippines, et susceptible de laisser un reliquat important pour l'amortissement.

Rien ne montre peut-être mieux que ce résumé rapide de l'histoire des finances fédérales l'accroissement d'autorité acquis par le gouvernement fédéral depuis sa création. La Constitution de 1787 l'avait doté du pouvoir de taxation le plus étendu : trois quarts de siècle devaient cependant s'écouler

1. Jusqu'en 1844 l'année fiscale américaine commençait le 1er janvier ; depuis cette époque, elle va du 1er juillet au 30 juin.

2. La moitié de cette réduction a été obtenue par l'abaissement des droits sur le tabac et la bière. L'autre moitié provient de la suppression d'un certain nombre de taxes créées en 1898 : droits sur les chèques, les télégrammes et les messages téléphoniques, les polices d'assurances, etc.

avant qu'il pût faire complètement usage de ses droits. Hamilton essaya en vain de lui en assurer, dès sa naissance, l'exercice. Son œuvre fut éphémère et sa tentative échoua. Le gouvernement fédéral devait être considéré pendant longtemps encore comme l'organe commun des États, bien plus que comme le représentant direct de la population. Les États primitifs, dont la volonté seule a fait l'Union, redoutent de voir le gouvernement central, leur créature, se développer et grandir. Ils appréhendent en lui un futur dominateur. Les partisans des droits des États, en arrivant au pouvoir, en 1801, s'empressent de limiter les revenus du Trésor fédéral : ils lui laissent pour unique ressource le produit des droits de douane. Les nécessités impérieuses de la guerre contre l'Angleterre contraignent le Congrès à rétablir temporairement les taxes intérieures, mais, aussitôt la paix signée, ces taxes sont abolies. Pendant un demi-siècle encore la population ignore l'existence des agents du fisc fédéral : ceux-ci ne se trouvent que dans les ports de mer. Le citoyen de l'Union ne paye ostensiblement d'impôt qu'aux États et aux diverses autorités locales : comtés, townships, municipalités; il ignore le coût du gouvernement fédéral. Heureusement pour celui-ci, le développement même du pays a pour résultat l'augmentation du revenu des douanes. Il peut ainsi faire face à l'accroissement de ses dépenses; mais l'exiguité de ses ressources limite ses attributions et son initiative. Il faut la crise politique de 1860, où manque de sombrer l'Union, pour que le gouvernement fédéral ose de nouveau faire usage de la totalité des pouvoirs de taxation que lui a donnés la Constitution. Et encore, au début de la lutte, n'agit-il qu'avec timidité. Mais l'effort considérable qu'il doit déployer pour vaincre la résistance des États rebelles le contraint à faire appel à toutes les ressources dont il peut disposer, et la population demeurée fidèle se soumet sans protester aux taxes multiples créées par le Congrès. A la fin de la guerre, les agents du fisc fédéral sont répandus sur tout le territoire de l'Union. Cette fois, ils ne disparaissent pas, comme en 1817, au retour de la paix. Après quelques années, leur nombre diminue, sans doute, mais le gouvernement ne les supprime pas complètement. Il a maintenant une

conception nouvelle de son rôle : de fédéral, il tend de plus en plus à devenir national. De là, des charges croissantes auxquelles il ne pourrait faire face avec le seul revenu des droits de douane, et il laisse délibérément subsister à côté d'eux les droits d'excise. Ceux-ci, d'ailleurs, ne soulèvent aucune protestation, et, en 1898, c'est sans hésitation aucune que le Congrès a étendu les taxes intérieures. Des taxes nouvelles ainsi créées, quelques-unes sont certainement appelées à devenir permanentes. Ce sera, pour le contribuable, la rançon de la politique d'expansion. Au gouvernement fédéral incombe la charge de maintenir les États-Unis au rang de puissance mondiale, où ils sont si fiers d'être arrivés. Il faudra lui en donner les moyens. La modeste armée permanente de 25 000 hommes qui suffisait il y a deux ans encore à l'Union, sera, dit-on quadruplée, et la marine militaire recevra un développement considérable. Deux autres projets, dont l'adoption n'est pas douteuse, coûteront aussi un certain nombre de millions au budget fédéral. L'un a pour objet l'octroi de primes à la marine marchande, que l'on ambitionne de voir se développer, l'autre le percement du canal interocéanique. Il faut enfin s'attendre à voir augmenter sensiblement, à la suite de la guerre, le chapitre des pensions.

La répartition des dépenses dans le dernier budget fédéral est intéressante. Le chiffre total de 487 millions de dollars était ainsi réparti : 190 pour l'armée et la marine ; 140 pour les pensions ; 116 pour les services civils, et 40 pour le service des intérêts de la dette. Dans le budget d'avant la guerre, sur un chiffre de dépenses de 363 millions, l'armée et la marine n'absorbaient que 83 millions ; ce sont des chiffres que l'Union ne reverra plus. Il serait intéressant de connaître, à côté des dépenses fédérales, le chiffre des dépenses locales. Pour celles-ci, nous n'avons malheureusement que l'évaluation donnée par le dernier census, en 1890. A cette date, les dépenses locales étaient évaluées à 560 millions environ. L'importance de ce chiffre n'a rien qui doive surprendre : ce sont les vraies dépenses vitales de l'Union. Le budget fédéral a en effet surtout le caractère d'un budget militaire ; les travaux publics n'y figurent que pour un faible chiffre, et les

dépenses d'instruction et d'assistance sont demeurées à la charge des autorités locales. C'est ce qui doit appeler l'attention sur son développement rapide dans lequel la prodigalité, notamment sous la forme des pensions, entre pour une grande part.

Le Congrès ignore l'économie. Les dix années ininterrompues d'excédents extraordinaires qui se sont succédé de 1880 à 1890, l'ont grisé. Certes, les États-Unis ont encore en réserve des trésors de jeunesse suffisants pour leur permettre de supporter les inconvénients d'une gestion financière prodigue, et ils peuvent à cet égard faire preuve d'une insouciance qui n'est plus permise aux vieilles nations d'Europe. Cependant, la progression des dépenses fédérales a été dans ces dernières années d'une rapidité inquiétante : elle dépasse déjà de beaucoup le taux d'accroissement de la population et sensiblement celui de la richesse. En 1860, les dépenses fédérales n'atteignaient pas 65 millions de dollars, pour une population de 31 millions d'habitants. Le dernier recensement, qui vient d'avoir lieu, évalue à 75 millions la population : deux fois et demi le chiffre d'il y a quarante ans, tandis que, pendant la même période, les dépenses fédérales ont septuplé. Le directeur du census de 1900 n'a pas encore publié l'évaluation de la richesse des États-Unis, mais, en se fondant sur les chiffres des census antérieurs, il est vraisemblable que cette évaluation ne dépassera pas 90 milliards de dollars ; elle sera plutôt inférieure à cette somme. En 1860, la valeur de l'ensemble de la propriété mobilière et immobilière aux États-Unis était estimée 16 milliards : elle ne doit guère avoir plus que quintuplé de 1860 à 1900. La sagesse conseillerait au Congrès de modérer son ardeur dépensière. Il est peu probable qu'il ait ce courage, à présent surtout que la politique d'expansion a créé une source nouvelle de dépenses auxquelles un trop grand nombre de raisons, bonnes ou mauvaises, l'empêcheront de se soustraire, et qu'il n'a plus pour lui servir de frein la crainte que lui causaient autrefois les protestations des États et de la population elle-même contre ses empiètements et l'extension de sa puissance.

ACHILLE VIALLATE

L'ÉVOLUTION

DE LA CHIRURGIE

Au commencement du XIXe siècle, un chirurgien considérable, Boyer, professeur à la Faculté de Paris, membre de l'Académie, fait baron par l'Empereur, a écrit un grand ouvrage en onze volumes, qui représente exactement l'état de la chirurgie à son époque. Cet ouvrage est naturellement précédé d'une introduction, et, dès la première phrase de cette introduction, Boyer déclare que la chirurgie a atteint de son temps le plus haut degré de perfection dont elle est susceptible. Or, depuis vingt ans, la chirurgie a fait infiniment plus de progrès qu'elle n'en avait fait dans les vingt siècles qui ont précédé Boyer.

Tout le monde sait que la chirurgie a fait de grands progrès, mais on sait peut-être moins ce qu'ils sont. C'est là ce que je voudrais dire. J'essaierai d'exposer très sommairement d'abord quelles en ont été les conditions, puis en quoi ils consistent eux-mêmes.

*
* *

Il est trois conditions qui ont profondément modifié la chirurgie : c'est l'anesthésie, l'hémostase et l'antisepsie. L'anesthésie, c'est la suppression de la douleur ; les progrès

de l'hémostase ont permis de supprimer les hémorragies; l'antisepsie et l'asepsie, c'est la suppression des complications infectieuses des plaies.

De ces trois découvertes, la plus importante et de beaucoup, c'est l'antisepsie. Il ne saurait y avoir le moindre doute à ce sujet, car l'antisepsie est la dernière en date. L'anesthésie et l'hémostase l'avaient précédée sans modifier notablement les résultats de la chirurgie.

Le grand essor actuel, nous le devons à l'antisepsie; l'antisepsie, nous la devons à Lister; Lister la doit à Pasteur. A l'origine de tous les progrès récents dans l'art de guérir, on trouve toujours ce grand nom. Depuis vingt ans, les trois quarts de ceux dont la vie a été sauvée ou prolongée par la médecine ou la chirurgie le doivent indirectement à Pasteur. Aussi, quand on assiste à quelque guérison merveilleuse, quand on entend seulement parler d'une de ces cures d'apparence miraculeuse, qui sont si fréquentes aujourd'hui, la pensée devrait se porter vers cet homme prodigieux avec une infinie reconnaissance, avec un sentiment de piété religieuse, comme la pensée des dévots se reporte vers la divinité.

Voyons d'abord ce que doit l'évolution chirurgicale à l'anesthésie.

Il est difficile de s'imaginer le drame qu'était une opération chirurgicale avant qu'on pût supprimer la douleur. Dans la plupart des cas, on commençait par ligoter le malade comme pour la torture, ou bien on le faisait maintenir par quatre ou cinq aides vigoureux et éprouvés, car, quelle que fût son énergie, il fallait se défier de ses forces morales et éviter les mouvements involontaires, capables de causer d'irréparables malheurs.

Quelques malades, d'une énergie prodigieuse, maîtres de leurs nerfs jusqu'au bout, supportaient tout sans pousser un cri : ils devaient être les plus impressionnants, car la douleur a des marques sur lesquelles la volonté est impuissante. Rien n'est plus fatigant, plus usant qu'une douleur extrême. En quelques minutes, elle transforme le visage. D'une extrême pâleur, il paraît amaigri : les lèvres se décolorent, les traits se tirent, le nez se pince, les yeux s'enfoncent dans l'orbite

et, tout en perdant leur éclat, ils prennent une fixité effrayante.

D'autres hurlaient sans trêve, se raidissant contre les liens, luttant contre les aides, et l'opérateur avait l'air d'un bourreau infligeant la torture, bien plutôt que d'un chirurgien accomplissant une œuvre de guérison.

D'autres encore, à bout de forces, pauvres loques humaines ayant épuisé toute leur résistance, sanglotaient, gémissant qu'ils n'en pouvaient supporter davantage, et suppliaient qu'on interrompît l'opération alors qu'il était trop tard pour qu'on pût s'arrêter.

Il fallait avoir le cœur singulièrement trempé pour être chirurgien avant l'anesthésie et, si l'on songe aux piètres résultats que donnaient les opérations d'alors, on se demande qui l'on doit admirer le plus, du malade qui avait l'énergie de se soumettre à de pareilles tortures avec si peu d'espoir au bout, ou du chirurgien qui avait le courage moral de les infliger.

Tout cela heureusement est fini et bien fini. Grâce aux méthodes d'anesthésie que nous possédons, les opérations sont d'une indolence parfaite.

Depuis bien longtemps les chirurgiens cherchaient à diminuer les douleurs atroces que cause l'acte opératoire. Au XIVe siècle plus particulièrement, puis au XVIIe, de nombreuses tentatives furent faites. Mais toutes les infusions, décoctions, fumigations narcotiques ou stupéfiantes qu'on avait imaginées, n'avaient qu'une bien faible action.

Humphrey Davy reconnut le premier les effets anesthétiques du protoxyde d'azote, et, en 1844, Horace Wells employa ce gaz pour extraire les dents sans douleur. C'était l'aurore de l'anesthésie chirurgicale. Le protoxyde d'azote, le gaz hilariant, est anesthésique, mais il est aussi asphyxiant ; on ne peut donc s'en servir que pour les opérations de très courte durée. Deux ans plus tard, en 1846, Charles Jackson conseilla à Morton d'employer l'éther sulfurique de préférence au protoxyde d'azote. Morton suivit ce conseil et, le 30 septembre 1846, il réussit par des inhalations d'éther à supprimer la douleur d'une opération. L'anesthésie chirurgicale était née.

Pendant une année on se servit exclusivement de l'éther. Puis, en novembre 1847, Simpson, qui avait le premier introduit l'éther dans la pratique des accouchements, fut aussi le

premier à proclamer les avantages du chloroforme dont Flourens avait reconnu les propriétés anesthétiques.

Actuellement l'éther et le chloroforme ont chacun leurs partisans. Mais je me garderai bien de parler des nombreuses discussions dans lesquelles nous venons les uns ou les autres chanter les louanges ou décrier les inconvénients de l'éther ou du chloroforme, car, ce que je veux donner ici, c'est non pas le spectacle de nos discussions intestines, mais bien plutôt celui de notre union, c'est-à-dire de notre force.

A côté des anesthésiques généraux, les anesthésiques locaux rendent quelques services pour les opérations de peu d'étendue et de peu de durée. L'anesthésie locale peut s'obtenir par la réfrigération que l'on produit soit par l'application d'un mélange de glace et de sel, soit par les pulvérisations d'éther, soit par le chlorure de méthyle. C'est là un moyen médiocre. Il donne bien l'anesthésie, mais, lorsque la circulation se rétablit dans les parties gelées, c'est au prix de douleurs très vives, aussi vives peut-être que celles de l'opération. Les injections sous-cutanées de cocaïne sont bien supérieures, mais leur emploi est limité.

Récemment nous est venue d'Allemagne une nouvelle méthode, l'anesthésie par les injections intra-rachidiennes. C'est encore la cocaïne qui est l'agent anesthésique, mais, au lieu de l'injecter dans la région sur laquelle doit porter l'opération, on l'injecte dans la moelle ou plus exactement dans le liquide céphalo-rachidien qui baigne la moelle épinière. Avec une petite seringue du même genre que celles, trop connues, qui servent aux injections de morphine, avec une petite seringue munie d'une longue aiguille, on fait une ponction dans la région lombaire, on chemine entre deux vertèbres, et, lorsque l'aiguille est arrivée dans le canal dure-mérien, on injecte une très faible quantité de cocaïne. On obtient ainsi l'anesthésie de toute la moitié inférieure du corps.

Ce n'est point de l'anesthésie locale, mais c'est de l'anesthésie limitée : elle n'est utilisable que pour les opérations qui portent sur les membres inférieurs ou la moitié sous-ombilicale de l'abdomen.

Bier, qui est l'auteur de cette méthode, a commencé par se

l'appliquer à lui-même. Il s'est fait injecter de la cocaïne dans le liquide céphalo-rachidien par son assistant Hildebrand, puis il a fait en retour une injection à Hildebrand. Ces deux chirurgiens ont donné ainsi un bel exemple de conscience scientifique.

Après cette double expérience, Bier a déclaré que la méthode d'anesthésie par les injections intra-rachidiennes de cocaïne lui paraissait pleine d'avenir, mais qu'elle n'était pas au point et qu'il fallait bien se garder de l'appliquer aux malades avant de l'avoir perfectionnée par des recherches expérimentales. Bien que Bier ait réitéré son avertissement, certains chirurgiens ont employé sa méthode, et l'ont même employée assez pour que plusieurs malades en soient morts. Pour ma part, je me suis toujours refusé à m'en servir; j'attends les perfectionnements que Bier a promis de publier bientôt et qui doivent la rendre inoffensive.

D'ailleurs, avec les anesthésiques dont nous disposons depuis un demi-siècle, on peut faire toutes les opérations sans que les opérés souffrent le moins du monde.

La suppression complète de la douleur par le choloroforme ou l'éther est chose absolument certaine. Je sais que bien des personnes en doutent et se demandent si le chloroforme ne supprime pas la motilité, c'est-à-dire la faculté de se mouvoir, tout en laissant subsister la sensibilité. Je comprends très bien qu'on se pose cette question. Elle n'a rien d'absurde. Il existe, en effet, un poison qui agit de cette façon, qui supprime les mouvements sans supprimer la sensibilité; mais ce poison n'est pas le chloroforme, c'est le curare. L'animal curarisé, ou le malheureux qui reçoit une de ces flèches empoisonnées par les sauvages de l'Amérique du Sud, sent les tortures qu'on lui inflige avec autant d'acuité qu'un individu sain, car sa sensibilité n'est nullement émoussée, mais il ne peut faire le moindre mouvement, car le curare agit sur les éléments nerveux moteurs. Claude Bernard, après avoir déterminé par d'ingénieuses expériences le mode d'action du curare, a merveilleusement décrit les tortures qu'endurent les malheureux suppliciés, tortures qui sont décuplées par l'impossibilité absolue de rien faire pour y échapper ni même pour le traduire au dehors.

Le chloroforme agit de toute autre façon. C'est presque l'inverse du curare. Il paralyse d'abord les éléments sensitifs, de telle sorte qu'il y a une phase de l'anesthésie où l'être chloroformé est encore capable de se mouvoir, bien que sa sensibilité soit complètement supprimée, bien qu'il ne perçoive plus rien. Si on lui pince le pied, il est capable de réagir, de retirer sa jambe, comme une grenouille décapitée retire la patte que l'on cautérise, mais il le fait sans plus de conscience que la grenouille. Les fonctions de son cerveau sont complètement supprimées : toute perception est abolie. Ses mouvements sont le résultat de réflexes qui ont pour siège les centres médullaires.

Dans une phase ultérieure de l'anesthésie, lorsqu'une plus grande quantité de vapeurs chloroformiques a pénétré dans le sang, la moelle, plus résistante à l'action du chloroforme que le cerveau, est paralysée à son tour, et, comme avait fait la sensibilité, la motilité disparaît alors. C'est la phase chirurgicale. Le malade ne sent plus rien, il est parfaitement immobile, on peut opérer et consacrer toute son attention à l'acte opératoire lui-même.

Remarquez combien cette phase de l'anesthésie est merveilleuse. Plus de conscience, plus de douleur, plus de mouvements ; la personnalité est supprimée, la sensibilité est abolie, la mobilité est éteinte. De cet être qui vit cependant et qui vivra, il ne reste rien que ce qui est indispensable pour empêcher la mort de mettre sur lui ses griffes. La vie végétative persiste seule. Tous ses centres nerveux sont paralysés, tous, sauf le bulbe qui régit les mouvements du cœur et ceux de la respiration. Et cette phase de l'anesthésie, cette phase chirurgicale, où le patient insensible, inerte mais vivant, va, sans même qu'il s'en doute, être débarrassé de tous ses maux, cette phase, on peut la prolonger d'une manière presque indéfinie.

Mais si on peut la prolonger par une sage administration de l'agent anesthésique, il ne faut pas la dépasser en en donnant trop. Car, si on dépasse la dose chirurgicale, le bulbe se paralyse à son tour, et c'est la mort. Nous voici arrivés aux accidents du chloroforme, et il faut bien que j'en parle ; car ils préoccupent vivement les gens du monde. Que de fois j'ai entendu dire :

— Je n'ai aucune crainte de l'opération; mais, je l'avoue, j'ai très peur du chloroforme.

Voyons si cette crainte est justifiée.

Le chloroforme est toxique, je viens de le dire. On peut tuer avec le chloroforme, cela n'est pas douteux. Il en est ainsi de tous les médicaments : ce sont des poisons. Pour s'en servir, il faut savoir les doser. Et la dose maniable du chloroforme est assez étendue. Entre celle qui est suffisante pour obtenir une anesthésie complète et celle qui tue, il y a une marge où l'on peut évoluer. Je n'oserais pas dire que cette dose maniable n'a jamais été dépassée ni qu'aucun malade n'a jamais payé de sa vie la maladresse ou la distraction du chloroformisateur; mais on ne peut pas plus se servir de ces malheurs pour faire le procès du chloroforme que des erreurs d'un pharmacien pour accuser n'importe quel médicament.

A côté de ces morts infiniment regrettables, il en est d'autres, il faut le reconnaître, dont on ne peut accuser personne, — personne, si ce n'est le malade lui-même.

Tous les hommes ne sont pas identiques. De même qu'ils diffèrent les uns des autres par des signes extérieurs qui permettent de les reconnaître, ils diffèrent aussi par la composition chimique de leurs tissus, et il en est qui sont plus que les autres, plus que la moyenne, sensibles au chloroforme. Ceux-là peuvent succomber alors même qu'un chloroforme parfaitement pur leur est administré suivant toutes les règles consacrées.

Quelle est la proportion de ces cas, où la mort est presque inévitable? Pour répondre à cette question, j'ai réuni diverses statistiques publiées en France, en Allemagne, aux États-Unis, et je trouve que, sur 346 676 anesthésies par le chloroforme, par l'éther, ou les deux combinés [1], il y a eu 134 morts, ce qui fait 36 morts sur 100 000, ou à peu près une sur trois mille.

Si je pouvais étudier ici ces statistiques en détail au lieu d'en donner les résultats en bloc, je montrerais qu'elles sont dissemblables. Tandis que les unes accusent une mort sur

1. J ai déjà dit pourquoi je me croyais autorisé, dans un article de ce genre, à étudier simultanément les effets du chloroforme et ceux de l'éther,

deux mille anesthésies, d'autres n'enregistrent qu'une mort sur plus de dix mille cas. Comment expliquer de pareilles différences? Il n'y a que deux hypothèses possibles : ou bien les malades de certains pays sont d'une sensibilité particulière au chloroforme; ou bien, dans certains services hospitaliers, on administre les anesthésiques avec plus de soin que dans d'autres.

Mais, comme ces statistiques viennent souvent de pays très voisins, il saute aux yeux que la seconde hypothèse est singulièrement plus vraisemblable que la première, c'est-à-dire qu'il y a dans certaines de ces statistiques des morts évitables. Je ne crois pas que les morts inévitables dépassent la proportion de une sur cinq ou six mille cas. Et encore peut-on se demander si toutes ces morts, cependant rares, sont bien dues au chloroforme.

Il y a quelques années, le professeur Verneuil indiquait à ses élèves, avec le dos du bistouri, l'incision qu'il allait faire. Au contact de cette lame, qui cependant ne lui faisait aucun mal, le malade eut une syncope mortelle.

Cette année même, dans un service de Paris, on montait une malade en ascenseur pour la conduire de la salle à l'amphithéâtre d'opération. La distance était d'un étage. Dès que l'ascenseur fut arrivé au niveau du palier, l'infirmière qui surveillait le transport se précipita en appelant au secours. On accourut, la malade était morte. Si, comme cela se fait souvent, on avait commencé la chloroformisation avant le transport, on n'aurait pas manqué de mettre cette mort sur le compte du chloroforme.

En somme, si l'on tient compte des cas de ce genre, de ceux où le chloroforme était impur, de ceux où il n'a pas été administré avec toute la prudence nécessaire, on arrive à cette conclusion qu'il est moins dangereux de se faire chloroformer dans de bonnes conditions que de monter dans une automobile, pour peu que le conducteur en soit aventureux.

Si nous mettons dans un plateau ce faible danger et dans l'autre les avantages de l'anesthésie, le sens dans lequel penchera la balance ne saurait être douteux, car ces avantages sont énormes.

D'abord, il est hors de doute que la certitude de ne pas

souffrir fait accepter plus facilement et plus rapidement les opérations. Or, c'est là un grand avantage, car bien souvent le salut est dans la précocité de l'intervention.

Puis, supprimer la douleur, c'est aussi supprimer la fatigue, l'épuisement qu'elle entraîne, et, par suite, c'est augmenter les chances de succès.

En outre, la plupart des opérations de la chirurgie moderne sont telles qu'on ne saurait même y songer sans l'anesthésie. Je ne sais pas si l'on trouverait des malades assez fortement trempés pour supporter la dissection de leur foie, de leur estomac, de leur rein, etc.; mais je ne crois pas qu'on trouverait de chirurgien pour la pratiquer.

Enfin, l'insensibilité des malades a profondément modifié les habitudes opératoires.

Jadis, quelle que fut la dureté de cœur du chirurgien, il ne pouvait pas ne pas tenir compte des souffrances de son malade. Comme il lui était impossible de les diminuer, il fallait au moins qu'il les abrégeât, aussi la rapidité était-elle devenue une des principales qualités de l'opérateur.

Pirogoff raconte qu'après une bataille, Langenbeck se préparait à désarticuler l'épaule d'un soldat blessé. Un médecin anglais, désireux de suivre les détails de l'opération, s'occupait à ajuster ses lunettes sur son nez quand un projectile les fit voler en l'air. Ce projectile, c'était le bras que Langenbeck lançait au loin après l'avoir extirpé en un tour de main.

Ces prouesses sont bien plus étonnantes que difficiles. Quand je faisais, comme prosecteur, des cours pratiques de médecine opératoire, je m'étais exercé à ce sport et je désarticulais facilement une épaule en seize secondes. Beaucoup de mes collègues étaient sans doute capables d'en faire autant. Mais, je le répète, c'est là un sport et non de la chirurgie. Je le faisais sur le cadavre, mais je me considérerais comme criminel si j'employais de pareils procédés sur le vivant. Il est bon de savoir exécuter ces procédés, comme pour le pianiste de savoir faire des gammes, mais il faut respecter assez ses malades pour les traiter d'autre sorte. Certes, la lenteur en chirurgie a de graves inconvénients; mais la rapidité excessive — volontairement excessive — en a bien davantage. Aussi quand j'entends dire que tel ou tel chirurgien a abattu

un membre ou fait sauter un utérus en trois, en deux, en une minute, je me demande si c'est son éloge ou sa critique que l'on veut faire.

Je ne décrirai pas les moyens hémostatiques que nous employons aujourd'hui, mais je tiens à dire qu'ils sont suffisants pour nous rendre maîtres de presque toutes les hémorragies, je tiens à le dire, parce que je sais que la perte de sang préoccupe vivement l'entourage des malades. Que de fois ne m'a-t-on pas demandé avec anxiété, alors que je venais de terminer une opération : « A-t-elle perdu beaucoup de sang ?» Eh bien, non; elle n'avait pas perdu beaucoup de sang; car les cas sont infiniment rares, aujourd'hui, ou l'hémorragie opératoire devient dangereuse par elle-même, et, dans l'immense majorité des interventions, l'opéré perd moins de sang qu'un enfant qui saigne du nez. Ainsi, pour une opération d'appendicite, c'est à peine si l'on perd un ou deux grammes de sang.

*
* *

Malgré l'anesthésie, malgré les progrès de l'hémostase, la chirurgie en était arrivée, il y a une trentaine d'années, au plus misérable état qu'elle eût connu jamais.

Au XVIIe siècle, au XVIIIe, les chirurgiens avaient eu de remarquables audaces qui souvent avaient été couronnées de succès. Mais on avait peu à peu remplacé comme moyens de pansement les baumes antiques qui, sans qu'on s'en doutât, étaient dans une certaine mesure antiseptiques, par l'abominable cérat, par l'horrible cataplasme qui sont d'excellents milieux de culture pour les microbes. Puis — et ce fut là une autre cause d'infection — on avait multiplié les grands hôpitaux où les malades étaient entassés par milliers, et le spectacle qu'on y pouvait voir était un des plus affreux qui se puissent imaginer.

Toutes les plaies suppuraient; on en était arrivé à considérer la suppuration comme une fonction. Certain pus, peut-être un peu moins nocif que les autres, était qualifié pus de bonne nature. Et les effroyables complications des plaies qui

suppurent enlevaient les opérés. La pourriture d'hôpital les emportait par lambeaux. Les érysipèles bâtards, l'infection purulente avec ses grands frissons et ses abcès multiples transformaient les malheureux en une éponge de pus. Les septicémies suraiguës, qui tuent en quelques heures, étaient peut-être moins horribles que les formes chroniques qui laissent languir pendant des semaines ou des mois. Avec la gangrène gazeuse, effroyable maladie qui développe des gaz putrides au sein des tissus, le malade se voyait pourrir vivant.

C'était un problème à dérouter la raison. Quelle que fût la valeur intellectuelle du chirurgien, quelle que fût son habileté manuelle, la mort fauchait toujours. Tandis qu'à la campagne, des médecins d'instruction et d'habileté moyennes obtenaient des succès, les plus grands maîtres voyaient leurs opérés mourir par centaines. La mortalité des amputations de jambe et de cuisse oscillait entre 60 et 80 p. 100, s'élevant parfois jusqu'à 85 p. 100. A l'ancien Hôtel-Dieu de Paris, il y avait une certaine rangée de lits, la rangée noire, où de mémoire d'homme on n'avait pas vu guérir un seul opéré. En 1868 et 1869, deux chirurgiens des plus savants, des plus habiles, des plus soigneux eurent la douleur de voir succomber tous leurs opérés. La moindre solution de continuité de la peau était une porte ouverte à la mort.

Rien certes n'est plus passionnant que la lutte quotidienne contre la mort, mais à la condition qu'on réussisse. A cette époque c'est la mort qui triomphait, et il fallait que les chirurgiens eussent une confiance bien tenace dans leur mission pour ne pas déserter devant elle. En réalité, sans se l'avouer, ils désertaient. Bien des opérations, autrefois pratiquées couramment, avaient été abandonnées. La chirurgie se réduisait à quelques amputations ou désarticulations. Comme il n'y avait guère d'autre alternative que de tuer le malade ou de le laisser mourir, on ne prenait le couteau qu'à la dernière extrémité. Gosselin n'osait plus ouvrir les abcès du sein, « les chirurgiens avaient peur de la chirurgie », et ils avaient raison.

Vous avez tous vu le buste d'Ambroise Paré. Au-dessous de cette belle tête profondément méditative, on a coutume de graver cette phrase : « Je le pansai, et Dieu le guérit », for-

mule modeste assurément, point assez cependant. Vers 1860, bien des chirurgiens auraient été plus près de la vérité en disant : « Je le pansai et l'empêchai de guérir. »

Dans le célèbre roman de Fielding, un barbier appelé près de Tom Jones blessé déclare : « Il faudrait un bien grand art pour empêcher cette plaie de guérir en moins de trois jours. » Cet art, sans le vouloir certes, sans le savoir non plus, les chirurgiens l'avaient. Combien de blessés sont morts qui auraient guéri s'ils n'avaient pas été soignés ! Car une plaie qui ne détruit aucun organe important guérit naturellement, à la condition qu'elle ne soit pas infectée. Et, dans bien des cas, c'était le chirurgien qui infectait les plaies. Comme le semeur jette au sillon le grain, par son matériel de pansement, par ses instruments, par ses mains, par ses mains surtout, il semait les microbes, et la moisson que donne une pareille semence, c'est la septicémie, c'est l'infection purulente.

Ces deux grandes pourvoyeuses de la mort, ces fléaux de la chirurgie, sévissaient de plus en plus. On ignorait leur cause, on ignorait leur nature, on était complètement désarmé. Toutes les tentatives thérapeutiques, n'étant guidées par aucune idée pathogénique, avaient échoué. Les chirurgiens tendaient le dos, désespérés et impuissants.

Tout à coup une idée, une idée géniale vint dissiper cette pestilence, et le soleil de la guérison éclaira la chirurgie. Comme Moïse d'un coup de baguette fit jaillir une fontaine du rocher, Pasteur d'un coup de génie fit sortir de l'inconnu tout un monde nouveau, celui des infiniment petits, des microbes, et, de toutes les découvertes, il n'en est pas peut-être dont les conséquences aient autant contribué à soulager la misère humaine.

Est-ce à dire que personne avant Pasteur n'avait soupçonné la pathogénie de ces affections ? Non pas. Les idées les plus nouvelles, les révolutions les plus imprévues sont toujours longuement préparées. Il n'est pas de Christ auquel on ne puisse trouver des précurseurs. Parmi les esprits intuitifs qui dans l'ombre d'alors avaient entrevu la lumière, comme on pressent le soleil au travers du brouillard, il faut

citer Davaine, Le Fort, Guérin, Tarnier, d'autres peut-être. C'est un devoir de rendre justice à ces morts récents déjà presque oubliés. Et on peut le faire sans scrupule, car la gloire scientifique n'est pas en gros sous : ce qu'on donne à l'un, on ne le prend pas à l'autre.

Grâce aux expériences précises de Pasteur et de ses élèves, il fut peu à peu démontré d'une manière irréfutable que l'érysipèle, les lymphangites, les septicémies, l'infection purulente ne sont dus ni au malade ni à la plaie, qu'ils sont déterminés par des microbes ; il fut démontré que ces microbes pullulent dans les salles d'hôpital, qu'ils sont transportés d'un malade à l'autre par la poussière de l'air où ils flottent, mais surtout par les objets de pansement, par les instruments et par les mains du chirurgien. Dès que cette notion pathogénique fut solidement établie, dès qu'on put formuler cette équation : « Sans microbe, point de complication infectieuse », le problème fut nettement posé, et pour la première fois la thérapeutique des plaies entra dans une voie rationnelle.

Pour empêcher la contamination des plaies par les microbes, Lister créa l'*antisepsie*, et, bien que sa méthode soit complètement abandonnée, il a droit à la reconnaissance éternelle des hommes.

A l'acide phénique qu'il employait, à l'acide phénique trop caustique et trop toxique, on a substitué d'autres substances antiseptiques dont l'énumération serait trop longue. Puis, tout récemment, la méthode *antiseptique* a été remplacée par la méthode *aseptique*, qui est un nouveau progrès.

Au début de l'ère antiseptique, on attribuait une puissance très nocive aux microbes flottant dans l'atmosphère. Comme ils tombent partout avec les poussières, on admettait que toute plaie, même celle qui venait d'être faite par le chirurgien, était septique. Aussi cherchait-on à détruire les microbes dans les plaies opératoires par de larges irrigations antiseptiques faites au sein même des tissus. Quelques chirurgiens en étaient arrivés à opérer sous de véritables cataractes de sublimé ou d'acide phénique.

Puis on a constaté que les microbes tenus en suspension dans l'air sont peu virulents, c'est-à-dire peu dangereux, et qu'on peut les considérer comme négligeables dans les salles

d'opérations bien construites et bien tenues. D'autre part, on a découvert que les petits éléments microscopiques qui constituent nos tissus et qu'on appelle *cellules*, bien loin de succomber fatalement et sans lutte devant les microbes pathogènes, sont capables de batailler avec eux et même de les détruire. Certaines d'entre elles les approchent, les entourent, les enveloppent et les digèrent. C'est le phénomène de la *phagocytose* découvert par Metchnikoff. Or, les antiseptiques — plus ou moins, mais tous, — altèrent les cellules des tissus dans lesquels on les injecte : ils diminuent leur résistance, leur force de lutte contre les microbes, leur puissance de phagocytose, si bien que dans certaines circonstances ils favorisent l'infection au lieu de l'empêcher.

Voilà pourquoi les chirurgiens, le plus grand nombre au moins, s'efforcent aujourd'hui d'éviter de mettre des substances antiseptiques au contact des plaies. On stérilise soigneusement, c'est-à-dire qu'on débarrasse des microbes, on *aseptise* tout ce qui doit servir à l'opération. Mais au cours de l'opération, dès que la peau est incisée, on proscrit toute substance *antiseptique*. C'est là ce qui constitue proprement l'*asepsie*.

*
* *

Qu'avons-nous conquis par ces minutieuses précautions ? Nous avons conquis la *sécurité opératoire*.

Autrefois l'opération, qui n'est qu'un acte thérapeutique comme l'administration d'une potion ou d'un purgatif, constituait par elle-même un énorme danger. Grâce à l'antisepsie et à l'asepsie, les opérations sont devenues inoffensives. Tandis qu'il y eut des périodes jadis où sur cinquante opérés on en perdait cinquante, il n'est pas rare aujourd'hui que sur cinquante on n'en perde pas un, bien qu'il s'agisse d'opérations plus considérables. Nous sommes à peu près maîtres des plaies opératoires, et la gravité d'une opération dépend non plus comme autrefois de l'acte opératoire lui-même, mais presque exclusivement de l'état du malade et de la gravité de la maladie pour laquelle on l'opère.

L'innocuité opératoire, c'était la liberté. Les chirurgiens,

jusque-là tenus en lisière par la crainte d'être dangereux, avaient atteint leur majorité. Ils pouvaient tout oser, et ils ont tout osé. Le résultat de ces audaces a été d'une part la transformation du domaine chirurgical de nos aïeux, et d'autre part la conquête d'un domaine nouveau.

Le domaine de la chirurgie d'autrefois, c'était presque uniquement les membres. Voyons comment cette chirurgie a été modifiée.

Elle est devenue bien plus agressive, si j'ose ainsi parler, bien plus opératoire, — et, en même temps, bien plus conservatrice. Il semble que ces deux modifications n'ont pu être simultanées, l'une paraissant le contraire de l'autre; elles l'ont bien été cependant, et quelques exemples permettront de comprendre comment cela a pu se faire.

Un chirurgien se trouve en présence d'une de ces arthrites tuberculeuses si fréquentes et qui sont connues sous le nom de tumeurs blanches. Je suppose qu'il s'agisse d'une tumeur blanche du coude chez un homme d'une vingtaine d'années, et que le cas est grave. Que faisait-on jadis? On immobilisait le membre, on le comprimait, on faisait de la révulsion, on cautérisait, on soignait l'état général. Et qu'arrivait-il? Le plus souvent les lésions continuaient à évoluer, il se formait des abcès, des fistules, des fusées purulentes lointaines, et il ne restait plus qu'à amputer le bras ou à laisser mourir le malade.

Aujourd'hui, comment se comporte-t-on? Nous faisons le raisonnement suivant. Avec le traitement conservateur ancien, c'est-à-dire l'immobilisation, la compression, la cautérisation, etc., le malade n'a que bien peu de chance de guérir. Mettons les choses au mieux. Supposons qu'il guérisse, il ne peut guérir qu'avec une articulation ankylosée, c'est-à-dire complètement immobile. Au contraire, en l'opérant, nous avons infiniment plus de chances de le guérir, et nous pouvons le guérir avec une articulation ayant encore une certaine souplesse et une certaine force, peut-être avec une articulation capable de rendre autant de services qu'une articulation normale. Et nous l'opérons. Nous opérons plus tôt, et, le raisonnement s'appliquant à un grand nombre de malades, nous opérons plus souvent. La chirurgie est donc devenue plus

agressive, plus opératoire. Mais l'opération que nous faisons dans ces cas, ce n'est plus l'amputation qui supprime le membre, c'est la résection qui le conserve. La chirurgie est donc devenue plus conservatrice en même temps que plus opératoire.

On nous dit souvent : « Eh bien, docteur, coupez-vous beaucoup de bras et de jambes ? » — Mais non, nous ne coupons pas beaucoup de bras ni de jambes, et nous sommes fiers de n'en pas couper. Dans un service hospitalier où on pratique tous les jours deux ou trois opérations, on ne fait guère que huit ou dix amputations par an. Les amputations, c'est la honte de la chirurgie. Enlever un membre, c'est un aveu d'impuissance, c'est avouer qu'on ne peut pas le guérir, et sauver un malade au prix d'une pareille mutilation, c'est un crève-cœur pour le chirurgien.

Les traumatismes ont peut-être plus nettement encore bénéficié des méthodes nouvelles. Jadis, une *fracture ouverte* équivalait presque à un arrêt de mort. On entend par fractures ouvertes celles dans lesquelles une plaie fait communiquer l'os brisé avec l'extérieur. Autrefois, dans ces conditions, l'infection du foyer de la fracture était à peu près fatale, et elle prenait une gravité particulière. L'amputation offrait quelque chance de sauver le malade, mais cette mutilation si pénible était encore si grave qu'on hésitait à la pratiquer et, dans la grande majorité des cas, le malade succombait à la septicémie ou à l'infection purulente. Aussi Billroth a-t-il écrit que la guérison d'une fracture ouverte lui causait plus de satisfaction que la réussite de l'opération la plus délicate. Aujourd'hui, si la plaie n'a pas été infectée, au moment de l'accident, par la poussière du sol, par de la terre, par du fumier, on évite sûrement l'infection secondaire, et une fracture ouverte guérit comme une fracture simple. Et alors même qu'elle a été infectée, si le chirurgien arrive à temps, il peut encore, en nettoyant le foyer, en enlevant les esquilles, parfois même en réséquant les fragments et en suturant les extrémités osseuses, il peut encore obtenir une guérison complète.

J'en pourrais dire tout autant des plaies articulaires.

Et ce n'est pas seulement dans les fractures ouvertes, dans les plaies articulaires qu'on a reculé les indications de l'am-

putation, c'est encore dans les grands traumatismes qui broyent les membres. Les cas sont bien rares aujourd'hui où l'on est obligé de sacrifier un membre à la suite d'un accident. On en peut conserver qui ne semblent plus tenir que par quelques lambeaux. Pourvu qu'il reste dans ces lambeaux quelques vaisseaux et quelques nerfs, on tente la conservation, et l'on réussit souvent.

L'antisepsie nous a ouvert un autre domaine, bien plus étendu, qui, depuis quelques années, a absorbé presque tous les efforts des chirurgiens. C'est le domaine de la chirurgie viscérale.

Les viscères sont compris dans des cavités, la cavité crânienne pour le cerveau, la cavité thoracique pour le cœur et les poumons, la cavité abdominale pour l'estomac, l'intestin, le foie, la rate, les ovaires, l'utérus, etc. Retenus dans ces cavités par des pédicules qui conduisent les vaisseaux et les nerfs, ils sont enveloppés de mêmes membranes, les séreuses, qui, comme un vernis, les empêchent d'adhérer les uns aux autres et leur permettent de se mouvoir plus ou moins. Jadis, la simple ouverture de ces cavités séreuses, plèvre, péricarde, péritoine, déterminait presque fatalement des accidents infectieux effroyables qui emportaient les malades en quelques heures. On ne pouvait pas aborder les viscères. Malgré quelques audacieuses tentatives qui font le plus grand honneur à leurs auteurs, la chirurgie viscérale, pratiquement, n'existait pas : elle ne pouvait pas exister. Les maladies des organes profonds étaient du ressort exclusif de la médecine.

L'antisepsie ayant permis d'ouvrir impunément les cavités séreuses, tous les viscères sont devenus accessibles, et la chirurgie ne connaît d'autres limites que celles qu'impose la physiologie ; c'est-à-dire qu'on peut couper, tailler, réséquer et même enlever tous les organes qui ne sont pas absolument nécessaires à la vie.

Cet immense édifice a été construit pierre à pierre, mais avec une rapidité prodigieuse. L'antisepsie avait rendu toutes les opérations possibles : mais, pour les rendre pratiques, il fallait perfectionner la technique, le manuel opératoire, et l'on ne soupçonne pas ce que cela nécessita de recherches

et d'efforts. Les chirurgiens étaient emportés par l'ivresse du succès; leur labeur a été colossal.

De toutes les opérations qui se font sur les viscères, c'est l'ovariotomie, c'est-à-dire l'ablation des kystes de l'ovaire, déjà faite avant l'antisepsie, qui est entrée la première dans la pratique courante. C'est aujourd'hui l'une des plus bénignes qui soit : dans les cas ordinaires elle est moins grave, et de beaucoup, que ne l'était jadis l'ablation d'une phalange.

Puis, on est arrivé à rendre très bénigne l'ablation des trompes malades, des salpingites.

Jusqu'à ces dernières années, l'extirpation des fibrômes de l'utérus était restée grave. Nous sommes en possession aujourd'hui de plusieurs procédés qui ont abaissé la mortalité de cette opération au point de la rendre presque nulle.

L'intestin et ses maladies n'ont point échappé à notre ardeur. Nous savons réséquer de grandes longueurs d'intestin grêle, un mètre, un mètre cinquante, deux mètres. Nous réséquons le pylore, des fragments d'estomacs, voire même l'estomac tout entier.

Certaines affections de la vésicule ou des canaux biliaires, du foie, de pancréas, sont justiciables de la chirurgie. — Nous avons deux reins; on peut en enlever un, l'autre suffit à la tâche. — Les expériences des physiologistes nous ont appris que la rate, bien qu'elle soit volumineuse, n'est pas indispensable à la vie, et nous avons enlevé des rates malades. Dans certains cas, très rares à la vérité, cette opération est permise.

Nous osons entamer le poumon pour enlever des kystes hydatiques, pour nettoyer et drainer des foyers de gangrène.

On peut enlever le larynx en totalité et, chose étrange, après cette opération, bien que le larynx soit l'organe de la voix, la phonation n'est pas toujours irrémissiblement perdue. Nous osons entamer le cerveau, et même suturer le cœur lorsqu'il est blessé.

Je disais que la chirurgie ne connaît d'autres limites que celles que la physiologie lui impose. Mais, dans ce prodigieux essort, elle a marché si vite que sur bien des points la physiologie s'est montré incapable de la guider. Aussi, les chirurgiens se sont-ils faits physiologistes; ils ont expérimenté

sur les animaux pour savoir si telle ou telle opération était permise. Les physiologistes, de leur côté, ont institué des recherches pour répondre aux desiderata des chirurgiens, et ainsi les progrès de la chirurgie sont devenus la source de progrès de la physiologie qui eux-mêmes ont permis de nouveaux progrès chirurgicaux. Rien n'est plus amusant que ces séries de chocs en retour, grâce auxquels le progrès comme un ballon rebondit de découvertes en découvertes.

Il est un point sur lequel physiologistes et chirurgiens se sont trouvés en défaut.

Nous avons dans le cou, autour du larynx, un petit organe qu'on appelle le *corps tyroïde*. C'est celui dont l'hypertrophie constitue les goitres. Ce petit corps, d'apparence glandulaire, mais sans conduit excréteur, paraissait le plus anodin de tous. On ne lui connaissait aucune fonction et il n'en est pas dont l'ablation parût, au point de vue physiologique, plus légitimement permise. On ne se fit donc pas scrupule de l'enlever en totalité lorsqu'il était malade ; on en enleva même un grand nombre, car les résultats immédiats furent très satisfaisants. Mais au bout de quelque temps, des semaines, des mois, les opérés présentèrent des accidents étranges : chez les uns c'était des contractures des extrémités ; chez les autres, et bien plus souvent, c'était une hébétude complète avec un singulier épaississement de tous les téguments, une sorte de *cachexie pachydermique* capable d'entraîner la mort. Bref, il apparut clairement que ce petit corps d'apparence si insignifiante jouait un rôle capital comme régulateur de la nutrition, et que, si on pouvait le réséquer en partie, il fallait bien se garder de l'enlever en totalité.

Normalement, régulièrement, c'est la *pathologie*, c'est-à-dire la science des maladies qui doit diriger la *thérapeutique*, c'est-à-dire l'art de les guérir. Dans ces derniers temps, l'inverse s'est plus d'une fois produit, et la thérapeutique chirurgicale, c'est-à-dire les opérations, ont permis d'éclairer la pathologie. Voici comment. Pour toutes les affections des organes profondément cachés, et plus particulièrement pour les organes abdominaux, avant qu'on osât ouvrir les cavités séreuses, les renseignements sur la pathologie ne pouvaient être fournis que par les autopsies. Or,

beaucoup d'affections abdominales ont une fin commune, la péritonite ; et, quand les malades succombent, les lésions sont si étendues, si diffuses, qu'il devient impossible de distinguer celles qui sont primitives de celles qui sont secondaires, de déterminer comment elles ont débuté. Au contraire, lorsqu'on s'est enhardi à ouvrir le ventre, et à l'ouvrir d'une manière précoce, très rapprochée du début des accidents, on a pu saisir la lésion initiale. C'est ainsi que presque toute l'histoire des salpingites s'est constituée par la chirurgie, et aussi celle de la maladie à la mode, l'*appendicite*.

On nous dit souvent : comment se fait-il que cette maladie, qui n'existait pas il y a quinze ans, soit si fréquente aujourd'hui ? — Elle existait parfaitement avant qu'elle fût connue, et rien ne permet d'affirmer qu'elle ait augmenté de fréquence. Mais on ignorait jadis le siège primitif du mal, on ne connaissait que les lésions secondaires, et, suivant son évolution, c'est-à-dire suivant la nature de ces lésions secondaires, on la cataloguait sous des rubriques différentes. Les formes tout à fait légères étaient considérées comme de simples troubles digestifs ; les formes un peu plus sérieuses étaient décorées du nom de typhlite ou de péritypblite. Quand il se formait une suppuration circonscrite, on l'appelait un phlegmon de la fosse iliaque. Les formes suraiguës rentraient dans les occlusions intestinales, dans les coliques de *miserere*. Enfin, quand le malade succombait à la péritonite, on disait tout simplement qu'il était mort de péritonite, sans en spécifier la cause.

*
* *

J'ai parlé d'un grand nombre d'opérations. Elles sont efficaces, c'est-à-dire curatives. Par elles-mêmes elles sont bénignes, c'est-à-dire qu'on en guérit le plus souvent, mais je n'ai point dit encore comment on en guérit, et rien n'est plus intéressant.

Quand il n'existe pas d'infection avant qu'on opère, quelle que soit l'étendue de l'opération, on ne laisse subsister aucune plaie à sa suite. Au moyen de sutures, c'est-à-dire de fils, on rapproche place par place tous les tissus qui ont été divisés, on les juxtapose soigneusement, et ils se réunissent les uns

aux autres sans saigner, sans suinter, sans suppurer, et le plus souvent sans faire souffrir. Au bout de sept, huit ou dix jours suivant les cas, quand on enlève le premier pansement, il ne reste plus rien de tous les délabrements qu'une petite ligne rougeâtre. Et à aucun moment le malade n'a de fièvre : car l'antisepsie et l'asepsie ont supprimé non seulement la mortalité, mais aussi la morbidité. Un opéré n'est plus un malade.

Cette innocuité parfaite des opérations, l'insignifiance de leurs suites a permis d'étendre beaucoup les indications opératoires. Jadis on ne se décidait à opérer que sous la pression d'accidents menaçants, pour éviter la mort. Aujourd'hui notre rôle s'est étendu. Il ne se borne pas seulement à disputer les malades à la mort.

En choisissant notre heure, nous opérons des gens en apparence très bien portants pour les mettre à l'abri d'accidents ultérieurs possibles. C'est ainsi que nous opérons beaucoup d'appendicites à froid; c'est ainsi que nous faisons par milliers des cures radicales de hernies.

Nous faisons même beaucoup d'opérations étendues pour des affections qui ne présentent aucune espèce de gravité, ni présente, ni future, pour des difformités simplement pénibles comme les pieds-bots, pour des malformations simplement disgracieuses comme les becs-de-lièvres; nous en faisons même pour de petites infirmités qui n'entraînent guère d'autre ennui que l'humiliation morale de les avoir.

Il est aussi toute une classe d'opérations qui ont grandement bénéficié des méthodes nouvelles et dont je n'ai point parlé: ce sont les opérations réparatrices, les autoplasties, les greffes, qui nous permettent de guérir certaines plaies qui seraient incurables, d'éviter ou de réparer les déformations qu'entrainent les cicatrices vicieuses.

Nous savons refaire un nez avec la peau du front ou même avec la peau du bras. Comment cela se peut-il faire? C'est très simple. On taille sur le bras un lambeau de peau, mais sans le détacher complètement. On le laisse adhérer au bras par un pédicule suffisant pour lui amener des vaisseaux capables de la nourrir; par des sutures, on fixe ce lambeau sur le nez à réparer, et par des bandages on maintient la tête au contact du bras. Le lambeau, qui vit, contracte des

adhérences avec le nez; par ces adhérences, les vaisseaux du nez poussent des prolongements qui le pénètrent. Lorsque ces vaisseaux sont assez développés pour assurer son irrigation, le pédicule ne sert plus à rien, on le coupe; le bras recouvre sa liberté, et le lambeau qu'on lui a emprunté est devenu un nez.

On peut ainsi transporter des lambeaux cutanés à pédicule temporaire d'un point quelconque du corps à un autre point, d'une jambe à l'autre, de la cuisse à l'abdomen, du bras au thorax; il suffit que les deux parties, celle où l'on emprunte le lambeau et celle où on le transporte, puissent être mises au contact. On peut faire plus. Par des transplantations successives, le point de greffe de la première transplantation devenant le pédicule de la seconde et ainsi de suite, on peut transporter des lambeaux migrateurs presque d'un bout du corps à l'autre.

On peut faire plus encore : on peut greffer des lambeaux sans aucune espèce de pédicule. Il est difficile de réussir avec des lambeaux composant toute l'épaisseur de la peau, mais il n'est pas besoin de toute l'épaisseur du tégument pour fermer une plaie et la guérir; il suffit d'une mince couche épidermique de quelques dizièmes de millimètres d'épaisseur. Comme Thiersch nous a appris à le faire, avec un rasoir tenu à plat, par de rapides mouvements de scie, on détache ces lambeaux si minces qu'ils sont transparents, si minces qu'ils se plissent et tiennent tout entiers sur la lame du rasoir — j'en ai enlevé qui mesuraient plus de quarante centimètres de long sur deux de large — et on les étale comme un vernis sur la plaie. Quand on réussit cette opération délicate, — et on la réussit le plus souvent lorsqu'on sait la faire, — on est bien récompensé de sa peine. On ferme d'un coup des plaies qui auraient mis des mois à guérir ou qui même n'auraient jamais pu guérir; on évite les rétractions des cicatrices ordinaires et toutes les difformités et les infirmités qu'elles entraînent; on supprime instantanément les douleurs atroces que causent ces vastes plaies, si bien que le malade saute d'un bond de l'enfer au paradis.

Je ne puis parler ici de toutes les opérations réparatrices, bien que ce soient celles peut-être qui donnent au chirurgien

le plus de satisfaction. Par elles et par d'autres nous soulageons bien des misères, nous supprimons bien des infirmités, nous arrachons bien des malades à la mort. Que de gens, qui vivent et qui sont heureux, le doivent à la chirurgie.

On nous reproche quelquefois de ne pas prolonger la vie. Non, nous ne prolongeons pas la vie; nous ne supprimons ni la vieillesse, ni la mort, et c'est une utopie de croire qu'on les supprimera jamais. Tout être qui naît doit mourir. Les individus, comme les piles électriques, ne sont chargés que pour un temps. Mais, si nous ne pouvons donner aux humains l'éternité, nous permettons à beaucoup d'entre eux de vivre toute leur vie, d'accomplir toute leur carrière. Que de larmes nous évitons ainsi, que de douleurs, — et nous remplissons peut-être un rôle social plus élevé.

Parmi la foule innombrable de ceux qu'on aurait pu sauver et qui, aux temps noirs de la chirurgie, ont été moissonnés dans leur jeunesse, combien y avait-il de ces êtres merveilleux, de ces fleurs d'humanité, de ces cerveaux puissants marqués du sceau du génie qui, par les productions artistiques, par les découvertes scientifiques, auraient pu centupler la puissance ou le bonheur des hommes? Que de Newton, que de Pasteur peut-être ont disparu sans avoir porté leurs fruits! Qui sait ce que serait aujourd'hui l'humanité si toutes ces morts illégitimes avaient été évitées?

Aujourd'hui, nous en évitons beaucoup. La chirurgie a maintenant un beau rôle et mériterait qu'un poète lui consacrât un hymne.

*
* *

Que sera l'avenir? C'est un sot métier que de prédire l'avenir. On ne peut prévoir les grandes découvertes qui révolutionnent la science, car, les prévoir, ce serait presque les faire. Mais on peut entrevoir les résultats des découvertes déjà faites.

Je me garderai bien de dire, comme faisait Boyer, il y a près d'un siècle, que la chirurgie a atteint le plus haut degré de perfection dont elle est susceptible. J'ai trop de confiance dans le progrès pour blasphémer l'avenir. Si beau que soit le présent, l'avenir le sera bien plus encore.

Cependant, je crois que la phase que nous venons de traverser touche à son terme. Cette phase, bienfaisante d'ailleurs, c'est la phase opératoire, c'est l'épopée du bistouri, c'est le triomphe du couteau. Certes, il reste encore des progrès à faire dans cette voie, mais ce sont des progrès de détail, des progrès en quelque sorte secondaires, et les années qui vont venir seront vraisemblablement moins fécondes que celles qui ont précédé.

Le bistouri triomphe aujourd'hui, mais je ne crois pas que l'avenir soit à lui : l'avenir est à la médecine.

Le rôle de la chirurgie restera considérable : les traumatismes, les malformations, certaines tumeurs en seront toujours justiciables ; mais le temps n'est pas très loin sans doute où bien des maladies que nous guérissons par des opérations pourront être guéries par des moyens plus simples, des moyens médicaux.

On répète souvent que la médecine n'a pas fait de progrès. C'est une opinion d'aveugles. N'est-ce donc rien que la vaccination antirabique ; n'est-ce donc rien que la sérothérapie, qui sauve des milliers d'enfants de l'abominable diphthérie ? Et ces méthodes nouvelles ne sont-elles pas pleines d'espérance ?

Les horizons des vaccinations étaient forcément limités, car on ne peut vacciner que contre les maladies qui ne récidivent pas, c'est-à-dire contre celles dont une première atteinte confère l'immunité pour l'avenir. Avec la sérothérapie, l'horizon s'élargit. Peu importe que la maladie soit immunisante ou sujette à récidive. Grâce aux sérums thérapeutiques qui sont de véritables médicaments d'origine animale, on peut non seulement l'empêcher d'éclore, mais la guérir après son éclosion. Et puis, voici qu'une nouvelle découverte toute récente, celle des cytotoxines et de la cytothérapie, élargit encore l'horizon et permet de concevoir légitimement des espérances nouvelles. Toutes ces méthodes encore à leur début sont si pleines de promesses qu'on peut espérer qu'un jour viendra où presque toutes les maladies seront non seulement curables, mais en quelque sorte, supprimées.

PIERRE DELBET

L'ENFANT D'AUSTERLITZ[1]

XII

Omer eut chaud. L'ardeur du soleil gâtait le plaisir de dominer à cheval, auprès de son cousin, le tumulte de la foule hurlant, grouillant par delà les lignes de soldats jusqu'à la grille des Invalides, jusqu'aux terrasses bordées de vieux canons, et jusqu'aux solennels bâtiments sombres que coiffait l'or du dôme. La fête du Roi, l'inauguration de la statue de Louis XIV, place des Victoires, et l'imminence du congrès de Vérone obligeaient les Praxi-Blassans à traiter ce jour-là quelques-uns de la faction Chateaubriand et de la faction Montmorency dans l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. Pour cela, dès le matin, on avait dû quitter les beaux ombrages de la propriété que le comte gardait à bail près de Saint-Cloud. De Paris, le jeune provincial ne sentait que cette chaleur poussiéreuse, mettant sueurs et feux à la face des endimanchés.

Déjà les tapissières du faubourg de Grenelle encombraient la voie du quai, pleine de rires, de disputes et de chansons. Des patriarches pansus en larges pantalons blancs montés jusqu'aux aisselles, et en gilets ouverts, secouaient les guides sur l'échine de leurs petits bidets de commerce, résignés au poids d'abondantes familles dans les charrettes.

1. Voir la *Revue* des 15 avril, 1er, 15 mai et 1er juin.

La calèche de la tante Aurélie dut s'arrêter au signe du commissaire de police ceint de l'écharpe blanche, par-dessus son habit d'uniforme. La garde nationale plaisantait derrière les faisceaux barrant le quai : un caporal avait retiré son bicorne et soufflait avec précaution contre la neige haute de son plumet, Édouard, Omer, continrent leurs chevaux qui piaffaient dans la chaleur bourdonnante. Tous deux sourirent vers Delphine, plate et maussade à l'abri de son ombrelle, vers Denise, délicieuse en mousseline grise, les bras nus et le cou nu. A chaque clameur de « vive le Roi ! » elle battait innocemment des mains.

En haut d'un foudre dressé sur plusieurs tonneaux vides, trois distributeurs pressaient des éponges. De leurs poings, vers les écuelles tendues, les casquettes présentées, les gueules barbues toutes béantes, coulait un vin violâtre. Ils en firent tomber au fond de l'entonnoir qu'un plaisant avait introduit dans sa bouche. Une vieille ivrognesse escalada les solives formant le bâti de l'échafaudage. A sa camisole trop mûre, une autre se pendit, afin de se hisser mieux, et l'étoffe se déchira, dénudant le squelette d'un corps parcheminé tandis que l'assaillante s'effondrait dans ses cotillons avec des cris affreux. De la garde nationale, mille lazzis saluèrent le comique de l'accident. Plusieurs, dans la foule, y répondirent, bien qu'elle guettât un signal, très attentive aux gestes des gens perchés sur deux estrades, en vis-à-vis, au milieu de l'Esplanade. Omer vit un soldat, sur l'une, brandir de la main gauche, un pain de quatre livres, et, de la main droite, une volaille rôtie... Alors, de partout, les groupes de populace accoururent, les doigts en l'air. Il y eut comme un champ de bras agités. Sous les cornettes sales des vieilles, les chapeaux en cuir des portefaix, les casquettes flasques, les bérets bleus, se mouvait une houle d'épaules en sarraus gris, en vestes plissées, en chemises jaunes, en fichus de Madras. Hirsutes ou glabres, les faces crièrent. Rapidement des gamins grimpaient aux arbres proches de l'estrade, où se relevèrent deux bonnets de coton bleu, deux hommes qui montrèrent des saucissons énormes. Une poularde fut lancée vers un bouquet de paumes calleuses et aussitôt saisie, disputée, tiraillée par vingt colères gesticulantes. Des poings se

crispèrent et battirent des nuques baissées; un crâne chauve sombra dans les remous des dos en gilets de lustrine sur quoi rebondirent, inopinément, un jambon roux et un pain doré, venus de l'autre estrade. Cela fit redoubler les hurlements et les bagarres de la foule, les nuages de poussière volant au soleil d'un août torride.

— Quelle turpitude! grognait Delphine.

Elle renfrogna son nez pâle, un nez d'homme, pareil à celui de son père, mais vraiment exagéré pour la figure menue d'une fille à vingt ans. Elle était toute rigide, en sa redingote de casimir, qu'ornaient vingt gros choux de satin. Denise répondit :

— Dieu merci, ces bonnes gens s'amusent à leur fantaisie... Et leurs gros appétits me donnent faim... Est-ce qu'on pourra bientôt passer?

Elle se pencha. Beaucoup de sa nuque était visible à l'échancrure de sa guimpe, que retenaient sur la robe des nœuds de levantine grise.

— Est-ce fâcheux de bâiller encore à Paris, en cette saison. Nous pourrions être dans notre terre de Blassans, ou rester, au moins, à Saint-Cloud.

— Service du Roi! — répliqua Denise, imitant la révérence du comte de Praxi-Blassans quand il s'excusait de quitter un bal de bonne heure.

Les cavaliers s'amusèrent de la spirituelle adolescente qui avançait la lèvre supérieure en moue drôle, et faisait battre, devant ses yeux dignes, les frais papillons de ses paupières.

Omer s'étonnait d'elle, si différente de la pensionnaire qui rédigeait au couvent des lettres majestueuses. Espiègle, elle se moquait de chacun, dans un langage riche en comparaisons bizarres. Elle provoquait, à toutes ses paroles, la surprise et la joie. Ce peuple en guenilles, gibbeux, tortu, bas sur jambes; ces trognes rouges ces visages mafflus; ces membres ridiculement décharnés; ces panses abominablement grasses dans les chemises bombées; ces faux airs belliqueux des gardes nationaux tirés à quatre épingles, certes, le matin même, devant les glaces des épouses, et par l'aide amicale des sœurs, des mères bourgeoises; ce grand mince à favoris touffus, ce petit à la moustache colossale, le ventre serré sous les

buffleteries en croix; ce joli lieutenant ébloui par les reflets de son hausse-col; ce capitaine cubique et important; ce pan de chemise hors la culotte du gamin qui essayait de se maintenir, sans glisser, sur la potence du réverbère, — Denise remarquait, notait tout, l'égayait de plaisanteries audacieuses contrastant avec la sereine immobilité de son attitude. Delphine même se déridait parfois, bien qu'elle haussât les épaules et détournât la tête vers le cours de la Seine : le fleuve charriait des aigrettes de lumières dans le reflet ondoyant du ciel.

A l'ombre de son feutre rabattu, un violoneux faisait grincer la chanterelle de l'instrument. Son visage lamentable poussait maintes notes à prétentions de joie que démentaient trop les pièces disparates de sa houppelande, ses guêtres ficelées, les dix croûtes bossuant son bissac. Minable et sournoise, sa femelle allaitait un nourrisson gélatineux, elle supportait au dos, en un petit fauteuil, un autre enfant endormi ; le garçon de dix ans, pieds nus et haillonneux, tendait sa calotte le long des roues.

Où peut-on être mieux,
Où peut-on être mieux
Qu'au sein de sa famille?

reprenaient en chœur les excursionnistes entassés dans les coucous; d'aucuns, difficilement juchés sur la planche du siège, recevaient dans l'estomac les coudes des cochers, vétérans à boucles d'oreilles et à figures militaires. Par le vasistas de son fiacre, un vieillard grinchu demanda la raison de l'arrêt. Une bordée de facéties lui répliqua, que lançait la foule des piétons, sur le trottoir du quai. Omer désira la volupté d'accortes grisettes en robes courtes et en chapeaux Paméla. Il méprisait les calicots, leurs gilets de cachemire, et leurs favoris frisés. Il se réjouissait de nourrices épanouies entre les touffes de leurs chevelures, et qui riaient aux fantassins blancs et bleus redressant leurs shakos à couronnes et à plaques de cuivre fourbi. Denise désigna plaisamment un ménage, retour de la guinguette : le monsieur avait mis la capote de sa moitié autour de sa bonne figure fredonnante, le châle par dessus son habit noisette ; la femme,

pinçant sa jupe d'indienne, balançait, selon le mouvement de sa tête farceuse, le chapeau de haute forme ébouriffé, à la Bergami, et qu'elle avait ceint de renoncules. Ensemble ils chantonnaient, heureux franchement des stupéfactions et des rires qu'ils provoquaient parmi les gamins du ruisseau et les commis en liesse sur le toit de la patache jaune et noire, attelée de trois haridelles; les grelots tintaient à chaque coup de queue chassant les mouches.

Toutes les sincères ivresses de la joie luisaient aux grimaces de ce peuple gras et trapu, qu'il s'éborgnât pour conquérir les victuailles de la distribution royale, ou qu'il se plût aux couleurs de ses cachemires, de ses gilets, aux faux pas des commères, et aux incongruités des enfants... Comme ils se trompaient, l'oncle Edme et le grand-père, quand ils croyaient la France en deuil de la liberté! Qu'on eût fusillé le maréchal des logis Sirejean à Saumur, arrêté le général Berton, guillotiné le capitaine Vallé à Marseille, que les tyrans exterminassent les carbonari napolitains et piémontais, que le major Gresloup languît dans les cachots du Spielberg avec Silvio Pellico, que le ministère de la Congrégation préparât une guerre d'Espagne pour abolir le principe constitutionnel à Madrid, cela, vraiment, ne semblait toucher en rien les portefaix se disputant le saucisson, ou les commis pleurant de bonheur parce qu'une grosse fille, ayant manqué le marchepied d'une voiture, montrait involontairement son pantalon de linge et ses jarretières vertes au-dessous de genoux épais. Qu'on se tuât dans les Cyclades pour la liberté, depuis deux ans, cela ne gênait guère les bandes ravies de se promener bras dessus, bras dessous, avec les goulots de bouteilles hors des paniers.

Denise n'épargna point le bourgeois en manches de chemise qui tirait un minuscule carrosse découvert : dedans piaillaient à l'envi son rejeton affublé d'un bicorne à galon, et sa fillette suçant le nez d'un polichinelle. Autour d'un tonneau debout, en guise d'échoppe, il y eut dispute parce que la marchande qui criait, de là, les mérites de ses oranges ne voulut rien rabattre sur les dix sous du prix. Ailleurs, un hère, traînant la savate et tout étique dans les plis sordides d'une trop ample polonaise, invitait à l'achat de numéros pour

la loterie royale. Au bras d'un fils timide, chaussé de prunelle et de bas blancs, ahuri par l'éteignoir d'un chapeau Morillo, telle sèche quadragénaire se cambrait, la mantille aux reins, aux coudes, maniait l'éventail, et surveillait l'œil de son dadais qui portait son ombrelle close. Un pensionnat, vêtu de blouses grises, de pantalons flottants et de casquettes à glands bleus, piétinait, bourdonnait. Perché derrière une berline, un petit laquais se gratta la tête, puis tira la langue à l'invalide si plat du ventre, et qui, le bicorne sur l'oreille, contait le siège de Berg-op-Zoom pour un auditeur en bas et en paletot-sac. Mais une patrouille de gardes du corps excita l'admiration publique. Bottés à l'écuyère, casqués de hautes chenilles courbes, culottés de blanc, cuirassés de brandebourgs blancs, la lèvre rase et la mine funèbre entre les favoris, ils scandaient le pas à la suite des deux trompettes qui appuyaient contre la hanche le pavillon de leurs instruments lumineux. Ils ouvrirent un passage dans les lignes de la garde nationale au défilé des tapissières. Grenelle s'en alla vers les bosquets de Belleville et de Romainville, emmenant, au gré des cahots, ses familles joueuses de mirliton, ses jeunes filles d'organdi, ses jeunes gens de nankin et ses toutous frisés comme des agneaux.

Tant qu'ils allèrent au pas dans les files de berlines, Édouard, incliné sur la selle, vers les mines provocantes de Denise, lui conta fleurette. A chaque phrase, l'âme du jeune homme venait à son visage, une âme de passion douloureuse, défiante, qui se crispait dans le sourire amer, dans le froncement bref des sourcils. Apparemment, Denise se jouait de ces violences intérieures ; elle les accrut par mille coquetteries délibérées. En vain Édouard, à plusieurs reprises, tenta de se redresser sur le cheval, de s'amuser aussi des gens, de parfaire sa propre élégance de jeune centaure en habit haut boutonné et en chapeau brun. Bientôt il se penchait vers la face claire de la jeune fille, sous le prétexte d'une remarque. Il s'agitait comme une flamme, se contournait, prenant à témoin de son amour la foule, semblait-il, tant son regard défiait les hommes assez hardis pour contempler ses parentes étendues sur le satin jaune de la calèche.

Omer supputa la force de cette passion. Moins pour sa

sœur que pour son cousin, il estima beau de leur sacrifier son indépendance en prenant la soutane. D'ailleurs, la distinction essentielle entre les aristocraties et les masses, les bergers et les troupeaux, Omer commençait de la croire beaucoup plus positive que ne le déclaraient les enthousiasmes égalitaires des Lyrisse. Ceux-ci rêvaient. Les Praxi-Blassans en jugeaient sainement. Omer Héricourt se rendit à ses espoirs d'enfance. Il briguerait la mitre, la pourpre et la tiare ; il se livrerait à l'ambition même de Moïse imposant la Loi divine par les sciences de l'initiation. A quoi bon vouloir la délivrance de cette multitude qui s'ébaudissait à l'heure même où les procureurs royaux réclamaient déjà la peine de mort contre les sergents de La Rochelle, avant de requérir contre le général Berton et l'oncle Edme? A quoi bon avoir voulu la gloire et la liberté de ces foules stupides, contentes de se promener en sueur, la pipe à la bouche, sous les guirlandes d'herbes et de feuillages garnissant, par-dessus le pont de la Concorde, les fils transversaux des réverbères et leurs potences repeintes?

Ce peuple ne demandait certainement ni la gloire ni la liberté, mais la poule au pot et le droit d'être vert-galant à la manière de cet Henri IV qu'il chantait :

J'aimons les filles
Et j'aimons le bon vin.
De nos bons drilles
Voilà tout le refrain.

— Vive le roi!

Ainsi criait à tue-tête, aux pêcheurs de la berge, un ouvrier chenu, dodelinant du chef. Les mains aux poches du pantalon fendu sur les chevilles, il gigottait en mesure. Voilà tout ce qui demeurait, en cette cervelle, de la Révolution française faite pour l'affranchir, des guerres républicaines et impériales, de toute une époque héroïque vouée à son avènement. Voilà pour qui et pour quoi le colonel Héricourt était mort dans la lutte contre les monarques, pour qui et pour quoi les Lyrisse, depuis un siècle, couraient le monde, fondant les temples de fraternité et d'égalité, évitant à grand'peine la pendaison, la fusillade et la torture!...

Le soir, les lumières de mille bougies fleurirent de feu les salons de l'hôtel Praxi-Blassans; les groupes de gentilshommes en bas de soie s'inclinèrent devant la robe jonquille de la délicieuse tante Aurélie; les voix des clavecins et les murmures discrets des couples se répondirent, après dîner, le long des galeries. On inaugurait, à l'occasion de cette fête, le nouveau décor médiéval de hautes boiseries marquées aux armes byzantines du comte. Les habits bleus à boutons d'or, les fracs brodés d'argent et de palmes, étincelèrent parmi les pâles épaules des femmes palpitantes, demi-nues, muées en parfums vifs et voluptueux. Quand les rangs d'invités se fendirent et s'écartèrent devant la pourpre du cardinal Castiglioni, et quand Aurélie se fut agenouillée pour le baisement de l'anneau, Omer se décidait à recevoir l'ordination.

Le cardinal était un haut vieillard corpulent, à la bouche desséchée. Monumental, il oscillait d'arrière en avant, comme une statue qu'un vent terrible eût ébranlée. Il cachait ses mains dans les dentelles de ses manchettes, ne les offrait qu'avec lenteur et ennui. Ses réponses aux questions de tel ou tel furent péremptoires. Elles ne permettaient pas le doute, encore moins la contradiction. Lui-même, le comte de Praxi-Blassans n'osa répliquer à la dédaigneuse ironie de l'œil opaque, n'ayant conservé qu'une étincelle centrale, mais très menaçante. Le cardinal ne s'assit point. Il faisait deux pas, se posait, accueillait, saluait du menton, poussait plus avant au milieu des fonctionnaires qu'on lui présentait. Omer se dissimulait au coin d'une cathèdre à clochetons. Jusqu'alors il n'avait ressenti que la satisfaction de porter l'habit à boutons d'or, le premier jabot de malines, la culotte de satin, les bas de soie et les escarpins à boucles, de pirouetter devant les miroirs, le claque sous le coude, en saluant son visage féminin et ses cheveux bruns partagés au milieu du front. Mais, à mesure que s'avançait le prince de l'Église, le jeune homme entendait seulement soupirer sa peur de paraître gauche quand son oncle le nommerait, comme il était convenu. « Je veux être brave. Mon père n'eût pas craint cet homme, ni son insolence. Qu'importe qu'il puisse être pape? Mieux vaut le choquer par ma hardiesse: il remarquera mon arrogance;

il oublierait mon respect. Il me faut l'orgueil d'un vaincu très fier, l'orgueil du Roseau Pensant. »

— Monsieur est votre neveu, celui que... vous destinez... à l'état ecclésiastique... Il a vaillante mine. L'Église a plus besoin de militants que de moines...

Et, de deux doigts bénins, il tapa la joue de l'adolescent. Celui-ci ne sut que répondre à cette phrase prononcée avec un langoureux accent italien, mais où chaque intonation doublait la valeur des mots. Elle indiquait nettement que le prince romain n'ignorait pas les hésitations du jeune homme, ni l'influence du comte, qu'il n'en omettrait rien. Malgré sa résolution d'arrogance, Omer s'en tint à s'incliner, et à balbutier mal afin de satisfaire à trois questions prévues. Le cardinal continua sa marche pesante et oscillante parmi les révérences creusées des dames, et les saluts bas des diplomates. Il daignait à peine un regard vers l'un, vers l'autre, un compliment facile, une affabilité brève, qui changeaient sa lourde moue, au prononcé d'un nom. Il fut, au bout de la galerie, s'asseoir en un fauteuil massif qui parut transformé en trône; et l'on défila devant sa taille majestueuse. Un secrétaire du comte murmurait à chacun : « Saluez..., passez. »

Néanmoins, le cardinal arrêta Denise quand, simple et brillante, elle se fut montrée. Il lui dit une phrase très fleurie, à peine entendue par les personnes les plus voisines. Omer crut que Son Éminence la comparait à une rose. « Vois comme elle séduit les plus grands, ta sœur ! » remarqua la passion oppressée d'Édouard. De fait, on entourait la jeune fille, svelte dans la cloche bleue de sa courte robe, qui découvrait les rubans grisâtres et croisés sur les bas de soie en souliers gris. Ses bras potelés et lumineux, encore enfantins, esquissaient mille gestes contenus difficilement et comme rappelés à l'ordre, prétendait-elle. Sous le faix de tresses enlacées en haut de la nuque laiteuse, elle se riait des propos, des sourires, des brocards et des louanges, telle une démone ironique sachant les causes inconnues de l'univers, des hommes et de leurs esprits. Elle tenait à la main une sorte d'écran de paille dorée ; au milieu, s'encadrait la miniature d'un paysage : sapins, ruines, rayon de lune éclairant un Écossais de Walter Scott qui, la claymore

en travers de ses genoux, rêvait assis au bord de l'abîme. Interrogée par Édouard sur les motifs de son ironie envers tous, elle n'hésita point à répondre que l'agitation vaniteuse des hommes lui semblait risible devant l'impénétrabilité des desseins providentiels par quoi tout se mène ici-bas. Elle soutint fort pertinemment la discussion. Les dominicaines l'avaient nourrie du pyrrhonisme de Pascal, et la jolie raisonneuse pariait subtilement pour Dieu, après avoir abusé d'aphorismes tels que : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà ! » Certes, son bagage était petit, et sa logique sautillante, mais elle n'en étonnait pas moins les causeurs habitués aux timides fadaises des autres jeunes personnes. Autour d'elle, un cercle se forma de personnages élégants qui hochaient la tête, souriaient et secouaient par des pichenettes leurs jabots. Au moment où elle recueillait l'hommage de plusieurs propos élogieux, l'oncle Augustin pénétra dans le cercle. Il était haut et superbe dans son uniforme de général, fleuri d'or, sous les croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Une mince épée au long de ses bas blancs, de sa culotte blanche, semblait un joyau de parade. Il baisa cérémonieusement la main de sa nièce, et cette attention de galanterie, au centre d'un groupe nombreux, la fit rougir, comblée d'orgueil.

— Je vois, ma nièce, après l'avoir entendu dire partout, que « vous soutenez aisément l'honneur du nom !... » assura-t-il sur un ton mi-plaisant et mi-sérieux.

Ensuite il posa la main sur l'épaule d'Omer, qu'il avait à peine revu deux ou trois fois depuis la première communion, et l'entraîna dans une pièce à l'écart, lui parla gravement de son chagrin : la mort de sa femme, cette belle Malvina, si brusquement disparue.

— Je considère comme un devoir essentiel de vous continuer l'affection qu'elle vous portait; et soyez sûr, mon cher neveu, que je n'y faillirai pas. J'ai promis à votre père mourant de servir votre destinée, comme celle de votre sœur : une promesse faite sous les feux des canons ennemis ne s'oublie pas. Je vous le prouverai... J'aime votre air et votre allure. Ne vous embarrassez pas trop de ce que nous vous exhortons à souffrir la tonsure, le comte et moi. Quel-

ques années vous séparent de la résolution définitive. On verra bien à ce moment-là. Le mieux est de ne contrecarrer personne, en évitant de vous rebeller à l'avance. Venez chez moi ; je vous prêterai des livres, ceux de la générale... Le capitaine Lyrisse a dû me desservir auprès de vous; j'aimerais dissiper d'abord le malentendu... Sachez qu'en 1814 nous ne passâmes point à l'ennemi. C'est une atroce calomnie. En quittant, derrière les troupes de Marmont, le camp d'Essonnes, nous pensions nous réunir autour de Bernadotte, puisque nous n'avions pu le faire autour de Malet, ni de Moreau que nos amis politiques et les chefs de nos associations militaires recommandaient... Je vous expliquerai cela plus en détail... Nous obéissions à des ordres respectables. Il n'y eut là ni vilenie, ni trahison. On nous a trompés... Talleyrand nous a trahis. Il abusait Alexandre en ménageant aux Bourbons un retour impromptu... Fallait-il mettre la France à feu et à sang? Les maux de la guerre étaient immenses déjà... Mais, quand Napoléon eut débarqué de l'île d'Elbe, nous revînmes à lui. Le monarque imposé par les forces étrangères n'avait point tenu les promesses de la Charte libérale. Nous étions dégagés par là de notre parole... Waterloo fut la fin d'un duel entre les deux principes. Le vaincu doit se soumettre. Si on l'observe, la Charte, en somme, consacre les principales libertés acquises aux Droits de l'Homme... Nous savons, le comte et moi, que vous possédez, à près de seize ans, une sensibilité vive et des dispositions pour méditer... Ne gâchez pas votre esprit dans des luttes inutiles où vous êtes assuré de vous perdre, comme ce pauvre Edme Lyrisse dont nous avons eu tant de peine à protéger la fuite... à sauver la tête. Il faut apprendre à se résigner aux faits, voyez-vous, mon cher : c'est tout simplement puéril de combattre la réalité. Seul, le chien enragé mord du fer. La nation s'accoutume à la royauté. Voilà le certain. La puissance vous appartiendra si vous ne contrariez pas l'assentiment général. Qu'importe la houlette dont se sert le berger pour conduire le troupeau? Le principal est de conduire le troupeau.

L'oncle Augustin frappa l'épaule de son neveu en riant. De la cimaise au plafond une glace reflétait le veuf : les cheveux gris ne vieillissaient point son visage mince, roide,

un peu hâlé par les soleils et les pluies des étapes, tout éclairci par les yeux petits et profonds sous l'arcade sourcilière. Il se tenait fort droit, les jambes unies, une main à la dragonne de son épée; l'autre se plut à flatter l'épaule d'Omer, qui commençait de croire à la bonhomie philosophique du général.

— Allez, allez, mon enfant, — répétait l'oncle Augustin, — la multitude ne vaut rien sans chefs, la masse se désagrège et retourne vite à l'animalité. J'ai vu ça de près en Russie pendant la retraite... Quand les officiers supérieurs eurent perdu tout prestige, nos soldats se pillaient, s'assassinaient, achevaient les faibles pour leur voler la part de butin. Certains jours, je me suis cru à une de ces époques reculées dont parlent les savants ; et il me semblait, me rappelant ma vie antérieure, que j'avais rêvé une période future et fabuleuse, un âge d'or...

Omer aussi gardait à la mémoire le spectacle de la foule en liesse sur l'esplanade des Invalides et la vision du vieil ouvrier qui, jacobin sans doute, trente ans plus tôt, acclamait la Convention, et maintenant, en gratitude de son ivresse, acclamait le roi.

A son épaule, la main de l'oncle était fraternelle; à son oreille, la voix s'insinuait, sceptique, sincère, désenchantée, camarade. Le jeune homme se félicitait de paraître en frac, le poing dans le jabot, près du parent magnifique, qui se donnait la peine de le conquérir. On souriait de les voir en confidences. Alors s'approchèrent des hommes en habit de pair fleuri de soie bleue, en habit de cour fleuri d'argent, en habit d'académicien fleuri de soie verte, en uniformes blancs d'infanterie; puis des suisses rouges, des gardes du corps bleus, un prélat en soutane violette. Le général les saluait brièvement, présentait le fils de son frère, qu'il n'avait point revu depuis des années, et marquait, en s'excusant, le souci de s'entretenir avec lui seul. Les mines légèrement surprises et vexées de ces potentats ne furent pas sans contribuer à rendre l'oncle plus chérissable.

Cependant Omer défendit ses opinions; il voulut ne point sembler faible et versatile : tourner trop brusquement la voile au vent nouveau eût été nuisible. Sans combattre les avis

insidieux de son parent, il résuma les convictions du bisaïeul et du capitaine, puis déclara s'y tenir en son for intérieur. Si l'on consentait à lui permettre de suivre concurremment, près la Faculté de Paris, les cours de théologie et de droit, il s'efforcerait, assura-t-il, de prendre goût à la connaissance de Dieu, car il n'entendait point se vouer à la prêtrise avant que d'avoir eu des raisons intelligentes de se déterminer. Il promit d'observer jusqu'à cette heure décisive la réserve d'un jeune homme bien pensant. Préparée à l'avance, et conforme aux sentiments de loyauté rigide alors en usage dans la littérature, cette réponse devait plaire. Le jeune homme y montrait de la franchise, de la dignité, et de la déférence envers les décisions de ses oncles. Aussi bien ne concédait-il point tout, et savait-il obtenir de vivre, étudiant, à Paris, ce que désirait sa convoitise d'amours fréquentes et affranchies de surveillance. Le général y vit clair : il réprima deux sourires aimables et goguenards, lorsque Omer expliqua comment l'étude de la jurisprudence lui vaudrait une pension raisonnable de Caroline, et comment l'étude de la théologie lui vaudrait les subsides de sa mère.

Le bel homme ne le quittait pas et racontait ses campagnes, ses aventures, la passion charmante d'une pauvre vivandière qui l'avait, depuis la Bérésina jusqu'à Wilna, ramené dans sa carriole parce qu'il ne pouvait mouvoir son pied gelé, parce qu'il souffrait horriblement aux deux doigts de la main gauche entamés par un sabre cosaque. Il se déganta pour les faire voir, courbés à la première phalange, recroquevillés sur la paume, annelés de cicatrices. Ensuite il dénigra la profession des armes, et la servitude de la discipline. Au contraire, les prélats entourés de la vénération publique, majestueusement logés dans les édifices épiscopaux, ayant pour amies les jeunes veuves que consolent la dévotion et le confesseur, vêtus de riches costumes et servis par des bedeaux proprets dans la vaisselle plate, ces gens-là lui avaient toujours paru les plus heureux des mortels. Tous les avantages que donne la gloire d'un haut commandement militaire, tout ceux qu'obtient la réputation d'un ministre en faveur, les évêques en profitaient sans connaître les fatigues effroyables de la guerre, ni les craintes perpétuelles de déchéance poli-

tique. Il leur suffisait de traduire Horace en vers blancs, et de le mettre en action. Le général décrivit quelle curieuse petite maison aménagée pour les joies sensuelles il avait découverte, durant la campagne de Wagram, dans le parc d'un chanoine, en Bohême.

Écoutant ces récits, Omer retrouva les plaisirs mêmes que lui avait appris le capitaine Lyrisse. Plus de distinction véritable et plus de finesse paraient le langage maintenu au ton discret de l'aveu. La camaraderie de l'oncle Augustin initiait à tout autre chose qu'à l'enthousiasme furieux du demi-solde. On y sentait une manière supérieure de juger les vertus des hommes et leurs vices, non pas comme le censeur qui condamne brutalement ou bien approuve bruyamment, mais comme le spectateur perspicace des obligations qu'imposent à chacun ses instincts passionnés, ses orgueils ambitieux et ses intérêts chers. Le capitaine voyait la vie comme une page nettement divisée en deux colonnes, l'une renfermant tout le beau, l'autre tout le laid. Le général y apercevait mille divisions et subdivisions teintées différemment, dont les limites se mêlaient comme celles des zones colorées de l'arc-en-ciel. En chaque vice, il signalait une énergie louable; en chaque vertu, une défaillance nécessaire et fâcheuse; puis souriait de l'un et de l'autre, drôlement. L'arrogance du comte lui était étrangère. Il s'en moqua d'ailleurs comme d'une naïveté, puis la vanta comme un moyen de contraindre la sottise des petites gens au respect du savoir et de la puissance, sans lesquels ils iraient aux délires révolutionnaires, à l'anarchie et à la sauvagerie des Septembriseurs. Chez ce soldat qui avait aussi gagné ses grades, l'arme au poing, à travers tous les champs d'Europe, Omer retrouvait le même dégoût de la mort, de la lutte et du sang, que sa mère affirmait en se vouant à la douceur du Christ. Le général évoquait les scènes de carnage avec honte et mépris, n'y insistait point, les oubliait aussitôt, détournait la tête et changeait de conversation.

Un valet présenta, sur un plateau, vingt tasses épaisses portant chacune, à leur panse dorée, le médaillon d'une bataille différente et très finement peinte. Le général but dans celle qui représentait Jeanne d'Arc à l'assaut d'Orléans; le neveu prit celle ornée par le combat des Pyra-

mides, que dirigeait un Bonaparte ascétique sur un cheval blanc dont le galop foulait des Turcs à terre. Un nom d'artiste célèbre signait chaque miniature. L'oncle Augustin approuva le luxe du service ; et ils allèrent ensemble par l'hôtel en fête, bruissant de robes et cliquetant de joyaux pendus aux bracelets des femmes. Par une fenêtre, Omer compta les voitures qui tournaient à la file dans la cour carrée vêtue de lierre, et déposaient les visiteurs au perron d'angle, parmi l'essaim des laquais en culottes et en lourd habit brun chamarré d'argent le long des coutures. Les équipages repartaient ensuite, franchissaient la seconde issue ouverte dans le faubourg Saint-Honoré ; les galons des cochers s'illuminaient au passage sous les grosses lanternes du fronton. Alors d'autres calèches entraient par la première porte, selon le geste du suisse, en chapeau à plumes, qui commandait les évolutions.

De cette fenêtre à celle ouverte sur le jardin qui contournait la pièce d'eau, une ancienne galerie des glaces traversait la longueur de l'hôtel. Spacieuse, elle brillait de tout le vernis miroitant sur les boiseries neuves, les chaises à dossiers ogivaux, les cathèdres sculptées, les tabourets gothiques, les bahuts monumentaux élevant jusqu'aux poutres du plafond les lueurs bleuâtres de vases en faïence d'Arras, de Delft et de Rouen. Sur la cimaise, toute une série d'émaux limousins offraient les figures violâtres et jaunes de reîtres, de mignons et de ligueurs aux moustaches troussées, qu'avaient été les Praxi-Blassans du XVIe siècle. Fantômes d'airain, leurs armures simples, ternes et trapues occupaient des angles. Le triomphe de Flore historiait l'espace d'une haute tapisserie : là se pressaient des héros grecs autour d'un char portant la déesse ; ses lèvres et ses yeux avaient pâli à l'humidité du château provençal. A la place des hauts miroirs cintrés qui, vers 1810 et 1814, avaient ravi l'enfance d'Omer, plusieurs très grands tableaux, encadrés de chêne, représentaient, tantôt le trouvère à genoux devant la châtelaine qui lui met au front un baiser chaste, tantôt le chevalier, dans sa cotte de mailles, mourant, le crucifix aux lèvres, tandis que pleure l'écuyer à genoux et qu'au fond, entre les draperies relevées de la tente, caracolent les Sarrasins en fuite ; tantôt saint Louis jugeant, sous le chêne de Vincennes, un seigneur tremblant accusé par

un serf en guenilles pittoresques ; tantôt Jeanne d'Arc à cheval parmi des archanges brandissant leurs glaives de feu contre les Anglais ; tantôt Clémence Isaure distribuant les palmes aux troubadours et aux poètes en chausses azurées, gris-de-perle, orangées et roses. En chacune de ces toiles, se plissaient et ondoyaient cent gonfalons chargés d'armoiries.

— A la bonne heure ! notre vieille France renaît ! — déclara soudain près d'Omer une dame : son turban de gaze dardait les étincelles bleuâtres d'épais diamants.

— Oui, oui, — répondait un homme qui pirouetta sur ses talons comme s'ils eussent été rouges de nouveau. — Voilà bien l'art que nous devons aimer, celui qui réveille tous les beaux sentiments d'autrefois... Si le Régent et son Dubois n'avaient point permis toutes les nouveautés de leur temps... bien des catastrophes eussent été inconnues.

— Et voyez, — interrompit la dame, — quelle noble figure l'artiste a su donner au roi saint Louis, quelle pureté et quelle noblesse dans le front, dans le regard, et quel air horrible a ce traître.

— Je déplore que le comte ait cru devoir choisir une œuvre qui montre ce vilain accusant un homme né. C'est un triste exemple. Si on l'exposait dans un lieu public, cela rappellerait aux mauvais esprits la funeste époque du régicide. Ne vaut-il pas mieux, pour l'honneur de la France, oublier et faire oublier la folie sanglante de ces monstres ?

— En effet, baron, en effet... Que ces trouvères ont des figures d'anges !... Est-ce exquis, divin, nonpareil !

— Ah ! madame, aux grands siècles de la royauté, les âmes étaient si belles qu'elles façonnaient du dedans l'extérieur des visages, et les arrangaient à la perfection.

— Eh bien, — dit la dame, — voilà une saine habitude à reprendre, car les hommes d'à présent me paraissent fort laids.

— Hé ! hé ! c'est que vous ne les voyez plus avec les illusions de la jeunesse...

— Plaît-il ?

L'impertinent avait disparu, et la dame, toute rouge, haussait les épaules, s'éventait.

Le général Héricourt sourit à son neveu. Ils se glissèrent

parmi les groupes en extase près des toiles, ou bien admirant les panoplies.

— Si nous joignions votre sœur? — proposa-t-il. — Je n'ai pas moins d'affection pour elle que je n'en ai pour vous. On ne peut être plus avenante ni plus spirituelle, ni de meilleur ton. Elle a de l'enjouement et point de licence; sa dévotion badine agréablement; et cette manière de railler, au nom du Christ, est une piquante nouveauté. Je veux lui remettre une bagatelle que portait la générale. Qu'en pensez-vous?

Il tira de son jabot un étroit collier à deux rangs, l'un de rubis, l'autre de turquoises. La valeur des pierres était d'importance. Omer se récria, quelque peu mordu de jalousie; mais l'oncle lui remit une montre en or, plate comme un écu, munie d'un cadran d'argent moiré, et suspendue à un ruban de breloques, lesquelles comptaient deux têtes chinoises, taillées dans l'ambre, un cachet de cornaline à chiffre, et, sur un cabochon d'émeraude, les signes d'un talisman oriental. L'émeraude ne le cédait pas en valeur aux rubis du collier.

La joie de la possession rendit d'abord Omer silencieux. Il examinait la pierre translucide, au feu des bougies plantées en buissons dans les torchères. L'air de richesse qu'elle ajoutait à sa personne le transformerait devant les femmes. Il se promit des allures princières, négligemment hautaines, qui exciteraient l'admiration. Tirer de sa poche cette montre, avec l'émeraude et une poignée de louis pêle-mêle, vers l'instant de payer la note du restaurateur, ce geste lui parut fastueux. Il y pensait encore, quand les exclamations heureuses de sa sœur le surprirent. Elle soupesait rubis et turquoises. Le plaisir pétillait dans ses yeux. La nouvelle Denise, celle qui n'était plus une sœur gamine et taquine, mais une beauté tout étrangère, lui apparut alors, couronnée de roses et de cheveux bruns en nattes, large d'épaules, haute de taille, sur des jambes de chasseresse. Ses dents éblouirent cependant qu'elle disait son bonheur, qu'elle attachait les joyaux à son cou fort et candide.

Le général lui offrit le bras pour la conduire jusqu'aux miroirs. Elle s'appuya contre l'épaule, sorte de caresse de tout le corps reconnaissant. Choqué, le frère regarda sourire Édouard de telle manière que la face semblait celle d'un

crâne; une pâleur verdâtre abîma le visage de l'adolescent amoureux.

— Quel superbe cadeau d'oncle à nièce, de père à fille! s'empressa de dire Omer, pour calmer cette peine affreuse. Je connaissais peu mon oncle Augustin. Son esprit est excellent. Il tient la promesse faite à notre père : c'est bien naturel; mais il aurait pu y mettre moins de générosité.

— Il aime l'ostentation, — répondit Édouard qui reprenait difficilement haleine; — et je n'approuve pas qu'une jeune fille porte de pareils bijoux.

Denise revint enchantée :

— Vois, Édouard, combien cela me sied. Voilà qui va m'aider à tenir notre rang auprès du monde. Fi! la longue mine! Réjouissez-vous donc. Allez-vous blâmer mon plaisir?... N'ayez crainte, je ne les mettrai point avant que d'être mariée, sauf pour ce soir... Approchez. Donnez votre main. Touchez là, monsieur. Vous tremblez? Ma nouvelle richesse vous étonne-t-elle à ce point? Remerciez Dieu de me voir si plaisante, alors!... Je suis un don de la Providence... Priez afin que je ne disparaisse point à la façon des saintes qui ne font que luire une seconde dans la cellule des bienheureux...

Et de continuer la plaisanterie. Édouard raffermit sa contenance; il lui servit à propos quelques ripostes. Le général observait leur manège. Soudain Denise le rappela poliment et lui demanda s'il recevait des nouvelles de ses commerces à Java. Des établissements lointains, en colonies hollandaises, constituaient le legs de l'épouse défunte. Veuve de leur fondateur, puis remariée avec Augustin, elle en avait confié la régie aux Héricourt de Dunkerque, armateurs et corsaires. Ceux-ci avaient été pris sur l'Océan par les Anglais avec leur corvette *la Belle Ariadne*. Mais la frégate où ils étaient captifs, pourchassée par deux navires français, dut fuir d'escale en escale jusqu'à Surate. Là les prisonniers ne purent quitter les pontons avant 1816... A leur libération, l'un des frères mourut de la peste. Épuisé par les fièvres, vieux déjà, Joseph, le survivant, ne pensa point à risquer seul le long périple du voyage par le Cap. Il gagna les établissements javanais de sa nièce, y rétablit l'ordre des affaires. Depuis, il y demeurait, annonçant de mois en mois un

retour qui ne s'effectuait point, mais expédiant des lettres de change toujours plus considérables.

En causant, Denise s'inquiéta de ces revenus. La prestigieuse générale leur avait dû ses équipages célèbres dans Paris, ses vitchouras de fourrures rares, un luxe perpétuellement renouvelé. Sur les manies du parent, l'oncle Augustin savait mille drôleries narrées par les capitaines de navires qui lui apportaient les commissions de Joseph. En mémoire de son frère, qui adorait ces sortes de bêtes, le solitaire élevait plusieurs centaines de perruches dans les volières de ses jardins. Il les éduquait afin qu'elles répétassent indéfiniment cette plainte et cette menace : « Ah! ah! ah! le pauvre frère! Il est mort... mort... Mort à l'Angleterre! »

Le conte fit rire, parmi d'autres semblables. Obstinément Denise questionna sur les mérites administratifs du vieux corsaire. Alors le général Héricourt cita des sommes :

— Tant que ça! tant que ça! — faisait la jeune fille en balançant sa jolie tête devenue fort grave.

— Mon Dieu, oui : de quoi vous offrir, ma chère, quelques colliers et quelques autres petites satisfactions. Tout cela vous appartient, puisque je n'ai pas d'enfant.

— Mais si vous vous remariez?... Ah!

Et une anxiété très vive se masqua fort mal sous l'aspect de l'enjouement.

— Hé! — fit le général. — Je ne suis plus très jeune.

— Vous êtes de belle taille et de figure noble, vous êtes un héros : général à moins de quarante ans! Quelle femme, quelle fille n'aimerait se montrer à votre bras?... Ah! ça vous arrivera, monsieur le veuf, ça vous arrivera... J'ai bien peur que vous ne soyez une mauvaise caution pour mes colliers.

Elle se laissa rire, puis imita la moue penaude d'une écolière privée de cerises. Ce dont chacun se réjouit, même le comte de Praxi-Blassans qui vint écouter, la tabatière à la main, et la prise au pouce. Son menton osseux avançait sous le profil à perruque. Son squelette large, mais sans chair, remplissait l'habit sombre de la pairie, et le gilet de moiré blanche que traversait le cordon de Saint-Louis; ses jambes sèches piétinaient impatiemment. Désireux de détourner les propos, l'oncle Augustin lui communiqua les idées d'Omer,

et ses intentions d'étudier la théologie. Le général offrait au jeune homme un appartement dans son hôtel ; tout s'arrangerait.

— Fort bien! fort bien ! — approuva le tuteur qui renforçait par impertinence son accent nasillard. — Vous désirez donc qu'il reste à Paris? Ma foi, j'y consentirais... J'aime autant le voir hors du collège et le tenir de près. Mais il faut qu'il gagne cela... Soyez bachelier, monsieur mon neveu, d'abord. Deux mois suffisent pour préparer l'examen. Il n'y a point d'exemple qu'un bon élève, sur la fin de ses humanités, n'ait pu brûler les dernières étapes. Le Père Ronsin me trouvera quelque précepteur actif. Mettez-vous au travail dès demain, s'il vous plaît... Denise, vous surveillerez votre frère.

Omer était trop content de se prévoir à Paris, étudiant bientôt, logé chez le général, avec la double pension de Caroline et de sa mère, pour objecter quoi que ce fût aux ordres du comte. Il saisit le bras d'Édouard, lui énuméra les plaisirs de ses projets. La fête lui sembla brillante. Il aspira l'odeur des femmes. Il flaira les nuques décolletées ; il frôla les épaules nues, se fit présenter aux jolis visages et aux rires clairs, se plut dans les glaces : il s'y contemplait, en frac sombre, de couleur ecclésiastique, en cravate blanche soutenant sa figure pâle ; elle était, ce soir-là, presque débarrassée des rougeurs et des minuscules furoncles qui gâtaient le front à l'ordinaire.

— Pourquoi es-tu morose? — demandait-il à Édouard, dans un coin. — Tu as, sais-tu bien, un singulier caractère! J'entends M. de Blacas vanter l'agrément de tes propos et la sûreté de tes citations grecques. Tu étonnes les membres de l'Institut par ton aisance à leur rappeler une période philosophique de Quintilien... Ton père est au comble des honneurs et jouit de la plus grande autorité. Vois ta mère exquise, et sa jolie tristesse. Vois ma sœur : elle est vraiment si belle que je m'en aperçois. Elle t'appelle... Tu fronces le sourcil. Serais-tu jaloux?... Quoi?... Quoi?... Jaloux de mon oncle!... toi, toi! jaloux de ce vieux militaire à cheveux gris!... Tu veux rire!... Allons la retrouver. Mais ne te confesse pas : elle te criblerait de brocards...

— Je crois qu'elle préfère la richesse et les honneurs à l'amour.

— Comment pourrait-elle ne pas marquer de la gratitude à un oncle si généreux et si bon ?

— Ah ! fichtre, toi de même, toi de même tu succombes !... Ah ! ah ! l'émeraude est d'un bon prix !

— Tais-toi..., tu perds la raison !...

Édouard se rua dans un corridor, y disparut.

« J'avertirai Denise », pensa le frère. Il la chercha. La chaise de la jeune fille était vacante, et il n'aperçut pas le général.

Dans le temps qu'il avait employé à l'apaisement d'Édouard, l'oncle et la nièce avaient sans doute quitté la galerie, parmi les groupes descendus au jardin qu'on illuminait. Omer suivit une robe écossaise enguirlandée de roses, barrée de rouleaux en satin blanc, piquée de choux incarnadins. Des galants, brodés d'or et de soie violette à l'habit, rivalisaient en madrigaux. On s'arrêta devant un donjon de bronze où tournaient les heures d'une petite pendule; au pied, sur l'assise de rocs, un page rêvait, le menton dans la main.

— Quelle poésie! — s'écria la dame aux choux incarnadins.

— Quel pittoresque ! Ne lit-on pas au front de ce bel enfant ses pensées les plus secrètes ?

— A quoi estimez-vous qu'il songe, marquis ?

— Il met en balance le devoir qui l'appelle à servir son roi, et la passion qui le retient aux pieds de sa châtelaine. Le devoir et la passion luttent dans son cœur. Le devoir triomphera, parce que l'enfant est noble et Français... C'est l'histoire de toute la vie : aussi l'artisan de cet objet sait-il nous émouvoir. Tous nos sentiments sacrés se réveillent en nous, les sentiments de nos aïeux, ceux qui fondent la race sur ces deux assises : les devoirs envers le roi, et la galanterie envers les dames, par le moyen de qui la Providence allège les douleurs humaines...

L'ambition d'Omer, un instant, souhaita d'être ce page de bronze.

On descendit les vingt-cinq marches de l'escalier, entre les balustres de pierre, les hauts vases de fonte. Dans les falbalas de feuilles lourdes, mille feux semblaient de gros fruits suspendus aux branches des marronniers. La gerbe du bassin retombait en étincelles, par-dessus les lampions multicolores et flottant à la surface. Quatre ifs flamboyaient aux quatre

faces du bord rectangulaire. Le murmure des invités s'unit au bruissement des pas qui foulaient le sable. Des compagnies s'enfonçaient dans l'obscurité de la charmille. Par les interstices des feuillages, mille rayons éclairaient les froissures de satin, un chatoiement de soie cambrée au creux d'une taille, les ors d'un habit voûté sur des épaules osseuses, les nuances des tulles s'envolant à la suite de marches légères. Tel visage glabre, dur et pensif, se révéla, passant contre les mollets en marbre de Diane.

A l'écart, dans l'ombre d'un berceau de chèvrefeuille, le jeune homme cherchait un banc de pierre. Un couple y conversait. A ce moment, un bras jeune, ganté jusqu'au coude, sortit du noir, et doucement s'appuya sur le genou d'une culotte blanche que prolongeaient deux longues jambes musculeuses, croisées. Omer douta s'il reconnaissait les escarpins du général et leurs boucles de vermeil. C'était bien le geste de sa sœur qui s'alanguissait ainsi; c'étaient sa main, l'écran de paille dorée à miniature de paysage, et le mouchoir de dentelle blonde. Comment Denise oubliait-elle autant la jalousie de son cousin? Il voulut paraître, et les surprendre en cette attitude trop familière. Mais il redouta de laisser voir un trouble intempestif, car il sentit la chaleur du sang monter à son visage indigné. Alors il se détourna. Denise risquait de perdre Édouard, pour plaire au général! En tout cas, elle ignorait la bienséance. Une vierge ne devait pas poser la main sur le genou d'un homme, fût-il son oncle. Et toute la rancune d'enfance ressuscita qu'il nourrissait à l'égard de la moqueuse, de ses dédains, de son empressement à fréquenter la noblesse, de l'égoïsme qu'elle ne dissimulait guère en l'obligeant à la prêtrise pour obtenir le mariage aristocratique avec Édouard de Praxi-Blassans.

« Contre un bijou elle donne sa caresse. Elle a des instincts de courtisane; des instincts qu'elle ne comprend pas, certainement, mais elle les a. Et ne comprend-elle pas qu'elle plaît trop en frôlant quelqu'un de son bras? Heureusement, le général semble un cœur loyal, incapable de profiter de cette innocence... »

Omer ne goûta plus la fête. Il attendit impatiemment le départ de tous, pour rejoindre Denise à part et lui repro-

cher cette grave inconséquence. La jeune fille nia tout sans hésiter. Ensuite elle recourut aux larmes, protestant que son frère l'insultait, invoquant les saintes. Elle finit par se réfugier au fond de son appartement. Tombée sur le prie-Dieu, dans une posture théâtrale, elle supplia le Sauveur de pardonner à un frère qui la calomniait, et menaça de se plaindre au comte, dès le lendemain. Omer se retira. Il l'avait vue très nettement au jardin. Elle mentait. Donc elle n'ignorait pas son tort.

La querelle avait été vive, courte, conduite à voix basse et vite terminée par l'explosion de sanglots, par la peur d'attirer la tante Aurélie ou Delphine hors des appartements contigus. Le frère n'analysa bien les détails de cet instant que dans sa chambre, celle même qu'avait habitée son père, avant le départ pour la campagne de Hohenlinden. Les évocations de cette circonstance augmentaient sa colère. Dans la nuit, il ne pouvait abolir l'image de sa sœur haineuse et folle, la bouche furibonde, jusqu'où des larmes de rage rebondissaient au long des joues en feu. La fille du colonel Héricourt pouvait donc s'oublier ainsi ! Ce qu'elle osait avec un oncle, hésiterait-elle à l'oser avec un autre? Les craintes d'Édouard se justifiaient. Et elle ne pliait pas ; elle ne se repentait pas, elle mentait ; elle accusait elle-même, perfide, mauvaise, odieuse. Il résolut d'écrire à sa mère le lendemain.

Ses idées ne franchirent pas ce cercle. Elles se lassèrent enfin. Il s'endormit dans la fièvre de rêves confus.

Au réveil, derrière la caméristo qui déposa le déjeuner sur un guéridon et s'en fut, la tante Aurélie entrait dans la chambre. Elle s'assit :

— Enfin je t'ai près de moi. Tu restes à Paris. Dieu soit loué !...

Elle trancha les citrons qu'on avait apportés pour elle, et, commentant la fête de la veille, elle comprimait les zestes d'un même mouvement qu'il lui avait toujours connu : elle arrondissait les bras, elle relevait les doigts auriculaires tout arqués au-dessus de la tasse d'argent pleine de laitage et d'œufs battus.

— Il y a vingt ans, ton père, ici, me racontait ses espé-

rances. Voilà ses deux pistolets de hussard pendus encore aux côtés de la gravure. J'entends sa voix lorsque tu parles ; et comme lui, tu fais la lippe avec ta lèvre inférieure si tu n'es pas content... Embrasse-moi,... mon petit Omer !... Quel malheur que je n'aie plus l'uniforme de hussard ! Je suis sûre qu'il s'ajusterait à ta belle taille...

Au milieu du visage fané par la quarantaine, et légèrement ridé vers les tempes, vers les coins de la bouche pâle, de charmants yeux tendres guettaient Omer. Elle demeurait fluette, gracieuse, en agitant de ses gestes le canezou de satin vert à nœuds cerise, et les manches de malines. Parfois, elle ordonnait les rouleaux de ses cheveux pailletés d'argent, avec une main de fillette.

— Si, si, tu demeureras, — reprit-elle. — L'examen ?... La belle affaire !... J'en toucherai deux mots au Père Ronsin. Il doit recommander Édouard à la Sorbonne. Pour un élève en théologie, pour mon neveu, il ne fera pas moins. Vous serez admis ensemble. Travaille bien, seulement, ces deux mois ; et si le comte te mène rue du Bac aujourd'hui, tâche de plaire à ces messieurs. Le reste m'appartient. Tu ne retourneras pas chez les Pères de Saint-Acheul, je le jure. Quand le Père Ronsin protège un candidat, il faudrait qu'il fût benêt pour ne pas obtenir en toutes matières des boules blanches !

Elle chassa les miettes de sa robe, en rejetant de même, hors de son esprit, les difficultés. Jusqu'à ses lèvres elle porta la tasse d'argent et but avec lenteur. Quand elle eut fini, elle fut ouvrir un placard dans la boiserie grise. C'était une bibliothèque. Quelques ouvrages furent nommés dont elle recommanda la lecture.

— C'est ici que je viens passer mon loisir, en compagnie de mes chers poètes, — ajouta-t-elle. — Je me crois rajeunie de vingt ans alors. Dans cette chambre on n'entend rien du bruit de la maison... Je m'y oublie au cours de matinées entières... Ce tome fatigué, combien de fois je l'ai vu dans les mains de ton père, quand les peines du travail plissaient son front !

C'était un manuel de cavalerie chargé de notes marginales ; le jeune homme salua pieusement l'écriture du colonel Héricourt. L'application à l'étude et les divers talents du mort prêtèrent à la tante Aurélie un sujet de louanges. Pour exemple,

elle montra dans un autre placard intérieurement tendu de velours, un cadre ovale de vieux bois doré. Le pastel représentait une pauvre fillette blonde, assise contre un mur, les jambes en bas bleus. Son visage imprécis n'avait rien de remarquable, sauf l'expression angoissée de grands yeux clairs à l'abri de cils sombres, et celle, affreusement douloureuse, de la bouche.

— Je connais ces yeux-là...

— Devine!...

— Ceux de ma sœur... C'est comme un portrait de ma sœur...

— C'est l'image d'une fille bavaroise que ton père aima, dans une aventure de guerre, plusieurs années avant son mariage.

— Denise lui ressemble singulièrement.

— Denise a les yeux de sa mère, qui fut choisie peut-être pour son regard pareil à celui de l'étrangère... Ne dis jamais, à Virginie du moins, que je t'ai confié cela!

Étonné, le fils promit. Tante Aurélie demeura sans parler quelques minutes. Par vénération pour la mémoire du colonel, il n'osa l'interroger. Vouloir connaître les faiblesses du défunt, cela lui parut outrager le tombeau. La comtesse le regarda, et, par le langage de ses yeux tendres, de ses soupirs, lui fit un récit muet qu'il comprit mal. A ce moment, il remarqua le *René* de Chateaubriand sur un précieux guéridon incrusté de malachite, d'onyx, de jade et de lapis-lazuli, fragments polis, bien ajustés. Dans la reliure de maroquin vert, à titre d'argent, le volume, plein de signets divers par les couleurs, reposait proche le sofa recouvert de coussins jaunes, où la dame avait coutume, disait-elle, de s'étendre. Omer ignorait le texte de l'œuvre célèbre; mais Édouard lui en avait appris le sujet: l'amour fatal d'un frère et d'une sœur. Le fils chassa cette pensée. Certainement il ne devinait rien d'exact. La comtesse exhala quelques soupirs douloureux et rompit le silence. Elle pria son neveu d'admirer une sépia : toute petite, Delphine y paraissait sous la forme d'un angelot joufflu, entre deux ailes à la gouache... Mais alors, un domestique frappa :

— M. le comte prie monsieur de se rendre auprès de lui.

Et la tante Aurélie se retira pour laisser le jeune homme à sa toilette. Omer appréhenda que Denise l'eût calomnié. Quelles réprimandes colériques allaient remplir cette entrevue? Il se roidit en sa loyauté. Il affirmerait respectueusement, mais sans fléchir. La peur qu'inspirait le despotisme du comte ne se calma point durant ces résolutions. Le jeune homme n'avait pas reconquis l'aisance de respirer en mesure, quand la porte se referma derrière son dos. Dans la salle aux lambris bruns et aux tables contournées devant lesquelles écrivaient deux vieillards minables et deux petis clercs malingres, M. de Praxi-Blassans développait un portefeuille de cuir rouge ; il y classa des minutes diplomatiques.

— Je vous donne le bonjour ! — cria-t-il. — Patientez là, je vous prie...

Plusieurs minutes s'écoulèrent. Le comte grommelait. Une pièce était perdue. Il gourmanda l'un des vieillards, qui lui répondit d'ailleurs aigrement :

— Si monsieur le comte m'avait remis le protocole, il y aurait mention de cette remise sur le reçu que je lui signe chaque fois.

Puis l'homme se moucha sans discrétion dans un lambeau bleu sali de tabac et qu'il roula méthodiquement pour l'enfouir aux profondeurs de sa redingote usée. Le comte se démena entre des cartonniers qu'il ouvrit l'un après l'autre, au moyen d'une clé de son trousseau. Il portait, ce matin-là, un habit et un gilet rougeâtres, des guêtres de toile bise à boutons de nacre qui lui montaient aux genoux.

— Sa Majesté m'envoie à Vienne et à Vérone... Je pars tout à l'heure. Il me reste bien peu de temps pour vos affaires. Enfin... Allons rue du Bac. Je vous présenterai. Faites en sorte d'être convenable. Vous n'omettrez point de reconnaître le cardinal Castiglioni, s'il vous regarde. Je n'aime pas votre timidité ni votre air de carême-prenant. Un cardinal est un homme pareil à vous et moi. Vos marques de déférence s'adressent à l'Église, qu'il représente, non pas à l'individu, qui est le pire faquin. Donnez-lui la révérence, mais houspillez-le de vos intérêts. Il me doit assez de chandelles, parbleu !... Où est la dépêche de lord Castlereagh, monsieur Gagneur? Avez-vous aussi égaré la dépêche ? Non? Je rends grâces au ciel et à

votre obligeance, par ma foi!... Monsieur Octave, avez-vous rédigé la pétition de mon neveu... Voici votre pétition pour le titre de probationnaire... Vous la présenterez proprement sur votre chapeau, quand je vous mènerai devers le fauteuil du Père Ronsin. Dégourdissez votre langue, monsieur. Vous restez muet comme une carpe... Préparez des phrases. Récitez-les mentalement... On m'a vanté votre élocution. Vous ne m'en encombrez point céans... Voyons l'heure... Je n'ai pas de loisir... Boutonnez votre habit. Vous n'avez pas tournure d'ecclésiastique, mais de petit-maître. Serrez votre cravate et rentrez-moi ce jabot. Je n'aime pas que vous alliez en pantalon. C'est la mode nouvelle, mais une mode bonne pour le commun, et qu'on verra promptement disparaître de la société... Il faut garder ces façons pour la chambre. Allez mettre une culotte et revenez ici partager ma collation.

A ces mots, il mena son neveu dans le cabinet aux médailles. En des écrins écarlates, ces effigies perpétuaient, sous maintes vitrines, les physionomies d'empereurs byzantins coiffés de pendeloques et tenant le monde sur la dextre. Le maître d'hôtel apportait le plateau couvert d'une cloche d'argent, qu'il déposa sur un guéridon. Quand le jeune homme se présenta en culottes et en souliers lacés, il trouva le comte achevant de manger son omelette à la cuiller. On leur servit la volaille froide, puis la confiture de coings, sans que l'hôte permît une parole. Un signe de sa main interrompit la première question. Le laquais lui versa plusieurs verres d'eau, que le vieil homme but d'un trait chacun. On descendit dans la cour. L'attelage attendait, devant l'énorme voiture haut suspendue, avec un siège drapé de vert sombre; c'était le trône d'un gras automédon, poudré, sous les cornes du chapeau en bataille.

La portière claquée, le chasseur juché debout à l'arrière, le porche franchi, M. de Praxi-Blassans recommença d'émettre ses instructions.

— Vous savez, je suppose, que Sa Majesté fait partie de la Congrégation, et que monsieur le comte d'Artois en est le membre le plus actif, que mon maître, le duc Matthieu de Montmorency (illustre dans le peuple pour avoir demandé l'abolition des privilèges le 4 août, erreur dont il est bien

revenu, grâces à Dieu), en est le Préfet, que j'en suis le Vice-Préfet, qu'Alexis, marquis de Noailles, en est le Lecteur, que d'autres personnes considérables occupent les dignités de Portier, de Sacristain, de Vice-Sacristain, de Secrétaire. Il importe que vous fassiez là vos débuts dans les affaires ecclésiastiques. On vous surveillera incessamment. Des gens inconnus de vous écriront à leurs supérieurs sur votre conduite particulière. Ne gênez point pour cela votre vie. Mais que vos fredaines soient discrètes et de bon genre. Rien ne vous nuirait plus que cette humilité des actes qu'on vous prêchera. Si l'on vous contraint à des manières respectueuses, feignez de le souffrir difficilement. Si l'on vous commande, obtempérez aussitôt; mais, le devoir accompli, ne manquez pas d'avancer quelques critiques arrogantes. Votre origine roturière vous condamnerait à l'insolence de ce monde, si vous ne preniez d'abord l'air d'être déçu par sa médiocrité réelle, après en avoir attendu d'éblouissantes lumières. Acceptez le joug, mais faites paraître que vous le savez porter la tête droite.

» Le hasard exige que j'aille courir en Autriche et en Lombardie, avec notre plénipotentiaire. Le général Héricourt vous conseillera. Il est bon que vous logiez en son hôtel dès demain, puisqu'il vous l'offre. Ayez dehors un autre gîte, afin de ne dépendre de lui qu'en ce qui nous conviendra. Aussi bien est-il préférable qu'un jeune gentilhomme ait son chez soi. Émile vous donnera, pour le décorer, ses gravures de chevaux. Passez au manège les heures que vous déroberez à l'étude. Que tout, dans vos occupations, donne aux jésuites la crainte de vous perdre, cependant que vous leur marquerez, par des travaux que je ferai composer et des renseignements que je vous transmettrai, votre goût de les servir en homme de talent qui exige une réciprocité d'égards et d'aide.

» Recevez autant de dames qu'il vous plaira; n'en visitez aucune, car elles ont des familiers dangereux. Fuyez toute intrigue qui laisserait croire à la possibilité de vous mener grâce à l'intermédiaire d'une maîtresse... Mon secrétaire, M. Gagneur, vous fera remettre, assez souvent, un billet parfumé. Enfermez-vous soigneusement pour l'ouvrir. Écartez les domestiques, les filles et les amis. Le message contiendra

quelque indication de rendez-vous. Rompez en miettes le cachet de cire ; dépliez la petite boulette qui s'en échappera. Vous y prendrez connaissance, à la loupe, d'avertissements politiques que vous communiquerez au Père Ronsin de vive voix. Refusez, jusque sur le chevalet de la torture, de faire entrevoir l'origine de ces nouvelles, même si, par leurs propos, ceux qui vous interrogeront prouvent qu'ils ne l'ignorent pas. A l'heure et au lieu fixés pour le rendez-vous sur le poulet que vous aurez soigneusement détruit après lecture secrète, soyez exact; de manière à ce que l'on s'assure que c'est bien là une galanterie. La femme que vous rencontrerez sera quelque bonne oie dont vous amuserez votre fantaisie; elle ne saura, naturellement, rien du jeu qu'elle cache. Mes petits messages auront trait aux affaires d'Espagne. Étudiez la question dans les journaux. Gagneur rédige un mémoire à ce sujet... Mon intention est que les Pères imaginent que le général Lyrisse et le capitaine correspondent avec vous. Il ne me déplairait pas que vous sembliez vous intéresser aux libéraux. On juge les sergents de La Rochelle : montrez-vous au Palais, demandez à voir les prévenus. J'enverrai des nouvelles exactes et intéressantes, autant que faire se pourra. Il m'est indifférent et il doit vous importer peu que la Congrégation n'y conforme pas ses agissements... Qu'étant renseignés dûment, les dignitaires commettent des erreurs, faute de vous croire, cela ne pourrait que servir votre fortune et mes desseins. Vous grandirez incontinent dans leurs esprits... Surtout, ne manquez pas de les railler ensuite avec discrétion. Je désire que vous passiez auprès d'eux, avant cet hiver, pour une sorte d'enfant de génie... Cela vous plaît? Ah! ah! monsieur!... Ah! ah!... Les Mentors acariâtres ne sont pas toujours les pires fâcheux!...

Le comte ferma brusquement le couvercle de sa tabatière et ricana très haut. Omer s'abandonnait à la joie intérieure, éperdu d'ambition et d'orgueil, un peu stupéfait par le mystère de son rôle et par les précautions qu'indiquait le comte. Il voulut prendre la main du bienfaiteur. Celui-ci la retira sèchement.

— Il n'est pas besoin d'effusions, — dit-il. — J'emploie votre personne à mon gré. Que cela vous serve en même temps

que les intérêts de la famille, les miens et ceux du roi, tant mieux : plaise à vous de ne point me faire repentir. J'eusse confié la mission à Émile, s'il n'était pas logé dans sa garnison de Grenoble, ou bien à Édouard, s'il n'était pas fou de votre sœur. Ces messieurs de la rue du Bac repousseront d'abord l'idée que je passe mes affaires à des freluquets. Ils croiront à des tactiques. L'opinion qu'ils professent de ma sagesse leur masquera le meilleur de mes projets. Donc, ne craignez pas trop de paraître inconsidéré: votre étourderie feinte ou véritable ne nuira point. Faites visite à cet ami de votre père, au général Pithouët, en dépit de ses accointances avec le général Foy. N'oubliez même pas de porter vos pas jusqu'à l'imprimerie de Pied-de-Jacinthe, rue Croix-des-Petits-Champs. L'ancien maréchal des logis qui menait le peloton de ce pauvre Bernard à Mœsskirch tire les libelles de MM. Manuel et Laffitte. Si l'on vous reproche ces fréquentations, invoquez votre sentiment filial et le désir d'entendre parler de votre père par ses compagnons d'armes. Les jésuites n'en croiront pas un mot; cependant ils s'estimeront empêchés de faire un éclat, quoi qu'il arrive. Protestez en outre de votre dévotion à la liberté et de votre haine envers la tyrannie, en accolant à celle-ci le nom des Bonapartes ; et à celle-là la louange de Sa Majesté. Vous entendrez chacun discourir à propos de ce parallèle... Nous approchons... Secouez-vous, de grâce..., et me dégelez votre langue.

Prestement, sans le secours du chasseur, M. de Praxi-Blassans sauta sur le trottoir, pirouetta dans son habit rougeâtre, heurta l'huis d'une maison ancienne aux murs récemment badigeonnés. Derrière son oncle, passé les herbes d'un étroit jardin, le jeune homme gravit un perron, s'engagea dans des corriders où l'éblouit la brusque et fraîche obscurité succédant à l'intense clarté du dehors. Une porte s'entre-bâilla. La stature du général baron de Cavanon fut reconnue. Il tendit le goupillon d'eau bénite. Une voix lisait en chaire. Le comte se signa; lui et son neveu se prosternèrent ensemble sur les dalles, dans la direction de l'autel qui bornait la longueur de la chapelle. Des auditeurs recueillis la remplissaient.

— Communiez-vous ? — interrogea le murmure du baron.

Et, sur la réponse négative, il fut vers un tableau noir effacer le nom de Praxi-Blassans inscrit d'avance, à la craie, sous plusieurs autres.

— Omer, relevez-vous. Allez prendre place près de la porte. Je vous ferai querir lorsqu'il sera temps...

Le baron l'installa au coin d'une banquette. Édouard était assis tout près, attentif à l'épisode de *la Vie des Saints* que M. de Noailles, sévère et roide, psalmodiait d'une voix légèrement poussive. Au fond du chœur, derrière la croix, une bannière de pourpre élevait la maxime brodée d'argent : *Cor unum, anima una*, qu'Omer avait vue sur les bagues de ses cousins et certain papier à lettres de Praxi-Blassans. Il distingua le corps monumental de Son Éminence Castiglioni, dans un fauteuil à droite de l'autel. M. de Praxi-Blassans, après l'avoir salué, fut choisir une chaise à gauche, entre deux personnages solennels. D'autres congréganistes entrèrent successivement, touchèrent le goupillon, se prosternèrent, prièrent un instant, et allèrent occuper leurs places sur les banquettes de velours bleu-ciel qui garnissaient la salle entière. Lambrissés à mi-hauteur, les murs étaient, au-dessus, illustrés par les tableaux d'un chemin de la croix.

Enfin l'officiant, le Père Ronsin, revêtu de la chasuble, s'avança, précédé de quatre gentilshommes à cordon bleu. L'un, vieillard menu, trottinait, agitant la clochette. Un autre, maigre et chauve, portant les burettes, traînait la jambe sur le damier de marbre. Quand le cortège eut atteint le pied de l'autel, chacun s'agenouilla. La messe fut dite jusqu'à la communion sans particularité. Le récipiendaire y prêta toute son attention. Véritablement il désirait acquérir cette ferveur qui munit les saints d'énergie, de puissance et de félicité. La rigueur du Père Anselme était une exception. Quel que fût son goût du plaisir, Omer commençait la réalisation de son espoir ancien, celui d'être, sous la chape épiscopale, un nouveau Moïse donnant au monde la loi, recevant son adoration. Il remercia Dieu. Il récita deux prières afin d'obtenir le salut du comte, qui favorisait ses débuts d'une façon aussi généreuse qu'extraordinaire. De cette conversation en voi-

ture, Omer se répétait les termes. Ils l'enchantaient. Ils précisaient, justement, ce qu'il avait toujours conçu de la mission ecclésiastique : une manière de pouvoir politique propre à dominer les foules, à régir les instincts du peuple en l'intéressant aux belles histoires du Sauveur et des saints. Le bisaïeul lui avait appris autrefois que des initiés égyptiens, au fond du sanctuaire, commandaient les gestes du roi et, par lui, gouvernaient le peuple, ses croyances, ses enthousiasmes, ses labeurs. M. de Praxi-Blassans ne jugeait pas différemment le rôle du prêtre. Il importait à peine de discuter le dogme, d'en douter, de le nier. Il suffisait de l'admettre ainsi qu'un symbole excellent de morale, de pitié et de fraternité chrétiennes. Par son entremise, reconnue souveraine sur les masses catholiques, il fallait conquérir l'autorité. Combien plus sûr cet avenir que celui de la révolte constamment vaincue dont les Lyrisse s'obstinaient à être les apôtres chétifs, un peu ridicules en somme : des chiens furieux qui mordaient inutilement du fer, selon le mot du général Augustin ! Et le jeune homme songeait au cadavre inerte de son père, terrassé par la mort; il lui compara le victorieux Praxi-Blassans, triomphant parmi les luxes de son hôtel, prêt à partir pour Vérone: là, par la bouche de Matthieu de Montmorency, il dicterait à l'Espagne le destin.

Aussi, quand les gentilshommes servants, celui qui traînait la jambe et le vieillard trotte-menu, vinrent au banc de probation chercher un capitaine de hussards pour le conduire devant l'autel, où il s'agenouilla, le cierge au poing, Omer Héricourt souhaitait pour lui-même une pareille et prochaine distinction. D'une voix émue, l'officier prononça la formule latine. Elle le plaçait sous l'invocation de la Vierge, l'engageait à ne permettre point que, par ses subordonnés, aucune chose fût faite contre l'honneur de l'Immaculée Conception. Promu dans l'état-major du duc d'Angoulême, cet heureux fêterait bientôt ses fiançailles avec la fille d'un riche munitionnaire de l'Empire qui exigeait de son futur gendre ce titre d'aide de camp du prince. Édouard avait dit à son cousin les négociations, les difficultés de cette entreprise et la tenace, l'admirable passion du jeune hussard, qui avait su déjouer les manigances de parents hostiles à ce mariage, qui avait su

recourir à la protection de Marie et du Père Ronsin, se confier à eux pour atteindre le but de ses ardents espoirs. Édouard citait en exemple la belle audace de cet amour persévérant. Héros digne de Roméo, Werther, Obermann et Childe-Harold, ce hussard communiait à genoux, remerciait le Ciel. Les servants le reconduisirent ensuite jusqu'à une banquette de congréganistes, de celles toutes voisines de l'autel; et là, le saluèrent avec des révérences, qu'il rendit. Par groupes de quatre, les dignitaires et les autres congréganistes reçurent à leur tour le sacrement eucharistique. Alors Omer put mieux voir ce fameux Père Ronsin qui était un prêtre, de physique et de taille ordinaires; mais ses yeux crispés semblaient deux foyers de soupçons perspicaces, inexorables. Il mordait continûment, comme afin de la châtier, sa bouche lippue. A chaque congréganiste il posa l'hostie sur la langue, avec un souci méticuleux d'horloger accrochant un rouage dans la montre. De singuliers personnages défilèrent entre les banquettes : un gros gentilhomme enflé par son jabot, sur des jambes d'un galbe parfait vêtues de bas blancs ; tel autre au front proéminent, au nez pointu, mais rendu respectable par une chevelure d'argent soyeux. Un cou entortillé d'une cravate blanche supportait, entre deux pointes de toile une jeune figure brune ; penchée en avant, elle entraînait un énorme col d'habit et un corps fin. De courts mollets maigriots frétillaient en pantalon collant et en guêtres anglaises sous un torse large habillé de marron. Néanmoins l'ensemble de la compagnie portait beau. Les seigneurs abandonnèrent la sainte table avec les allures de courtisans qui savourent encore l'élégance de l'entretien obtenu du prince. Ils s'agenouillèrent à la façon des nobles chevaliers d'antan ; ils entonnèrent le *Magnificat* final, et marièrent assez bien leurs faussets de vieillards, leurs hennissements d'hommes mûrs, leurs clameurs de probationnaires.

Pendant qu'on récitait en chœur lugubre le *De Profundis*, le Père Ronsin se retira vers la sacristie, entre les servants qui revinrent aussitôt établir, devant l'autel, un fauteuil destiné au fameux jésuite, pour le sermon. Sa rhétorique ne différait guère des homélies courantes. Toutefois, par la subtilité d'une digression, elle prouvait, en syllogismes corrects,

comment la Providence ne saurait vouloir obtenir de l'homme plus que les forces et les vertus ordinaires, comment il appartenait à la justice divine d'exiger le repentir, la contrition, la prière et la piété, toutes choses faciles, mais non l'ascétisme farouche, grâce uniquement dispensée aux saints : car Dieu les a élus comme modèles de perfection, afin que le premier venu pût s'en approcher, sans réussir à les égaler. Donc il ne seyait pas de vouloir conquérir tout de suite la perfection chrétienne, chose impossible à la majorité des hommes et à leur faiblesse naturelle, mais de vouloir purifier par l'exercice de la dévotion et la fréquence des sacrements l'âme que gâte l'habitude du vice.

Après le Père Ronsin, le cardinal Castiglioni parla, debout, en balançant sa corpulence, derrière la grille qui fermait le sanctuaire, à hauteur de genoux. Il réclama des neuvaines pour le roi Ferdinand de Naples et pour le roi Ferdinand d'Espagne, l'un échappé miraculeusement aux complots des impies, l'autre emprisonné presque, dans son palais, par les tristes disciples des jacobins régicides. Faisant allusion au supplice de Louis XVI, il assura redouter qu'un sort aussi funeste ne terminât les jours du malheureux souverain, dans les Castilles. Bourbons tous deux, cousins de Louis XVIII, ces princes devaient plus spécialement compter sur les oraisons des sujets fidèles au roi de France. On supplierait le Seigneur d'inspirer les monarques tout à l'heure réunis dans Vérone et prêts à secourir de si touchantes infortunes. Au nom des chrétiens d'Italie et d'Espagne, il présentait cette requête. Ne serait-elle pas entendue?

Un murmure d'approbation fit mouvoir les têtes. Les épaules se rapprochèrent. On se leva bruyamment, la conférence était finie. Du haut de sa monumentale stature, l'Éminence recevait les félicitations des dignitaires.

Ce fut alors qu'Édouard mena son cousin, après un signe du comte, jusqu'au fauteuil du Père Ronsin, qui causait affablement. Omer marcha droit au jésuite, s'inclina, durant la phrase qui le présentait. Le comte remercia de l'exception faite en faveur de son neveu pour l'admettre d'emblée aux offices de la Sainte Congrégation. Le Père Ronsin feignit de se rappeler mal l'octroi de cette faveur, bien qu'il approuvât

de la tête et d'un sourire court, vite réprimé dans la morsure de ses lèvres.

— En effet..., en effet... Eh bien, monsieur Héricourt?... Vous plaisez-vous aux occupations spirituelles de vos parents?

— Certainement, mon Père; et je me sens tout édifié par de si bons discours. Je m'en réjouis d'autant plus que j'ai peine, d'ordinaire, à réduire les rébellions de mon esprit, qui s'insurge facilement contre la contrainte des doctrines. Cela me désole. Il faut que je châtie à tout moment mes inclinations.

— Ne vous châtiez point tant. Connaissez-vous cet admirable chapitre de saint François de Sales, qu'il intitule : *De la douceur envers nous-mêmes*? Écoutez-le parler : « Je dis aussi que nous nous punissons nous-mêmes plus utilement de nos fautes par une douleur... tranquille... (Le Père leva le doigt devant son œil soupçonneux)... tranquille et constante que par un repentir passager d'aigreur et d'indignation. » Méditez cette belle et profonde sagesse, monsieur. On enseigne trop souvent notre sainte religion sous des couleurs atroces. L'Église est une mère, et non pas une marâtre. Elle n'ignore rien de la force du démon ni de la chétivité du fidèle. Dans la vertu comme dans le reste, « une sobriété modérée et toujours égale est préférable à une abstinence violente et mêlée de certains intervalles d'un grand relâchement ». Telle est la règle que vous trouverez en honneur dans notre compagnie, monsieur, au cas que vous la fréquentiez.

— C'est mon plus grand désir, mon Père; et je vous supplie d'accueillir ma pétition, que je vous présente ici.

Omer tira le pli de son gilet et l'offrit sur le flanc de son chapeau. Le Père Ronsin prit le papier, le transmit à un servant, et dit :

— Puisque nous semblons d'accord, votre demande sera soigneusement examinée, monsieur.

A l'air de son oncle, un peu moqueur envers le jésuite, Omer comprit qu'il avait parlé congrûment, sur le ton nécessaire, des « rébellions de son esprit », de ses « inclinations » trop libres. Il n'avait point manqué de dire cela très haut, à voix franche, en dépit des yeux froncés au visage de l'inquisiteur, en dépit de la sévérité subitement visible sur ses lèvres

intérieurement mordues. Le jeune homme avait eu soin de préparer sa réplique, durant la messe. Il se félicita du succès, mais avec l'inquiétude d'avoir dépassé les instructions. Le cardinal le dévisageait sans indulgence. Même, il dit aux oreilles des voisins qu'il ne seyait pas trop aux écoliers de faire le pape avant la première entrevue avec le barbier. De nobles vieillards soupirèrent en haussant les épaules, et en puisant du tabac dans leurs boîtes d'or.

Le reste de la séance se passa en présentations. Omer offrit ses hommages à des gens froids et malveillants, qui affectèrent de la hauteur, et le congédièrent après l'avoir toisé. Il admira le sens exact que le comte possédait de la situation.

XIII

A Monsieur Omer Héricourt,

en l'hôtel de Praxi-Blassans,
faubourg Saint-Honoré,
Paris.

De Madrid, ce 15 août 1822.

« Mon cher petit-fils,

» Ne cesse pas de rassurer ta mère sur les causes de mon séjour ici. Mes lettres ne la persuadent point. Explique-lui la vérité que voici. Lors de mon passage à Saumur où j'avais été prendre ma bru, cette autre Éponine, pour la conduire auprès de son Sabinus, mon fils, à Saint-Sébastien, j'ai vu quantité de chevaux refusés par la commission militaire de remonte ; les maquignons du pays semblaient en détresse. En réponse à ma lettre, Edme m'apprit que la cavalerie légère de Castille cherchait à bon compte des poulains de trois ans pour distribuer dans les escadrons, et il pressa mon projet de lier partie entre la remonte espagnole et les éleveurs angevins. Comme notre bourse n'est point garnie à souhait, nous nous occupons de cette entreprise qui semble proche de réussir ; mais il fallait agir auprès du gouvernement constitutionnel à Madrid. C'est une simple affaire com-

merciale qui me retient au delà des Pyrénées. Pompée cède le pas à Verrès.

» Au surplus, je puis te dire, à toi seul, que ta mère m'agace à l'excès en répétant vingt fois le jour qu'il sera convenable de rendre les biens nationaux aux prêtres et aux émigrés, que notre château, acheté comme tel, doit revenir justement à la famille de Bellemont, héritière française du nom de Lorraine avec les Habsbourg d'Autriche. Apparemment, ces gens-là font travailler ma pauvre folle de fille par les missionnaires qui embarrassent Nancy de leurs processions et de leurs fanfares, qui vont planter à tout coin de route des calvaires, et qui intriguent pour obtenir le château dans la seule fin d'y installer un couvent, à ce qu'ils disent, mais qui le revendraient à bénéfice à MM. de Bellemont-Lorraine. Ces sortes de spéculations sont ordinaires aux révérends Pères. Je résiste. C'est le seul patrimoine de mes deux Omer, l'enfant d'Austerlitz et l'enfant de Novare. Assez de sang généreux fut répandu par les Lyrisse, soit aux Indes, soit sur les champs de bataille d'Europe, pour consacrer la légitimité de nos achats. Les ducs de Guise, qui bâtirent avec l'argent de leurs butins, n'avaient pas acquis le domaine plus noblement. A vous deux, mes petits-fils, de juger, plus tard, si votre conscience commande ce transfert. Mon père et moi, tant que nous vivrons, et tant que nos testaments seront respectés, ne permettrons pas qu'on aliène le champ de Cincinnatus. Mais à notre âge, il est dur de compter la Discorde parmi ses dieux lares; ma fille devient la chipie la plus acariâtre qu'on puisse voir.

» Et puis, je n'ai point de grâces à rendre aux Bourbons, qui m'ont fendu l'oreille, privé de mes commandements, après m'avoir fait courir de camp en camp, cinq ou six années, jusqu'à ce que j'eusse formé leurs jeunes officiers de remonte et les eusse mis en état de remplacer partout le vétéran. Je me moque de M. de Bellemont qui était à Coblentz et qui combattit contre nos légions, sur le Rhin, dans l'armée des tyrans germains, franks et kalmouks. Quand il est revenu dans les fourgons de l'étranger, son Caligula avait reconnu la Charte qui nous assure la libre jouissance des biens et des lois de la Révolution. Si l'on veut y toucher, nous

décrocherons encore une fois nos boucliers et nos glaives dans le temple de Janus.

» A ce propos, je te dois des nouvelles de mon fils, puisque tu as promis de ne lui plus écrire. Cela te regarde. Tu es un enfant, à qui l'on en impose avec des promesses. Reste à savoir celles que le chevalier de Saint-Louis et le pair de France pourront tenir d'ici dix ans. Il est vrai qu'à cette heure ils nous exterminent. Ça ne durera pas toujours. Edme se porte à merveille, sauf une estafilade à la main. Il l'a reçue en juillet, dans une algarade, à Madrid, sur la place de la Constitution, entre les gardes du corps absolutistes et les « Exaltés », dont nous sommes. La chaleur envenima la plaie ; et elle se guérit mal, pour se rouvrir souvent. Ça ne l'empêche pas d'aller et venir. Le petit Omer pousse à ravir, mais la maman a les fièvres romaines. Auparavant, elle prononçait quatre paroles en douze heures ; maintenant elle ne souffle plus mot.

Edme, lui, attend en contumax allègre la peine de mort. Dame Nature l'avait aussi condamné à cela dès la naissance, à ce qu'il assure, et la cour d'assises de la Vienne ne lui apprendra rien là-dessus. Il se plaît à vivre dans le seul coin d'Europe où, depuis Novare et le massacre de Chio, la liberté respire encore : car en juillet, la milice de Madrid a mis vertement à la raison la garde royale et Ferdinand VII ; et nous avons aidé à cette besogne. Aussi le roi signe, sans regimber, les motions libérales, ce dont enragent les prélats, trappistes, dominicains, inquisiteurs et autres moines, dignes alliés de la peste qui a sévi durant l'automne de l'an dernier : voici qu'ils trouvent le moyen de faire protéger la retraite de leurs bandes et de « l'Armée de la Foi », que nous rossons, par les troupes françaises qu'entretient aux Pyrénées le ministère de la Congrégation, sous allure de cordon sanitaire.

» Je voudrais que tu fusses témoin de la gloire et de l'estime qui environnent ici mon fils, entre tous les anciens soldats de l'Empereur exilés de France à la suite des derniers événements. On a horreur de notre moderne Caligula et des monstres qui le servent. Les journaux nous arrivent pour nous apprendre comment coule le sang le plus pur de l'armée. En mai, c'était notre jeune maréchal des logis Sirejean, qu'Edme avait eu bien souvent à sa table, car il était

célèbre à Saumur par son appétit et le vernis magnifique de ses bottes. Je l'ai vu commander lui-même le feu, sans cesser de regarder fermement le peloton d'exécution. Mon pauvre ami le capitaine Vallé, de la garde impériale, a eu son tour en juin. Ils lui ont même refusé la mort du soldat, ils l'ont couché sur l'échafaud, après lui avoir fait parcourir à pied le chemin depuis la prison jusqu'au lieu du supplice. Les journaux rapportent qu'en passant sur le cours de Toulon il s'arrêta devant un liquoriste et demanda un verre d'eau-de-vie qu'il but à la santé de la France et des braves! Je le reconnais là : cœur d'or dans un corps de fer. Le tyran a fait abattre par ses estafiers la tête du héros. Il ménage le même sort aux amis de ton oncle, les quatre sergents Bories, Goubin, Raoulx, Pommier. En janvier, Edme déjeunait avec eux à Paris, au Restaurant du Roi Clovis, et, quand le 45e fut déplacé, il dîna fréquemment en leur compagnie dans ses voyages de Saumur à La Rochelle.

» On doit tout te cacher dans les jésuitières. Sais-tu que des agents provocateurs choisis parmi les sous-officiers des chasseurs de l'Allier ont mis à leur tête le colonel Caron aux cris de : « Vive Napoléon II ! » pour le livrer quelques heures plus tard à la police, en l'injuriant d'une façon ignoble? Outre cela, le maréchal des logis Wœlfeld use du même subterfuge pour s'emparer du général Berton qu'il attire traîtreusement dans une auberge. Et ces bandits qui manquent effrontément à l'honneur militaire reçoivent, au prix de ces trahisons infâmes, l'épaulette d'officier! Voilà bien des crimes pour assurer une couronne. *Tantæ molis erat romanam condere gentem!*

» Le docteur Caffé avait mis au monde ton cousin Omer. Il est en prison, comme le sont Jaglin et Saugé pour avoir crié à Thouars « Vive la République ! » ce qu'on n'avait pas entendu depuis la Convention. Et leurs têtes branlent sur leurs épaules!...

» Ah ! mon cher enfant, quels que soient ta conscience et ton devoir, même si tu revêts la soutane du serviteur de la miséricorde divine, pourras-tu condamner, toi aussi, la mémoire de ces grands soldats qui continuent la bataille immortelle de la Révolution contre les crimes de la tyrannie ; et qui la conti-

nuent seuls contre l'Europe, les armées des souverains, le sommeil des peuples et la volonté des dieux? Non, tu ne les condamneras pas, parce que tu apprendras à respecter leurs idées dans la personne d'Edme et dans la mienne. Je n'en veux pas douter.

» Les amis qui nous arrivent en foule de Saumur et de Paris, pour échapper au martyre, nous avisent qu'à Vérone les tyrans complotent d'envoyer ici les armées de Caligula. Il va renforcer le corps d'observation, aux Pyrénées, pour rétablir ensuite le pouvoir absolu à Madrid, comme à Naples et à Turin. Cela seul nous porte, ton oncle et moi, à causer parfois de politique, au café ou entre nous. A la vérité, nous nous occupons uniquement de vendre des chevaux, et le marché s'échauffe à l'occasion de ces bruits de guerre. Il faut bien y faire attention, en passant, pour le succès de nos commerces. Ne manque donc point de rassurer Virginie, de ton côté. Je lui écris dans le même sens.

» Ton grand-père dévoué,

» GÉNÉRAL LYRISSE. »

XIV

L'affection d'Edouard de Praxi-Blassans pour son cousin s'avivait. Il qualifia de sacrifice à l'antique la décision d'Omer. Au reste, elle levait le plus grave obstacle au bonheur des fiançailles. Le comte étant parti pour Vienne, sa sévérité ne guetterait plus les folies amoureuses de son fils. Une heure après le retour de la rue du Bac, Denise elle-même était venue, des larmes de véritable émotion aux cils, remercier son frère dans le jardin. Elle lui offrit d'abord une bague de probationnaire. Puis, couchant sa tête sur l'épaule amie, elle demanda, dans un soupir, pardon « d'avoir été méchante ».

— Et imprudente! — dit le jeune homme, désireux qu'elle avouât trop de galanterie envers l'oncle Augustin, qu'elle s'humiliât ainsi par repentir.

Il comptait que la crainte de cette humiliation la garderait

dorénavant. La sœur hésita quelque peu. Il la pressa de répéter l'adjectif accusateur. Elle grogna dans une moue déjà rebelle :

— Imprudente?... Mais je n'ai pas été imprudente; j'ai été tout bonnement sincère... Savais-je que ce fût défendu?

— A d'autres ! — interrompit le frère.

Quelques minutes, ils marchèrent côte à côte, en silence. Et il avait alors senti qu'elle l'examinait, le jugeait et le haïssait, qu'elle ne pardonnait pas tant de clairvoyance.

Malgré les changements dus à sa nouvelle vie, la mémoire d'Omer conserva l'obsession précise de ces querelles pendant les cinq premières journées où, reclus avec les livres, il lui fallut parcourir dans un examen rapide les matières exigibles au baccalauréat, sous la férule d'un précepteur jésuite. Le général établit quelques prescriptions sévères, pour que l'étudiant ne s'amusât point avant de posséder les éléments de la logique et des mathématiques. Deux courtes promenades le long des quais, en compagnie du Père, furent, après le repas de midi et après souper, les seuls repos. Ce maître avait l'esprit d'obstination. Devant le tableau noir, il retenait son disciple de l'aube à la nuit, sans miséricorde. Dès le matin, le général proposait lui-même quelques problèmes, avant de se rendre aux bureaux de l'état-major, aux casernes, au Champ de Mars. Sa politesse était charmante et raffinée, sa rigueur inflexible.

— Pardonnez-moi si je vous harcèle, mon cher enfant. Pour mon bien autant que pour le vôtre, vous devez être inscrit en novembre sur les registres de la Faculté de théologie. Excusez-moi, car M. de Frayssinous y compte... Je pense inutile que vous alliez aujourd'hui à la promenade. Le temps se brouille, la chaleur est incommode. Demeurez donc. Vous avez besoin de fortifier votre connaissance de la philosophie.

Et, plaisantant, il prononçait d'une voix militaire :

— Ordre du général Héricourt!... Le lieutenant Omer prendra le service de garde ce matin et ne le quittera point jusqu'à nouvel ordre. Il fera exécuter aux troupes sous ses ordres des mouvements d'équations à deux inconnues et les exercera dans la pratique du syllogisme en baralipton...

Puis il riait, saluait et s'esquivait élégamment.

Il ne reparaissait plus dans son hôtel, rue de Babylone, même point à l'heure des repas. Omer et son précepteur mangeaient seuls dans la vaste salle aux parois d'acajou poli et aux glaces étroites, encadrées de bronze vert. Deux laquais militaires servaient sans bruit quelques mets simples sur des plats de vieille argenterie massive et parée de blasons allemands, autrichiens, russes ; les cahots des fourgons la transportant après les pillages l'avaient bossuée. L'ecclésiastique l'admirait, déchiffrait les devises et traduisait. Bel homme, en soutane fine, il présentait des mains de vieille dame qui jouaient mille rôles prestes pour indiquer les phases d'un raisonnement, décrire une œuvre d'art ou caresser le calice d'un verre plein, dont il savourait la liqueur en gourmet adroit. Il ne fardait pas son dédain. Émettre un avis attirait à l'élève des critiques insolentes : ce savant paraissait quelque génie doué comme un prince de conte oriental, et qui le méprisait à bon escient. Omer n'osa plus souffler mot. C'était d'ailleurs sa coutume quand il se trouvait en présence de gens supérieurs. Il adoptait le silence comme règle d'orgueil, afin d'éviter les reculades dans la discussion et les victoires du contradicteur. Le comte, le général, le grand-père, le bisaïeul et le capitaine Lyrisse pouvaient à leur aise discourir : il ne proposait les objections qu'à part soi. Sa mère et ses tantes jouissaient du même avantage. Il leur répliquait peu ; il éludait habilement.

Le Père Desromes n'avait donc point à réprimer des turbulences, ni à relever des erreurs de conversation. Il s'accommoda de cet élève muet, sage, d'intelligence sûre, mais rétive. Soigneux du détail, le professeur dessinait des cathédrales, des confessionnaux, des vierges, des christs et des scènes de piété pendant qu'Omer étudiait ses livres ou rédigeait une dissertation. Quand l'habitude fut prise, l'élève vit entrer son maître avec un large carton. Une esquisse y représentait l'empereur Henri IV à genoux dans la neige, et attendant que le pape Hildebrand fît ouvrir la porte du château de Canossa pour le recevoir à merci. Le suppliant avait jeté sa couronne de Charlemagne, sa lourde épée à fourreau de velours incrusté de gemmes, l'hermine de son manteau armorial, et il pleurait, les mains jointes contre

la lourde porte romane, bardée, cloutée, percée d'un judas; une croix de fer barrait cette étroite ouverture, et derrière, un moine ascétique, s'appuyant sur une crosse épiscopale, contemplait l'empereur.

Sur la figure du moine, apitoyée, ironiquement indulgente, le dessinateur reportait avec complaisance la pointe du crayon. Il y ajoutait toujours quelque chose de plus aigu dans l'ironie, de plus railleur dans l'indulgence, de plus amer dans la physionomie, de plus glorieux dans le pli de la bouche austère. La croix du judas signifiait, selon le commentaire du jésuite, l'intercession de Dieu entre la Monarchie et l'Église. Mais, cela dit, il renvoyait vite Omer à ses cahiers.

Loin de courir Paris, et de se livrer au plaisir, l'étudiant mena donc plusieurs jours cette vie de cloître. Malheureusement, son application ne durait pas. Au bout d'une demi-heure, et quelle que fût sa volonté d'apprendre, il délaissait Thalès de Milet, saint Thomas d'Aquin, Descartes, M. de Bonald, pour rêver, ivre d'espoir, à la magnificence de son avenir. Il riait d'Édouard qui croyait à un sacrifice, lorsque les promesses de l'ambition payaient et au delà, l'abdication d'une liberté fausse, démentie par les événements, vaincue chaque jour sur l'échafaud, devant les murs d'exécution militaire et dans les cachots des forteresses... Et la liberté de quoi? De se marier! Alors l'étonnante duplicité de la sœur occupait sa mémoire. Entre les pages du livre et ses yeux, elle apparaissait, dépourvue de charmes et d'apprêt, à la sincérité d'un frère. A l'heure du réveil, il l'avait toujours vue maussade et fanée. Il savait trop la nuque blême, les rougeurs parsemées fréquemment sur le visage, les mains sans finesses, le mauvais teint d'une enfant gourmande, les petites dents ternies et les cheveux de ficelles emmêlées, avant la toilette. Certes, les soirs de fête, quand les atours sanglaient la taille flexible, quand des fleurs fraîches unissaient leurs couleurs humides aux tresses luisantes et dorées, quand l'usage discret du fard avait blanchi les tares de la peau, quand un emplâtre de cantharides secrètement collé à la hanche avait mis aux joues et aux yeux les feux d'une fièvre légère, elle semblait quelque bizarre créature tour à tour angélique et démoniaque, spirituelle, belle, alerte et redoutable, dégagée de toute crainte

mais imposant du respect. C'étaient les moments d'exception. Par les corridors, le matin, emmaillottée de peignoirs sales aux parfums de poussière, affligée d'un bandeau qui contenait une fluxion naissante ou décroissante, elle allait de chambre en chambre, bavarder et bâiller. Les pieds nus et rouges dans des savates de velours à trous, elle se montrait alors insolente pour maman Virginie qu'elle traitait de « vieille folle ». En outre, elle mâchonnait toujours quelque rogaton volé à la cuisine. Ainsi l'avait-il vue jadis et naguère, durant les semaines qu'elle ne passait point chez les Praxi-Blassans, par hasard. Brutale, robuste, elle le soufflétait à la première réplique. Heureusement que le comte l'avait, de bonne heure envoyée au couvent d'Esquermes.

Que Denise redevînt telle dans son intérieur, après les noces, son frère n'en doutait pas. Édouard lui inspirait de la commisération. Fallait-il l'avertir ? C'était un problème agité sans fin par ses réflexions. Qui convenait-il de tromper ? Le loyal cousin, poétiquement, naïvement épris, ou la sœur qui poursuivait en cette affaire les seuls avantages de la noblesse et de la fortune ? Parfois le jeune homme accusait de rigueur son jugement sur elle. Il raisonnait :

« Elle m'embrassa, véritablement confuse de sa faute que j'avais surprise. Ou bien n'était-elle pas plus confuse de penser que, malgré ses dénégations, je persistais à la croire encline à trop choyer un oncle généreux ? Était-ce le repentir ou bien mon offense à sa vanité qui lui donna de la honte ? Ne proclame-t-elle point, au milieu de toutes les discussions, son indépendance ? Je l'entends d'ici : « Apprends » que je ne serai jamais une victime ; je ne le veux pas !... » Je ne le veux pas !... Je ne laisserai personne dominer la » fille du colonel Héricourt... Dussé-je périr, je ne me sou- » mettrai que s'il me plaît de me soumettre ! » Je me rappelle son visage crispé par la colère, ses grimaces inondées de larmes, ses poings qui frappent l'air. Ma tante Caroline l'assure : ce caractère entier, violent, est celui même de notre grand-père Héricourt ; et ses deux épouses moururent à la peine, tant il les harcela de ses fureurs, pour obtenir la plus grande somme de travail, cette activité, cette économie, sources de notre aisance.

» Oh ! oui, Denise montre bien le même génie âpre et calculateur qui sut acheter les biens nationaux, embrasser à temps la cause jacobine et bâtir les Moulins, vouer les fils du premier lit aux commerces de la mer, marier les filles du second lit à un diplomate puissant, à un fonctionnaire influent, et jeter les deux cadets à la conquête de l'Europe, derrière Napoléon. Encore que je ne l'aie pas connu, il me semble écouter ses conseils quand ma sœur expose, entre nous, la nécessité d'anoblir, en s'attachant aux serviteurs du roi, nos domaines acquis sous la Révolution. Le comte et le général l'approuvent. Il n'y a que les vaincus, les Lyrisse, pour la blâmer. Elle a raison quand elle affirme : « Il ne faut pas être des vaincus. » L'héritage de l'oncle Augustin lui paraît à présent désirable, car la guerre peut terminer ses jours brusquement comme elle termina ceux de notre père. Cela seul guide ma sœur. Peut-être en prodiguant ses grâces ne visait-elle à rien qu'à une amabilité de légataire... Peut-être sa naïveté de vierge ignore-t-elle la valeur de ses familiarités... Non. Les dames dominicaines d'Esquermes sont célèbres pour leurs leçons de bienséance qui prévoient tout. Elles mettent en garde les jeunes personnes innocentes, sous le prétexte de défenses pieuses qui dissimulent les motifs réels des recommandations. Ma sœur était émue en demandant pardon de sa colère, ce qui voulait dire : de sa faute. Donc elle en savait l'importance. J'aurais dû lui prouver alors que je sondais son âme, que je devinais clairement ses calculs. J'aurais dû lui en faire apparaître la bassesse. J'aurais dû remplir envers elle les devoirs de mon père. J'ai craint qu'elle ne se rebiffât, que des injures irréparables ne fussent prononcées. J'ai été lâche et peureux. J'ai craint qu'elle ne détournât Édouard de moi, qu'elle ne me desservît auprès de tante Aurélie et du comte. Ah ! je suis bien un peureux, un lâche et un vaincu. Ce n'est pas seulement mon père que tua le boulet de Presbourg, c'est toute l'énergie et le courage de son fils...

» Enfin ! travaillons... Lisons M. de Bonald... Où en étais-je ? Voici : « *L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée.* » Beau sujet de développement. En effet, tout petit, je pensais à des choses immenses, à beaucoup des idées que la philosophie m'enseigne aujourd'hui avec plus de précision, avec des

catégories. Ce qui me faisait défaut, c'était le mot, l'expression, le langage, et les divisions. M. de Bonald a raison sur ce point. Et je vais soutenir sa thèse. N'a-t-il pas écrit encore : « *L'homme est une intelligence servie par des organes* » ? Et mon maître perfectionne, en ce moment, sous l'esquisse de Canossa, des caractères gothiques : « *L'Esprit dompte la Force.* » La Force, c'est l'empereur Henri IV à genoux dans la neige, c'est Napoléon mort exilé dans le lointain océan d'Afrique ; l'Esprit, c'est le pape Hildebrand, c'est la Congrégation du Père Ronsin, c'est le rêve social du Père Anselme, celui de Grégoire de Tours, qu'ils imposeront définitivement aux monarques barbares de la Sainte-Alliance, à notre roi frank, à l'empereur germain, au césar des Mongols et des Finnois. Tous les conquérants acceptent la suprématie du christianisme dont ils vainquirent les soldats latins, dont ils asservirent les fidèles. L'Esprit dompte la Force. Que je devienne donc un prêtre méditatif et puissant, si je n'ai même pas le courage d'affronter l'antipathie d'une fille orgueilleuse...

» Après tout, fallait-il des paroles ? Denise a compris les reproches que lui exprimaient seuls mon attitude grave, mon sourire fâché, et toute la mélancolie de mon visage. Quand elle pleurait contre mon épaule, n'avouait-elle pas autant qu'il fallait ? Ses petits gémissements ne signifièrent-ils pas qu'elle comparait à son imprudence ce qu'elle estime être mon sacrifice ? Elle se condamnait devant moi. Et n'était-ce pas une grande impudeur de ma part que d'exiger qu'elle se plût à confesser sa tendresse ? Voilà certainement pourquoi j'arrêtai mes blâmes : j'ai craint aussi de la corrompre en insistant, comme elle m'en accuse. Oui... Mais elle-même n'a-t-elle pas pressenti que j'éprouverais ce scrupule ? Sa ruse n'a-t-elle pas spéculé là-dessus, pour m'en faire accroire, pour m'imposer le silence, et, par suite, un doute favorable à sa dissimulation ? Je flairai son odeur de duplicité et d'astuce. Car j'ai compris qu'elle m'examinait, qu'elle me fouillait le cœur, qu'elle tremblait d'y lire ma clairvoyance, qu'elle la lisait, et qu'elle me détestait parce que je n'ignorais plus son plan. Oh ! je me souviens... je me souviens... En son air de docilité coquette, gentille et repentante, quel éclair blafard jaillit soudain de ses yeux !

Comme tous ses traits se tendirent ! Presque aussitôt, elle se maîtrisa. Elle reparut une petite sœur attristée d'être en butte à de vilains soupçons, une sœur douce, plaignant le mauvais esprit de son frère, une sœur innocente et sainte, prête à intercéder auprès de la Sainte Vierge, en faveur d'un frère vicieux et méchant.

» Ah ! pauvre Édouard ! Aime. Récite des vers à la nuit chaude. Interpelle le scintillement des étoiles. Mesure l'harmonie des poètes et les profondes pensées des moralistes afin d'accroître le sublime de ta passion... Hélas ! tu chéris la fille du vaincu, celle qui garde dans le sang la fatalité de la faiblesse : la ruse et le mensonge... Pauvre Édouard !

» Or, quelle force que la faiblesse ! O vous grands saints ! Rémi qui imposas aux barbares la fraternité du Christ, qui fis baisser la tête du fier Sicambre ; Grégoire qui continuas son œuvre, qui gouvernas les Frédégonde et les Brunehaut, qui soumis à la politesse latine la brutalité franque... O vous faibles sublimes, vainqueurs des forts, vous à l'idée de qui le monde d'Occident obéit treize cents ans après votre mort de bienheureux ensevelis dans le froc ou la dalmatique... Ne ressusciterez-vous pas pour dire la puissance de la faiblesse, et l'empire de l'intelligence sur les siècles !... »

Ainsi méditait Omer entre ses moments d'application. Plus il étudiait, plus se développait en lui la certitude qu'en tous les temps l'intelligence, comme une riposte différente et nouvelle remplaçant le glaive brisé et les muscles garrottés, était née de la réflexion des vaincus ; que, dans le cerveau du premier esclave réduit aux exercices de l'imagination, germa la première fleur de la pensée, la première intuition de la science, le premier espoir de justice. La pensée, la science et la justice, sous leurs formes enseignées par les dieux antiques, par le Messie chrétien, avaient prévalu contre les vigueurs des conquérants. Et c'était le miracle : douze pauvres pêcheurs, fidèles à un ami obscur et supplicié, fondent sans le savoir une religion méconnue deux cents années, mais fermentant parmi de tristes populaces pour tout à coup s'épanouir sur le monde et sur le temps. Un robuste orgueil enchanta le jeune homme d'être de ceux qui restaureraient sans doute l'esprit de saint Thomas d'Aquin, l'omniscience de Roger Bacon,

l'érudition dominicaine, le communisme de saint Bernard, prédécesseur du fameux Gracchus Babeuf, le pouvoir triomphal de Sixte-Quint et de Richelieu, l'intelligence constituante de l'abbé Sieyès.

Au miroir dressé entre deux colonnettes, sur la boîte à brosses, il aima s'apercevoir, lui, ses livres ouverts, et sa plume d'oie devant son visage pâle. Il s'égalait à ces princes et à ces docteurs de l'Église. Pourquoi ne deviendrait-il pas le moine malin appuyé sur la crosse épiscopale dans le dessin perpétuellement inachevé du maître, et qui regardait, par delà le signe de Dieu, le pitoyable empereur prosterné dans la neige ?

Pour lui fumerait l'encens de la messe et des processions, pour lui de pieux ouvriers déjà tissaient l'or de la dalmatique diaconale et des chasubles, pour lui se balanceraient les panaches du dais liturgique, pour lui des orfèvres cisèleraient l'argent des ostensoirs ; pour son cortège, les veuves filaient le lin des surplis et la laine des soutanes ; pour lui, peut-être, les ouvriers napolitains teindraient de pourpre l'étoffe cardinalice. Voilà ce que son heureux sacrifice enlevait à son cousin Édouard de Praxi-Blassans. Celui-ci ne recevait, par contre, que la fragile affection de mademoiselle Denise Héricourt. Comme une mauvaise action Omer considéra presque le silence qu'il résolut de garder sur les défauts de la jeune fille ; mais toute révélation n'eût-elle pas fait souffrir l'infortuné et détruit l'espérance de tante Aurélie, du père mort, qui s'étaient promis jadis de consommer par le mariage de leurs enfants l'union de leurs âmes fraternelles ?

XV

Un jour, l'étudiant reçut la visite de l'amoureux qu'accompagnait M. Gagneur, le secrétaire du comte. Les deux cousins s'embrassèrent, tout émus et contents l'un de l'autre. Ils protestèrent qu'ils se vouaient leurs vies. Édouard parlait en vers de la jeune fille. Il était complètement fou.

La voiture des Praxi-Blassans les emmena vers l'allée des

Veuves, après avoir dépassé les grilles des Invalides. C'était là-bas, non loin des Champs-Élysées, que le factotum avait choisi le domicile particulier du jeune Héricourt ; il déclara convenable de ne point loger un élève en théologie parmi les autres étudiants de qui les manières sont dissipées. Au mois de mars, les gendarmes avaient dû réprimer leurs désordres dans le jardin du Roi et sur la place Vendôme. Le neveu d'un pair ne devait pas se mêler à ces tumultes.

Omer eut quelque déception à se voir séparer de la jeunesse et des grisettes, et à s'installer loin de la Chaumière. Il apprit, en revanche, qu'il occuperait une maison voisine de celle où Tallien, le Conventionnel de Thermidor, avait habité, et il la découvrit bientôt, toute basse, munie de contrevents verts, sous la protection d'une barrière en bois goudronné. On avait repeint en brun la porte, le marteau de fer, les poutrelles croisées dans le plâtre rose de la façade ; on avait remis des tuiles neuves parmi celles devenues noirâtres et moussues. Un peu plus loin, des camions chargés de pierres de taille défilaient vers les marécages du Cours-la-Reine, où l'on construisait une rue dédiée à François Ier.

Sans trop de satisfaction, Omer fit connaissance de son domestique chauve, glabre, épais et bas sur jambes, qui lui montra la bibliothèque, les volumes latins et grecs, reliés en veau. Il flaira le parfum du vernis frais noircissant le bois des vieux fauteuils rococo, et d'une table ovale fort massive. Présent d'Aurélie, deux coupes d'argent, l'une remplie d'encre, l'autre de sable, brillaient dans une écritoire de thuya. A l'étage, il y avait un aimable salon tendu de damas cramoisi, pourvu d'un canapé et de carreaux en velours pareil, de rideaux à plis lourds. Des lames de verre, rouges, jaunes, bleues encadraient les vitres dépolies. Une guitare était pendue à un clou. Briséis, à genoux devant le corps de Patrocle, se désolait dans une vaste gravure. Un tapis de soie turc recouvrait le guéridon. Les belles armes envoyées de Grèce par l'oncle Edme rayonnaient sur le mur vers une rondache centrale. Omer pensa qu'il se tiendrait plutôt là, et ne jeta qu'un regard dans le cabinet à coucher où, sur la tapisserie, se répétait à l'infini le médaillon de Poniatowski sautant à cheval dans l'Elster. Des lés de calicot formaient tente au-dessus du lit. Un

paravent de percale rose dissimulait un lavabo. Par toute la maison, et un peu au hasard, les lithographies de Carle Vernet, ses chevaux de courses, ses scènes de chasse intéressèrent le jeune homme, entre les portraits de saint Louis de Gonzague, du pape et de saint François, entre les images des cathédrales illustres. Dans le vestibule, une selle neuve, des étrivières et des brides garnissaient en évidence deux tréteaux. Par la fenêtre, M. Gagneur indiqua le manège tenu par un garde-du-corps qui attendrait son nouvel élève, chaque matin, à cinq heures; puis il dit:

— M. Héricourt devra coucher ici, tous les soirs; et le matin, après la leçon d'équitation, aller à l'hôtel du général, pour y travailler. Après dîner, il aura le loisir de la promenade... Je prends congé, messieurs. Serviteur!

Les cousins ne s'attardèrent pas dans la maisonnette, Édouard voulut rejoindre Denise à leur campagne de Saint-Cloud.

— Elle est divine quand elle s'avance, une rose à la main, par les allées du parc. Elle semble une immortelle, que la faux du temps n'effleurera jamais; elle paraît aussi éternelle que la magnificence du firmament et les chants harmonieux de la nature environnante. Elle triomphe de la mort... Il faut que je la revoie. Allons jusqu'à Saint-Cloud.

En effet, ils la rencontrèrent dans une allée du parc, non loin des communs. Elle ne tenait pas à la main une rose, mais un pilon de volaille qu'elle rongeait en marchant, et son visage portait quelques souillures de graisse rôtie. N'ayant pas reconnu d'abord les cavaliers, elle continua de satisfaire, en chantonnant, une gourmandise qui lui gonflait la joue.

— Quelle charmante, quelle pure, quelle délicieuse simplicité! — murmura la passion de l'adolescent.

Omer retrouvait la sœur telle qu'aux jours d'enfance, lorsqu'elle volait à la cuisine, durant les absences des domestiques, et qu'elle recevait, ensuite, le fouet dans la lingerie. A la vue de son cousin, elle jeta l'os de poulet, avala d'un coup, au risque de s'étouffer, ce qui demeurait en sa bouche, et s'essuya les lèvres, avec promptitude, mais ne s'excusa point, ni ne rougit.

Au dîner, elle ne parut pas avant le second service, entra,

toute fardée, avec un petit chien de six semaines qu'elle fit laper dans son assiette. Tante Aurélie, doucement, lui représenta que cela choquait la politesse. Aigrement, Delphine renchérit sur le blâme. Les deux filles se disputèrent :

— Je ne veux pas recevoir d'observations, moi ! Je ne recevrai d'observations de personne ! cria Denise.

Le petit chien effaré s'étrangla dans un coin et recracha son potage. Elle ne fit qu'en rire aux éclats, tandis que Delphine, levée de table, déclarait ne pouvoir prendre ses repas devant un spectacle aussi dégoûtant..

— Tu n'as qu'à sortir si ça te déplaît ! — riposta la sœur d'Omer.

Delphine se soumit, maugréa, comme le laquais grognon qui vint, avec une serviette, enlever l'immondice.

— Penses-tu que cela charme tes convives quand tu seras maîtresse de maison ? — demanda la tante Aurélie.

— Voyons, mère, ne la tourmentez pas ! — reprit Édouard. Denise a le cœur trop sensible ; elle ne peut laisser seule cette pauvre bête qui geint à fendre l'âme dès qu'on l'enferme !

— Si le comte était là, cependant...

— Parbleu, puisqu'il n'y est point, ayons la paix ! — conclut-il sur un ton furieux.

Tante Aurélie baissa la tête, murmura :

— Je devrais te réprimander sévèrement. Vous abusez l'un et l'autre de ma faiblesse. Fi donc !

La tante se détourna, contempla le crépuscule du parc. Filtré par les feuillages desséchés des tilleuls, le soleil frappait d'une lumière oblique les ombres de la pelouse étendue jusqu'à la grille. Des vapeurs d'or poudroyaient autour des barreaux, franchissaient leurs intervalles, illuminaient les grands rinceaux de fer, les herses hérissées du saut-de-loup. Une avenue enclose de peupliers géants était droite et fraîche sous un ciel pers. Des rectangles de géraniums rouges ornaient les boulingrins ; ils atteignaient, là-bas, les eaux miroitantes de l'étang. Omer aussi regarda voguer les cygnes, pour ne point voir sa sœur cueillir sans vergogne toutes les cerises du compotier mis devant elle, encore qu'on apportât seulement le rôti de faisandeaux.

— Servez plus vite ! — ordonna la comtesse.

— Omer fut honteux de sa sœur. Elle apportait là les habitudes de Dieudonné Cavrois. Avant que les plats fussent inclinés, par le maître d'hôtel devant la première personne à servir, elle s'informait avidement de leur contenu. Dès que sa tante mordait au premier morceau, Denise l'interrogeait sur la succulence du mets, le jugeait dès lors à haute voix, le condamnait ou le vantait, bestiale, les yeux ivres de concupiscence. A l'arrivée du plat, elle retournait les tranches, choisissait à l'aise, insoucieuse de l'attente d'autrui. Elle confisqua presque toute la crème de l'entremets, et laissa la croûte seule aux convives assis après elle, à droite.

— Quel bel appétit, quelle jolie santé! Comme elle est saine, ta sœur! — proclamait Édouard.

Sous l'uniforme de lieutenant. Émile était là, venu en congé. Silencieux et grave, il s'écartait d'elle doucement et détournait aussi la tête pour ne pas trop assister à cette goinfrerie. Il disserta doctement sur les intentions du comte d'Artois relatives au jeune clergé et à la jeune diplomatie. Il souhaita qu'Édouard fût admis à l'École des Chartes, qu'on fondait alors pour les gentilshommes. Il énuméra les avantages. Mais Denise enflait sa voix afin de couvrir cette conversation ennuyeuse, et elle cria son avis sur les plumes d'une coiffure arborée par madame Dorval dans *le Château de Kenilworth*, à la Porte-Saint-Martin. Émile dut se taire, offensé. Le rouge envahit son front, entre les mèches de ses cheveux. Il rangea méthodiquement les argenteries de son couvert, et ne souffla plus mot. Au nom du duc de Berry, prononcé par un prêtre qui l'accusa timidement d'avoir affecté, toute sa vie, des allures soldatesques, Denise répliqua vertement qu'elle approuvait la victime de Louvel.

— J'ai du sang de soldat dans les veines, moi! Je n'aime rien tant que la gloire, moi!... Quel sacrifice l'emporte sur celui de la vie? L'homme qui risque sa vie, par grandeur d'âme, a le droit de prétendre à tout. Aucun homme ne l'égale... Voilà mon opinion.

— Qui te la demandait? — fit doucement Émile.

Tante Aurélie quitta sa chaise, et les laquais furent ouvrir à deux battants la porte du salon. Chacun se retira, feignant d'ignorer la confusion de la jeune fille, sa colère blême.

Dans le jardin, Émile et Delphine la blâmèrent. En acceptant le bras d'Omer, la comtesse lui dit :

— Dieu merci, j'aime beaucoup Denise ; cependant, elle me donne de mortelles inquiétudes. Elle est impérieuse et violente comme mon père. Elle ne cède jamais. Ceux que ne séduit pas sa beauté la jugent déjà sévèrement. Puisse son ange gardien la sauver ! Je crains fort pour son avenir. Que faire ? Une chose me chagrine entre toutes. Le comte est-il présent, elle se tient coite, elle vous a des façons d'infante espagnole. Lui parti, elle insulte, elle tranche, elle affecte les plus détestables manies. Donc elle ne se conduit bien que par peur. Elle ne fait rien par bonté, puisqu'elle n'a pas de politesse : la politesse est la crainte de gêner autrui. Sa gourmandise me dégoûte fort, ainsi que ses effusions pour les petits chiens incongrus. Elle le sait. Il lui importe peu que je souffre de cela. C'est d'un mauvais cœur. Sa conduite devant mon mari dénote une hypocrisie assez vilaine. J'appréhende tout de son caractère qui ne s'amende point. Édouard peut souffrir beaucoup en ménage. Et j'adore mon fils. Si elle ne change pas d'habitudes, elle nuira certainement à la carrière de son mari. Elle écartera de lui les personnes de la société qui ne tolèrent point de tels manquements à l'étiquette, et se soucient peu de subir des insolences. Je ne veux pas, Dieu m'en garde, supposer que ces peccadilles deviennent jamais un obstacle à leur mariage, mon plus cher désir, et celui de mon malheureux frère. Mais que le comte s'aperçoive ou se renseigne... que deviendrons-nous ?

— On pourrait la remettre au couvent, — proposa Delphine. — Il est vrai que nos saintes Mères renoncent à la dompter. Elle se rend odieuse. Pour moi, je vous l'assure, maman, si je devais continuer longtemps à subir les avanies qu'elle me fait, je n'hésiterais plus davantage à prendre le voile, quelque douleur que je dusse éprouver à vous quitter.

Là-dessus, Delphine étouffa malaisément de forts sanglots, qui secouaient sa poitrine plate et les os de ses épaules. Aurélie l'embrassa tendrement, calma cette laide grimace pleurante.

Omer se désola. Ces accusations confirmaient trop ses craintes. Tous quatre s'assirent sur un banc de pierre. Émile mit la main dans son habit de lancier, réfléchit :

— Mon bon Omer, — finit-il par dire, — tu viens de prouver à ta sœur, en briguant le titre de probationnaire, ton souci d'aider à ses ambitions. Tu lui seras moins suspect que tout autre si tu l'exhortes à se défaire de ces graves défauts, dans son intérêt même. Je t'invite à lui répéter les paroles de ma mère, en y ajoutant tout ce que pourra te suggérer ton amitié de frère, et ta raison de chef de famille, puisque tu l'es, en somme. Ajoute que moi-même te charge de cette démarche. Nomme-moi. Je ne doute pas qu'elle ne s'en trouve assez marrie pour accepter tes arguments, puisque Édouard m'écoute souvent. Elle ne l'ignore pas.

Omer ne tarda point. Dès qu'il l'eut seule à seul, il morigéna Denise. Aux premières ripostes de l'arrogante, il s'emporta. Leur père serait-il vaincu dans la mort même? Tous ses vœux, proclamés quand les dernières gouttes du sang glorieux s'épanchaient sur la terre autrichienne, une fille impie oserait-elle les méconnaître? La colère de l'orateur poussa la coupable contre un taillis, et ne lui concéda rien. Elle finit par sangloter abondamment :

— Lâche ! lâche ! Tu profites de cet instant pour m'insulter, misérable !

Un dieu de fureur, alors, parla par la bouche du frère. Il entendit résonner une de ses phrases, et l'admira. Il prépara le triomphe de son éloquence. Denise le regardait, les yeux agrandis, la bouche béante, en s'essuyant les joues avec son mouchoir tassé. Omer aperçut ses propres gestes en ombres rouges : le couchant ensanglantait les déchirures du feuillage. Il écouta sonner ses objurgations. Il lui parut qu'il lisait dans un auteur ancien ses prosopopées; il imagina qu'au détour de l'allée, tout à l'heure, la lune éclairerait un temple blanc de Diane. Il crut qu'il était, dix-neuf siècles plus tôt, un jeune citoyen d'Athènes rappelant ses devoirs à une sœur égarée par des dieux jaloux. Et la magnificence de la vertu antique l'émut. N'allait-elle pas convaincre, par son discours, l'enfant indocile? Il le pensa.

— La passion d'Édouard et ce qu'elle promet, dit-il, méritent bien quelques efforts pour se contraindre. Je l'entends parler de toi depuis un an. Il te consacre sa vie, sincèrement et follement...

— Caprice de freluquet ! Nous ne pouvons nous marier avant l'automne de l'année prochaine. Qui m'assure qu'il me sera fidèle?... Et puis, au dernier moment, la dispense du pape, nécessaire à une union entre cousins germains, ne peut-elle être refusée grâce aux intrigues du comte?

— Il est infâme de parler ainsi d'un loyal gentilhomme !

— Je vois, mon frère, que tu le connais à peine... le loyal gentilhomme !

— Il te comble de bienfaits depuis quinze ans.

— Lui ?... Non pas. Ma tante, oui !... parce qu'elle prolonge un rêve de femme sensible...

— Que veux-tu dire ?

— Oh ! rien... rien que tu ne saches...

Elle regarda fixement son mouchoir mouillé qu'elle tenait entre ses doigts fébriles.

Elle s'expliqua clairement, à voix rapide. Mariés, l'un à une femme indolente, dévote, résignée, de nature trop contraire à son action, l'autre à un époux dédaigneux, toujours en voyages, ou qui, présent, se confinait dans ses études diplomatiques à moins qu'il n'en sortît pour répandre sur chacun des blâmes criards, pour ennuyer du récit de ses lectures, leur père, leur tante s'étaient chéris. La jeune fille démontra que la tendresse d'Aurélie et le simple héroïsme de Bernard Héricourt avaient trouvé dans leur affection fraternelle le refuge de sentiments incompris. Alors ils avaient espéré, pour leur vieillesse, que les deux enfants, nés presque à la même date, vécussent un amour plus fort. Denise devinait tout. Elle rapprochait mille incidents survenus au cours de son enfance. Rien n'avait échappé à l'espionnage de la petite observatrice. Elle développa ce qui dans le langage triste de la tante n'était qu'allusions timides, que réticences. Omer ne put nier l'évidence. Il en ressentit une émotion profonde. Que de beautés douloureuses dans ce dévouement mutuel, dans cette sympathie complète ! Il fallait entièrement admirer ce désir de voir s'aimer passionnément la fille et le fils. Que le père, une heure du moins, soulevât la pierre du tombeau pour assister aux fiançailles, Omer le souhaita par toute la force d'une prière mentale qui pantela comme son cœur et sa poitrine oppressés. Édouard fougueux, pâle dans ses boucles brunes,

beau par l'amertume de son sourire, Denise, la Denise des fêtes, enfantine et femme à la fois, de taille élégante et de teint lumineux, se baisant les lèvres devant la tante et le père assis, qui goûtaient le trouble même des fiancés, qui unissaient leurs âmes en ces deux corps engendrés de leurs chairs, ce fut une image touchante et splendide dont ne se lassa point son silence. Il lui parut que l'esprit de son père en ses organes s'enivrait de ce songe, et se substituait au fils, frémissait en lui.

Plus tard, Denise reprit gravement :

— Voilà le rêve des morts.

— Celui des vivants aussi.

— Moins que tu ne le penses.

— Voudrais-tu manquer à ta promesse?

— Édouard ne ressemble pas aux héros comme notre père...

— Il possède l'intelligence active du comte.

— Présentement, c'est encore un collégien qui fait des devoirs en vers, et me prend pour sujet de ses compositions... Sans doute, il changera... Je goûte peu les acteurs, les poètes, les baladins, les troubadours de pendules, moi!

— Peste! tu es difficile!...

— Comment la fille du colonel Héricourt pourrait-elle chérir les gens de cette sorte?... Réfléchis... J'adore la gloire. Elle est dans notre sang. Quand passent les musiques des régiments, tout mon cœur tressaille...

— Fais un signe: Édouard prendra l'épaulette, comme son frère.

— L'épaulette n'est rien sans les exploits...

— Il ne peut guère, à dix-huit ans, avoir conquis l'Europe! Patience!

— D'abord le comte est inflexible: il l'obligera sûrement à s'employer dans les ambassades... Quelle destinée! La moindre altesse vous humilie d'après les prescriptions de l'étiquette... Le comte lui-même, qu'a-t-il été, toute sa vie? Le domestique du prince de Bénévent, avant de voyager avec la valise de M. de Montmorency!...

— Holà! ma sœur, deviendrais-tu jacobine, ou ja-coquine, comme disait notre pauvre tante Malvina?

— Je n'entends pas, du moins, essuyer les affronts que vous infligent les gens de cour. Tu as vu les manières du cardinal dans les salons, et comment notre tante lui dut céder le pas. Moi, j'enrageais.

— Il te fut aimable, cependant.

— La belle affaire! Il n'est pas de porteur d'eau qui ne crie devant ma voiture : « Mafi! le beau brin de fille!... » Cela n'est pas pour m'amadouer... J'ai trop d'honneur pour me contenter de compliments que n'importe quel passant adresse à n'importe quelle grisette... Il n'y a qu'une existence que j'envie, dans toute la famille : celle de la tante Malvina.

— Oh!

— Certes!... Elle eut pour mari un héros qu'elle suivit en chaise de poste à travers tous les champs de bataille. Elle le vit entrer triomphant à Vienne, avec l'état-major du maréchal Oudinot. Les femmes lui jetaient des fleurs par les fenêtres! Ses soldats l'acclamaient. Le courage même de ces braves saluait son courage... Quelle grandeur! Quelle ivresse! Quel moment inoubliable! On peut mourir après ça. On a tout connu du bonheur quand le vainqueur est venu mettre à vos genoux ses lauriers et son épée.

Elle persista sur ce ton. D'abord stupide. Omer bientôt trembla de douleur. Denise choisissait l'oncle Augustin à la place d'Édouard. Elle dénonçait le vœu du colonel Héricourt et de la tante Aurélie, au moment précis où elle venait de lui en faire entendre la beauté discrète, longue et nourrie de sublimes tristesses.

Il ne répondit point, refusa de comprendre. Elle discourait encore. Elle s'exalta. Même, cette voix qu'il étudiait révéla de la franchise. Peut-être Denise se croyait-elle éprise de la gloire, en fille de soldat. Peut-être n'avait-elle pas été conçue entre deux campagnes sans avoir gardé les espérances de victoire qui échauffaient alors le cœur de son père. Omer l'écoutait dans la nuit bleuâtre. Elle décrivit la succession de ses sentiments. Petite, elle désirait le mariage noble, comme un affranchissement de la médiocrité où vivait leur mère. Parvenir au luxe des Praxi-Blassans, et le pouvoir dire sien, lui semblait le rêve. Maintenant elle pesait les obligations

inévitables. Outre Édouard, c'était la colère maniaque du comte qu'elle épouserait, son autorité sévère, l'acrimonie quotidienne de Delphine, la froideur d'Émile, qui relevait tous les défauts de sa cousine, qui combattait sa gourmandise et ses façons indépendantes, qui la fuyait ostensiblement, avec l'affectation de ne se commettre pas en si vulgaire compagnie.

— Ici, chacun exagère mes défauts ! s'écria-t-elle. Personne, sauf Édouard, ne rend justice à mes qualités. Et personne non plus ne blâme les défauts des autres. Le comte peut imposer ses longs discours endormants : qui les lui reproche? Ma tante peut pleurnicher à son aise, et relire à haute voix des vers insupportables, du matin au soir : on feint d'y prendre plaisir. Delphine peut soumettre la vie commune à ses heures d'offices, aux engagements de ses neuvaines, aux visites de religieuses moroses et ridicules dont la présence interdit les gais propos : chacun la loue de sa piété acariâtre, ou bien la lui passe. Émile peut battre, à coups de fouet, ses chiens de chasse qui hurlent, les pauves bêtes ! c'est parfait ! Moi seule suis en butte à toutes les récriminations. Le comte m'accuse de m'habiller à la manière des femmes perdues. La tante Aurélie me gourmande parce que j'ai besoin de la voiture pour aller chez la couturière ; Delphine ne saurait pas supporter, la délicate ! mon petit chien à table ; Émile m'accuse de sottise parce que je refuse de lire, toute la journée, Plutarque. Toi, tu m'insultes en m'imputant des inconvenances imaginaires... Je suis à bout de patience... et s'il me faut acheter à ce prix-là le nom de Praxi-Blassans, je préfère me marier tout de suite avec le premier qui demandera ma main, avec le premier homme honorable, s'entend, fût-il plus âgé que moi. Il ne manque pas de colonels ou de généraux pour qui ma part des Moulins Héricourt...

— Et le vœu de notre père?...

— Ce n'était pas de voir sa fille malheureuse, avilie par tous, humiliée par tous... Je veux fuir d'ici... Je ne veux être ni la domestique des fantaisies, ni l'esclave des manies des autres ! Mon honneur et ma dignité me le défendent ! Je veux manger comme il me plaît ce qu'il me plaît, et partager avec mon chien sans qu'on m'afflige. Je ne veux pas me vêtir de

noir comme une orpheline d'œuvre de charité. Je veux rire et causer, en dépit des espions, avec qui m'amuse. Je veux être chez moi ma maîtresse, enfin!... C'est justement tout ce qu'on m'interdit, tout ce qu'on m'interdira, si je reste dans cette famille... D'abord, je n'épouserai qu'un soldat glorieux...

— Prends garde de retourner au couvent!...

— Édouard ne le permettrait pas.

— Alors, tu ne rougis pas d'utiliser sa passion pour tes folies, quand tu te détermines à tromper son amour?

— Je... je...

Elle se tut, réfléchit, suffoqua, puis fondit en larmes...

— Ce que tu te proposes là, — reprit Omer, — c'est une déloyauté atroce! Et tu parles d'honneur!

— Pardonne-moi, je suis méchante... mais tout le monde me hait...

Elle sanglotait encore. Soudain, elle s'enfuit par le détour des bosquets.

Dans la voiture qui les ramenait à Paris, Omer instruisit Émile de cet entretien. L'officier n'en fut guère surpris.

— Ma mère a gâté le naturel de sa nièce, qu'elle élevait avec un dévouement jaloux, dit-il. Elle la choyait comme l'image même de son frère, ou mieux comme la présence du défunt évoquée, en quelque manière, dans ce petit corps vivace. Quand Denise tomba malade, à neuf ans, la crainte de la perdre excusa de fâcheuses faiblesses. Ta sœur s'accoutuma à entendre louer ses pires habitudes d'enfant volontaire. A dix ans, elle était déjà telle qu'aujourd'hui. Alors mon père exigea qu'elle fût au couvent; mais les religieuses ne changèrent que la surface. Maintenant elle va nous donner de l'embarras. Aussi bien mon père ne tolérera ce mariage avec Édouard qu'autant qu'elle se sera mieux résignée aux convenances... Une femme d'ambassadeur doit avoir des attitudes décentes et réservées: elle ne les possède pas. Tu me dis que le général tente de la séduire. Je ne laissais pas que de m'y attendre. Depuis le veuvage qui lui octroie la jouissance des biens de sa Hollandaise, il a déposé à Londres, en garantie, les titres des comptoirs de Java, pour faciliter les relations entre la Banque d'Artois et la Banque d'Angleterre. A ce qu'il semble, ce nouveau contrat donne un caractère de

sûreté aux agiotages de la tante Cavrois. Jusqu'à cette heure, on pouvait taxer de témérité les entreprises où elle s'acharne; le succès de cet arrangement les justifie par hasard. Est-ce à dire que nous allons brasser les millions? Point du tout. Pendant cinq ou six années, il faudra bien de la prudence et de l'économie pour dégager les fonds, faire rentrer les créances, et amortir les emprunts de la Compagnie Héricourt. Passé ce temps, et à moins de catastrophes, la fortune de la famille sera solidement, amplement constituée sur des assises durables. En récompense de son aide, Augustin se plairait à réunir dans son ménage, deux parts de la Compagnie Héricourt. Il a jugé facile pour un général bien fait, qui ne compte pas quarante ans, de tourner la tête à notre petite étourdie. Cette union lui donnerait la haute main sur toutes les affaires de la Banque, des Moulins et des Charbonnages. C'est à quoi il convient de s'opposer... Tu dois avertir la tante Cavrois...

PAUL ADAM

(La fin au prochain numéro.)

POÈMES CHINOIS

DE

TOUS LES TEMPS

VERS L'OCCIDENT

Strophes improvisées par Son Excellence Yu-Keng, Ministre de Chine à Paris.

Sur un ordre souverain, me chargeant d'une ambassade, j'ai dû quitter mon pays, pour me diriger, à travers les océans, vers l'Occident lointain, vers Paris, l'illustre ville.

Le navire avance, peu à peu; je franchis la Mer Rouge, le canal de Suez, tout ce chemin qu'une fois déjà j'ai parcouru.

Car c'est mon second voyage, et je retourne là-bas, cette fois, comme si j'allais à un rendez-vous.

Trente années, déjà !... Que d'événements ! Que de transformations ! Sujets de réflexions sans fin !...

Et cependant voici que mon esprit retourne vers les temps disparus ! je me souviens des voyageurs intrépides, qui, dans une embarcation faite d'un tronc d'arbre creusé, s'en allaient à la découverte.

Entre les vagues bondissantes, je regarde, espérant voir apparaître la belle déesse Siang-Ling, tenant dans ses bras blancs la lyre d'or ; j'écoute, croyant entendre les chants suaves de la divine musicienne qui donne l'inspiration...

Mais ce n'est pas Siang-Ling qui m'apparaît ; celle que je rencontre, c'est une poétesse d'Occident qui, à ma joyeuse surprise, serre sur son cœur les poèmes de mon pays !..,

J'écris alors, pour elle, ces quelques vers, et je suis heureux, en lui tendant le feuillet, à l'idée que nous pourrons longuement causer ensemble des poètes et de la poésie.

Paris, avril 1901.

I

UNE JEUNE FILLE[1]

Je t'en conjure, ô Tchon-Tseu, ne traverse pas mon village ; ne grimpe pas sur ce saule, cultivé par moi !...

Je ne saurais t'aimer, car je dois craindre et respecter mes parents.

Oh ! je voudrais bien te donner mon cœur, Tchon-Tseu ! Mais les réprimandes de mes parents, n'est-ce pas, je dois les accueillir avec une crainte respectueuse ?

Je t'en conjure, ô Tchon-Tseu, n'escalade pas le mur de l'enclos ; ne fais pas tomber les feuilles du mûrier que j'ai planté.

Je ne saurais t'aimer, car je dois craindre et respecter mes frères aînés.

Il me faut bien, n'est-ce pas, écouter leurs conseils avec déférence ?...

Je t'en conjure, ô Tchon-Tseu, ne brise pas le treillis ; ne renverse pas mon arbre de santal !...

Je ne saurais t'aimer car il faut craindre les hommes et leurs paroles nombreuses.

Oh ! que je voudrais te donner mon cœur, Tchon-Tseu !

Mais les hommes et leurs paroles nombreuses, ne faut-il pas les craindre ?...

II

VENGEANCE

— Ah ! voilà que le coq chante !... dit-elle.

— Non, dit-il, la nuit est profonde, il ne chante pas encore...

1. Ce poème et les quatre suivants sont empruntés au *Livre des Vers*, recueil de chants traditionnels. (De l'an 2500 à l'an 1000 avant notre ère.)

— Lève-toi, lève-toi ! soulève le store de la fenêtre, interroge le ciel.

— Hélas ! l'étoile du matin déjà monte à l'horizon !

— Ah ! c'est l'aurore ! il est temps ! il est temps ! Mais, avant de t'éloigner, venge-nous de celui qui nous sépare. Prends ton arc, et tue le coq.

III

CRIMINEL AMOUR

Hauts et vastes sont les monts de la chaîne méridionale ; là rôde le renard cherchant sa compagne.

Elle est large et unie, sur tout son parcours, la route qui va du royaume de Tsi au royaume de Lou.

Ouen-Kiang, la belle princesse de Tsi, elle est maintenant la reine de Lou.

Pourquoi songes-tu toujours à elle comme si c'était une jeune fille encore ?...

Des fibres de la plante *ko*, on a fait deux sandales ; puis encore deux autres, jusqu'à cinq paires.

Elle est douce et sans obstacles, la route qui conduit au royaume de Lou.

C'est par là qu'elle s'en est allée, ô roi ! la belle princesse de Tsi, ta sœur.

Pourquoi donc tes ardentes pensées courent-elles ainsi à sa poursuite ?...

Le champ où foisonne l'herbe folle n'est-il pas sarclé et creusé en sillons, quand on doit y semer les graines du chanvre ?

A la libre jeune fille, qui devient fiancée, n'a-t-on pas retracé à l'avance les lois et les devoirs du mariage ?...

Il faut la hache pour tailler les arbres, il faut la serpe pour abattre les floraisons désordonnées.

Quand on a soumis sa volonté à la règle, c'en est fait de la libre fantaisie. C'en est fait des rêves brûlants et des regrets.

IV

RETOUR DANS LE ROYAUME DE TSI

Ling! ling! bruyamment ils roulent, les chars rapides, qui ont peints de couleurs vives rehaussées d'or!

A travers une plaine unie, la route est douce et sans obstacles : c'est là qu'elle passe à toute bride, la reine de Lou, retournant au pays de Tsi.

Qu'ils sont d'un noir brillant, entre les traits de cuir rouge, les quatre chevaux fougueux qui tirent son char!

La reine, impatiente, devance son cortège sur la route douce et unie qui va au royaume de Tsi.

On côtoie, maintenant, la rivière de Houen, qui coule à pleins bords.

Nombreux sont les compagnons de la reine. Ils caracolent et se pressent autour d'elle.

Qu'il est doux et facile, le chemin qui va au royaume de Tsi!

Cette femme passionnément heureuse n'a donc pas honte de sa joie?

La rivière se resserre et bouillonne dans un lit rocailleux.

Les cavaliers de l'escorte se rapprochent du char.

Ah! qu'elle est unie et douce, la route qui va au pays de Tsi!...

A jamais, hors du royaume de Lou, aux pas agiles de ses chevaux, la belle reine s'enfuit, résolue et fière.

V

LA FLEUR D'OUBLI

Il est le premier parmi les meilleurs, il est le plus valeureux des guerriers, le charmant Pé-Hy, mon bien-aimé.

Comme il saisit fièrement la lance, quand il chevauche à l'avant-garde du roi!

Mais, hélas ! il est allé combattre dans l'Est, le beau Pé-Hy, et voici que je laisse flotter en désordre ma chevelure ainsi que les houppes du cotonnier, que le vent emmêle et disperse.

J'ai pourtant des essences délicieuses pour parfumer ma tête ; j'ai des ornements d'or, j'ai des robes brodées et des ceintures de soie. Mais loin de lui je ne veux pas être belle.

Comme il me blesse, le soleil qui resplendit et empourpre les nuages ! Ah ! que plutôt la pluie submerge la terre tandis que mon âme se noie dans la douleur !

Je sais bien où la trouver, la plante bienfaisante qui donne l'oubli : elle croît dans l'enclos de la maison, du côté du Nord.

Mais je n'irai pas la cueillir, je ne veux pas oublier. Je suis torturée par le désespoir, et pourtant, ce désespoir, je le chéris, puisque c'est tout ce qui me reste du bien-aimé !...

VI

STROPHES IMPROVISÉES DEVANT LE TOMBEAU EN RUINE D'UN GUERRIER CÉLÈBRE

Par KON-FU-TSEU[1] *(Dynastie des Tcheou, 500 ans avant notre ère).*

Que fait l'été brûlant, sinon devancer l'automne ?

Le gracieux printemps n'est-il pas le héraut du mélancolique hiver ?

Quand le soleil se lève à l'orient, c'est pour marcher en hâte vers son coucher.

Et les eaux de tous les fleuves ne coulent que pour s'engloutir dans la mer.

Cependant les saisons reviennent chaque année ; le soleil, de jour en jour, reprend sa course vers la nuit ; les eaux se renouvellent pour couler sans cesse.

Mais l'homme, lui, ne passe qu'une seule fois.

Et quelles traces laisse-t-il de sa forme et de ses exploits ?

Hélas ! un monticule bossué, que les plantes sauvages recouvrent !...

1. Confucius.

VII

LA CHANSON DE L'OURAGAN[1]

Par l'empereur KAO-TY (*Dynastie des Han, 200 avant notre ère*).

L'ouragan furieux court par le ciel et pourchasse les nuages, qui roulent et s'enfuient.

C'est ainsi que ma puissance a culbuté les ennemis et les a dispersés... A tous les horizons ils ont disparu maintenant, et je peux rentrer dans mon empire.

Mais où trouverai-je des braves d'un souffle assez fort pour maintenir le ciel pur autour de mes frontières?

VIII

LE VENT D'AUTOMNE

Par l'empereur OU-TY (*Dynastie des Han, 140 avant J.-C.*).

Le rude vent d'automne se lève; les nuages blancs volent devant lui.

Des arbres secoués, les feuilles jaunies tombent sur l'eau.

Et voici que déjà les oies sauvages repassent.

Les lotus n'ont plus que des graines, la rose a perdu son parfum...

Oh! je veux voir la femme que j'aime passionnément, celle que je ne peux pas oublier!...

Pour atteindre rapidement le pavillon qu'elle habite, je détache le bateau et j'essaye de traverser la rivière.

Le courant est rapide; l'eau, bruissante comme de la soie, se ride et clapote sous le vent.

Malgré mes efforts, il m'est impossible d'avancer. Pour me donner du courage, je commence à chanter en levant mes rames. Mais mon affliction s'augmente de la tristesse de ma chanson.

1. Populaire dans toute la Chine.

Toute l'ardeur de mon amour s'élance en avant de moi, et, sans pitié, me laisse là...

L'âpre vent de si nombreux automnes a-t-il donc brisé ma vigueur?... Est-ce l'image d'un vieillard, qui tremble, ici, dans l'eau profonde?...

IX

UNE BONNE FORTUNE SUR LE CHEMIN

Par LI-TAÏ-PÉ (*Dynastie des Thang, VIIIe siècle de notre ère*).

Je montais un cheval superbe, à l'allure fière et gracieuse. Il marchait dans les fleurs, dont les arbres printaniers jonchaient la route.

Voici que je vis venir vers moi un char fermé par des stores, un de ceux dont le nom est « cinq nuages »... Quand il passa à mon côté, je chatouillai légèrement ses roues, du bout de mon fouet.

Alors, écartant le rideau de perles, une femme ravissante m'éblouit de son sourire.

Puis, avant de disparaître, d'un geste furtif, elle m'indiqua, au loin, une haute maison aux toitures rouges... Et ce fut comme si elle me disait : « Votre petite servante habite là... »

X

IVRESSE D'AMOUR

Par LI-TAÏ-PÉ

Le vent agite doucement, à l'entour du Palais des Eaux, les fleurs embaumées des nénuphars.

Sur la plus haute terrasse de Kou-Sou on peut apercevoir le roi de Vou, étendu nonchalamment.

Devant lui, Sy-Ché, la beauté même, danse avec une grâce incomparable, des gestes délicats et sans force.

Puis elle rit d'être aussi voluptueusement lasse, et, languissante, vient s'appuyer, du côté de l'orient, au rebord de jade blanc du lit royal.

XI

LE DÉPART D'UN AMI

Par LI-TAÏ-PÉ

Par la verte montagne aux rudes chemins, je vous reconduis jusqu'à l'enceinte du Nord.

L'eau écumante roule autour des murs, et se perd vers l'orient.

C'est à cet endroit que nous nous séparons...

Je m'en retourne, solitaire, et je marche péniblement. Il me semble maintenant que j'ai plus de dix mille *lis* à parcourir.

Les nuages légers flânent paresseusement, comme mes pensées.

Bientôt le soleil se couche, et je sens, plus vivement encore, la tristesse de la séparation.

Par-dessus les broussailles, une dernière fois, j'agite la main, au moment où vous allez disparaître.

D'un long hennissement, mon cheval cherche à rappeler le vôtre... Mais c'est un chant d'oiseau qui lui répond.

XII

LA PLUS BELLE

Par THOU-FOU (*Dynastie des Thang*).

Au creux de cette vallée sauvage, la plus belle des femmes vit, aujourd'hui, retirée, seule avec sa lourde tristesse.

« Je suis d'une noble famille, songe-t-elle, mais tous les miens ont été dispersés ;

» Les arbres et les plantes sont mes seuls compagnons, maintenant.

» Les révoltes ont tout bouleversé dans l'empire ensanglanté ;

» On a massacré mes frères ;

» La puissance de leur grade n'a compté pour rien.

» Et je n'ai même pas pu retrouver leurs chairs meurtries, ni leurs ossements, pour leur rendre les honneurs funèbres.

» Ah ! comme l'ingratitude déteste le malheur !...

» Quand la cire du flambeau est consumée, on la remplace. N'en est-il pas ainsi pour mille choses ?...

» Ainsi fait mon infidèle époux...

» Il en aime une autre que moi, une autre, belle comme le jade !...

» Les magnolias n'ont pas oublié, eux, l'heure à laquelle ils doivent fermer leur corolle.

» Toujours les couples de sarcelles demeurent tendrement unis et jamais la femelle ne s'en va, seule, dormir.

» Mais lui, près de la nouvelle amante, qui rit,

» Il ne veut pas même entendre l'ancienne aimée, qui pleure.

» Il est vrai que, si la source est claire et brillante quand joyeusement elle jaillit de la montagne,

» Le malheur la souille et la ternit, à mesure qu'elle fait du chemin... »

Elle cesse de penser. De loin, elle aperçoit, revenant, sa servante, qui était allée vendre des perles.

De son regard las, elle la suit, et la voit maintenant qui arrache des plantes ligneuses, pour réparer le chaume du toit...

Si, errante et machinale, la délaissée cueille une fleur, jamais plus elle ne la pose sur ses cheveux...

Assise, ses mains distraites, elle les emplit sans cesse des brindilles tombées des cyprès...

Qu'elle est légère, par cette froidure, la soie élimée de ses manches vertes !...

Et voici que le soleil, encore une fois, se couche !... Ah ! comme elle défaille, au seuil de cette nuit d'hiver, et se laisse pencher, mourante, contre les tiges des hauts bambous !...

XIII

LE BEAU PALAIS DE JADE

Par THOU-FOU

En faisant mille circuits, le ruisseau court sous les sapins, entre lesquels le vent s'allonge.

Les rats gris s'enfuient vers les vieilles tuiles.

A quel roi fut ce palais?... On ne le sait plus...

Le toit avec les murailles, au pied de ce rocher à pic, tout est tombé.

Les feux-esprits, nés du sang des soldats tués, hantent la ruine.

Sur la route détruite, les sources qui s'écoulent semblent sangloter des regrets.

Et, du bruit de toutes ces eaux vives, les échos forment une véritable musique.

La couleur de l'automne jette sa douce mélancolie sur toutes choses.

Hélas! la beauté de celles qui là furent belles devient maintenant de la poussière jaune!...

Que valut, alors, d'admirer le charme factice du fard, et même la vraie beauté qui s'en ornait, non moins que lui éphémère?...

Et ce roi! Qu'est devenue la garde fringante qui accompagnait son char doré?...

De tant de biens, de tant de créatures, que lui reste-t-il aujourd'hui?... Rien de plus qu'un cheval de pierre sur son tombeau.

Une profonde mélancolie me vient... Sur la natte que m'offre l'herbe douce, je m'assieds.

Je commence à chanter... Mes larmes qui débordent mouillent mes mains, me suffoquent!...

Hélas! tour à tour, chacun s'avance sur le chemin.

Et tous savent, bientôt, qu'il ne conduit à rien.

XIV

A LI-TAÏ-PÉ

Par THOU-FOU

O! Li-Taï-Pé! tes vers sont incomparables!

A des bouffées de vent frais, qui n'apportent jamais aucun parfum vulgaire, on peut comparer tes pensées.

Elles sont subtiles et neuves autant que celles du grand poète Yu-Kaï-Fou.

Mais elles ont aussi la grandeur et la noblesse de celles de Pao-Tsan-Kiun.

En ce moment, dans la ville de Oey-Pé, je vois les arbres printaniers se profiler sur le ciel,

Tandis que toi, au bord du grand fleuve de l'Est, tu regardes le soleil se couchant dans les nuages.

Quand donc pourrons-nous encore vider ensemble un flacon de vin,

Et discourir, alors, à n'en plus finir, sur toutes les finesses de la littérature?...

XV

INSOMNIE

Par THOU-FOU

Le soleil a disparu; la fleur s'endort à l'abri du mur latéral.

On entend le *tséou-tséou* des petits oiseaux déjà couchés.

Au scintillement des milliers d'étoiles, toutes les maisons de la ville ont l'air de tressaillir.

Et voici que, peu à peu, la lune se hausse derrière le palais, puis, tout à coup répand une vive lumière.

Je ne dors pas. J'entends l'homme de garde frapper toutes les veilles, sur les cliquettes d'or.

Le vent bruit et me fait croire que les pendeloques de jade tintent à la ceinture des ministres.

A l'aube, demain, je dois remettre un placet à l'Empereur. C'est pourquoi je reste éveillé et j'observe :

Car le Maître aime à s'enquérir, auprès de moi, de ce que fut la beauté de la nuit.

XVI

ANNIVERSAIRE

Vers écrits sur le montant d'une porte, par TSOUI-ROU (*Dynastie des Thang*).

L'an dernier, aujourd'hui même, m'apparurent dans le cadre de cette porte,

Un délicieux visage de femme et les fleurs du pêcher. Dans un rayon de soleil ils se renvoyaient leurs tendres reflets et confondaient leur charme rose.

Où donc est-il, à présent, l'adorable visage ?

Seules les fleurs du pêcher sont là, et rient au vent printanier.

XVII

DANS LE PALAIS

Par THOU-SIN-YU (*Dynastie des Thang*).

Quel calme sévère ! Quel solennel silence !... Toutes les portes sont closes, et les parterres de fleurs embaument discrètement ;

Deux femmes, appuyées l'une à l'autre, se tiennent debout, au bord de la terrasse à balustrade de marbre rouge.

L'une d'elles voudrait parler, confier à son amie le chagrin secret qui meurtrit son cœur.

Elle jette un regard anxieux vers les feuillages immobiles, et, à cause d'un perroquet, aux ailes chatoyantes, perché sur une branche voisine, elle soupire et ne parle pas.

XVIII

MES YEUX FIXES

Par la poétesse LY-Y-ANE (*Dynastie des Song*, XIIe siècle de notre ère).

Les cendres sont froides dans l'or du brûle-parfum sculpté en lion chimérique.

Je m'agite fiévreusement sous la houle rouge de ma couverture et, brusquement, je la rejette pour me lever.

Mais je n'ai pas le courage d'achever ma coiffure, le peigne est trop lourd pour mon accablement.

Je laisse la poussière ternir les objets précieux sur ma table de toilette...

Déjà le soleil atteint la hauteur du crochet qui relève le rideau.

Ah! le sentiment douloureux, caché à tous, à cause d'un départ que je redoute, va devenir plus amer encore.

Que de choses je voudrais dire, qui viennent jusqu'à mes lèvres et que je repousse dans mon cœur!...

Cela est bien nouveau pour moi d'être amaigrie par le tourment; ce n'est pas une maladie causée par l'ivresse, pas davantage par la mélancolie de l'automne qui vient.

Ah! c'est fini! c'est fini! Aujourd'hui il part!

Je chanterais dix mille fois la chanson: *Restez près de moi*, qu'il ne resterait pas...

Ma pensée court, maintenant, là-bas, vers le lointain pays qui est le sien.

Voici que le brouillard enferme mon pavillon: il y a seulement devant moi l'eau qui coule alentour. Unique témoin de ma douleur, elle s'étonne peut-être de refléter ainsi, toujours, l'hébètement de mes yeux fixes.

Ah! plus lourd encore désormais mon regard pèsera sur toi, pâle miroir, car en ce moment même s'accomplit le malheur qui va faire irrémédiable la tristesse de mes yeux fixes!...

XIX

LE PRINTEMPS

Vers écrits sur une muraille par un poète inconnu.
(*Dynastie des Tsin*, XIXe siècle de notre ère.)

Il a plu la nuit dernière, mais ce matin le beau temps est revenu.

Les verts bouquets des palmiers s'entr'ouvrent et commencent à jeter de l'ombre...

Quel alanguissement me saisit? Je vais et je viens dans ma chambre, le cœur oppressé de souvenirs.

Le printemps, qui commence, ravive tous mes regrets. Je songe au cher printemps d'amour que j'ai dû quitter, et brusquement le chagrin me terrasse.

Les verdures voisines se reflètent sur le rideau. La mousse, trempée de rosée, garde la moindre empreinte comme un velours délicat.

Ah! je revois une légère tunique de gaze, d'un rose orangé, dont la transparence laissait paraître la robe de dessous couleur de grenade ouverte!...

Que de choses encore revivent dans mon esprit et m'arrachent des soupirs!... Incapable de travailler, je m'assieds près de la balustrade à jour.

Et je ne fais plus rien que compter les plaines et les montagnes, les vallées et les rivières qui me séparent de mon cher printemps!

XX

LA MER SANS RIVAGE

Par LI-HUNG-CHANG (*Dynastie des Tsin*).

O Dragon! toi qui gouvernes la mer sans rivages de la Mort;

Quand, dans une ardente rêverie penché vers ma bien-aimée, je bois son haleine,

Viens, alors, viens voler ce souffle adoré; emporte l'amante sur ton vaisseau spectre;

Et prends-moi avec elle, afin qu'ensemble nous naviguions sans relâche, ivres d'amour, éternellement.

XXI

NE M'OUBLIEZ PAS

Par J. SHUIN-LING *(Dynastie des Tsin)*.

Ces fleurs délicatement bleues, l'an dernier,

Elle-même les attacha au cordonnet de soie qui boutonne ma robe;

Et elle me dit : « Souvenez-vous du nom de cette fleur, nous l'appelons : *Ne m'oubliez pas*.

» Il y a un secret entre nous deux, gardons-le bien et n'oublions ni l'un ni l'autre. »

Les « *Ne m'oubliez pas* », cette année,

Refleurissent aussi charmants que la saison dernière.

Où est celle qui m'a donné ces fleurs?...

Le parfum léger, dont ma manche est imprégnée, c'est tout ce qu'il me reste, à présent!...

Tokio, 1891.

XXII

ROSÉE MATINALE

Par J. SHUIN-LING.

Sur le fond sombre de l'élégante fenêtre enguirlandée de fleurs, la jeune fille émerge lumineuse.

Demi-nue, elle se penche, et sa chair, pareille au givre, apparaît hors du rebord de pierre.

Le charme de la toilette moderne n'est visible qu'à la coiffure, déjà achevée.

Les sourcils blonds ont la forme du croissant de la lune.

De l'arrosoir, plein d'eau pure, jaillit une pluie claire.

Avec effort elle tient l'anse de métal, et, bien sûr, se refroidit beaucoup les doigts.

Ah! que je voudrais, si je pouvais être auprès de sa gracieuse personne, soir et matin, avec zèle, arroser à sa place!...

Paris, mars 1901.

XXIII

SÉPARATION

Par C. HSING-LING.

J'écoute le tac-tac de la pluie hors la gaze de la fenêtre.

Et, dans ces tristes pensées d'amour, je crois que c'est le bruit de mes larmes.

Seul, en face d'une petite lampe, je passe cette nuit douloureuse.

Un ressentiment m'oppresse; la joue contre l'oreiller, je ne peux pas rêver.

La brume froide du matin voile à demi les plus hauts étages d'une maison... et... c'est là!...

Mais celle qui paraîtra désormais à la fenêtre n'est plus la même...

Que puis-je faire de mon âme, à présent?

Ah! qu'elle s'envole, comme un papillon, pour suivre l'absente, et palpiter sans cesse contre la soie de sa jupe!...

Péking, 1898.

Traduction de

JUDITH GAUTIER

LETTRES

A LA

DUCHESSE DECAZES[1]

XII

[Paris, juin 1848.]

Madame la duchesse,

Nous sortons d'une terrible crise. Les journaux vous ont donné les détails de cette bataille acharnée, et vous savez que l'insurrection occupait, au centre, la Cité, à gauche, le faubourg Saint-Jacques, et, à l'aile droite, le faubourg Saint-Antoine, le faubourg Poissonnière, le faubourg Saint-Martin, etc.

Pendant deux jours, la victoire a été incertaine. Il n'y avait que huit mille hommes de troupes à Paris le vendredi. Ce sera un sujet d'explications entre la Commission exécutive et le général Cavaignac. La Commission affirme qu'elle avait donné des ordres qui n'ont pas été exécutés. Quoi qu'il en soit, tout est terminé, Dieu merci. On pense qu'il y a huit ou dix mille hommes tués ou blessés. Il y a infiniment plus de victimes du côté de la garde mobile, de la garde nationale et de l'armée, que du côté des insurgés. Ceux-ci tiraient à couvert, derrière les barricades et les fenêtres, et ils auraient eu peu d'hommes tués, si on ne comptait pas ceux qu'on a fusillés.

1. Voir la *Revue* du 15 mai.

Vous savez aussi quel est le caractère de cette insurrection? Évidemment, c'est une émeute socialiste. Les communistes étaient alliés aux clubs et aux républicains rouges. La conspiration, qui couvait depuis longtemps, a éclaté à l'occasion de la fermeture des ateliers nationaux. Les travailleurs ont pris les armes contre les capitalistes ou, en d'autres termes, les ouvriers contre les bourgeois.

J'ai vu, le vendredi matin, plusieurs groupes d'ouvriers qui s'expliquaient nettement à cet égard. A côté de cette idée mère de la révolte, il y a pu avoir des intrigues et de l'or; mais ce sont des détails insignifiants : le fond de l'émeute était incontestablement la guerre des socialistes et des terroristes contre les bourgeois et les modérés.

Aujourd'hui qu'on est vainqueur, la sécurité renaît rapidement. On sent, pour la première fois, qu'on est appuyé sur une force invincible, et l'effet moral de la défaite préviendra pour longtemps, j'espère, les complots anarchiques.

Cavaignac est très populaire. Je ne sais si sa popularité durera longtemps. Je crains que non ! Le choix de son ministère fait déjà de nombreux mécontents. Il faut avouer aussi qu'il est maladroit de mettre au ministère de l'instruction publique Carnot, le même qui recommandait dans sa circulaire de nommer de préférence des gens illettrés.

Pour moi, je suis convaincu que l'esprit général est tourné du côté d'Odilon Barrot et de Thiers, et qu'on ne s'arrêtera que lorsqu'on sera arrivé jusqu'à eux. Ils représentent l'opinion de ceux qui veulent une république modérée et éclairée, pas exclusive, pas révolutionnaire; et comme cette opinion vient de triompher, il n'est pas possible qu'elle ne donne pas le pouvoir à ceux qui en sont l'expression.

Je persiste à dire qu'il y a une grande sévérité et une grande injustice envers un homme qu'on met aujourd'hui bien bas, après l'avoir élevé bien haut. Celui-là voulait aussi l'ordre, la modération et l'intelligence. Un faux calcul, que je crois très désintéressé, lui a fait perdre en un mois la plus haute position qu'un homme puisse rêver. Enfin, s'il fallait une punition, vous avouerez, madame la duchesse, que cette punition est terrible, et que tout ressentiment doit être désarmé devant ce grand naufrage.

A Dieu ne plaise que j'aie pu avoir un moment l'ombre d'une susceptibilité contre vous. Il faudrait que je fusse bien ingrat et bien ombrageux. Vous n'avez jamais rien dit qui ne fût très convenable, même au point de vue des amis de M. de Lamartine. Où en serions-nous, si on ne pouvait pas critiquer les actes d'un homme qui a joué un rôle actif et considérable dans la Révolution? Je ne suis pas fanatique au point de me brouiller avec ceux qui ne partagent pas ma manière de voir et qui expriment discrètement et légitimement des pensées généreuses à un autre point de vue.

Adieu, madame la duchesse; j'espère que la tranquillité qui va renaître vous ramènera parmi nous et que je pourrai vous dire, mieux que dans une lettre, combien j'ai toujours été touché et reconnaissant de votre bienveillance!

Ma réponse a été interrompue par le rappel et la générale. J'ai passé tous ces jours-ci au corps de garde et en patrouilles. Ma compagnie n'a couru aucun danger : j'étais dans la dixième légion et nous gardions les quais.

Veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

XIII

Lucerne, 11 juillet [1848].

Madame la duchesse,

J'ai le plaisir en arrivant à Lucerne d'y trouver une lettre de vous. C'est celle qui parle de la mort du général Bugeaud et qui précède d'un jour ou deux l'émeute de Juin. Depuis lors, le temps s'est un peu éclairci. Le choléra ne sévit plus avec la même fureur et l'émeute paraît abattue. Il ne faut pourtant pas trop s'y fier : il est impossible que les rouges et les socialistes ne veuillent pas prendre une revanche. Les émeutes avortées n'ont jamais découragé les conspirations, témoin celle du 15 mai. Il faut aux conspirateurs de plus rudes leçons. Enfin, le gouvernement veille et le général Changarnier paraît être un homme qui sait prendre ses mesures.

Mais, en mettant les choses au mieux, il y a un gros nuage noir à l'horizon: ce nuage noir n'est rien autre que le suffrage universel. Ne croyez pas que l'insuccès de l'émeute ait ralenti la propagande des idées socialistes. Soyez sûre, au contraire, qu'elles ne feront que plus de progrès. C'est là le propre de l'esprit d'opposition, qui est universel en France. Si les socialistes étaient au gouvernement, ah! alors l'absurdité de leur système apparaîtrait dans tout son éclat par l'épreuve de la politique et tout le monde se détournerait d'eux. C'est ce qu'on a pu voir déjà, quand Louis Blanc trônait au Luxembourg; mais leurs idées restant à l'état de théorie séduisent d'autant plus les imbéciles qu'elles ont l'air d'être persécutées. Puis le gouvernement a un tort grave, c'est d'être le gouvernement; et jamais le gouvernement, fût-ce le gouvernement du bon Dieu, ne sera populaire en France. Supposez que nous ayons le calme pendant trois ans: au bout de ces trois ans, le gouvernement sera complètement impopulaire. Les socialistes auront gagné sûrement et sourdement du terrain. Ils ont déjà pour eux les ouvriers; ils auront aussi les paysans en faisant appel à toutes les mauvaises passions et à toutes les ignorances; et dans trois ans, quand il s'agira de nommer un nouveau Président et une nouvelle Chambre, que fera-t-on, si le vote universel envoie une Chambre toute rouge et donne la Présidence à Ledru-Rollin? L'élection dépend entièrement des campagnes et on ne sait pas ce qui ne peut pas passer par la tête des campagnards. L'amour du changement pousse les partis au hasard, à droite ou à gauche, pour Louis-Napoléon, pour le prince de Joinville, pour le duc de Bordeaux ou pour Ledru-Rollin, suivant le caprice du moment. Cela tient à un rien. Aujourd'hui, ils voteront noir; demain, ils voteront blanc.

J'espère donc que, d'ici là, on trouvera moyen de reviser la Constitution.

Je vis tout seul et ne converse qu'avec les torrents et les cascades. Je me promène surtout beaucoup sur les lacs, tantôt au jour, tantôt au clair de lune.

Il n'y a point de Français en Suisse, il y peu d'Anglais; je n'y ai vu que des Allemands et, comme je n'entends pas

l'allemand, je ne cause avec personne et j'ai oublié comment on parle.

Adieu, madame la duchesse, veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

XIV

[Vienne, août 1848.]

Madame la duchesse,

Je ne suis pas arrivé depuis bien longtemps; j'ai passé dix-sept jours en route. Puis, à peine arrivé, il m'a fallu aller à Grenoble pour affaires de famille; enfin, je commence à peine à m'asseoir dans l'indolence champêtre. Je n'ai encore vu personne, et mes électeurs moins encore. Quant à ceux-ci, je n'ai point du tout le désir de les voir : il est juste, puisque je n'ai pas les honneurs de la représentation, que je n'en aie pas non plus les ennuis, et les visites électorales, et les questions, et les réflexions, et :

— Que se passe-t-il à Paris?

Et :

— Que dit-on du général Cavaignac?

Et :

— Est-on content de la République?

Et :

— Le calme commence-t-il à se rétablir? Ne craint-on pas une émeute?

Et, etc., etc., etc...

Tout cela n'est pas chose assez piquante en soi, surtout quand c'est assaisonné à la façon provinciale, pour que je m'en montre friand.

Non, non! je ne connais plus mes compatriotes; je ne connais que mes arbres, mes collines, mes souvenirs de Paris, ma mère, un ou deux amis, mon cheval mon chien et *Charlotte*. Votre charmante statuette est sur ma cheminée, qui me regarde. Elle n'a point souffert du voyage. Elle me parle souvent de vous et je lui en parle toujours. Malheureusement, ce que je lui dis est entre nous deux et n'est pas mis à la poste, sinon vous auriez déjà reçu des volumes de lettres.

Enfin, je travaille sérieusement. J'ai commencé à travailler dès que j'ai été hors de Paris. La chaleur était forte, les mouches nous fatiguaient extrêmement pendant la journée; j'ai pris le parti de ne voyager que de très grand matin ou le soir. Mais alors, il fallait passer toutes les journées dans des auberges de village, et qu'y faire, sinon des vers? J'en ai donc fait, qui sentent probablement leur auberge de village, puis j'ai continué à en faire étant arrivé; si bien que je crois que j'aurai fini pour le mois de février.

Adieu, madame la duchesse, à bientôt.

Veuillez agréer mes hommages respectueux et les faire agréer à M. le duc et à M. le comte de Sainte-Aulaire.

XV

Montceau, 7 novembre [1848].

Madame la duchesse,

Me voilà à Montceau, chez M. de Lamartine. C'est ma première sortie depuis deux mois. Jusqu'à présent, j'ai vécu comme un vrai campagnard, me promenant beaucoup, travaillant peu et ne lisant rien. Toutes mes journées se ressemblaient et étaient si insignifiantes que ce n'était vraiment pas la peine de vous en parler. Il y a un mois environ que j'ai reçu une lettre de M. de Lamartine qui m'invitait à aller le voir. J'ai attendu d'être chez lui pour vous écrire, afin que ma lettre pût avoir quelque intérêt. Mon indolence habituelle a différé de jour en jour ce petit voyage et la lettre, par conséquent. Enfin, j'y suis.

Je vous dirai d'abord que M. de Lamartine n'a pas perdu l'espérance ou, pour parler comme lui, la crainte d'être nommé Président. Ses idées sont très incertaines et très variables à cet égard : tantôt il croit toutes les chances absolument perdues; tantôt elles semblent renaître. Pour moi, je n'espère plus. Je suis convaincu que Louis-Napoléon sera nommé. Il aura pour lui tous les paysans et, parmi la bourgeoisie, tous ceux qui veulent protester contre la République. Voici, à mon avis, la hiérarchie des candidats d'après le

nombre des voix : Napoléon, Cavaignac, Lamartine, Ledru-Rollin. Ce dernier a les voix des ouvriers. Dans notre ville de Vienne, tous les ouvriers ont reçu le mot d'ordre et voteront pour Ledru-Rollin comme un seul homme.

D'ailleurs, je ne crois pas à l'empereur Louis-Napoléon. J'imagine qu'il sera simplement et purement un Président, non pas certes par désintéressement, mais par la force des choses. La force est aujourd'hui dans l'Assemblée nationale, qui imposera sa volonté au Président, et le rôle de Louis-Napoléon se bornera à peu près à choisir ses ministres dans l'Assemblée. Le grand Napoléon était d'abord le grand Napoléon, et puis il n'avait affaire qu'à une représentation dépopularisée et déconsidérée.

Au surplus, ce sont les secrets de l'avenir, on ne peut rien prévoir. Nous oscillons à droite et à gauche; tous les esprits sont désorientés. Ah! si c'était à recommencer, comme on garderait Louis-Philippe!

Je donnerai mon inutile voix à M. de Lamartine. Savez-vous ce qu'il nous disait hier?

— Je ne désire pas la Présidence, car je serais obligé de faire appel à la force et aux fusils. J'ai employé la conciliation, parce que la force publique n'était pas encore organisée; mais maintenant on ne peut sauver la République qu'en foudroyant les terroristes et les socialistes. En un mot, je serais obligé de faire un 18 Fructidor.

Eh bien! si les actions répondent aux paroles, n'aurions-nous pas là un vigoureux Président? Je connais votre réponse. Moi, je disais en moi-même pendant qu'il parlait :

« Plût au ciel, pour votre mémoire politique, que vous fussiez Président et que vous fissiez acte de vigueur contre les factions! Vous révéleriez ainsi une qualité essentielle qu'on vous refuse, et cette incrédulité publique vous enlève la Présidence. »

Charlotte va lentement. Il serait possible cependant que j'eusse fini avant l'Exposition; mais il faut que je perde une vingtaine de jours en voyages, et cela me dérange beaucoup.

Adieu, madame la duchesse, veuillez faire agréer à M. le duc et daignez agréer vous-même mes hommages respectueux.

XVI

[Vienne, novembre ou décembre 1848.]

Madame la duchesse,

Je viens de faire le tour du monde. Une fois qu'on est en chemin, on ne s'arrête plus. Je reviens de Grenoble, où la candidature de Louis-Napoléon a fait des progrès énormes. Le Dauphiné presque tout entier votera pour lui ; les paysans par enthousiasme, et la classe moyenne en grande partie, parce qu'elle supporte mal le règne des républicains de la veille. Il paraît certain maintenant que Louis-Napoléon réunira les deux conditions et sera nommé d'emblée.

Je vais donner mon vote persévérant à M. de Lamartine. Je compte qu'il aura trois ou quatre cent mille suffrages. Si je n'avais pas voté pour lui, j'aurais probablement voté pour Cavaignac, mais avec une certaine répugnance. Sans doute, les nécessités gouvernementales du moment l'auraient amené de plus en plus vers la modération et le parti de l'ordre, et c'est dans cet espoir que j'aurais voté pour lui ; mais il faut avouer qu'il n'allait dans cette voie que lentement et de mauvaise grâce. Il était embarrassé dans une coterie qui gênait ses mouvements, et dont il n'aurait pu s'affranchir qu'avec peine.

Enfin, je ne puis m'empêcher de me réjouir un peu en moi-même de la chute immédiate de tous ces hommes exclusifs, intolérants et médiocres, qui se sont abattus sur le gouvernement et les fonctions publiques. Ils ont fait de la République quelque chose de fort peu aimable, et quant à l'élégance, dont parle madame Roland[1], je soupçonne que nous tournions plutôt à la Béotie qu'à la république athénienne.

Voilà donc Louis-Napoléon président ! Son rôle ne paraît pas difficile. S'il prend son ministère dans le parti modéré, s'il nomme aux emplois les hommes les plus capables sans distinction de parti, s'il gouverne dans le sens de l'ordre, il

1. Voir *Charlotte Corday*, acte I, scène :

Laissons la Béotie, amis, soyons d'Athènes.

sera salué comme un libérateur par le pays qui soupire après l'ordre. Il pourra bien arriver alors que la République disparaisse dans un élan de reconnaissance. J'imagine qu'une émeute éclatera, car les rouges et les socialistes ne voudront pas perdre la partie sans avoir joué leur va-tout ; l'émeute sera réprimée par le maréchal Bugeaud, par exemple ; et la France, lasse de ces agitations, enverra de tous côtés des pétitions qui demanderont la transformation de la Présidence en Empire. Enfin, j'ai grand'peur pour la République.

L'Assemblée nationale va être bien attrapée ! Sous la présidence de Cavaignac, elle aurait pu se prolonger indéfiniment. Les prétextes d'intérêt public n'auraient pas manqué ; mais, Napoléon étant président, il faudra bien qu'elle se décide à s'en aller. D'abord, elle s'est prononcée trop clairement contre lui pour qu'ils puissent faire bon ménage ensemble ; et Napoléon sera trop fort contre elle, puisqu'il sera l'expression actuelle de la majorité, tandis que l'Assemblée n'est plus que l'expression vieillie d'une majorité factice, créée sous la pression des circonstances.

Le spectacle de Paris doit être curieux. Les ambitions doivent accourir en foule vers le Soleil levant. Hugo, Dumas et Barthélemy, en ce qui regarde la littérature, n'y ont pas manqué. M. Crémieux non plus. Sa lettre m'a paru bien drôle. Heureusement pour Louis-Napoléon, il a autour de lui bien d'autres personnages.

Je ne verrai pas cette installation, ni ce mouvement de Paris, ni rien de tout cela. Je reste dans mes montagnes : qu'irais-je faire à Paris ? Je ne voudrais y être que pour vous voir et pour causer avec vous, madame la duchesse ; mais, à vous dire vrai, je suis trop pauvre pour aller à Paris. Vous me parlez de mon cheval ? Hélas ! je l'ai mangé ! Il appartient, à l'heure qu'il est, à un procureur de la République, qui gagne plus d'argent au service de Thémis que nous autres au service de Melpomène.

Je travaille quelquefois, mais les esprits sont bien agités par la politique ; mais qui est-ce qui songe à la littérature ? Mais il est bien difficile de garder soi-même assez de calme pour l'étude, au milieu de cette agitation générale ; mais il faut être bien courageux pour entreprendre et mener à bout

une œuvre littéraire consciencieusement élaborée. Où est le stimulant? L'honneur? Voyez les feuilletons et l'indifférence publique. Le profit? Je suis obligé de vendre mon cheval et de le remplacer par des sabots. Railleries d'un côté, misère de l'autre, voilà la belle perspective! Il faut donc aimer la poésie pour elle-même? Mais alors, il est plus simple et plus commode de lire les vers de Racine, qui sont magnifiques et tout faits, que d'en faire soi-même, qui sont médiocres et pénibles à composer.

Adieu, madame la duchesse, et à bientôt.

Veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

XVII

[Vienne, janvier 1849.]

Madame la duchesse,

Je reviens encore de Grenoble, où je suis allé avant le 1er janvier,

1° Pour échapper aux visites du jour de l'an;

2° Parce qu'on m'y a mandé.

C'est chez nous comme ailleurs. On trouve que les citoyens représentants seraient bien aimables de s'en aller, et on agit déjà comme s'ils étaient partis. Les comités électoraux s'organisent et, cette fois-ci, dans un esprit tout à fait opposé à celui des premiers comités. Il est probable qu'aucun de nos représentants ne sera réélu. Comme je figurais jadis en tête de la liste du parti modéré, qui a été vaincu, et que c'est moi qui ai eu le plus grand nombre de voix après les quinze élus[1], quelques-uns ont pensé naturellement à moi pour les prochaines élections[2].

Je suppose que, bien que nos représentants aient l'âme chevillée au corps, ils rendront le dernier soupir à la fin de février. Il est possible alors que j'aille vous dire bonjour dans le mois de mars. C'est possible, mais ce n'est que possible.

1. Il s'agit des élections à l'Assemblée constituante.

2. Il s'agit des élections à l'Assemblée législative.

Le ressentiment de l'oppression emporte les esprits si loin qu'ils vont à l'autre extrémité de la balançoire. Les anciens conservateurs purs ont plus de chances que personne, et les modérés pourraient bien encore être mis de côté. Le feu d'abord, l'eau ensuite, c'est la règle! Et entre ces deux éléments, entre l'incendie et l'inondation, que deviennent ceux qui ne sont ni salamandres ni poissons? Au reste, il faut bien avouer que le premier besoin, à l'heure qu'il est, est celui de l'ordre et de la sécurité, et que tous les efforts doivent tendre d'abord à la stabilité d'un gouvernement régulier. Pour ma part, je n'accepterai de candidature que dans ce sens, et je ne veux point être porté par les Rouges, ni même par les Roses. Je suis d'autant plus à l'aise avec eux qu'ils m'ont eux-mêmes rejeté au mois de mars dernier.

Il nous semble, à nous provinciaux, qui ne savons les choses que par ouï-dire, que le Président a eu quelques débuts malheureux. Le choix du ministère avait été approuvé quant à la ligne politique, quoiqu'on eût espéré un ministère un peu plus fort quant à la valeur des personnages. On se demandait pourquoi MM. Molé, Thiers, Bugeaud, n'avaient pas fait partie du premier ministère; mais enfin, c'était bien acceptable comme transition.

Mais qu'est-ce donc que ces conseils privés et ces insertions au *Moniteur* et ces constitutions à la Sieyès? Peut-être que cela s'explique à Paris? Ici, cela fait très mauvais effet.

J'imagine qu'on a dû penser à M. de Nieuwerkerque pour la direction des Beaux-Arts, car je regarde toujours avec affection de ce côté-là; et, quoi que vous en pensiez, mon cœur appartient bien plus aux arts qu'à la politique.

Par exemple, je ne puis pas convenir que vous ayez tout à fait raison. Je ne travaille pas, non! Je ne travaille pas autant que je le pourrais; mais enfin, je travaille un peu. Ainsi, quand je suis revenu ici au mois d'août dernier, je n'avais fait qu'une scène de *Charlotte*, celle que je vous avais envoyée; depuis, j'ai fait trois actes, les trois premiers, et, si je voulais bien, j'aurais aisément fini au 1er avril prochain. Mais les élections!

Vous parlez des bêtes? Il n'y a, en effet, que les bêtes et les hommes de génie qui ne perdent pas leur temps. Les bêtes

sont toujours contentes de ce qu'elles font et les hommes de génie sont emportés par leur verve ; mais les gens médiocres comme moi, pas trop bêtes, du moins en littérature, et pas du tout hommes de génie, pour ceux-là, le travail est chose pénible et amère.

Je suis toujours dégoûté de ce que je fais, parce que je n'atteins pas l'idéal que j'avais en tête, et je suis toujours tout prêt à croire avec les critiques que ce que je fais ne vaut rien.

Quand les opérations préalables des comités électoraux commenceront sérieusement, je vous tiendrai au courant.

Adieu, madame la duchesse, veuillez agréer, avec mes souhaits de bonne année, l'hommage de mes sentiments reconnaissants et respectueux.

XVIII

[Vienne, 1849.]

Madame la duchesse,

Il se forme à Vienne un comité électoral qui n'est pas encore définitivement constitué. Ce sera le Comité du parti modéré : il absorbera dans son sein toutes les nuances d'opinion ; car tous ceux qui veulent l'ordre ont senti la nécessité de se fondre dans un même parti. Les fractionnements auraient tourné au profit des Montagnards.

Il n'y aura donc chez nous que deux comités, le comité démocratique et social et le comité modéré. Le premier n'a point de chances ; il n'aura pour lui que les ouvriers, et encore, pas tous les ouvriers : quelques-uns ont ouvert les yeux et ont vu que le désordre n'aboutissait qu'à détruire la confiance et, par suite, le travail.

Si le comité de Vienne me présente, et il est infiniment probable qu'il me présentera, même en première ligne, mon élection peut être considérée comme certaine.

Vous voyez, madame la duchesse, que je suis tout à la politique. Je fais partie de la commission du comité ; mais j'y ai mis la condition que je me retirerais dès que la commission s'occuperait de candidatures. Pour le moment, il ne s'agit que d'organiser le comité.

Dans les entr'actes de la politique, je termine *Charlotte*, que je vais avoir finie dans quinze jours. J'attends de vous, madame, des compliments sur mon activité. J'espère que me voilà réhabilité et que je ne suis plus le paresseux, mais le laborieux. Cet excès de travail m'étonne moi-même et je ne suis pas sûr de mon identité. Il est toujours bien entendu que je ne ferai pas jouer *Charlotte* cette année. Je la finis pour la mettre ensuite dans mon portefeuille, l'y laisser dormir et n'y plus penser. J'aime mieux me débarrasser l'esprit d'un long souci que de commencer autre chose.

Je vous remercie de la pensée que vous avez eue et je ne demande pas mieux que d'en profiter plus tard. D'ailleurs nous verrons. Si je ne fais pas jouer *Charlotte*, et si la *Revue* l'accepte, je la donnerai à la *Revue*, ou bien je ferai autre chose, mais plus tard. Pour le moment, je ne suis qu'un candidat. Ne trouvez-vous pas que ce nom a quelque chose de candide qui est ridicule?

Veuillez agréer, madame la duchesse et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon respect.

XIX

[Vienne, 1849.]

Madame la duchesse,

Il se passe bien des choses chez vous autres Parisiens. Il paraît que vous étiez menacés d'une bonne et belle émeute, qui a avorté devant les mesures prises. On cherche à nous faire croire, suivant l'usage, que le gouvernement a eu peur, ou a fait semblant d'avoir peur d'un fantôme; mais nous n'en croyons rien. Bien que nous ne sachions pas le fond des choses, nous sommes convaincus de la réalité d'un grand complot. Il nous semble même qu'il y a du louche en ce qui concerne l'Assemblée et qu'une portion de ses membres n'a peut-être pas la conscience bien nette. La mise en accusation du ministère coïncide beaucoup trop avec le mouvement projeté. Enfin, nous espérons que cette victoire sans bataille aura de bonnes conséquences. Les esprits étaient exaspérés et nous ne savions trop comment finirait la double lutte entre le

ministère et l'Assemblée et entre l'Assemblée et le pays. L'Assemblée, à cette heure, doit comprendre que la force n'est pas de son côté, pas plus la force morale que la force réelle. Elle n'aurait peut-être pas été fâchée de se servir des circonstances pour se soumettre le Président et lui imposer un Ministère ; mais, les circonstances ayant tourné autrement, nous pensons qu'elle va s'exécuter de bonne grâce et prononcer sa prochaine dissolution.

On a vu dans nos provinces, avec une certaine satisfaction, que Napoléon Bonaparte ait soutenu franchement et publiquement son ministère. L'histoire de M. de Malleville et les agaceries de la Montagne ont fait craindre un moment que le Président ne se tournât du côté de la Montagne et des républicains de la veille. On est rassuré maintenant. Il ne pouvait rien faire de plus sage et même de plus adroit à son point de vue personnel, et son alliance avec son ministère lui a concilié beaucoup de sympathies auparavant douteuses.

Vous avez eu aussi quelques événements dans le monde littéraire? Vous possédez deux nouveaux académiciens ; mais cela s'est fait à petit bruit, et, à vrai dire, ces choix, très honorables d'ailleurs, n'intéressent pas très vivement le pur monde littéraire. L'Académie est inébranlable, comme le juste dont parle Horace, et la chute d'une monarchie ne change rien à ses suffrages, qui sont tels aujourd'hui qu'ils auraient été il y a un an.

On forme des comités électoraux dans notre département. Il y en a plusieurs à Grenoble; il y en a un à Vienne. Il appartient au parti modéré; je suis un de ses candidats. Pour le moment, mon élection est infiniment probable. Il est bien possible que la chance tourne et, alors, je vous en préviendrai.

Les violettes poussent; le soleil nous donne de beaux jours. Jamais l'hiver n'avait été si doux. C'est à ce point que les oiseaux et les fleurs s'y trompent : les uns chantent et les autres fleurissent comme au printemps. Cependant, je conquiers sur l'ambition et la paresse quelques heures de travail, et j'achève l'interminable *Charlotte*. J'aurai fini quand je voudrai. Marat est déjà mort. Le reste et les corrections, c'est tout au plus la besogne de deux mois. Ainsi, je serai débarrassé à la fin du mois prochain.

Mais qu'importe? Est-ce qu'il faut lancer une pièce au milieu de ces agitations? Ne vaut-il pas mieux attendre l'hiver prochain? Et puis, quand je relis cette malheureuse *Charlotte*, je la trouve ennuyeuse. Il y a là dedans trop de politique. C'était bon, il y a un an; aujourd'hui, on est rassasié, et on n'a pas tort. Il faudrait au public une chose toute sentimentale, où le héros filerait le parfait amour mélancoliquement aux pieds d'une princesse; en un mot, beaucoup de choses de cœur et peu de choses d'État. C'est toujours comme cela : les pièces de théâtre doivent être au rebours de l'époque. En temps calme, de la politique; en temps d'émotions politiques, de la poésie et rien que de la poésie.

Pour dire vrai, quand même j'aurais la pièce en portefeuille toute faite, je ne voudrais pas la faire jouer. J'aurais peur d'un *fiasco*, ce qui, par contre-coup, me procurerait un autre *fiasco*. Je veux dire que les infortunes du poète rejailliraient sur le candidat.

O détestable ambition!

Fi!!!

Adieu, madame la duchesse, veuillez agréer et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon respect.

XX

[Vienne, 1849.]

Madame la duchesse,

Nous n'avons rien fait de nouveau. Voici cependant une petite anecdote. On parlait de moi à un propriétaire des environs :

— Bah! a-t-il dit, c'est un poète et un ami de M. de Lamartine, dont nous n'avons pas été contents!

Vous voyez que la poésie ne florit guère dans nos campagnes. Ces campagnards sont bien ingrats! Depuis Virgile, les poètes n'ont cessé de chanter la campagne sur tous les tons et de s'écrier à tout propos : « Heureux, l'homme des champs! » Voilà comme on en est récompensé!

Sincèrement, j'aurai à vaincre cette répugnance, je ne sais trop même si on en triomphera.

O prestige de la littérature ! L'année passée, on disait :

« Fi donc ! Des gens lettrés ! Nommons de bons ouvriers bien robustes et bien ignorants ! »

Aujourd'hui, c'est la même chanson sur un autre air :

« Ah ! ah ! des poètes ? Allez à vos pipeaux, mon ami ! Votre place est sous un hêtre, et non pas à l'Assemblée législative. »

Vous avez fait à MM. Cousin et Viennet la meilleure réponse qu'on pût leur faire. Je leur sais très bon gré de leur souvenir et je les en remercie très sincèrement ; mais il est clair qu'il fallait me le dire. Pour moi, j'ai pensé que l'Académie était inabordable, que j'aurais à peine une ou deux voix, et j'ai renoncé à ce qui m'a paru une chimère.

La vérité est, madame la duchesse, que si j'avais un espoir d'être nommé à l'Académie, je n'aurais pas songé aux élections politiques. Il y a dans ma métamorphose plus de dépit amoureux contre l'Académie que d'ambition parlementaire. Je n'ai point du tout l'éloquence en partage et la tribune ne me tente pas autrement ; mais la littérature pure m'a semblé peu en honneur. Elle reçoit les coups de pied des journaux et les dédains de tout le monde, y compris les académiciens, qui font le plus souvent des choix politiques. Il y a en France aujourd'hui, comme sous la monarchie, trois moyens d'influence : la naissance, la richesse et la politique. Si la puissance des grands noms aristocratiques a été un moment éclipsée, soyez sûre qu'elle reviendra. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui ne sont ni riches, ni grands seigneurs, se tournent vers la politique.

La poésie a eu mes premières et mes plus sincères amours, et l'on revient toujours aux premières amours, comme dit la chanson ; mais c'est un mariage d'inclination ! La dame de mon cœur est pauvre et mal vue dans le monde. Cependant, telle qu'elle est, je la préfère encore à ses rivales plus brillantes. J'aurais beau être nommé trois fois de suite député, que cela ne me ferait pas autant de plaisir qu'un fauteuil à l'Académie ; mais encore faut-il que ce fauteuil ne soit pas trop fantastique, et qu'on ne soupire pas vingt ans après lui, comme les amoureux des anciens romans : le plaisir est acheté par une trop longue envie si on ne peut s'y asseoir que lorsqu'on ne peut plus marcher.

Pardonnez-moi ce bavardage. Quand j'aurai des nouvelles au sujet des élections, je vous les annoncerai, et alors je prendrai le ton grave qui convient au grave candidat des graves électeurs.

J'irai vous voir, nommé ou pas nommé. J'irai à Paris dans le mois de mai. Je n'ai pas besoin de vous dire à qui sera ma première visite.

Adieu, madame la duchesse, veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

XXI

[Vienne, avril 1849.]

Madame la duchesse,

Vous avez bien raison ! C'est insupportable d'attendre et de passer par toutes les alternatives. Aussi j'ai juré en moi-même que, si je n'étais pas nommé cette fois, je ne me présenterais plus jamais. J'avoue que je serai alors de mauvaise humeur contre mes compatriotes, et je tâcherai de me fixer définitivement à Paris.

On n'a encore rien fait de significatif chez nous. Voici où nous en sommes.

Il y a à Vienne deux comités : l'un, rouge, composé de montagnards et de socialistes, qui s'appuie sur les ouvriers ; l'autre, modéré, inclinant peut-être un peu vers les légitimistes et les anciens conservateurs. Le comité rouge porte les représentants actuels de notre département. Le comité modéré n'a pas encore définitivement fixé sa liste. Il doit y avoir vers le 20 de ce mois une réunion des délégués de Vienne et des cantons, et cette réunion choisira ses trois candidats.

Il est probable que je serai un des trois ; cependant rien n'est encore bien certain. Je ne connais pas l'esprit des cantons, et leurs délégués seront en plus grand nombre que les délégués de Vienne. Quant à ceux-ci, il est à peu près sûr qu'ils me présenteront en première ligne.

Mais, en supposant ma candidature admise par tout le

comité, tout ne sera pas encore dit. Les comités rouges du département, lesquels correspondent entre eux, comme les comités modérés correspondent eux-mêmes, sont plus puissants que vous ne pourriez le croire. Notre département est très avancé. Les ouvriers sont passionnés. Ils inondent déjà les campagnes ; ils colportent partout des journaux et des publications montagnardes ; ils vont dans toutes les chaumières, haranguant chaque paysan et lui promettant qu'il n'y aura plus d'impôts, qu'on remboursera les quarante-cinq centimes avec le milliard retiré aux émigrés. Ils font croire aux paysans que le comité modéré n'est composé que de royalistes, et qu'il veut le renversement de Louis-Napoléon et le retour immédiat de Henri V. Enfin, le comité rouge a imaginé, ce qui n'est pas maladroit, de faire figurer sur sa liste le nom de Pierre Bonaparte. Les plus pauvres ouvriers apportent cinq francs, dix francs, et jusqu'à vingt francs, à leur comité. Ils sont dévoués, actifs, résolus, et le comité modéré est un peu calme, selon la nature invariable des honnêtes gens. De tout cela, il résulte que la lutte sera vive et, quoique je croie à la victoire du parti modéré, je n'en répondrais pourtant pas.

Notre comité ne correspond pas activement avec Paris. Les influences de Paris sont à peu près nulles chez nous. Toute la question sera entre les deux comités, le rouge et le modéré. Celui qui sera vainqueur fera passer sa liste, et on ne peut avoir aucune chance qu'autant qu'on sera porté sur l'une ou sur l'autre de ces deux listes.

En ce qui concerne la composition de la liste, je vous ai dit tout à l'heure que les délégués de Vienne et des cantons de l'arrondissement choisiront trois candidats. Or, il est convenu entre Vienne et Grenoble que Grenoble appuiera aveuglément et sans examen ces trois candidats de Vienne, à condition que Vienne fasse la même chose pour les candidats de Grenoble. Il en est de même pour les deux autres arrondissements.

J'ai vu avec peine la circulaire de M. de Lamartine. Il est entouré de gens qui le trompent en le flattant, et qui lui ont fait faire cette maladresse.

Voulez-vous me permettre de vous demander un conseil?

Il s'agit d'une chose délicate, et je ne puis donc m'adresser qu'à vous.

M. de Lamartine sait que j'ai déjà ses œuvres : fallait-il lui écrire que je souscrivais? Mais alors cela n'avait-il pas l'air d'une offrande plutôt que d'une souscription? Si vous croyez qu'il aurait vu avec plaisir ma souscription, pensez-vous que je sois encore à temps de la lui envoyer?

Et le choléra? Il faut bien prendre garde! Ne feriez-vous pas mieux d'aller à la campagne?

Veuillez agréer, madame la duchesse, et faire agréer à M. le duc l'hommage de mes sentiments respectueux.

XXII

Vienne, dimanche 19 avril.

Madame la duchesse,

Aujourd'hui a eu lieu la réunion des délégués de Vienne et des cantons de l'arrondissement. Il y avait deux cent cinq délégués. Ils ont choisi trois candidats, et je suis un des trois. Les deux autres sont : M. Faugier, membre du conseil général et remplissant provisoirement les fonctions de maire de Vienne, et M. de Terrebasse, ancien député, qui siégeait au centre gauche.

Maintenant, la bataille va s'engager entre la liste de notre comité et celle du comité rouge et socialiste.

Le parti rouge est travaillé chez nous par de grandes divisions; il se scinde en parti socialiste, lequel a le dessus, en parti montagnard et en parti mi-montagnard, mi-modéré. Si ces divisions duraient, elles nous donneraient beau jeu; mais la crainte d'un échec les ralliera probablement.

Le gouvernement vient de faire chez nous une grande maladresse. On vient de destituer le sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, un des quatre arrondissements de notre département. Ce sous-préfet était aimé. Quoique nommé par le Gouvernement provisoire, il aurait fait voter pour la liste modérée. Il n'y a rien de tel qu'une place pour opérer des conversions; ou, dans tous les cas, il aurait été au

moins neutre. Maintenant, il va tourner tout son arrondissement contre nous, et nous n'avions pas besoin de ce surcroît d'ennemis.

Nous prévoyons toujours que la lutte sera chaude. Pourtant les chances paraissent être de notre côté.

Je mets vite ce petit mot à la poste. J'ai voulu vous annoncer tout de suite l'adoption de ma candidature. Il y a eu une assez belle majorité, cent cinquante voix sur deux cents.

Quelques-uns de mes électeurs m'emmènent triomphalement dîner; mais j'ai demandé le temps de faire cette lettre.

Avez-vous vu *le Prophète*[1]? C'est donc un bien magnifique chef-d'œuvre?

Adieu, madame la duchesse; veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

XXIII

Vienne, 26 avril 1849.

Madame la duchesse,

Vous êtes bien dure envers les malheureux. J'avais droit à la compassion, et vous me parlez de vengeance, et même vous vous vengez: car votre projet de garder le silence a été à moitié exécuté. Je me croyais disgracié, abandonné, rejeté par vous comme par tout le monde.

Représentez-vous un petit pays plus bouleversé que Paris, des fabricants sans argent, des ouvriers sans pain, des communistes, des révolutionnaires, des modérés, tout cela s'agitant, se querellant, se déchirant à pleines dents, et, au milieu de tout ce vacarme, voyez la jolie figure que fait un candidat! Comme je n'ai sollicité, ni flatté, ni caressé personne, comme j'ai dit nettement ma manière de voir, j'ai tourné contre moi tous les partis. Les révolutionnaires me repoussent comme modéré, les modérés comme révolutionnaire. Les ouvriers et les communistes voulaient faire une démonstration hostile contre moi, si j'avais été nommé à la place de leur

1. Opéra en cinq actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer, représenté pour la première fois, sur le Théâtre de la Nation (Opéra), le 16 avril 1849.

favori. En somme, ma chère patrie me mène assez mal; cependant, le parti modéré m'appuie et j'aurai quelques milliers de voix; mais je ne serai pas nommé.

Le comité central qui dirige les élections s'est écrié tout entier :

— Un ami de M. de Lamartine! un poète! fi!

Enfin j'ai perdu mon temps. J'ai fait deux cents lieues, j'ai reçu une foule de lettres et de visites, j'ai répondu à quelques-unes (ô effort!) je me suis rendu odieux à nos socialistes, terroristes, etc...; j'ai vu un club et je n'ai pas vu nos lilas en fleurs; j'ai entendu des discours politiques et je n'ai pas entendu le rossignol. Les bulletins qui portaient mon nom ont été déchirés en place publique par les travailleurs et, pour couronner l'œuvre, je suis boudé par vous, et pour aboutir à quoi? A la mine piteuse d'un candidat avorté. Qu'allais-je faire dans cette galère? N'était-ce pas assez des feuilletons? n'y a-t-il pas assez d'épines dans la littérature? Faut-il ajouter aux flots du parterre les tempêtes de la place publique? N'est-on pas assez criblé d'épigrammes par Janin, faut-il encore se faire assommer par les coups de poing des Dantons viennois? Pourquoi est-on insensé à ce point? pourquoi avez-vous raison? pourquoi savais-je que que vous aviez raison et ai-je voulu avoir tort? pourquoi ne suis-je pas guéri, même à l'heure qu'il est? pourquoi... pourquoi y a-t-il des ambitieux, et y en aura-t-il toujours?

Je partirai lundi ou mardi, au plus tard, pour éviter les consolations et les compliments de condoléance. Je vous présenterai vendredi ou samedi prochain un mystifié.

J'espère bien et je désire de tout mon cœur retrouver M. le duc convalescent.

Veuillez agréer, pour lui et pour vous, l'hommage de mon attachement et de mon respect.

XXIV

[Vienne, mai 1849.]

Madame la duchesse,

La partie est perdue, la liste rouge a passé tout entière. Le dernier nommé de la liste rouge a cinquante-deux mille voix.

M. Faugier, le premier des *Blancs*, a eu trente-cinq mille voix. Je suis le second et j'en ai eu aussi trente-cinq mille.

Ces stupides paysans ont tous voté pour les Rouges. Il y a trois mois, ils votaient unanimement pour Louis-Napoléon. Aujourd'hui, ils votent avec la même unanimité pour ceux qui voulaient mettre Louis-Napoléon en accusation. Ils ont été endoctrinés par les ouvriers; on leur a dit qu'ils ne paieraient plus d'impôts et qu'ils vendraient bien mieux leur blé. Cela a suffi; maintenant, ils crient contre les riches et parlent de guillotine.

Il y a dans notre département cinquante mille électeurs qui n'ont pas voté. Ce sont assurément des modérés, car les Rouges n'ont eu garde de perdre une voix. Ainsi, si tous les amis de l'ordre avaient fait leur devoir, nous aurions eu chez nous la victoire; mais les honnêtes gens sont lâches et les factieux sont violents.

Il me paraît impossible qu'il n'éclate pas bientôt une formidable émeute; les socialistes sont triomphants. Ils ont Lyon et les départements environnants et croient avoir Paris. L'armée a voté pour les Rouges, de sorte que les socialistes comptent sur l'armée; de plus, la nomination de trois sergents a profondément troublé l'esprit de discipline et de hiérarchie. Chaque sergent se croit appelé au ministère de la guerre; chaque caporal croit que son général lui vole ses épaulettes. Il est probable que l'émeute éclatera au sujet de l'amnistie ou de la guerre contre l'Autriche. Si l'Assemblée législative résiste, on descendra dans la rue.

Si l'émeute triomphe, nous aurons un 93 social, puis une dictature; si elle est réprimée, je pense que cette fois on profitera mieux de la victoire qu'après Juin et qu'on s'arrangera de façon à ne plus craindre le retour périodique de ces bouleversements.

Mais il y a beaucoup de mal de fait. Les esprits sont enflammés. Toutes les mauvaises passions sont déchaînées. Nous sommes en pleine dissolution.

A la garde de Dieu!

Dans tous les cas, je crois que la République court de grands dangers. Elle n'avait de chances de durer qu'en restant aux mains du parti modéré et en fortifiant le gouvernement;

mais le gouvernement n'existe presque plus. Le suffrage universel est une opposition constante à tout gouvernement; c'est une machine de destruction. Il est clair que la masse ne sera jamais contente; qu'elle attribuera toujours ses misères à la faute des gouvernants, et qu'elle espérera toujours des merveilles d'un gouvernement nouveau.

Les paysans ont voté pour Louis-Napoléon, parce qu'ils étaient sous le gouvernement de Cavaignac; aujourd'hui, ils votent contre Louis-Napoléon, parce que ce dernier est président depuis trois mois. Dès qu'un gouvernement quelconque aura duré un mois, le suffrage universel l'abattra.

Je sais bien que cet effet se produit surtout aux environs des villes manufacturières, où les ouvriers sont agglomérés; mais, peu à peu, cet esprit s'étend et envahit les départements voisins. Il est évident qu'aujourd'hui il y a bien plus de départements infestés de l'esprit socialiste que l'an passé.

Je suis malade depuis un mois et assez dégoûté des choses de ce monde. Le médecin m'ordonne un voyage; je vais partir dans quatre ou cinq jours. J'irai je ne sais où, dans le Midi? ou dans le Nord? Peut-être à Toulouse, puis en Espagne; peut-être à Bordeaux, puis en Bretagne. Je voudrais aller ensuite à Paris, mais je ne sais trop comment faire. Job était un richard à côté de moi. Ce qu'il y a de plus joli, c'est que je passais dernièrement auprès d'une troupe de gamins, qui m'ont crié :

— A bas les aristos! à bas les riches!

Adieu, madame la duchesse, veuillez agréer et faire agréer à M. le duc mes hommages respectueux.

FRANÇOIS PONSARD

(La fin prochainement.)

LA VIE EN TORPILLEUR[1]

VI

MES HOMMES

A bord du torpilleur, un commandant, même médiocre, ne pourra jamais éluder un devoir essentiel, et mieux compris d'ailleurs en marine que n'importe où : celui de connaître ses hommes et d'en fortifier l'obéissance par le sentiment, inculqué peu à peu, de sa propre règle morale. Il ne s'agit ni de prêcher les équipages, ni d'énerver la discipline au profit d'une familiarité impossible. Toute ostentation irait ici contre le but qu'on se propose. Il faut, au contraire, faire sentir à tous ce qu'on ne leur montre pas. Et il n'y en aura jamais qu'un moyen : c'est d'entrer dans le caractère et les mœurs de ceux que l'on dirige.

Le meilleur des officiers, je le dirai sans crainte, gagnera beaucoup lui-même à ce commerce. Nos équipages sont composés d'hommes excellents, presque tous Bretons, du reste. En tous, ou peu s'en faut, on trouve une nature simple, probe, vaillante, et des instincts généreux : il suffit de la chercher sous l'écorce parfois épaisse d'un esprit lent, de la paresse, et par malheur trop souvent de l'intempérance. L'ivrognerie est le seul vice sérieux qu'on rencontre dans ces braves gens. Mais combien de fois n'est-il pas extérieur, pour ainsi dire, à leur tempérament véritable? Ils se laissent

1. Voir la *Revue* du 1er juin.

entraîner; l'habitude est plus forte que la nature, ce sont des enfants qu'il faut défendre. Souvent il est déjà trop tard, et c'est là le mal irréparable.

On vit en torpilleur si proches les uns des autres, que la nécessité même du service oblige le commandant à cette étude des caractères; c'est ce qui m'a fait conclure, à la longue, qu'il serait indispensable de ne point disperser les équipages de torpilleurs, et de les attacher le plus longtemps possible aux mêmes bâtiments. Pendant la guerre, le commandant qui possédera réellement le cœur et l'esprit de ses hommes obtiendra d'eux ce qu'un autre ne songera même pas à leur demander. L'extrême difficulté du service, les fatigues et le danger continuels ne seront jamais atténués que par une entente et une confiance réciproques de ceux qui sont commandés et de celui qui commande...

Hugues est fusilier de 2e classe, il ne l'est même pas de 1re; il est sorti du bataillon de Lorient sans avoir obtenu le brevet, soit pour défaut d'instruction, soit pour toute autre raison. Quantité de ces excellents Bretons sont fusiliers de 2e classe, et le restent : ils n'ont pu être canonniers, ni timoniers, ni torpilleurs, mais ils auraient pu rester toute leur vie matelots de pont; arrivés fusiliers de 2e classe, ils ont gagné leur bâton de maréchal. Ils s'installent dans ce haut grade avec une bonhomie admirable, touchante. J'en ai vu qui avaient plus de quarante ans; ils ne brillaient pas par une bien vive intelligence, mais quels bons serviteurs!

Hugues est donc fusilier de 2e classe, et ravi de l'être. Il n'a jamais été si heureux de sa vie qu'au service. Il songe à se faire rengager. Il est de l'Ille-et-Vilaine, non loin de Saint-Servan. Il est petit, tout petit, et ne manque pas de carrure. Il est brun, noir même, le teint passé au hâle terreux qui est celui de beaucoup de petits Bretons bruns; une tête ronde de petit paysan, qui aurait du poil un peu partout; le front bas, avec des cheveux poussés à la diable et descendant par plaques vers les tempes. Un garçon d'une conscience, d'un zèle, d'un dévouement incomparables : tout ce qu'on lui a appris, et qu'il a retenu, il s'efforce de l'exécuter le mieux possible. Quand je lui donne un ordre, toute sa figure prend un air

d'attention totale, comme s'il voulait faire entrer dans sa tête ce qu'on lui dit, à la manière d'un objet matériel qu'on enfonce : il fronce les sourcils, il serre le nez, les yeux baissés vers la terre; lorsqu'il a compris, il relève la tête, regarde bien en face, et répond toujours mot à mot par la phrase que je viens de lui dire. A la barre, — il gouverne très bien, — si je commande : « *5 à droite!... à droite toute!...* », je l'entends répéter d'une voix forte, à tue-tête : « *5 à droite!... à droite toute!...* » On lui a dit qu'il fallait répéter le commandement : il le répète franchement, sans s'étonner, sans crainte de reproches. Il ne peut se tromper, en obéissant, — voilà le fond de sa pensée. Sa simplicité me touche tellement que je ne lui fais aucune observation. Qui voudrait troubler une nature si fidèle? — Il délègue presque toute sa solde à sa mère, vieille femme restée seule au pays. Enfant, il a été très malheureux, et mené la plus rude vie, — celle du marin embarqué sur les bateaux de pêche.

Glaz est le type du matelot médiocre : il a le caractère breton, mais sans saveur. Il est de taille moyenne, mince, maigre. Il a le visage neutre, sans expression; il est blond et fade, un petit nez rond, de petit yeux bleus. Il a une grosse voix qui étonne dans ce corps plutôt chétif, et chez cet homme indifférent. Et, de même, sa bouche crispée semble toujours sourire sardoniquement. — comme si Glaz pouvait se moquer, lui qui ne pense jamais à rien.

Il est, à bord, l'un des deux fusiliers qui servent les pièces à tir rapide. Il n'est ni bon ni mauvais. Il fait ce qu'on lui dit de faire; mais ne le fait pas volontiers. Il n'est pas indiscipliné; il n'a pas mauvais esprit : rien ne l'intéresse. Il est à la foi entêté et mou. Les meilleurs hommes sont têtus, convenons-en. Mais il faut qu'ils sachent à peu près pourquoi. Chez celui-ci, l'entêtement n'est que le dépit de passer d'un geste à un autre.

Glaz n'est pas *l'homme du torpilleur*. En torpilleur, on a besoin de matelots qui paient de leur personne. Le zèle, la vivacité ou le dévouement, voilà des qualités dont on ne se passe pas : le marin torpilleur ne doit pas seulement être spécialiste; il lui faut faire un peu de tout, être à la fois timonier, gabier, fusilier, torpilleur, et le reste.

Brisse et Hervel, deux chauffeurs brevetés, vrais chefs de chauffe dont je n'ai qu'à me louer, ne rechignant pas au plus dur des métiers, — amis, compagnons, et si différents l'un de l'autre !

Brisse est du Havre, de parents parisiens. Très trapu, très vigoureux, tête ronde et cheveux frisés, volontiers pommadé, la moustache cirée, noire comme l'encre, il sent l'ouvrier des grandes villes industrielles. C'est le Parisien du bord, déluré, un peu railleur, un peu débraillé, étonnant les Bretons de son argot. Là-dessous, un homme très sûr, et très travailleur, — très *courageux*, comme ils disent. Et le caractère gai, bavard, si naturel à l'ouvrier français, quand il n'est pas accablé de misère. Sa caractéristique est de chanter tout le temps, le plus qu'il peut, surtout au mouillage, quand il fait de la propreté dans sa chaufferie, ou sur le pont: il a la voix du ténor faubourien, et pleure presque toujours les chansons les plus sentimentales sur un ton de complainte. Il a un répertoire interminable. Il est assommant ; mais je ne lui impose pas silence : je sais qu'il abat de la besogne avec plaisir, pendant qu'il chante. Ses camarades ont souvent moins de patience : on l'injurie, on le force à se taire. Pendant cinq minutes, on ne l'entend plus ; puis il recommence de plus belle.

Hervel est un petit Breton mince et fluet, avec une tête blonde, vieillie, déjà ridée, de Chinois pâle. Son corps est aussi plat que celui des mangeurs d'opium ; et vraiment l'on se demande où ce Breton de Cornouailles a pris une si extraordinaire ressemblance avec un Chinois. Ses yeux bridés, presque toujours à demi fermés, sourient paisiblement; ses moustaches tombent à la tartare, encadrant une barbiche pareille à un plumeau mal fourni. Il connaît fort bien son métier. Il sert impeccablement. Il rêve d'être quartier-maître. Au mouillage, dès qu'il en a fini avec la chaufferie, il se débrouille pour être toujours très propre, dans son uniforme bleu bien lavé et bien clair. Et je le vois arriver sur le pont, les mains dans les poches, son éternelle pipe en terre à la bouche. Il fume, il fume, il ne cesse pas de fumer.

De tout l'équipage, Abjean était le plus intelligent, en

temps ordinaire ; un travailleur infatigable, d'une bonne volonté que rien ne lasse ; ferme à son poste, ne grognant jamais, même en secret ; et marin dans les moelles. Quand il a bu, il ne s'appartient plus ; ce n'est plus un homme.

Breton de Paimpol, dans toute la force de ses vingt-quatre ans, bien découplé, agile, nerveux, très blond, je le remarquai tout d'abord pour son visage maigre, aux pommettes saillantes, et ses yeux bleus au regard dur. En parlant, il se dandine légèrement, et fait le geste de beaucoup de Bretons : envoyer le bras droit en avant, la main ouverte, comme pour expliquer sa pensée, et donner plus de force à ce qu'il dit. Torpilleur breveté, il voulait devenir patron pilote.

De fait, il connaît la navigation et le pilotage de la côte ; il a fait la pêche ; il sait manœuvrer assez bien un bateau, prendre un alignement, et il aime le métier. Je l'ai pris à mon bord, sur la recommandation du patron, excellent marin lui-même.

Il m'a donné du mal. Il a été nécessaire de le sauver, quand il voulait se perdre, et qu'il n'avait plus sa tête. C'est à son sujet que les problèmes les plus délicats de la conduite d'un officier avec ses hommes m'ont été imposés par les circonstances. Fallait-il être impitoyablement sévère ? Jusqu'où la bonté doit-elle aller ? Où est-il nécessaire qu'elle s'arrête ? — Sans la connaissance des caractères, aucune de ces questions ne pouvait se résoudre : c'est l'homme tout entier qui parle pour le coupable, et qui en obtient le pardon, ou le fait refuser. Un jour, Abjean refusa d'obéir au patron, sans motif, sans même en chercher un ; il ne savait pas pourquoi. Je me le fis amener : il était livide, verdâtre, les yeux fripés, mauvais, les lèvres serrées. J'avais devant moi un malheureux sous l'influence de l'alcool depuis vingt heures, un homme à demi mort, raidi par l'ivresse, capable de tout, si on ne le préservait de sa propre folie. Je lui parlai sérieusement, mais de manière à ne pas le désespérer. A la fin, il me demanda lui-même de « le f... dedans » ! Il était avide de punitions ; il s'accusait ; il cherchait des barrières dans le châtiment ; il voulait que je raye son nom

d'entre ceux qui devaient passer l'examen pour entrer à l'École des pilotes, son rêve depuis de longs mois... — Il y est maintenant.

VII

POSTES ET DÉFENSES MOBILES

Le poste ou station de torpilleurs est une idée de l'amiral Aube, qui en eut tant d'autres, et dont l'intuition fut si remarquable, en tout ce qui concerne la guerre navale et la marine moderne. Plus on aura de bons torpilleurs et en plus grand nombre, plus on devra créer de postes, le long de la mer du Nord et de la Manche, dans la Méditerranée, de Marseille à Villefranche, en Corse, et au nord de l'Afrique. Le poste est une petite place de guerre à l'usage du torpilleur : il y vient passer la nuit, ou il en sort pour une attaque; il s'y réfugie; il s'y repose; il y panse ses blessures, et il s'y arme, selon les cas.

Dans les défenses mobiles des ports de guerre vraiment dignes de ce nom, le torpilleur, qui rentre de la mer, trouve toutes les ressources de l'arsenal, un atelier de réparations, le charbon, l'eau, les munitions, les vivres, le personnel, et le reste. Dans les postes, tout est limité, en temps de paix : les mieux installés sont ceux où l'on a pu réunir quelques-unes des ressources de l'arsenal, — avant tout du charbon, un dock flottant pour torpilleurs et un atelier de torpilles. Parmi les postes, les uns ont une très grande et très sérieuse valeur militaire; les autres n'en ont pas du tout. Parfois, la Marine aurait avantage à transformer certaines défenses mobiles, qui n'en sont pas, en postes véritables, et solidement outillés. Il serait bon de même qu'on prît plus de soin de certains postes, et qu'on les établît sur un autre pied. Là encore, rien ne se fera pendant la guerre, qu'on n'aura pas préparé pendant la paix.

Nulle part peut-être on ne s'y est mieux pris qu'à Dunkerque; d'un ancien poste, on a fini par faire une forte défense mobile : elle est en train de devenir une des plus

importantes de France, et le mérite à tous égards. Il sera sage d'avoir plus d'un Dunkerque, et la place est marquée pour deux autres, en Corse et dans la province d'Oran. Tout dépend, en cet ordre, de la nature du lieu et de son importance stratégique ; la facilité de la défense sur le front de terre est aussi à considérer avec soin. Par contre, il est telle défense mobile dont on pourrait aisément se passer : quand la position militaire ne commande pas l'établissement d'une défense mobile, il suffit d'installer un poste. Il n'est pas douteux que pour les torpilleurs, la faculté de se mouvoir librement est primordiale. Une défense mobile qui n'a point de mobilité, voilà une contradiction dans les termes. En ce qui concerne les mers du nord, la question des marées intervient sans cesse ; il est de première nécessité pour un torpilleur d'entrer dans un abri et d'en sortir le plus facilement possible, sinon toujours à sa guise. Cette condition semble, enfin, avoir été très bien comprise à Lézardrieux, qu'on a choisi comme centre d'une défense mobile à créer. Lézardrieux et sa rivière s'y prêtent admirablement ; au point de vue stratégique comme à celui des manœuvres, on ne trouvera pas mieux : là, en effet, grâce à une rivière qui laisse toujours assez d'eau pour les torpilleurs, on entre et on sort comme l'on veut, à toute heure du jour et de la nuit. Aussi bien, on ne tardera pas à entreprendre les quelques travaux nécessaires et à achever la besogne au plus tôt. La défense navale aura trouvé une position excellente à cette pointe avancée de la Bretagne.

Une de nos opérations les plus fréquentes, où l'on approche de plus près la réalité de la guerre, consiste à faire la visite des postes : soit une visite complète, qui prend quelques jours, et où la tournée de pilotage tient une forte place ; soit une visite rapide de quelques heures, pour s'y ravitailler, — ce qui est tout à fait le cas de la guerre. L'un après l'autre, au cours d'une année, on doit visiter tous les postes, et non pas seulement une fois. L'intérêt serait grand aussi, au cours de la belle saison, à vivre réellement pendant plusieurs semaines de la vie du poste. Entendez par là que le torpilleur n'eût à compter que sur le poste, comme la guerre l'y for-

cera. On l'aurait pour centre, et l'on en rayonnerait comme on fait dans les défenses mobiles : nul moyen de les pratiquer plus intimement, de mieux habituer les équipages à y vivre, et d'en mieux connaître les ressources. En hiver, quand la nuit est très froide, il n'est pas rare que l'on profite des casernes du poste et qu'on y fasse coucher les équipages.

C'est ainsi que nous arrivâmes un après-midi, en plein janvier, à Tancarville, pour une visite complète. Tancarville, poste de torpilleurs, et fort bien installé, ne ressemble guère, même l'été, à une villégiature normande. Au fond de la basse Seine, et relié par un canal au Havre, Tancarville se cache dans les sables. On y accède par le canal ou par le fleuve encombré de bancs. Le poste est dans le plat pays, longue ligne de lagunes, d'aspect morne et triste. La mer, depuis trente ans, se retire beaucoup. Tancarville est bâti dans un terrain gagné sur la mer. Le poste est complètement dissimulé. Au delà de l'écluse qu'on nous ouvre, on entre dans le canal. Toutes les terres ne sont que de sable ; la contrée est grise, grise à perte de vue ; la mer est grise et jaunâtre, remplie de remous de courant. L'impression est désolée, le pays semble désert : rien que des fumées lointaines vers le nord-ouest, du côté de Harfleur ; et très reculé sur la route de Quillebeuf, le nuage opaque qui révèle les villes industrielles. On pénètre là comme dans une souricière, tendue et cachée sous les musoirs de l'entrée, l'écluse et les bâtiments des Ponts et Chaussées. Tout à l'entour, un domaine de la marine, clos de murailles, avec un beau gazon l'été ; un petit carré d'arbres, où le syndic de la marine cultive ses légumes et ses choux.

Nous sommes trois torpilleurs amarrés aux appontements du poste. Le syndic ouvre les bâtiments et la visite commence en détail. Chaque torpilleur s'attribue une part de la tâche ; les uns au dock, les autres à l'atelier ou au charbon ; d'autres corvées s'occupent d'allumer la grosse chaudière. Le soir tombe rapidement. On cesse le travail et la petite vie s'organise à terre : cette vie à la campagne, presque de colons, que le marin aime tant à reprendre, et non moins à quitter peut-être, et qui, ici, a l'éternel attrait de l'aventure, du soir qui n'est jamais fatalement semblable au matin.

Les poêles bourrés ronflent. Les hommes sont contents et le montrent : ils mangent au chaud, bien assis, autour des tables de la caserne ; puis ils transportent les hamacs du bord et les installent dans la vaste pièce, joyeux de passer une nuit tranquille, arrimés sur le plancher des vaches. A huit heures, tout le monde dort. Le calme, le silence règnent, et rien ne les trouble : on est loin du bourg ; on n'en entend pas les bruits. L'obscurité est épaisse comme un mur de suie. La pluie tombe au dehors. Et les torpilleurs, où, seuls à bord, couchent les commandants, se profilent, désertés, comme de grands oiseaux noirs, engourdis, immobiles.

VIII

FERSON, OFFICIER TORPILLEUR

J'ai connu le bon officier torpilleur.

Il s'appelait Ferson, si l'on veut, — d'un nom où sonnait le métal et la matière dure de l'industrie moderne. Et tout en lui sentait l'ouvrier des temps nouveaux. Il était Breton du Morbihan, et de Lorient même, cette curieuse ville née d'un caprice de la royauté et où l'autorité royale, ayant établi un atelier, n'avait pas prévu qu'elle travaillait contre elle-même en Bretagne.

Ferson avait, à un haut degré, le type du Breton de Lorient. Un petit homme, très trapu, aux épaules très larges ; une poitrine cerclée et ronde ; le corps très musclé, quoique bien en chair, le teint chaud et hâlé ; blond de poil, tirant sur le châtain, par l'effet du hâle ; le tempes très creuses et le crâne le plus ovale, en tonneau allongé. Jeune encore, il était déjà complètement chauve, en sorte que son crâne long, où affluait le sang, ressemblait à un œuf rouge. Il avait de petits yeux bleus très vifs, de ce bleu foncé, vrai bleu breton, qui rappelle les eaux profondes ; ses regards brillants respiraient l'activité. Un nez court et relevé ; une moustache blonde et fine, sur une petite bouche ; une barbe blonde en pointe, frisée sur les joues, et de petites mains larges, où l'on sentait la force.

Roulant bord sur bord, comme un gabier, avec un fort mouvement des épaules, il était d'une agilité surprenante. Il se plaisait à la montrer, ainsi que sa vigueur, que l'exercice avait rendue redoutable : il avait eu autrefois un prix de gymnastique, et n'eût pas cessé de le mériter. Robuste et léger en tous ses membres, nul mieux que ce Breton méridional, à l'intelligence vive, heureuse et gaie, ne semblait répondre à cette tradition qui veut que la race, à Lorient, ait jadis été mêlée d'Espagnols.

Une santé à toute épreuve : ni climats, ni excès ne venaient à bout de ce petit homme. Il buvait, sans qu'il y parût, comme un Russe ou un Anglais. Il ne se ménageait pas.

Plein de confiance en soi, il plaisait par son audace. Il la poussait très loin. Il faisait une part à sa bonne étoile ; et, d'ailleurs, sa hardiesse n'excluait pas la prudence ni le calcul. Car il ne faudrait pas croire qu'il dût tout au tempérament, et que le tempérament fît tort en lui à l'esprit. Rien moins : cet ancien prix de gymnastique était aussi un ancien premier de promotion au *Borda*. Son intelligence prompte s'assimilait le plus grand nombre des connaissances et travaillait là-dessus. Il avait entre tous l'esprit d'invention. On l'avait distingué partout, sans lui rendre assez justice. Laborieux à ses heures, se passionnant volontiers pour un problème technique, il y cherchait des solutions originales. Il trouva de la sorte nombre de petits appareils, témoignant d'un sens marin très rare, à la fois ingénieux et pratiques. D'ailleurs, l'esprit très mathématique, bien que n'inclinant pas aux théories abstraites.

Quand je le connus, il avait déjà commandé un torpilleur. Il s'était mis, comme pas un, au courant de cette vie spéciale et de ce qu'elle exige. Il l'aimait ; il avait le goût de sa profession, qui permet seul d'y exceller. Les manœuvres lui étaient familières ; il ne s'était désintéressé d'aucune. Il pouvait, en chaque cas, se rappeler un incident analogue. L'arme était dans sa main ; il savait s'en servir à toutes fins. Il avait une mémoire très sûre : dirai-je qu'il n'y a pas, à mon gré, de bon marin sans ce don ? La mémoire est comme la vue de l'esprit, et, sans une vue à toute épreuve, on aura bien de la peine, en mer, à faire rien de bon.

Son instinct de la mer était peut-être ce qu'il a de plus remarquable : là-dessus, il valait un pêcheur de la côte. Il est difficile de définir en quoi un tel instinct consiste : il est fait sans doute d'observation ; mais les observations les plus attentives n'y sauraient suffire. Il dépend d'une espèce de sensibilité, que le voisinage de la mer ajoute à l'homme et qu'elle y développe. Il est difficile qu'un homme de l'intérieur l'acquière. Ainsi, c'est une divination du temps, qui a l'air paradoxale. Ferson semblait sûr du temps, là où beaucoup d'autres se seraient cru les plus solides raisons de douter. Ce sens, en lui, était servi par une grande expérience de la mer. Il lui arrivait souvent ainsi de tenter des coups, qu'un autre n'eût pas osé se permettre. Il risquait des traversées, que certains renseignements douteux des sémaphores auraient pu lui défendre de faire : c'est que bien des indices personnels lui révélaient ce qui était possible, sans le paraître. Par contre, d'autres fois, il s'arrêtait à temps, où on ne l'eût pas cru nécessaire ; il prévoyait l'accident probable et le distinguait mystérieusement : presque toujours, l'événement lui donnait raison.

En particulier, le torpilleur excitait sa divination. Il avait le sens du torpilleur à la mer, comme un trappeur a celui de la forêt et de la chasse. J'aimais le voir suivre son instinct. Il ne se souciait pas de se livrer à de grands déploiements de cartes, de rapporteurs, de règles ni de crayons. Il s'en fiait à son œil, et il suivait la carte du doigt. Il s'en fiait tout bonnement même à la terre, toutes les fois qu'il la voyait. Voilà un art qu'il faut être marin pour goûter ; c'est jouer sans effort une partie difficile. Il y était aidé par des sensations très vives et un jugement très sûr. Qualités des plus précieuses sur le torpilleur, et que rien ne supplée : on ne se perd pas à établir sans relâche sa position précise par des relèvements forcément médiocres et variables. L'excès de la prudence n'est pas moins nuisible qu'une témérité irréfléchie.

En manœuvre, Ferson allait à son but avec audace et précision. On avait avec lui la sensation d'un homme qui possède tous ses moyens, et qui joue de son instrument en virtuose. Il s'efforçait de plus en plus d'approcher cette limite idéale de la tactique sur mer : manœuvrer avec le plus grand

sang-froid et le plus grand calme. Jamais il n'en montrait autant, qu'où il aurait pu les perdre. Jamais il ne paraissait si calme que dans les circonstances où la situation devenait le plus critique. Il tâchait toujours à communiquer cette tranquille assurance aux hommes de son bord. En mer, ce n'est pas seulement la condition du succès, — mais celle du salut.

Il donnait l'idée à un ou deux de ses camarades, qui manœuvraient avec lui, qu'il eût fait un excellent chef de groupe pour la guerre. C'est un officier comme Ferson, à qui le commandement d'une division de torpilleurs devrait revenir de droit; on verrait alors ce que ces petits navires peuvent faire. Plusieurs fois, manœuvrant de concert, nous allions de jour et de nuit, torpilleur contre torpilleur, à se toucher; n'écoutant d'autre signal qu'un pavillon incliné à droite ou à gauche, suivant l'embardée qu'on voulait faire, et aussi liés l'un à l'autre que deux bons chevaux, dressés dans le même manège aux mêmes travaux : en un mot, vrais exercices d'assouplissement pour les navires.

Il était né, aussi, pour la guerre jusque par ses travers. Ennemi intime des Anglais, et même avec enfantillage. Il les admirait moins qu'il ne les détestait. Il ne pouvait pas entendre parler anglais autour de lui, sans montrer quelque fureur, qui n'était pas toujours feinte. Il en riait le premier.

Rencontrant des marins anglais à la promenade, il éprouvait un vif plaisir à les dévisager, et à loucher de leur côté sans regard de bienvenue et sans agrément. Il eût aimé recevoir une bourrade, pour avoir le prétexte de la rendre et d'un peu boxer.

Du reste, à trente-six ou trente-sept ans, cet homme bon n'avait encore rien perdu de sa bonté. Il avait le cœur humain et doux; son caractère était peuple dans les moelles. Un modèle d'officier démocrate, il était très aimé de ses hommes, ayant pour eux certaines faiblesses, et poussant la familiarité peut-être trop loin. Toujours, je le vis plus à l'aise avec les petites gens, les ouvriers, les plus humbles marchands qu'avec les autres : il ne recherchait pas la compagnie brillante, et il souffrait même d'y être mêlé.

Vrai bleu de Bretagne, marin et patriote à la manière d'il

y a cent ans, il était fils d'ouvrier lui-même. Il était sorti de l'arsenal, poussé sans doute par un très bon père, qu'il avait eu le malheur de perdre. Il en avait gardé le goût invétéré de la famille, de la femme au coin du feu et des enfants.

Têtu comme un Breton, voulant avoir raison le plus souvent, discutant volontiers, plein de persuasion, et se plaisant à convaincre : il aimait à faire constater qu'il avait fini par persuader l'adversaire, ou par tourner l'obstacle.

Voilà le bon officier torpilleur, véritablement fait pour commander un de ces navires, et donner en temps de guerre l'impulsion aux autres, pourvu qu'on lui associât des hommes de sa sorte, unis à lui par le choix et le goût.

IX

EN AVARIES

La vie en torpilleur n'est faite que de surprises et d'imprévus, qui ne sont pas toujours fort agréables. Sait-on jamais où l'on sera le soir? Les philosophes se posent assez souvent cette question, mais sans beaucoup douter de la réponse, et, somme toute, même si le pire malheur les frappe, ils ne passeront guère que d'une chambre dans une autre. En mer, ce n'est point un doute spéculatif, et l'accident toujours possible entraîne toute sorte de conséquences, qui, pour n'être pas de l'ordre plus noble de la méditation, ne laissent point de se faire sentir. Combien de fois l'avarie, la fâcheuse, l'ironique, la sournoise avarie n'a-t-elle pas suspendu la route du torpilleur confiant en sa bonne étoile?

On avait navigué tout le jour. On n'était plus qu'à trois heures du port, et l'on se réjouissait déjà d'en avoir fini, et de dormir ce soir à terre. Il y avait de quoi : la mer n'était pas fort bonne, et dans le ciel on eût pu saisir plus d'un signe menaçant. Un crépuscule maussade commençait de poindre. Les paquets d'eau nous avaient trempés jusqu'aux os. Depuis une couple d'heures, le commandant à son poste se tenait

courbé en deux, le ventre en arrière, laissant couler sans plaisir sur sa peau l'eau qui filtrait à travers les deux serviettes éponges, dont il s'était vainement entouré le col.

Pourvu, du moins, qu'aucun contretemps ne survienne!... Le feu de Barfleur est depuis de longues minutes par bâbord devant... On n'avance pas beaucoup sur lui : la mer est grosse debout, et le courant sur le nez augmente de force. On marche le plus vite qu'on peut... Quand, tout à coup... ne me trompé-je pas? n'est-ce pas le malheur redouté?... Le torpilleur de tête paraît ralentir... Il est entouré de vapeur; il stoppe... Plus de doute! Au moment où l'on va lui demander ce qu'il a, il signale : « Avarie de machine. Donnez-moi la remorque. »

Aussitôt de se dire : « Ça y est. Si nous sommes à Cherbourg avant neuf heures du soir, il faudra brûler un cierge. Bon. » On manœuvre pour donner la remorque; il serait imprudent de croire que ce soit une chose facile, quand la mer est grosse, et que les deux bateaux roulent bord sur bord. Il faut être assez près l'un de l'autre pour pouvoir lancer au torpilleur malade une amarre frappée sur la remorque en fil d'acier, qui est tournée solidement à mon bord. On y arrive : ils ont saisi le bout de l'aussière; ils déhalent à bord la remorque d'acier; ils la tournent; enfin, on peut se croire prêts à reprendre la route, lentement sans doute, mais enfin à marcher. On met en avant le plus doucement possible, tout juste ce qu'il faut pour élonger la remorque : on a toujours la sensation de la fragilité; la voilà raide; pour plus de précaution, on stoppe un moment : rien de cassé; tant mieux!

On marche. Peu à peu, l'on reprend une allure plus rapide. Cinq minutes encore, et la remorque casse : on voit le bateau malade qui reste en arrière. On stoppe, on se précipite; il faut se rendre à l'évidence : la cassure s'est faite au ras de la ceinture arrière. Ce ne sera pas la seule fois : heureux si l'on ne doit pas recommencer à plus de trois ou quatre reprises. C'est ici qu'il faut de la patience, — une fameuse école pour dompter les nerfs. A la fin, après quatre tentatives vaines, après avoir cassé les deux remorques en acier des torpilleurs, puis les deux plus grosses aussières, — la mer battant comme un bélier, les coups de tangage s'allon-

geant, — la dernière installation, quatre aussières en filin accouplées, paraît tenir. On continue dès lors sur Cherbourg en infirmes, à toute petite vitesse, les expériences précédentes ne le commandent que trop. Il faudra regagner en tortue la bienheureuse rade, que l'on pensait atteindre en lévrier, et, au lieu de quinze nœuds, aller à cinq ou six. Or c'est justement où nous sommes maintenant qu'il eût été bon de marcher vite. Car le courant qui, lui, n'a pas de remorque à donner, nous ôte encore la moitié de notre misérable vitesse.

Et le damné phare qui n'avance pas d'une ligne!... L'obsession de le voir s'empare de l'esprit. Il est là, toujours là, presque par le travers, immuable, à ce qu'il semble. On se demande vraiment si on gagne sur lui, ou si même on ne recule pas...

Involontairement, inutilement, on porte sans cesse les yeux sur cette lumière blanche, sur cette palpitation brusque et régulière, sur ce long battement d'ailes tournant et lumineux. Bien de plus irritant que ce grand pinceau de lumière spectrale tournoyant au-dessus de la tête : c'est l'obsession du phare. De temps en temps, les embardées, bien plus amples encore, à cause de la remorque, inclinent le torpilleur en dehors du phare, et l'on croit alors qu'on arrive à gagner; mais point : une embardée contraire nous ramène promptement sur lui, et l'on s'aperçoit avec dépit qu'il est toujours là, à la même hauteur, et que l'on n'a peut-être pas progressé d'un pouce. La monotonie de la lutte est rendue plus accablante par la lassitude des sens : l'opposition brusque, continuelle de la lumière et du noir est des plus fatigantes.

A force de souffler pourtant, la machine traîne son double fardeau ; et l'on double le raz. Enfin, le phare semble s'être éloigné sur l'arrière à gauche ; au delà le courant est moins fort ; on avance ; et la machine elle-même, comme un animal qui sent l'écurie, paraît se hâter. Mais on ne touche pas encore au terme. Reste encore le raz de Lévi, plus dur que celui de Barfleur même. On s'écarte quelque peu au large, pour doubler la pointe ; et le combat recommence, avec l'obsession, contre la mer, le courant et le phare...

Mais il n'est misère qui ne cesse. Derniers paquets de mer, derniers embruns; encore un bain complet, de l'épaule

droite au pied gauche : tant qu'on n'est pas à l'abri de la Digue, il ne faut compter sur rien; le vent souffle en rafales. Enfin, voici la rade : il est très tard, plus de dix heures. La large plaine d'eau obscure s'étale. La digue énorme et noire ne se trahit que par les feux des deux musoirs : au centre la masse sombre du grand fort s'arrondit ténébreusement comme une bête monstrueuse, nocturne, accroupie. La farouche Ile Pelée est pareille à un cuirassé démesuré, garde-côte à l'ancre. Au loin, la terre et les feux en étage de la rue Sainte-Honorine, la haute silhouette du Roule. Partout dans la rade, l'immobilité et le silence. En vain le sifflet répété, rageur, annonce notre retour. Le port ne s'ouvre pas pour nous : trop tard ! Nous n'étions plus attendus ! la chaîne est fermée !... Cette dernière déception n'est pas la plus agréable, ni la mieux accueillie : on passera la nuit à rouler en rade, amarrés sur un coffre, dont on fera cent fois le tour. On se couche à la hâte, après avoir bu une tasse de thé et mangé une sardine avec un biscuit, pour tout repas. Et toute la nuit, remorques qui cassent, phares et obsession passent en rêves dans l'esprit fatigué.

X

RÉGATES

L'été est court, mais il fait oublier les duretés de l'hiver. Les journées ne sont jamais si longues qu'elles ne fassent de brèves semaines ; et plus le temps est occupé, plus vite il se passe. Les beaux jours permettent de mêler les plaisirs de société aux manœuvres navales, et les torpilleurs ont leurs lundis de fête, où ils rentrent un peu dans les habitudes de la vie mondaine. L'occasion des régates conduit, chaque année, les torpilleurs de port en port, et de plage en plage. Plus d'une fois, même pendant la belle saison, les caprices du vent ou l'orage forcent les torpilleurs à prolonger le séjour ; personne ne s'en plaint, ni les officiers, ni les équipages, ni surtout les gens de Paris en villégiature, sur les bords de la Manche ou de l'Océan.

L'arrivée fait toujours sensation. Le plaisir, pour tout le monde, est plus vif quand les torpilleurs se rendent dans une heureuse petite station d'été, de préférence à une grande, où la vanité régnante et la foule interdisent toute liaison un peu intime, et toute bonhomie. Mais, par une belle fin de jour, en juillet, il est charmant de faire son entrée à Fécamp ou à Granville. La traversée depuis Cherbourg a été rapide et délicieuse, sur une mer unie comme un miroir, dans une clarté radieuse, et une chaude atmosphère, que tempère la brise. On arrive dans l'avant-port de la petite ville, vers sept heures, à pleine mer : car, pour entrer au bassin, il faut saisir le moment précis du plein ; on attend quelque peu devant les portes ; et parfois même l'honnête pontier de l'écluse semble avoir perdu ses clefs; pendant qu'il les retrouve, la population s'est amassée sur le pont de fer : pêcheurs, habitants du quai, baigneurs venus du casino ou accourus de la promenade, ils sont tous là. Les enfants se précipitent et font cent tours sur eux-mêmes, répétant : « Voilà les torpilleurs! » Des jeunes femmes, des jeunes filles qu'à leur seule silhouette on connaît ferventes des sports, regardent avec intérêt, et veulent suivre la manœuvre. Ici et là, on se salue déjà aimablement des yeux ; la foule se presse : c'est toute l'attente d'un événement dans la vie uniforme de la petite ville ; et l'on sourit malgré soi d'exciter un tel intérêt. Enfin les portes sont ouvertes; on s'amarre à quai : tout le monde s'informe de l'heure où l'on pourra visiter les navires, et se promet de le faire le lendemain. Déjà même il n'est pas rare que l'on ait rencontré un ami, ou parfois qu'un fâcheux ait aussi signalé sa présence.

Pendant les trois ou quatre jours que l'on demeure, chaque matin les hommes font le lavage du bord sous l'œil des curieux. Et c'est toujours la même admiration que la propreté des matelots excite : bien qu'ils y soient sensibles, ils ne laissent pas, assez souvent, d'en rire entre eux. Puis, on fait quelques exercices sur le quai, et celui des signaux à bras provoque une curiosité comique : les paysans de passage et les gens du monde n'en reviennent pas de ces gestes bizarres et de cette mimique rapide.

Toutes les manœuvres du bateau tournent en spectacle. On

n'évite pas les connaisseurs, qui jugent et qui admirent, mais sans s'interdire quelques critiques, à seule fin d'étayer la foi du public à leur compétence. Le torpilleur exerce, du reste, une séduction toute particulière sur les jeunes gens : ceux qui ont déjà le goût de la mer n'y résistent guère ; et je pourrais nommer plus d'un marin, dont la vocation date de là. Le torpilleur recrute, sans aucun doute, pour l'École navale ; et dans les ports d'été, à l'insu des parents, et du vieux ponton lui-même, il travaille pour le *Borda*.

Entre les deux journées de courses, pour les occuper, on mène les hommes faire des tirs sur la plage, ou bien sur un but mouillé au large. Grande attraction pour le casino, qui est un cercle de famille, où tout le monde se connaît, où règne un ton d'élégance discrète, fort différent de ce qu'on trouve ailleurs, où affluent les gens de tripot et les étrangers. Les jeunes filles, qui semblent n'avoir rêvé que de torpilleurs toute leur vie, ne se lassent point d'en parler, et de s'y rendre quand elles peuvent. J'en ai même vu qui y vinrent faire des visites, que n'avaient peut-être pas prévues leurs mères. Une foule énorme va et vient sur les bateaux : on n'eût jamais cru que la petite plage fût si riche de peuple. Les hommes de quart conduisent nos hôtes partout : on n'entend qu'exclamations, que rires, — et le timbre enfantin des voix féminines résonne curieusement dans l'étroit espace, qui retentit à l'ordinaire d'accents plus mâles.

Dès le matin, les torpilleurs au bassin, lavés, astiqués, ont pris la grande tenue ; tout reluit à s'y mirer ; la peinture semble de l'émail ; le linoléum du pont, frotté d'encaustique rouge et d'essence, brille comme du métal. Grand pavillon à l'arrière, pavillon devant au mât de beaupré, flamme de guerre au haut du mât, les couleurs flottent joyeusement au soleil. Les équipages sont tous fiers de leurs navires, et de les montrer aux visiteurs ; et beaucoup de braves matelots reçoivent des compliments d'un air impayable, glorieux à la fois et modeste, un peu celui dont ils accueillent les éloges d'une femme amoureuse. A tous égards, d'ailleurs, c'est ici pour eux, un temps de fête. On leur offre l'entrée du casino, dont la plupart profitent. Le comité des régates organise des courses spéciales pour les équipages, et donne aux vainqueurs

des prix qui vont jusqu'à deux et trois louis. Les courses à la nage, derrière un canard qui ne doit pas éviter la marmite, ou en « berthons » à deux ou quatre avirons, amusent également ceux qui les disputent et ceux qui y assistent. Mais la lutte favorite est celle des canots à obstacle, — le jeu consistant, pour franchir la barrière, à se jeter carrément à l'eau, à faire passer le demi-berthon par-dessus l'obstacle et à s'y rembarquer ensuite.

Nulle part, les matelots ne font meilleure chère. Le commandant nourrit ses hommes, à bord des torpilleurs, comme il l'entend : l'État leur alloue une somme dont il dispose à son gré. L'équipage d'un torpilleur vit complètement à « l'ordinaire ». Il fait ses provisions lui-même, à l'aide de ce que le commandant donne au chef de gamelle chaque jour. Dans ce système, le commandant, qui est responsable de tout, règle la dépense comme il l'entend, et peut surveiller de près le vivre de ses hommes. Le chef de gamelle, assisté du cuisinier et d'un matelot quelconque, descend à terre pour faire ses achats. Il varie l'ordinaire selon le goût de l'équipage. Tantôt c'est du poisson, tantôt de la viande ; mais il y a toujours au menu une bonne soupe et un ou deux plats. Parfois, dans leurs emplettes, ils font des affaires peu communes, comme un jour où, partis de très bonne heure, ils rencontrèrent un pêcheur rentrant au port, qui leur céda cent harengs pour dix sous. Ils connaissent quantité de ruses naïves ou goguenardes; ils marchandent à n'en plus finir; ils font le tour de tous les magasins d'une rue, pour deux sous; et la plupart du temps on ne les vole pas, du moins dans les ports. Mais ils se défient terriblement, et ils ont peur des grandes villes. Ils ne sont jamais sûrs que ce qu'on leur vend ne soit pas une invention diabolique, que le beurre n'y soit pas une colle subtile, et la saucisse faite de qui sait quoi. Somme toute, leur table est variée, abondante et saine. Ils en sont ravis, et mangent mieux qu'ils n'ont jamais fait, ni chez eux, ni au service. A leur dîner de onze heures, après la soupe, une matelote au cidre et du boudin à la purée, ils ont un peu de café qu'ils s'arrangent toujours pour garder du matin. Et je préfère leur donner alors le petit verre de tafia permis par le règlement, que de leur laisser prendre au réveil, à jeun. J'ai

pris même le parti de substituer au *boujaron* de tafia un peu de bon rhum authentique ; le mal est moins grand, et rien ne fait plus plaisir aux hommes : il leur semble alors n'avoir plus rien à envier aux grands de la terre ; et si, les jours de réjouissances solennelles, le commandant y ajoute le présent à chacun d'une double ration de vin et d'un cigare de deux sous, il leur paraît certain, au moins pendant une heure, que la vie est heureuse.

Tandis que les hommes restés à bord, après le souper, jouent au loto en chantant, et que d'autres sont en permission à terre, — la gentille petite ville s'illumine. Pour le soir des régates, il y a spectacle au théâtre et bal au casino. Qu'ils le veuillent ou non, les commandants sont de toutes les fêtes; et ils ne pourraient s'y soustraire sans mauvaise grâce. Ils doivent danser en uniforme, ou bien c'en serait fait de la marine. On les entoure, on les loue, on les remercie, et même on les admire : ils en sont remplis de confusion, sans doute.

Au bout de deux jours, les commandants sont connus de tout le monde. On les salue très bas, ou on les accueille d'une amabilité charmante. Les trois heures qu'ils passent au casino sont l'occasion de relations fort agréables, ou qui peuvent l'être. Pour tous ces gens du monde, le torpilleur représente le « yacht de guerre » : ce que l'une des deux choses contient de frivole est grandement relevé par l'autre. La curiosité et une sorte de respect se partagent les esprits ; à vrai dire, on vient de visiter nos petits navires ; on s'est fait une vague idée de la vie que l'on y mène ; on y a pris la sensation d'une profession plus voisine de la science et de la guerre que toute autre, et, avec un sentiment de fine générosité, on s'efforce de compenser pour nous, par les grâces d'un moment, les fatigues et les devoirs d'une existence souvent très dure.

XI

FILS DE MARIN

Un fort coup d'ouest nous retenait au port, depuis quelques jours, sur la côte flamande. On se félicitait de n'être pas

sorti, la veille : de toutes parts arrivaient les plus tristes nouvelles, des renseignements déplorables sur les sinistres de la semaine ; la tempête était générale ; combien de pêcheurs perdus en mer ! Combien de veuves encore, et de misérables orphelins !... En particulier, la violence de l'ouragan passait pour avoir été terrible dans la rade du Havre, si malheureusement ouverte aux vents d'ouest.

Le matin, comme je parcourais les nouvelles, je lus avec peine, au nombre des catastrophes, que la barque du pilote 32 avait coulé en rentrant au port. On avait vainement essayé d'armer le canot de sauvetage ; il n'avait pas été possible de sortir. On ne savait encore qui avait péri, quelles étaient les victimes, ni qui s'était sauvé : car enfin il en est qui se sauvent. Or, j'avais à bord un gabier que je savais être le fils d'un pilote de ce port-là. Mes craintes ne furent que trop justifiées. Peu de temps après je reçus une dépêche. On me priait d'avertir le gabier que deux de ses frères avaient disparu en mer ; le télégramme était signé du père. Il fallait essayer de rendre le coup moins dur. Je ne connaissais pas ce garçon depuis longtemps. Il paraissait bon et très doux ; tout jeune, vingt-deux ou vingt-trois ans à peine, il montrait une bonne nature, sans violence, et sensible, j'en avais peur : rien en lui de ce vieux stoïque, qu'on trouve à l'occasion dans beaucoup de marins endurcis au service. J'appelai le patron et lui fis part du malheur.

Le brave homme a l'air consterné : il aimait beaucoup le gabier, et, surtout ami du père, il connaissait toute la famille.

...Je lui conseille de porter le journal dans le poste, et de le faire lire à haute voix, comme il arrive qu'on le fait. Le gabier entendra parler de la tempête, des ravages qu'elle a causés, enfin du sinistre même : de la sorte l'inquiétude le préparera au malheur.

...Il en va comme je l'ordonne. Peu de minutes après, le patron vient me rendre compte de l'effet : « Bernard est devenu très pâle, dit-il, à la lecture. Il demande à vous parler, pour avoir la permission d'envoyer une dépêche chez lui... »

Le pauvre garçon entre dans ma chambre. Je le regarde : il est vert, la figure décomposée, les yeux pleins de questions, la bouche avide et muette, sûr déjà que je sais quelque

chose, et attendant le coup. Je le fais asseoir près de moi. Je lui prends la main ; et, pour bien faire, je lui dis :

— Mon pauvre Bernard, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer ; mais rassurez-vous aussitôt ; n'ayez pas de crainte pour votre père ; il vit...

Il m'interrompt, et murmure :

— Oh ! mais, commandant, mon père est déjà en retraite...

L'erreur m'avait servi : car comment lui apprendre la mort des deux frères, si je n'avais cru lui ôter l'angoisse plus forte du père ? Je reste un peu silencieux.

— Mais, mes frères, commandant ?...

— Vos frères ?... Votre père vient justement de me donner de tristes nouvelles sur eux...

Alors, il se met à sangloter, brusquement, tout d'un coup. Il colle ses poings à ses yeux, secouant la tête, et la poitrine soulevée de sanglots.

— Oh là... fait-il ; oh là... là... oh ! commandant... Quoi ? mes deux frères ? Les deux ?... Tous les deux ?... C'est pas possible ?...

J'essaie de le consoler. Je lui parle des siens.

Je vais l'envoyer dans sa famille ; qu'il ait du courage pour eux : ils sont vieux sans doute ; ils en ont besoin. Il remercie avec effusion. Il me donne quelques détails. Il s'ouvre avec l'instinct de confiance, si naturel aux âmes simples.

— Quel coup terrible pour ma pauvre mère ! dit-il. Comment fera-t-elle pour supporter ce malheur ? La pauvre mère !... C'est la seconde fois... Elle en a déjà perdu deux, commandant ; ça fait quatre fils qu'elle perd de la même manière... Il ne reste plus que moi...

Je l'interroge.

— Vous savez, commandant, que je suis congédiable..., dit-il.

— Qu'est-ce que vous allez faire, maintenant ?

— Je vais demander à être pilote, comme mes pauvres frères, pour les remplacer. Et qui sait ? le même sort m'attend : *elle* me mangera aussi, comme les autres...

XII

HIVERNAGE

En janvier, dans la Manche.

Il a fallu fuir devant le gros temps. C'eût été folie de poursuivre et de passer la nuit à la mer. Brest est loin, quand la grosse houle et le vent d'ouest pelotent un torpilleur au milieu des vagues et des grains... Et pourquoi, d'ailleurs, lorsque la nécessité n'en est pas pressante, soumettre un équipage à des fatigues inutiles, parfois même à un danger, qu'il ne faut précisément compter pour rien quand une bonne raison le justifie? — On entra donc dans le Trieux : sans savoir quand on en pourrait sortir, à tout hasard, pour une nuit. Nous n'en fûmes quittes que quatre jours après.

Nous remontions la rivière, aux bords lointains qui semblent se confondre dans l'air humide, — la rivière grise entre de grises collines où les bois de pins tendent un rideau sombre tout voilé de vapeurs opaques. Quelle torpeur dans ce coin de Bretagne, pointe de la péninsule enfoncée au cœur de la mer changeante, et la plus allongée vers le nord!...

Par un tel après-midi d'hiver, à trois heures, l'ombre est déjà venue, si tant est que le jour clair ait lui dans la matinée pluvieuse. On s'avance dans une lueur crépusculaire, comme au cours d'une eau morte. Le fond de la rivière est plongé dans un crépuscule de moment en moment plus obscur. On n'entend ni bruits de la campagne, ni bruits de ville. Les paysans sont enfermés dans leurs fermes. Et, sans doute, les pêcheurs boivent en fumant à l'abri des tavernes.

Lézardrieux dort, comme une bourgade ensevelie depuis des mois dans le sommeil, et pour deux, trois, quatre, ou qui sait combien de mois encore? — Personne à quai. Personne sur la place. La pluie tombe à torrents pressés et fins. Il n'y a ici ni hôtels, ni presque d'auberges où l'on puisse s'arrêter. L'idée d'un théâtre y semble plus triste, en son ridicule, que bouffonne. On a comme le sentiment que la distraction, ici,

ferait une dissonance. On ne saurait dire l'impression d'abandon et de repos morne que l'on sent dans ces humbles villes. Des hommes vivent, sans doute, dans cet espace endormi; ils ont leurs peines et leurs joies, comme ailleurs, et elles ne tiennent pas moins de place en eux que sur un plus vaste théâtre; mais il semble qu'elles soient reculées, comme l'horizon de la vallée brumeuse, et qu'on n'en puisse jamais rien savoir; la vie de ces bourgs retirés échappe à la vue; et, de même que rien ne vous y arrive, on est tenté de croire que rien n'y puisse arriver. Cette petite ville ne nous est pas seulement inconnue, ce soir : elle paraît l'être à elle-même; elle est immobile et engourdie pour nous, comme si elle n'était pas. Je sais des esprits taciturnes, pour qui ce caractère de silence a son charme. Mais ce ne sont pas des soldats, ni des marins, transis par la froidure...

Cependant, la tempête ne tombe pas avec la nuit. La pluie roule et crépite à verse. Le vent est devenu de plus en plus froid. Dans ma chambre, l'eau coule et suit la pente de l'échelle. Je n'ai pas de poêle à bord; et l'on y pense geler, assis à une table où l'on ne distingue plus rien que la pâleur mate du papier au milieu de l'ombre. Décidément, voilà un mouillage morose s'il en fut, et une triste soirée à passer, sans parler des jours qui vont peut-être la suivre.

L'équipage est, lui aussi, morfondu. Mes hommes se serrent dans le poste. Ils font la soupe, mais sans gaieté. Ils sont pris aux moelles par le froid humide et, frileux, ne pensent qu'à dormir. Allons, ils se donneront chaud les uns aux autres; et, le sommeil aidant, ils oublieront la fatigue. Quand les matelots dorment, à moins d'avoir bu, ils ne font pas de mauvais rêves.

Pour nous la nuit sera moins clémente... J'en étais là de mes réflexions quand se présente un homme jeune encore, et dont tout l'aspect trahit un étranger au pays. C'est le dieu favorable aux marins qui l'envoie, ou sainte Anne, leur propre patronne. Il se réclame d'amis communs. Il nous dit habiter un château sur la hauteur, dans le voisinage. La passion de la mer le retient dans le pays, même pendant la mauvaise saison. Il est un peu du métier, courant la côte sur un petit bâtiment de plaisance qu'il mène avec l'habileté d'un pilote.

D'une complaisance et d'une bonne grâce, qu'on n'arrive point à lasser, il se fait notre hôte ; et sa jeune femme double, pour nous, le prix de l'hospitalité. Les quatre journées de notre attente dans la petite ville, ils ont le secret de nous les faire croire courtes.

Presque partout en France, on fait de ces rencontres qu'il faut avoir été marin, et perdu dans l'exil d'une soirée d'hiver, à bord d'un torpilleur, au fond d'un petit havre pluvieux, pour estimer à leur vrai mérite. C'est à peu près le même plaisir qu'on éprouve à entendre, outre-mer, parler sa langue, après en avoir été privé longtemps. Et voilà comment Lézardrieux, sous la pluie, au cours d'une saison glaciale, ne nous fut pas moins hospitalier, en dépit de ses maisons obscures et de ses portes closes, qu'une vaste capitale. C'est encore une de ces aventures que court le torpilleur.

XIII

LE TORPILLEUR EN TANT QU'ÉCOLE

On ne fait plus beaucoup la guerre depuis trente ans, et sans doute on la fera de moins en moins. Entre tant de théories que l'on invente de toutes pièces sur la guerre navale, il est au moins un principe qui ne paraît pas contestable : la marine est une œuvre de longue patience ; une tradition et des aptitudes séculaires n'y sont pas d'un moins grand prix que le travail assidu et les études constantes. L'habileté professionnelle, partout nécessaire, l'emporte à la mer sur tout autre mérite, quel qu'il puisse être. Et nulle part, sans doute, le nombre n'aura moins raison de l'excellence militaire que dans la guerre navale. A cet égard, le torpilleur devrait trouver grâce auprès des théoriciens mêmes qui s'en défient le plus et qui en méconnaissent le plus injustement le rôle. Il n'y a pas aujourd'hui, pour le marin, de meilleure école que le torpilleur. Une des raisons de cette excellence, c'est, pour le dire en passant, que l'éducation navale n'y est jamais achevée, et que les circonstances s'offrent sans cesse de la

parfaire : le torpilleur est précisément remarquable en ce qu'il n'engendre pas d'habitudes.

Tout d'abord, on navigue beaucoup. La vie des hommes y est infiniment plus active que sur les autres bateaux de guerre. En escadre, on mène la vie de garnison, avec tout ce qu'elle comporte à la fois de facilité et d'ennui, de monotonie et de paresse, voire de plaisir et d'indifférence. Les torpilleurs, pour peu qu'ils soient placés sous les ordres d'un officier supérieur énergique, ne chôment jamais. Ce n'est pas forcer la vérité que de dire qu'on distingue déjà, parmi les matelots, ceux qui ont servi sur les torpilleurs : on a même été conduit à en faire une classe particulière, en quoi l'on s'est rendu simplement à l'évidence des faits.

Le torpilleur, qui est si souvent à la mer, oblige plus ou moins tout le monde à se mesurer de près avec les hasards et les risques de la navigation. Il en est du torpilleur comme d'un climat du nord, rude et variable : il développe l'énergie. Étant donné que le bateau est très petit, dès que la mer est grosse, il est exposé à de réels dangers, — ou, s'il ne l'est pas, il peut l'être. Pour la même raison, la responsabilité reposant tout entière sur une seule tête, l'homme qui commande ne peut plus s'en fier à la seule routine du commandement. A tout moment il lui faut prendre des décisions ; il doit savoir au besoin changer l'allure de la machine, modifier la position du bateau par rapport à la mer, au vent et aux courants, — tous problèmes assez simples à la vérité, mais que la répétition, la fréquence et les différentes occurrences diversifient singulièrement. A la longue, l'éducation de l'œil, de la volonté et du sang-froid doivent s'y faire mieux qu'ailleurs, parce qu'ils y sont bien plus exercés. Comment en douter, surtout en un temps où la marine à voiles n'existe plus ? Les campagnes lointaines, les navigations interminables sont devenues très rares et ne mettront plus longtemps à disparaître. Certains matelots, qui ont passé de cuirassé en cuirassé, ne sont guère que des soldats embarqués sur une caserne flottante.

Le torpilleur replace les marins dans leur élément professionnel : les équipages bretons, qui sont composés en grande partie de pêcheurs, y retrouvent les conditions de leur vie

ordinaire ; et de la sorte le torpilleur, qui a excité contre lui l'animosité de l'ancienne marine, est au contraire la meilleure école du marin moderne.

Sans compter qu'au point de vue plus spécial des manœuvres de rade et de ports, — et sans parler de celles au large — cette école est la seule. Les petites dimensions du navire, et son faible tirant d'eau lui confèrent une liberté que les autres n'ont jamais eue et ne peuvent avoir. Le torpilleur se livre à une foule d'opérations délicates, qu'à la rigueur l'on nommerait assez bien du « yachting de guerre ». On prend l'habitude de passer par le chenal le plus étroit, de ne plus redouter la terre, de calculer un mouvement audacieux, on se familiarise avec les roches ; on pratique les courants ; on ne cesse enfin de tourner à son profit les expériences qu'ailleurs on évite. En un mot, — et ce qui n'est pas possible, en général, aux bâtiments d'un plus gros type, — un officier s'y fait l'œil continuellement ; il y acquiert toutes les qualités d'un bon pilote et d'un bon commandant ; car ici le commandant est son propre pilote : il est seul.

Seul officier à bord, la responsabilité peut paraître d'autant plus grande qu'elle est plus directe. Le torpilleur est trop petit pour qu'on puisse, sans ridicule, se servir de moyens accessoires, tels qu'embarcations, remorqueurs ou autres du même genre. On est toujours obligé de recourir à ses propres moyens, et toujours à ses risques. Ainsi donc, ce n'est pas assez qu'on ait acquis un coup d'œil rare ; il faut l'avoir heureux.

La construction même de ces petits bateaux, — et, comme on l'a vu, celle surtout des 35 mètres — en fait des navires si particuliers qu'on n'en tirera rien sans une connaissance parfaite du bâtiment. Au début, on reste tout surpris de l'espèce de caprice que l'on constate dans un torpilleur, et qu'on n'y aurait pas prévu : on s'étonne de la manière dont il se comporte avec la brise, comment il gouverne mal, et comme il répond d'une façon particulière à ce qu'on lui demande. D'ailleurs, une fois le bateau connu, — et l'entraînement seul y conduit, — on arrive à en tirer tout ce qu'il peut donner, et qu'on n'aurait peut-être pas supposé qu'il fournît. On arrive par la même voie à savoir ce qu'il est impossible d'en attendre,

et l'on apprend ainsi ce qu'on ne doit pas lui faire faire. Cette nécessité sera la même pour tout petit bâtiment, et j'y vois un avantage : il faudra toujours que le commandant l'étudie et le connaisse à fond. En quoi cette école est excellente pour le commandement. La sensibilité des torpilleurs est bien plus complexe qu'on ne le suppose. Tous les officiers qui ont pratiqué ces navires savent qu'ils ont une sorte d'individualité, et par suite une manœuvre propre. Ils savent que la plupart des accidents sont dus à des erreurs de manœuvre, qui n'en eussent peut-être pas été sur un autre bâtiment. Ainsi le torpilleur *20* coula par suite d'un faux coup de barre, dans une allure dangereuse. Par grosse mer, à l'allure du vent arrière ou à peu près, quand la houle va aussi vite ou plus que le bateau, — on sait qu'il faut gouverner à la lame, et chaque officier connaît le cas et la mesure où il peut être obligé de diminuer sa vitesse, jusqu'à même stopper. Le commandant, qui a étudié son torpilleur, n'ignore pas davantage le moment où il aurait tort d'insister : loin de s'entêter contre la grosse mer et le vent debout, quand les gros tangages et les affolements de l'hélice fatiguent le navire, il diminue la vitesse, ou il prend une espèce de cape, en épaulant la lame.

On voit combien la connaissance du navire est nécessaire à celui qui commande ; et l'on sent assez qu'elle demande du temps. Il y aurait intérêt à faire passer par l'école du torpilleur le plus grand nombre d'officiers possible, à l'âge où ils sont encore jeunes, vigoureux et entreprenants. Ils y apprendraient à la fois la navigation et la manœuvre. Ils y acquerraient les plus rares qualités du commandement : la hardiesse froide et les décisions promptes ; le service sur les gros bâtiments n'offre pas le moins du monde les mêmes avantages. Une foule d'officiers ne connaissent pas assez le littoral. Il est précieux, il est indispensable de posséder par la pratique la carte de son pays : c'est le premier avantage que l'on ait sur l'ennemi, qui n'acquiert cette science qu'à ses dépens. Quel plus sûr moyen d'entraîner l'ennemi dans les parages dangereux et de les éviter soi-même ? — Une notable partie de leur rôle, pour les torpilleurs, est là : se faire donner la chasse et attirer le chasseur jusqu'à se coller au plein. Bon emploi pour

les *destroyers* anglais et qu'il faudrait leur réserver. Nulle manœuvre sur le terrain ne vaudra celle-là : l'exploration patiente de toutes les côtes françaises par les torpilleurs. Il n'est point d'exercices sur mer plus profitables à tout le monde. Les Anglais, si attachés à la tradition qu'ils soient, commencent à s'en rendre compte. Dans la dernière discussion du budget naval aux Communes, le premier lord de l'Amirauté et l'honorable amiral Elliott, l'un des doyens de la marine britannique, ont fait entendre des paroles qui méritent d'être rapportées. M. Goschen alla jusqu'à dire : « *Pour les officiers l'apprentissage du « destroyer » donne des résultats admirables. Les officiers arrivent à manœuvrer parfaitement, et cependant sans avoir été dans l'escadre à voiles ; ils entrent avec leurs « destroyers » dans les ports étrangers sans pilote. Et ces bâtiments sont, au contraire de ce qu'on répand, souvent à la mer ; les amiraux, malgré la dépense considérable que font ces petits navires en charbon, n'ont jamais été invités à diminuer leur sorties...* » Et l'amiral George Elliott, qui a fait tout son service au temps de la marine à voiles, déclare : « *Qu'il est absolument partisan de la suppression de l'escadre d'instruction à voiles. Il tient à le dire, parce que l'on est tenté de croire que ce sont surtout les vieux amiraux qui veulent la conserver*[1]. »

Il serait plus qu'imprudent, en temps de guerre, d'improviser des officiers torpilleurs. Un tel service ne se crée pas ni ne s'apprend par décret d'un ministre. Il y faut beaucoup plus d'un jour. Qu'on s'imagine un jeune enseigne embarquant sur un torpilleur, appelé du soir au matin à le commander, dans nos mers de Normandie ou de Bretagne, par une saison d'hiver ordinaire ? Il ne connaît pas le bateau ; il n'a pas entraîné lui-même des hommes qui ne le connaissent pas plus que lui ; aussi bien, le bateau, qui sort de la réserve, est à peine mobilisé ; on n'a pas eu le temps d'en vérifier tous les appareils, ni d'y mettre un grand soin, et ils sont soumis aux innombrables avaries du premier moment ; le personnel, plein de bonne volonté, l'est peut-être aussi d'inexpérience : bien plus, il sera la proie presque

1. *Budget de la Marine à la Chambre des Communes, séance du 2 mars 1900*, traduit de l'anglais par M. d'Auriac, lieutenant de vaisseau (*Revue Maritime*, novembre 1900).

certaine du mal de mer, et très probablement d'une vague appréhension, si le temps est mauvais... Que fera ce malheureux officier? Que pourra-t-il faire? — Rien de bon.

Il faut avoir le courage de ne pas le nier. Ni l'entrain, ni la bravoure, ni le zèle ne viennent à bout de l'ignorance : plus le métier est délicat, plus il faut l'avoir appris. Le temps de paix déjà donne de cruelles leçons à ceux qui ne craignent pas assez les durs enseignements de la guerre. Dans une récente et terrible catastrophe, un jeune enseigne, tout neuf en escadre, ayant à manœuvrer un bâtiment délicat, plus gros il est vrai qu'un torpilleur, commit des erreurs fatales, qu'on n'a pas peu contribué à lui faire commettre, en le plaçant dans un poste trop nouveau pour lui, qui exige d'abord la décision, le sang-froid, et la confiance des hommes : or, qui les obtiendra jamais, si par une longue pratique il n'est pas assuré de les obtenir de lui?

XIV

ADIEUX

Le jour était cependant venu, où je touchais au terme de mon commandement, et où je devais me séparer de mon équipage. Ce ne fut point dans les circonstances communes. Au lieu de nous trouver à Cherbourg, la tempête nous en tenait éloignés depuis près de quinze jours déjà. Le mauvais temps avait surpris le groupe en tournée, et n'avait plus cessé de le poursuivre. A la fin, il avait réduit les torpilleurs à se réfugier dans le port de Boulogne, où ils restèrent bloqués plus d'une semaine. Toutefois, un autre officier allait prendre ma place, où il avait été commis ; j'étais moi-même nommé à un nouveau commandement. Je n'avais plus qu'à laisser mon torpilleur, et je touchais à la dernière soirée où il fût à moi. Je devais quitter le *102* et Boulogne le soir même, et prendre le train dans la nuit. A ce moment, et quand je laisserais le bord, les hommes seraient couchés et dormiraient déjà. Je voulus leur dire au revoir, vers les huit heures. Jusqu'au

bout je les traiterai en hommes; et, tant qu'ils dépendront de moi, je verrai en eux des consciences, un tempérament, un cœur, des idées, et non pas des numéros ou des jetons anonymes.

J'ai appelé le patron, et lui ai dit : « Mordec, réunissez l'équipage dans le poste : je veux leur faire mes adieux. » J'entends Mordec qui se hâte sur l'avant, et qui répète : « Allez, dépêchez-vous, tout le monde dans le poste : le commandant veut vous voir avant de partir. » Je me rappelle, non sans douceur à la fois ni sans tristesse, les vives impressions que j'éprouvai, il y a déjà un an, dans une occasion si semblable et si différente. Une année entière, et déjà si reculée dans le passé!... Peu de minutes après, on me prévient que tout l'équipage est dans le poste. J'y vais. Je descends dans l'étroite chambre, à peine éclairée par un fanal, dont la lumière jaune tombe de haut. La plupart des hommes se tiennent près de leurs hamacs, qu'ils vont crocher tout à l'heure pour s'y étendre. Ils forment un cercle; ils attendent, la figure un peu contrainte, quelque trouble s'y distinguant comme une ombre, et j'y retrouve cet air gêné, que je connais si bien; car cette gêne vient de la sensibilité attentive, et moi-même je l'éprouve. Je m'aperçois d'une certaine émotion à ma voix, que je dois forcer à se faire plus ferme. « Mes amis, je suis venu vous dire au revoir... Je m'en vais cette nuit, et M. K... me remplace. Je suis persuadé que vous montrerez avec lui la bonne humeur, la gaieté et le zèle que je vous ai connus sous mon commandement... Vous êtes de braves gens; je n'ai pas voulu vous quitter sans vous serrer la main : votre commandant sait ce que vous valez... J'ai eu quelquefois des moments de colère; mais vous savez bien que je suis fortement attaché à mes hommes, qu'ils me sont chers et que je ne les punis que lorsque je suis forcé : il m'est pénible de le faire, mais il est de mon devoir de n'y pas manquer quand il le faut... Vous le comprenez vous-mêmes : vous êtes parfois un peu mous... il faut vous secouer... il faut faire mieux encore : il faut que ça marche, n'est-ce pas?... Nous ne sommes pas ici pour nous amuser. Nous nous préparons à faire notre devoir, quand le moment sera venu : nous avons le plus beau pays

et les plus belles idées du monde à défendre : on vous confie à moi pour que je vous y élève ; et on me donne à vous, pour vous y aider. J'espère vous laisser en état de vous faire honneur, comme vous m'avez fait honneur à moi-même... Enfin, je suis heureux de vous avoir commandés : je garderai un bon souvenir de vous ; et vous, de votre côté, si vous avez besoin de moi, n'hésitez pas à m'écrire : je tâcherai de vous venir en aide... »

Je vais de l'un à l'autre, et serre la main à chacun, lui adressant quelques paroles : « Bonsoir, Le Bloan : un excellent pilote, c'est vous ; vous avez un œil extraordinaire ; mais un peu... rossard, hein ? » — Il sourit, et me presse la main, acquiesçant. — Voilà Kervan et Le Goff, mes vieux du *Couédic*, qui ont demandé à me suivre. « Souvenez-vous de moi, je ne vous oublierai pas, vous êtes de braves garçons. » Kervan balbutie quelques mots, d'un ton simple et sincère. « Commandant,... je ne sais pas comment vous remercier... J'ai jamais été si heureux qu'ici, à bord... avec vous... — Eh bien, mon ami, c'est ma meilleure récompense, ce que vous me dites là... » Le Goff, lui, ne souffle mot ; mais il prend vivement la main que je lui tends, la serre très fort, et la garde longtemps ; je sens son étreinte solide, tandis que ses yeux vifs et humides me regardent en face profondément : « Commandant, disent ces yeux pleins de probité, vous savez que je vous aime et que je suis fidèle : je n'ai pas besoin de vous le dire... » — Voilà Brisse et Hervel, les deux chauffeurs brevetés du *Couédic*, qui m'ont aussi suivi sur le *102*, serviteurs excellents, pleins de bonne volonté et d'endurance. Voilà mon fidèle Hugues, le petit bonhomme, qui me sert depuis si longtemps : « Ah ! tu sais, toi, si tu peux trouver un permutant pour me suivre à X..., tu n'as qu'à me le dire : je tâcherai de te faire venir, puisque c'est ton pays et que je suis content de toi... — Oui, commandant : c'est ça ! fait-il ; merci, commandant ! » Voici maintenant les mécaniciens, et le petit de la Guillermie, le chef de gamelle : c'est le plus paresseux et le plus mou de toute la machine ; sous prétexte qu'il a de belles relations, qu'il est très recommandé en haut lieu, il travaille le moins possible : le patron l'a mis à la gamelle ; c'est ce qu'il fait le mieux. En lui disant bonsoir,

je fais allusion à son ingéniosité bien connue de carottier : il sourit, et tous les hommes ont le même sourire ; car tous, maintenant, ils savent à quoi s'en tenir les uns sur les autres ; et c'est cette opinion latente en des êtres vrais comme ceux-là, qu'il faut guider, au lieu de la nier étroitement, dans l'intérêt de la discipline.

J'ai parcouru tout le cercle. « Bonsoir, mes amis. Au revoir ! bonne santé ! » J'ai à peine le pied sur l'échelle de fer qui conduit au pont, que j'entends le vivat répété de ces braves gens. C'est un plaisir pour eux de montrer un sentiment, que la règle contient en temps ordinaire. « Merci ! bonsoir, bonne santé, bonne chance ! Au revoir ! »

Dehors, la pluie glaciale tombe chassée par le vent. Je laisse dernière moi une famille d'hommes et un an de ma vie.

LIEUTENANT X...

PROSE ET MUSIQUE

A PROPOS DE

« L'OURAGAN »

La prose a déjà conquis sa place au théâtre lyrique, et, sans trop de résistance, on lui a reconnu le droit de se substituer à la « poésie », rarement exquise, des librettistes. Depuis quelques années, plusieurs ouvrages musicaux se sont libérés des vers, petits et longs, qui jusqu'à présent constituaient la trame littéraire obligée des opéras et des drames lyriques. *Messidor*, de MM. Émile Zola et Alfred Bruneau, donna, sur la scène française, le signal de l'indépendance. Le *Fervaal* de M. Vincent d'Indy et la *Louise* de M. Gustave Charpentier suivirent de près, avec des livrets écrits par les musiciens eux-mêmes. Le public n'a pas trop regimbé contre ces « paroles » nouveau style.

L'Ouragan, que l'Opéra-Comique a récemment représenté, marque encore une fois la tendance de nos artistes à se passer des vers. D'où leur vient ce goût pour la prose ? Quel usage M. Bruneau fait-il, dans *l'Ouragan*, de celle que M. Zola lui a fournie ?

***

Après s'être longtemps coudoyés sans s'unir, le « verbe » et le « son » cherchent de plus en plus à s'enlacer dans une

intimité parfaite. Il suffit de jeter un regard sur le passé pour voir les musiciens de tous les siècles et de tous les pays aux prises avec une difficulté vieille comme l'art lui-même : l'association de la parole et de la musique. Le rôle de la voix humaine dans la monodie, comme dans la polyphonie, reste un problème.

La voix est en effet un instrument qui parle : elle chante des mots. Aussi doit-elle avoir la prétention d'être entendue, afin d'être comprise. Il ne lui suffit pas de charmer l'oreille par la beauté du timbre et les qualités du son : il faut que la pensée transparaisse à travers l'enveloppement musical. Le chanteur s'exprime à la fois en deux langues, celle des musiciens et celle des poètes ; il profère en même temps des sons et des mots, et devrait, semble-t-il, donner aux uns et aux autres une égale importance. Il n'en est presque jamais ainsi.

Les anciens, qui faisaient de la poésie et de la musique deux sœurs inséparables, ont cependant, suivant les cas, sacrifié l'une ou l'autre. Et il en fut de même toujours. L'histoire de la musique est l'histoire des querelles incessantes qui se sont élevées entre les deux muses.

Dans le drame lyrique des Grecs, les parties musicales dévolues aux solistes, où la mélodie suivait syllabiquement les inflexions des mots, étaient, pour parler grec, « mélodramatisées » plutôt que chantées. Tout au moins la poésie prenait-elle le pas sur la musique, et la cantilène du protagoniste, *composée après les vers*, était pour la pensée du poète un simple revêtement, bien ajusté. Dans les chœurs du drame au contraire et dans les ensembles lyriques, tels que les odes de Simonide et de Pindare, il se produisait un renversement des rôles : la musique avait la préséance. La parole, en devenant collective, perdait la précision ; le chœur, exprimant un sentiment commun à tous ses membres bien plus que les idées d'un personnage, excluait le détail et l'accentuation rigoureuse ; et c'est à la musique qu'il appartenait de donner l'unité au poème. Les strophes se succédaient, se répétaient, encadrant dans une forme musicale identique des pensées souvent très différentes. Au lieu de s'adapter aux paroles, comme elle devait le faire dans le chant des solistes, la mélodie des chœurs,

composée avant les vers lyriques qui constituaient les strophes successives, obligeait les mots à se plier à ses exigences; ils se casaient, comme ils pouvaient, dans des cadres préétablis. Il y eut donc, chez les Grecs, deux manières de traiter la voix. Il y en eut deux au moyen âge.

Les chants liturgiques se présentent en effet sous deux aspects très différents, caractérisés chacun par leur forme mélodique. Les uns sont *syllabiques*; ce sont les plus anciens. Chaque syllabe y comporte une articulation sonore, et une seule; de sorte que le mot est intégralement respecté. Les autres sont *ornés* de véritables vocalises qui allongent, déforment étrangement les voyelles, si bien qu'il faut être un virtuose pour chanter certains graduels. Dans le premier cas le sens verbal prime tout, dans le second, la voix se soucie peu du sens verbal.

Cependant, dès le milieu du moyen âge, un travail s'accomplit et une révolution se prépare. Jusqu'ici les voix des choristes ne se sont associées qu'en unissons et en octaves. Elles vont apprendre à se superposer, à se combiner harmoniquement. Quels efforts et quel temps coûtera cette conquête des accords! Elle ne s'achèvera qu'au XVIIIe siècle. En attendant, les musiciens sont si heureux d'avoir trouvé le moyen, même imparfait, d'organiser les voix en parties multiples, et la sonorité de cet ensemble les charme à tel point, qu'ils sacrifient le sens au timbre et se complaisent à des enchevêtrements de plus en plus compliqués. Non seulement ils ne tiennent pas à ce que les mêmes mots soient articulés simultanément par les diverses voix, mais, dans leur allégresse de novateurs, ils oublient le respect dû à la parole : ils font prononcer en même temps, par les parties différentes, des mots différents. Cette habitude subsistera, même à la Renaissance, lorsque l'ensemble vocal, enfin équilibré, deviendra le chœur parfait de Roland de Lassus et de Palestrina. Dans l'œuvre de ces maîtres, où les voix font alliance en un calme admirable, les mots pourtant sont sacrifiés : ils se poursuivent et bataillent les uns contre les autres. C'est un imbroglio presque perpétuel, d'ailleurs systématique. De sorte que voici l'étouffement de la parole consacré par des œuvres définitives!

A la fin du XVIe siècle, la Poésie, lasse d'être servante, s'efforce de maîtriser à son tour la Musique. Des dilettantes et des artistes florentins, épousant la cause du « verbe », provoquent un retour à la monodie des anciens. Le comte Giovanni Bardi réunissait dans son palais une élite d'esprits supérieurs, musiciens et poètes. Lui-même était un compositeur habile. Il avait pour amis Vincent Galilée, le père de l'astronome, habile joueur de luth et de viole, très versé dans la musique des anciens; — Rinuccini, un poète librettiste; — Corsi, amateur enthousiaste et, ce qui vaut mieux, amateur éclairé; — Caccini, compositeur médiocre avant qu'il fréquentât chez Bardi et dont la valeur alla grandissant sous l'influence du cénacle; — Peri, l'homme aux longs cheveux, laborieux musicien; — la cantatrice Vittoria Archillei. On en citerait dix autres, plus obscurs. Tous ces gens-là savaient le grec. Par voie de raisonnement, par la philologie, ils étaient parvenus à se faire une idée assez juste du drame attique et du rôle que la musique y jouait. Ils décrétèrent la résurrection de cet art oublié; ils voulurent que la voix humaine s'isolât, qu'elle cessât de faire éternellement partie d'un ensemble choral où elle perdait son individualité. Ils décidèrent que le chœur, réduit à un rôle secondaire dans le drame, se tairait la plupart du temps et laisserait le soliste déclamer sa cantilène, suivant les formelles exigences du texte littéraire. Un timide accompagnement instrumental devait soutenir le chanteur et la musique se borner à « colorer les mots ». Nos réformateurs professaient avec Caccini un noble mépris du chant : *nobile sprezzatura del canto*. Ils exigeaient que la poésie avant tout fût mise en lumière, laissant à la musique le droit d'exiger sa revanche dans les chœurs. Ils créèrent ainsi le *stilo rappresentativo*, ou, si l'on veut, le récitatif dramatique. Peri, Caccini, Monteverde joignirent l'exemple au précepte : la déclamation musicale était retrouvée.

Mais voici qu'un effet imprévu se produit. La voix humaine qui avait perdu l'habitude de s'entendre, enserrée qu'elle était, depuis des siècles, dans l'ensemble choral, s'étonna elle-même dès qu'elle put s'isoler. Elle s'admira. Elle se découvrit d'étonnantes aptitudes à la virtuosité, et s'aperçut qu'elle pouvait devenir un instrument soliste merveilleux.

Aussi s'éveilla-t-elle si joyeusement à la vie nouvelle et se grisa-t-elle si vite de sa propre beauté, qu'il ne fallut pas cinquante ans pour que le noble mépris du chant dégénérât en une culture intensive du chanteur. Les traits, les roulades, les trilles ne tardèrent pas à encombrer les rôles, et Alessandro Scarlatti, un malfaiteur de l'art, mit en honneur, — et pour longtemps, hélas ! — l'acrobatie du gosier. Derechef voici la parole sacrifiée : tout pour la voix, rien pour les mots.

Il n'est pas indifférent de constater que J.-S. Bach, le plus parfait des musiciens, accepta en partie cette manière vocale. Sans doute il élimine le trait qui n'est que trait et tous les « agréments » de mauvais goût. Mais si sa mélopée, toujours pure et sereine, reste le type de la mélodie libre et expressive, elle respecte peu la parole. Le récitatif syllabique, dans l'œuvre de Bach, est l'exception. Les mots sont répétés, déformés, disloqués. Les syllabes s'allongent fréquemment pour servir de point d'appui à la voix et soutenir les ornements mélodiques. Bach n'attache pas d'importance au mot. Il se contente de faire prédominer l'idée lyrique, — joie, tristesse, repentir, etc., — et il la traduit largement, avec une intensité d'émotion d'autant plus grande peut-être, que ses procédés, pareils à ceux de la fresque, exigent plus de force vraie et plus de simplicité.

L'accentuation dramatique de Gluck lui-même, si admirable qu'elle soit, ne s'astreint pas à l'absolu respect du mot. Elle s'adapte aux sentiments, aux situations, beaucoup plus qu'au sens littéral. La mélodie de Gluck n'hésite pas à bousculer les syllabes, à répéter les phrases ou les membres de phrases. Mozart est peut-être le seul, parmi les anciens maîtres, qui ait cherché et obtenu assez souvent l'équilibre parfait entre la parole et la musique. Avec une justesse merveilleuse, il soigne le détail sans briser les lignes, et il applique aux mots importants du discours la touche musicale la plus propre à les mettre en pleine lumière.

L'école française qui, avec Lulli et Rameau, s'était montrée capable, au XVIIe et au XVIIIe siècle, de réaliser l'union des deux langages, est devenue étrangement oublieuse de ces belles traditions. Non seulement, au XIXe siècle, elle a sans scrupules haché, brisé les mots : elle paraît même, en maint

ouvrage, mépriser le sens général et se soucier très peu d'y conformer une traduction musicale exacte. Les Italiens lui ont donné l'exemple de cette incurie et de ces maladresses ; elle ne l'a, jusqu'à nos jours, que trop fidèlement suivi. Notre grand Berlioz lui-même, qui avait une notion si juste des situations lyriques, ne se gênait guère pour infliger aux syllabes de furieuses entorses, allongeant les brèves et abrégeant les longues, déplaçant les accents toniques, disant par exemple : « TA noble et douce image » ; « cette ligne infinie — DE squelettes dansant » ; « la blanCHE créature », etc. Or la prosodie de Berlioz est en progrès sur celle de ses contemporains. Auber n'écrit-il pas : « Flamme VENgeresSE, — tourment QUI m'oppresSE » ? et cela sur un air à faire tourner les chevaux de bois !

Il faut, bon gré mal gré, arriver à Wagner, pour constater, chez un maître musicien, les ambitions littéraires dont s'étaient inspirés jadis les Florentins. La mélodie vocale devient chez Wagner le *Sprechsingen*, le chant parlé. Elle se plie à la minutieuse accentuation du mot, et s'efforce d'être pour la pensée un revêtement exact. Ce soin-là se retrouve dans les moindres détails. De même que la parole parlée a des ponctuations qui marquent les stades de la pensée, la parole chantée a ses temps d'arrêt nécessaires, non arbitrairement répartis. Il en résulte que le rôle de la voix humaine dans une œuvre lyrique devient intermittent et que la continuité mélodique passe à l'orchestre. Cette « division du travail » a dérouté longtemps l'auditeur inattentif ; habitué par le vieil opéra à considérer la voix comme un instrument solo, il s'est étonné que, pour être l'interprète fidèle de la poésie, elle sacrifiât à son nouveau rôle une part de l'ancien, et il n'a pas perçu du premier coup les richesses infinies de l'orchestre sous-jacent, chargé de suppléer aux volontaires intermittences de la voix.

Le *Sprechsingen* de Richard Wagner, en donnant satisfaction à un besoin logique, tardivement ressenti, a créé du même coup des devoirs auxquels un musicien dramaturge ne peut plus se soustraire. Le respect du mot et le respect du sens se sont imposés avec une force nouvelle, et les musiciens français ont dû écouter la leçon. Le drame wagnérien, toute

formule mise à part, est une conquête pour l'art de notre temps, et nul n'a le droit de n'en pas profiter.

Tant que le son et le verbe ont simplement voisiné dans une intimité trop souvent fortuite, trop souvent aussi troublée par des querelles, le secours apporté par le librettiste, fabricateur de rimes, a pu être jugé suffisant. Sur ses vers de toute dimension, sur ses rimes de toute qualité, son collaborateur brodait les croches, quelquefois avec une habileté géniale ; car il se trouve, dans l'ancien répertoire, des chefs-d'œuvre plaqués sur des livrets absurdes. Aujourd'hui le musicien peut-il consentir à se commettre avec des rimailleurs ? Soucieux de la vérité et de la logique, dans la mesure où elles sont compatibles avec l'éternelle convention de l'art, il cherche, pour soutenir son effort, à s'appuyer sur l'idée et sur chacun des mots qui l'expriment. Il doit *chanter* sans doute, mais il veut *parler* juste. De là à répudier l'aide grotesque de certains associés, il n'y a qu'un pas : tout vaut mieux que l'ancien régime.

Sans aucun doute l'idéal serait d'appliquer à des vers admirables une admirable musique. Mais il est clair aussi qu'à défaut de beaux vers sonores, une prose pleine, riche de sens et d'images, sera toujours préférable aux misérables rythmes des librettistes traditionnels. Le désir d'éviter le contact de ces industriels et d'échapper à de fâcheuses compromissions, explique et justifie les tentatives des musiciens que j'ai cités. Le public ne proteste plus contre leur prose : peu à peu, à son insu, il subit l'ascendant des artistes qui s'efforcent de substituer à des formes littéraires convenues, bouffies ou plates, un canevas plus sobre et plus riche, et à la fois plus musical.

Toute poésie, en effet, n'est pas propre à être chantée, et ce ne sont pas les méchants vers seuls qui doivent être frappés d'exclusion par le musicien. Il a besoin d'être inspiré par des sentiments simples et guidé par des images claires. De plus, il faut que ces sentiments et ces images ne se réduisent pas à de fugitives peintures aussitôt évanouies qu'esquissées. Ils doivent avoir une durée assez longue pour laisser au musicien le temps de s'emparer d'eux et de les développer. S'ils se succèdent en se pourchassant hâtivement, ils créent à

l'interprétation sonore les difficultés les plus redoutables; elle est réduite alors au rôle mesquin d'une marqueterie dont les couleurs s'assortissent tant bien que mal aux nuances d'une pensée trop rapide. Au contraire, elle doit procéder par touches larges; il lui faut donc être soutenue par un robuste dessin. Bach se contente de quelques mots pour construire une longue pièce musicale : n'est-ce point parce que, dans leur brièveté, ils sont l'expression complète d'un sentiment lyrique? « Épargne-moi, mon Dieu, dans ta miséricorde! Laisse-toi toucher par mes larmes! » Ce cri de l'âme lui suffit. Peut-être a-t-il le tort de déformer les mots et de les affaiblir en les répétant; mais du moins montre-t-il par cet exemple merveilleux[1] qu'une seule pensée du cœur est éminemment propre à servir les intérêts du musicien.

Les qualités lyriques d'un livret seront d'autant plus grandes que la simplicité des sentiments et des idées sera plus parfaite. Faute de connaître cette nécessité, qui n'est pas un principe d'école, mais qui dérive de la nature des choses, les critiques, ceux du moins qui ne sont que des « littéraires », portent sur les meilleurs livrets des jugements faux. Ils sont ignorants des exigences spéciales à la musique et ne peuvent s'expliquer la prédilection des musiciens pour certains sujets. Ils se garderaient bien d'ailleurs de chercher à comprendre des intentions qui leur échappent.

Il serait très désirable assurément que le musicien fût son propre librettiste, parce que nul mieux que lui-même ne devine les désirs de sa muse. Eschyle, Sophocle, Euripide, Berlioz[2], Wagner ont composé les paroles et la musique de leurs drames. Quelques-uns de nos contemporains y ont réussi, avec honneur. Mais c'est aussi une bonne fortune pour un artiste de collaborer avec un poète capable de comprendre de légitimes vœux et de les satisfaire. M. Bruneau s'est associé à un prosateur, M. Zola, parce que ce prosateur lui livre des trésors de cette poésie lyrique à laquelle aspire un musicien.

1. Air en *si mineur*, pour contralto, violon solo et orchestre de cordes, de la *Passion selon saint Matthieu*.

2. Il faut avouer que les livrets de Berlioz, s'ils sont lyriques, sont de misérables poèmes. Pourquoi ne s'est-il contenté pas de la prose, qu'il troussait si bien?

Et si M. Bruneau, comme MM. d'Indy et Charpentier, s'est tourné vers la prose, s'il répudie le fatras du traditionnel livret, c'est que, comme eux épris de la vérité, il écarte les voiles désobligeants dont on la couvre d'ordinaire, au théâtre lyrique. Pour faire chanter ses personnages, il commence par vouloir d'eux qu'ils parlent un langage humain, dépouillé de faux ornements. A de méchants vers il préfère la prose, et il n'est plus le seul. Félicitons-en l'art français, qui montre pour la parole, lorsqu'elle s'unit à la musique, un respect de plus en plus grand, et qui le lui témoigne en exigeant d'elle qu'elle soit simple et qu'elle soit digne. C'est la déroute des rimailleurs.

*
* *

Il n'est pas contestable que l'association formée par MM. Zola et Bruneau n'ait le mérite d'être fort étroite. Rarement deux hommes se rencontrèrent plus capables d'édifier une œuvre commune, mieux disposés à s'entr'aider. Ils ont la même conception de l'art ; on aurait dit d'eux, au XVIIe siècle, qu'ils avaient même « génie ». Tous deux sont des poètes : ils grandissent les gens, ils agrandissent les choses. Ils parlent un langage épique, et ils dramatisent la nature. Elle n'est point pour eux l'objet d'une simple contemplation : ils la sentent vivre et ils la font vivre devant nous dans des peintures ardentes.

Sous la plume de M. Zola, les paysages du Paradou, avec leurs futaies immenses et leurs amoncellements de fleurs, deviennent un éblouissement ; les descriptions de Paris, vu du Trocadéro ou des ponts de la Seine, sont de magistrales fresques ; la clairière, où des mineurs s'assemblent, encadre une scène homérique. La musique de M. Bruneau évoque des images pareilles ; la vie des choses s'y mêle partout aux passions des hommes. Souvenez-vous du premier acte de *Messidor*. Midi sonne au fond d'un vallon desséché par le soleil d'août. Ce « flamboiement d'incendie » qui darde ses reflets jusqu'au fond d'une pauvre cabane, il passe, par une transposition toute d'art, dans l'orchestre qui vibre sourdement, pesamment. « Midi... la terre brûle sous l'implacable été, et, depuis tant de jours, pas un souffle de vent, pas une goutte d'eau !

Dans ce creux de montagnes où la chaleur s'amasse, le village perdu flambe comme un brasier... » Jusqu'à la fin de l'acte aussi les voix, les instruments, qui semblent enfiévrés par le soleil, chanteront passionnément la souffrance des hommes. Plus loin, quand le berger montagnard descend des hauts pâturages, il apporte les frimas de l'hiver dans les plis de son manteau : la mélancolie de l'automne succède aux joies de l'été ; le ciel s'attriste... Les voix d'abord s'apaisent. Mais bientôt la douleur humaine criera plus violemment au fond de la vallée assombrie : les haines éclateront quand les premières rafales tomberont des montagnes. — Toujours, dans les ouvrages de M. Bruneau, comme dans ceux de M. Zola, le sentiment de la nature est uni à l'expression dramatique. C'est là peut-être le caractère le plus apparent du lyrisme commun aux deux collaborateurs.

L'*Ouragan* le révèle plus fortement encore. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, la mer, avec ses bercements ou ses rages folles, est entendue, sans un repos : ses fureurs s'exaspèrent au moment même où le crime souille la main des hommes. L'*Ouragan* est donc un titre symbolique, mais aucune énigme ne se cache sous ce mot, et le « poème » n'est pas entaché de recherches subtiles. Il est fait de situations claires, de sentiments simples ; il évoque des images persistantes, éminemment favorables aux développements du musicien. Et celui-ci, fidèle interprète d'une prose libre et forte, soutenu par le lyrisme vrai qui s'en dégage, a marché droit au but que dans chacune de ses œuvres il poursuit, et qui est double : chanter la nature et la vie avec leur beauté, leur joie et leur misère ; — réaliser l'alliance de plus en plus étroite de la langue des mots et de la langue des sons.

Mais supposons qu'un « poète » ait passé par là et qu'à la joie de rimer il ait sacrifié — selon son habitude — le sens et le mot, qu'il ait « chevillé » tous ses vers, alangui les dialogues, « poétisé » tout le discours par l'exclusion de certains tours et l'adjonction d'épithètes florissantes. quelle place resterait-il aux accents magnifiques dont M. Bruneau est prodigue et qui sont si poignants parce qu'ils sont très humains ? Quelle place à ces corps à corps impétueux

entre la parole et le son, dont M. Bruneau règle si bien les passes ?

Je ne crois pas que la querelle ancienne de la musique et de la poésie ait jamais abouti, avant l'*Ouragan*, à un accord plus complet. Jamais le sens et le mot n'ont été serrés de plus près. Cependant, si M. Bruneau supprime les pires conventions et s'efforce de ramener la déclamation lyrique aux allures de la « parole parlée », s'il respecte le texte avec des scrupules infinis, il ne méconnait pas pour cela les droits et les devoirs de son art, et il ne se contente ni d'une articulation juste, ni d'un dialogue rigoureusement agencé. La simplicité même de son sujet lui laisse tout le loisir de traiter le drame en musicien.

Deux femmes, — deux sœurs, — Marianne et Jeanine, ont aimé le même homme, Richard. Lui est parti bien loin, sans trop savoir pourquoi. Le hasard le ramène, quelques années plus tard, à la maison de son enfance. Les deux femmes le chérissent encore. Son frère a épousé Jeanine, et par là devient son ennemi. Tels sont les éléments de l'action dramatique. La mer sera le vivant décor au milieu duquel les passions vont grandir.

Les hommes et l'océan élèveront la voix tour à tour... Je me trompe : ils chanteront tous ensemble en un chœur tragique où les caresses et la colère de l'un, mêlées aux souvenirs et à la haine des autres, seront la trame double de l'œuvre. L'éternelle nature semble vivre de la vie des hommes ; elle n'assiste pas impassible au déchaînement de leurs luttes ; elle se repose, elle s'agite en même temps que les personnages. Conception toute lyrique, à laquelle les auteurs de l'*Ouragan* doivent leurs plus belles pages, et qui a fait passer dans la partition de M. Bruneau un souffle plein d'ardeur.

La mer ! Ce ne sont point ses bruits pourtant que le musicien s'est efforcé de rendre. Dieu merci ! il n'a fait nulle place à l'harmonie imitative. Les préludes des quatre actes sont, à l'orchestre, le commentaire des décors superbes dont l'Opéra-Comique a fait les frais, fort heureusement pour les auteurs ; car, en une œuvre où la nature est évoquée sans cesse, les toiles de fond prennent de l'importance. Ces préludes annoncent en deux ou trois thèmes tout ce que la suite des scènes apportera de développements. La mer, dont le

ressac ne se lasse jamais sur des côtes hérissées d'écueils, devient une obsession que traduisent de longues phrases enchaînées; et ces phrases chevauchent les unes sur les autres comme les volutes du flot. Sous ce calme apparent se glissent des vagues sourdes, effrayantes. Alors les voix s'irritent, les cuivres sonnent, pour s'éteindre l'instant d'après. Au troisième acte l'orage tonne ; et c'est une terrible clameur. Mais à peine la toile est-elle levée que tout ce bruit, sans s'apaiser, s'éloigne, afin que la voix humaine n'ait pas à lutter contre le déchaînement de la foudre et des eaux.

Pas de Leitmotiv, mais une continuité thématique qui règne, sans monotonie, d'un bout à l'autre de la partition et donne à l'orchestration une sorte de lourdeur voulue. Ce n'est point là un système : ce mode de développement a été imposé à l'auteur, qui sait bien où il va, par les circonstances mêmes de l'action et par le milieu où elle évolue. Ses phrases ne se répètent pas, elles renaissent, comme les vagues de l'Océan, et, comme elles, semblent se poursuivre.

La langue musicale de M. Bruneau est par instants, je ne le conteste pas, d'une âpreté singulière. Les dissonances et les altérations chromatiques s'y multiplient au point que l'abonné, au fond de sa loge, réédite de temps en temps un « C'est faux ! » bien connu.

Ce n'est pas faux, monsieur. Mais c'est dur et c'est sombre : dur comme certaines touches de Courbet ou de Manet, ou d'Eugène Delacroix ; sombre comme les paysages de M. Cottet, le tragique peintre des Bretons. C'est dur et c'est sombre comme ces belles pages de Berlioz, qui firent pousser aux abonnés de son temps de furieuses clameurs. Et ces rudesses de musicien, si bien adaptées à la prose que M. Zola a créée violente, explosive, si justement liées au sujet et appliquées aux personnages, sont une preuve de plus que M. Bruneau lui aussi, est poète. Son talent ne se permet pas une musique charmeuse à l'instant où les cœurs saignent, où les haines font rage. « Flamme VENgeresSE, tourment QUI m'opresSE », gazouillait la muse d'Auber, amie des rimes. Celle de M. Bruneau a la voix frémissante. Elle fait plus que de mettre les accents toniques à leur place.

Y a-t-il rien de plus poignant que les lamentations des

femmes au bord de la mer furieuse, en cet acte où M. Bruneau peint la tempête? A travers la nuit et malgré les rafales, les prières et les plaintes montant de la grève remplissent la scène d'accords stridents. Même, à la fin de l'acte, Gervais, le vieux pêcheur, à qui la mer vient de prendre ses derniers petits-fils, crie sa douleur résignée pendant que les voix apeurées redisent leur funèbre cantique. A lire la partition l'ensemble paraît un chaos. Écoutez-le au théâtre et dites si l'auteur n'a pas obtenu, grâce à ces frottements sonores et à ces essoufflements rythmiques, un puissant, un admirable effet?

L'auditeur attentif interprétera ces harmonies farouches. Il saisira le sens de tels accords incomplets, déformés, qui, loin d'être des gaucheries, tirent de leur indigence ou de leur mutilation volontaires un caractère dramatique approprié au discours.

Ce discours, ce poème en prose, s'achève par la séparation de trois êtres qui se fuient, bien qu'ils se soient aimés, et le drame, comme il arrive souvent dans la vie vraie, semble ne pas finir. L'homme auquel les deux sœurs ont voué leur amour s'éloigne à jamais d'elles. Éternel voyageur, il va vers l'inconnu, à la poursuite d'un rêve inassouvi. Le musicien, avec un désintéressement qui l'honore, n'a pas cherché à clore sa partition sur des pages « à effet ». Il a conservé la douloureuse et belle conclusion que M. Zola a voulue à son drame. « Le calme, pour un jour, s'est refait sur la mer et chez les hommes. » Les voix échangent de mélancoliques adieux, et la toile tombe.

A ce livret, à de tels livrets, les rimes ne sont pas nécessaires. M. Bruneau a trouvé dans le lyrisme de cette prose un appui, des inspirations que trop souvent les « poètes » librettistes sont incapables de fournir au musicien. S'il les y a cherchées, c'est qu'il a l'ambition, lui aussi, d'appliquer sa touche vigoureuse à un large et ferme dessin. Et si, dans l'école française, il tient une place exceptionnelle, c'est à sa facture puissante, et toujours noble, qu'il la doit.

M. Bruneau a été le premier à se passer des vers. Son exemple a été suivi. Et c'est une joie, à coup sûr, de voir le public applaudir à ces coups d'audace.

Le public en vient à respecter davantage les efforts des artistes ; il cherche mieux à deviner leur idéal. Les « critiques » seuls demeurent acerbes. Il coûte à la plupart d'entre eux de saluer un talent personnel et il semble que leur métier les condamne au dénigrement. L'originalité les fâche. La prose aussi.

Le public ne paraît plus disposé à les suivre. « Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût », disait déjà notre Molière. « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir. »

MAURICE EMMANUEL

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin 1901

LIVRAISON DU 1er MAI

		Pages.
SIR ROBERT HART	La Chine, les Réformes et les Puissances	1
PAUL ADAM	L'Enfant d'Austerlitz (2e partie)	34
IVAN STRANNIK	La Religion de Tolstoï	93
GUSTAVE LANSON	Molière et la Farce	129
UNE CIRCASSIENNE	Islam (1re partie)	154
JOSE-MARIA CANTILO	Heures de France	184
JEAN MORVAN	Les Chouans et les Bleus	189
CHARLES LOISEAU	Les Chemins de fer du Balkan occidental	214

LIVRAISON DU 15 MAI

FRANÇOIS PONSARD	Lettres à la Duchesse Decazes. — I	225
PAUL ADAM	L'Enfant d'Austerlitz (3e partie)	257
W. T. STEAD	Comment gouvernera le Roi Édouard VII?	308
ÉMILE MOLINIER	Le Musée du Mobilier français au Louvre	326
UNE CIRCASSIENNE	Islam (2e partie)	355
X. TORAU-BAYLE	L'Enseignement commercial en Allemagne	383
MAURICE DUMOULIN	Les Livres de Raisons	404
ROMAIN ROLLAND	Les Fêtes de Beethoven à Mayence	431

LIVRAISON DU 1er JUIN

		Pages.
ERNEST LAVISSE	L'Éducation nouvelle	449
PAUL ADAM	L'Enfant d'Austerlitz (4e partie)	463
LIEUTENANT X	La Vie en Torpilleur. — I	527
THÉODOR BARTH	Les Agrariens dans l'Allemagne nouvelle	551
VICOMTE DE BORRELLI	Pastorale	570
PHILIPPE BERTHELOT	Louis Ménard	572
ROMAIN ROLLAND	Les Salons de 1901	591
UNE CIRCASSIENNE	Islam (fin)	620
MARCELLE TINAYRE	L'Exposition de l'Enfance au Petit Palais	655

LIVRAISON DU 15 JUIN

HENRI DE RÉGNIER	La Courte vie de Balthazar Aldramin, Vénitien	673
ACHILLE VIALLATE	Un Siècle de Finances américaines	694
PIERRE DELBET	L'Évolution de la Chirurgie	721
PAUL ADAM	L'Enfant d'Austerlitz (5e partie)	745
JUDITH GAUTIER	Poèmes chinois de tous les Temps	805
FRANÇOIS PONSARD	Lettres à la Duchesse Decazes. — II	821
LIEUTENANT X	La Vie en Torpilleur. — II	844
MAURICE EMMANUEL	Prose et Musique. — A propos de « l'Ouragan »	877

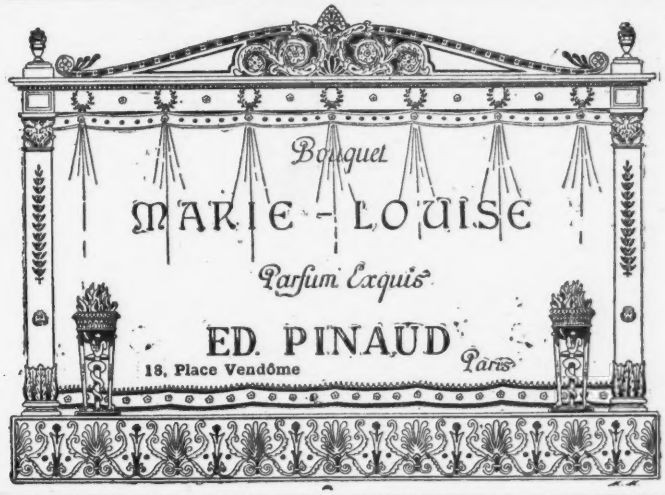

5 francs par MOIS
Nouveau Dictionnaire LAROUSSE
7 Volumes reliés 225 Fr.
Payable 5 fr. par mois franco de port.
Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde)

GLACIÈRE DES CHATEAUX
Produit, en 10 minutes, 500 gr. à 8 kil. de glace ou des glaces. Sorbets, Vins frappés, etc., par un Sel inoffensif. Prospectus franco.
J. SCHALLER, 332, Rue St-Honoré, PARIS

DÉMÉNAGEMENTS
BEDEL & Cie
TÉLÉPHONE 259-24
18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

EXTRA-VIOLETTE
Véritable et suave Parfum DE LA VIOLETTE

SEUL INVENTEUR DU
SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

AMBRE ROYAL
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

AVIS FINANCIERS

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

AVIS

aux porteurs d'Obligations 3e hypothèque des Asturies, Galice et Léon.

Le coupon n° 28 des Obligations 3e hypothèque des Asturies, Galice et Léon, échu et payé le 1er avril 1901, étant le dernier attaché à ces titres, une nouvelle feuille de coupons doit être jointe à ces obligations.

En conséquence, MM. les obligataires sont invités à déposer leurs titres, à partir du 10 Juin prochain :

A la Société Générale de Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, à Paris, où se fera l'application de la nouvelle feuille de coupons.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 250 MILLIONS

Entièrement versés

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPOTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CANAL DE SUEZ

Assemblée du 4 Juin 1901

Extrait du Rapport du Conseil d'administration

Le rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.

L'année 1900 maintient, avec un faible écart, les résultats obtenus en 1899, qui marquaient le point culminant de la prospérité de la Compagnie. Ces résultats permettent, tout en continuant d'effectuer au profit du Fonds d'amortissement du matériel, du Fonds d'assurance et d'imprévu et de la Réserve statutaire des prélèvements égaux à ceux qui ont été opérés en 1899, de proposer la distribution du même revenu, soit de 108 fr. nets pour chaque action de capital. En dotant avec cette ampleur les fonds spéciaux, dont le Conseil n'a plus à justifier l'utilité, on asssure la sécurité de l'avenir. Bientôt peut-être, si les circonstances demeurent aussi favorables qu'elles l'ont été depuis plusieurs mois, il sera permis de proposer une nouvelle augmentation de dividende. A quelque chiffre qu'il soit porté, les actionnaires n'auront pas à redouter un trop brusque recul, alors même que la période actnelle de prospérité serait suivie d'une période moins heureuse. Les mesures de prudence appliquées avec l'assentiment de l'Assemblée fournissent les moyens d'équilibrer les revenus et de parer à une dépression momentanée des recettes.

Grâce aux travaux d'amélioration accomplis à l'aide de l'emprunt de 100 millions autorisé en 1885, le canal se trouve aujourd'hui dans un état beaucoup plus satisfaisant que celui qu'on avait en vue d'obtenir, lorsque le programme de ces travaux a été déterminé, et les résultats dès à présent atteints permettent d'entrevoir la possibilité prochaine de porter de 7 m. 80 à 8 mètres le maximum de tirant d'eau imposé aux navires.

Il n'en résulte pas cependant que le compte des travaux d'amélioration puisse être clos dès aujourd'hui. Alors que l'industrie maritime ne cesse de transformer et de perfectionner son outillage, l'immobilisation du canal dans sa situation actuelle équivaudrait à un recul. La proportion sans cesse croissante des navires transiteurs de grandes dimensions va rendre nécessaire de créer à leur usage une nouvelle série de gares élargies. Il reste aussi à parfaire l'approfondissement du canal à 9 m. 50; enfin d'autres travaux deviendront sans doute nécessaires dans un avenir rapproché. Il ne saurait être question d'en arrêter aujourd'hui le programme définitif; il suffira de mentionner ceux qui auront pour objet d'effectuer l'élargissement du canal dans la région des seuils et ceux qui pourront être imposés par le développement des opérations commerciales dans le port de Port-Saïd. Il semblerait excessif de faire supporter en totalité par les exercices prochains des dépenses qui profiteront à l'avenir aussi bien et plus encore qu'au présent. Le Conseil a pensé qu'il était, au contraire, absolument juste de recourir à l'emprunt pour en assurer le paiement, et il demande à l'Assemblée l'autorisation de contracter cet emprunt, dont le montant serait fixé à 25 millions, chiffre correspondant au capital dont la Compagnie peut servir l'intérêt et l'amortissement avec la disponibilité d'un million environ que laisse, à partir de 1902, l'expiration des Bons Trentenaires. L'émission nouvelle n'aura donc pas pour effet d'aggraver, par rapport à la situation actuelle, les charges pesant sur l'exploitation.

Pour une période un peu inférieure à cinq mois, les recettes de l'exercice en cours ont donné une plus-value de 4 millions et demi. Il serait téméraire de prévoir qu'elles continueront à augmenter jusqu'à la fin de l'année. Toutefois, il est permis d'espérer que les résultats définitifs de l'exercice marqueront un nouveau progrès.

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration, auquel elle a notamment donné tous pouvoirs pour contracter, au fur et à mesure des besoins, un emprunt de vingt-cinq millions de francs.

AVIS FINANCIERS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde** les **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : **Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.**

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

MM. les Actionnaires de la Banque Impériale Ottomane sont prévenus que, conformément à l'article 29 des statuts, la 38e Assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 26 juin, à Londres, Winchester House, Old Broad Street, E. C., à une heure de l'après-midi, pour recevoir communication du rapport du Comité sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1900, fixer le dividende et remplacer les membres sortant du Comité.

Aux termes de l'article 27 des statuts, l'Assemblée générale se compose des actionnaires possédant au moins 30 actions, lesquelles devront être déposées, au plus tard, dix jours avant le 26 juin :

à *Paris*, à l'agence de la Banque, 7, rue Meyerbeer;

à *Londres*, à l'agence de la Banque, 26, Trogmorton Street, E. C. ;

à *Constantinople*, au siège de la Banque ou dans les autres succursales de la Banque.

COMPAGNIE PARISIENNE
d'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que les intérêts du premier semestre 1901, soit 10 francs par obligation, seront payés, à partir du 1er juillet prochain, tous les jours non fériés, de dix heures à trois heures, au siège de la Compagnie, rue Condorcet, n° 6.

La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finances, est fixée ainsi qu'il suit :

1° Obligations nominatives. . . . . 9 fr. 60
2° Obligations au porteur . . . . . 9 fr. 095

Les porteurs de 20 obligations au moins pourront déposer leurs titres dès le 1er juin, en échange d'un mandat de payement à l'échéance du 1er juillet prochain.

Les coupons ci-dessus désignés pourront être payés, à dater du 1er juin 1901, sous déduction de l'escompte calculé au taux de la Banque de France (sauf pour les titres grevés d'usufruit ou inscrits aux noms d'incapables); mais les titres auxquels appartenaient les coupons ainsi escomptés ne pourront plus être présentés au transfert ou à la conversion avant le 1er juillet suivant.

12

Luxuriance des SEINS

Développés, Reconstitués, Embellis, Raffermis
en deux mois par les

PILULES ORIENTALES

Bienfaisantes pr la Santé.
Réputation Universelle. (Marque Déposée)
Flac. av. Notice: France, 5f35 fco.
J. RATIE (Phen de 1re Cl.)
5, Passage Verdeau
(Fg Montmartre)
PARIS, *et Pharmacies.*
Etranger 6f35. — DEPÔTS :
Bruxelles : Phnie St-Michel;
Genève P. Doy & F. CARTIER,
Milano : Fls ZAMBELETTI;
Barcelona : CEBRIAN Y Cs,
Puertaferrisa, 18;
Buenos-Aires :
C. PERREL, C. Cuyo, 645-647.

PANCRÉATINE DEFRESNE

DIGESTIF { *le plus puissant* ET *le plus complet*

DIGÈRE TOUS LES ALIMENTS
SANS LE SECOURS DE L'ESTOMAC
S'emploie sous forme de
POUDRE DEFRESNE ou PILULES DEFRESNE
Notice explicative envoyée franco.
DEFRESNE, 4, Quai du Marche-Neuf, 4, PARIS.
ET TOUTES PHARMACIES.

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

ALCOOL DE MENTHE de **RICQLÈS**

(*Le seul Alcool de Menthe veritable*).

CALME la **SOIF** et **ASSAINIT** l'**EAU**

Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

RIDES BAJOUES OBÉSITÉ

Disparaissent complètement
par l'emploi du
Rouleau Electro-Masseur
Envoi *franco* de la Brochure explicative.

MÉRIGOT
14, Rue du Helder, 14
PARIS

Société " LA FRANÇAISE "

MARQUE DIAMANT

Les meilleur bicyclettes sur la route et la course, Illustrées par les victoires sanségales de Jacquelin et de Garin

Motocycles, Tricycles et Quadricycles avec siège avant suspendu. Moteur de DION

SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE PARIS 11 RUE BRUNEL DIAMANT 11 RUE BRUNEL

Magasin de Vente et d'Exposition
29, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

L'ILLUSTRATION

13, rue Saint-Georges, PARIS (9e)

La maison mère de la famille Rothschild, à Francfort.

Spécimen des gravures publiées par L'ILLUSTRATION.

TARIF DES ABONNEMENTS :

France, Algérie, Tunisie		Étranger (Union postale)	
Un an	36 francs.	Un an	44 francs.
Trois mois	18 —	Six mois	22 —
Six mois	9 —	Trois mois	11 —

ON S'ABONNE DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues par M. L. LOIZEAU, 5, rue Guichard.

NOGENT-SUR-MARNE. — 1° GRANDE MAISON, 161, Grande-Rue. Cont. 1.025 mèt. Rev. br. 18.920 fr. M. à pr. 250.000 f. — 2° QUATRE VILLAS, r. de Fontenay, n° 8. Libre. Cont. 1.025 m. N° 14. Rev. 1.100 f. Cont. 451 m. N° 18. Rev. 1.300 fr. Cont. 539 m. N° 20. Libre. Cont. 718 m. 50. M. à pr. 70.000, 15.000, 20.000 et 20.000 fr. — 3° TERRAIN Grande-Rue, 152. Cont. 877 m. Loué en partie 1.200 fr. M. à pr. 20.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 9 juillet. S'adr. à Mes Ferrand, not. à Nogent, et Grange, 3, boul. St-Martin.

TROIS MAISONS contiguës, près r. Clignancourt. — 1° Rue Feutrier, 12. Rev. br. 9.000 fr. Cont. 680 m. — 2° Rue Muller, 5, ang. r. Feutrier. Rev. br. 18.370 fr. Cont. 382 m. — 3° Rue Muller, n° 3. M. à pr. 100.000, 140.000 et 70.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 2 juillet. A Me Huillier, not., 83, boulev. Haussmann.

Rue de Chaillot, 43, face l'église : 1° TERRAIN en façade.— 2° Deux corps de BATIMENTS. Cont. 635 m. Rev. 5.360 fr. M. à pr. 140.000 francs. Crédit Foncier 50.000 fr. A adj. Ch. des not. Paris, le 2 juillet 1901. S'ad. à Me Declou, not., 10 *bis*, boul. Bonne-Nouvelle.

MAISON à Paris, boul. Richard-Lenoir, 119, angle de la rue d'Angoulême, n° 26. Cont. 335 m. env. Rev. 20.375 f. env. M. à pr. 200.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le mardi 2 juillet 1901. S'adresser aux notaires Mes Plicque et Benoist, n° 38, rue de Bondy.

DEUX MAISONS à Paris : 1° Rue St-Louis-en-l'Ile, n° 38. Locat. faites 4.448 fr., à faire 1.360 fr. M. à pr. 65.000 fr. — 2° Rue Pétion. Locat. faites 9.495 fr., à faire 900 fr. M. à pr. 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 25 juin 1901. S'adresser à Me Brécheux, notaire, n° 21, avenue d'Italie.

DEUX IMMEUBLES : 1° Angle r. de Villejuif et rue Pinel. Cont. 680 m. — 2° Rue Pinel, 10. Cont. 633 m. M. à pr. 100.000 fr. et 50.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 25 juin 1901. S'adresser à Me Grignon, not., n° 26, boulevard Saint-Michel.

MAISON à Paris, n° 11, rue Daumier (XVIe arr.). Revenu 1.250 fr. envir. Mise à prix 10.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 18 juin. S'adresser à Me Bourdel, not. à Paris, n° 30, rue Beuret.

CHANTILLY, rue et place Maurice-Versepuy : 1° GRANDE MAISON d'habitation, grand Chalet, Ecuries, etc. Cont. 8.280 mèt. M. à pr. 60.000 fr. — 2° PARC. Conten. 4.634 mèt. M. à pr. 15.000 fr. — 3° MAISON d'habitation. Rev. 1.560 fr. M. à pr. 25.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le mardi 2 juillet 1901. S'adr. à Me Cottenet, not., 25, boul. Bonne-Nouvelle.

PARIS-PLAGE. — Stat. baln. et dom. du Touquet, gare Etaples (P.-de-Calais). Terrains lotis, terrains boisés, littoral de mer, château, forêt, dunes. Conten. 1.120 hect. env. M. à pr. 1.300.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 23 juillet. S'ad. aux notaires à Etaples ; — à Me Oger à Paris, Mes Merlin, Bertrand-Taillet, Félix Morel-d'Arleux, notaires, n° 35, rue du Faubourg-Poissonnière, dépositaire de l'enchère.

VERSAILLES

DEUX MAISONS DE RAPPORT contiguës, place Saint-Louis, 5, et r. Saint-Honoré, 4. A adj. en 1 seul lot, en l'ét. de Me Haizet, not. à Versailles, pl. Hoche, n° 5, le 3 juillet, 2 h. Rev. 6.100 f. M. à p. 65.000 fr.

MAISON cité Blanche, n° 27 (rue de Vanves, n° 190) (XIVe arrond.). Rev. 720 fr. M. à pr. 10.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le mardi 18 juin 1901. S'adr. à Me Lindet, not., n° 9, boulev. Saint-Michel.

VENTE au Palais, le 6 juillet 1901, à 2 heures.
1° IMMEUBLE D'ANGLE
Rue Saint-Georges, 9, et rue de la Victoire, 37 et 39.
Contenance 617 mèt. 52 environ.
Façade 51 m. 80.
Revenu brut 31.440 francs.
Mise à prix : 350.000 francs.
2° MAISON
Rue Saint-Georges, 58.
Contenance 190 mèt. 30.
Revenu brut : 12.780 francs.
Mise à prix 125.000 francs.
S'adresser à Me Dubourg, avoué, n° 17, boulevard Saint-Michel ;
Mes Chain jeune et Allain, avoués ;
Mes Massion, Delafon, Père et Huguenot, notaires.

VENTE au Palais, à Paris, le 22 juin 1901.
TERRAIN A BATIR
Sis à l'angle de l'avenue de la République, n° 99, et de la rue Condillac.
Contenance 740 mètres.
Mise à prix : 150.000 francs.
S'adresser à Me Ch. Martin, avoué, 6, rue Grange-Batelière, et Me Grange, notaire.

VENTE au Palais, à Paris, le 22 juin 1901, à 2 heures,
D'UNE PROPRIÉTÉ
dite « la Métairie du Plessis »,
Sise à Denazé, canton de Craon, arrondissement de Château-Gontier (Mayenne).
Cont. 32 hect. 27 ares 99 cent.
Mise à prix 64.000 francs.
S'adr. à Me Gieules, av. à Paris, 6, r. d'Alger ; à Me Labat, av. à Paris, et à Me Philippot, notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 22 juin 1901, à 2 heures de relevée.
HOTEL AVEC JARDIN A PARIS
Avenue Gourgaud, n° 18.
Contenance 733 mèt. 77 cent.
Mise à prix 70.000 francs.
S'adresser pour renseignements : A Me Berton, avoué, 14, rue d'Anjou ; à Me François, avoué ; à Mes Aubron et Huguenot, notaires.

VILLEJUIF. — PROPRIÉTÉ rue des Sorcières, 16, propre au gros commerce. Cont. 1.895 mèt. Libre de loc. M. à pr. 30.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le 18 juin. S'adr. à Me Breuillaud, not., 333, rue Saint-Martin ; à M. Bouts, n° 13, rue Pasquier.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 19 juin 1901, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ dite « VILLA SAINTE-GENEVIÈVE »
Sise à Sèvres (Seine-et-Oise),
17, rue Fréville-le-Vingt.
Grand Jardin, pièce d'eau, serre, remise, etc.
Contenance 3.389 francs.
Mise à prix 45.000 francs.
S'adr. : 1° Me Pelletier, av., 44, chaussée d'Antin ; 2° Me Duplan, av. à Paris ; 3° sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais, le 22 juin 1901, à 2 heures.
MAISON DE RAPPORT A PARIS
Rue du Pressoir, n° 20 (XXe arrond.).
Contenance 196 mètres environ.
Revenu brut 2.640 francs.
Mise à prix : 30.000 francs.
S'ad. Me Fournier-Latouraille, avoué, 110, r. Rivoli, et Me Hussenot-Desenonges, not., 393, r. des Pyrénées.

OFFICIERS MINISTÉRIELS (Suite.)

VENTE au Palais, à Paris, le 6 juillet, 2 heures.
1° MAISON A PARIS
Boulevard de La Tour-Maubourg, 43.
Revenu brut 31.900 francs.
Mise à prix 360.000 francs.
2° NUE PROPRIÉTÉ
DU CHÂTEAU DE TERLAN ET DÉPENDANCES
A Dun-sur-Auron (Cher).
Contenance 18 hectares.
Mise à prix : 16.900 francs.
S'adresser à Me Lot, avoué à Paris, 265, rue Saint-Honoré; Mes Pineau, Pérard, Simette, avoués; Mes Paul Girardin, Amédée Lefebvre, notaires.

MAISON place du Calvaire, n° 5 (XVIIIe arrond.). Rev. brut 4.170 fr. Mise à pr. 35.000 fr. A adjug. s. 1 enchère Ch. des notaires de Paris, le mardi 25 juin 1901, par Me A. Morel d'Arleux, not., 5, r. du Renard.

PROPRIÉTÉ à Paris, r. de Ménilmontant. 100 et 98. Comp. : N° 100. Constr. et Terrain. Cont. 776 m. Rev. 4.930 fr. — N° 98. Grand Terrain. Cont. 640 mèt. Rev. 3.000 fr. M. à pr. 50.000 fr. et 30.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 18 juin 1901. S'adr. à Me Breuillaud, not., n° 333, r. Saint-Martin.

MAISON rue de l'Echiquier, n° 10. Compr. 3 corps de bâtiments. Rev. br. 16.220 fr. M. à pr. 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 18 juin 1901. S'adr. à Me Breuillaud, not., n° 333, rue Saint-Martin.

DEUX MAISONS à Paris : 1° boulev. Beaumarchais, n° 72. Conten. 311 mèt. env. Rev. brut 21.301 fr. 40 c. M. à pr. 200.000 fr. — 2° rue d'Aboukir, 129. Conten. 189 mèt. env. Rev. br. 15.330 fr. 40. M. à pr. 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 25 juin. S'adr. à Me Vincent, not., 183, boulev. Saint-Germain, Paris.

A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 18 juin 1901, en 2 lots, avec faculté de réunion. DEUX MAISONS à Paris : 1° rue Jonquoy, n° 1 (XIVe arrond.). Revenu annuel 6.605 fr. M. à pr. 80.000 fr. — 2° Passage des Suisses, n° 9 (XIVe arrond.). Rev. 3.210 fr. M. à prix 40.000 fr. S'adr. à Me Lindet, not., 9, boul. St-Michel.

DEUX PROPRIÉTÉS à Paris : 1° rue du Four, 28 et 3. Rev. br. 32.630 fr. Mise à pr. 300.000 fr. — 2° Rue Pascal, 37 et 39. Rev. br. 18.865 fr. M. à prix 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 25 juin 1901. S'adresser aux notaires à Paris : Mes Demonts, Dufour, Cottin, Greslé et Fontana, 10, r. Royale.

Etude de Me Toutain, notaire à Rouen.
Adjudication vendredi 12 juillet 1901, 2 heures, de :
1° UNE FERME
A Ouville-l'Abbaye (Seine-Inférieure).
Contenance 56 hectares 94 ares. Revenu 4.000 francs.
Mise à prix 90.000 francs.
2° UNE FERME
A Fresquienne (Seine-Inférieure).
Contenance 48 hectares 80 ares. Revenu 3.650 francs.
Mise à prix 90.000 francs.
S'adresser, pour tous renseignements, à Me Toutain.

FROID et GLACE
Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET
16, rue de Grammont, Paris
Appareils industriels à produire le **FROID** et la **GLACE**
PRODUCTION GARANTIE
Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

Machines à Coudre
BICYCLETTES
Les plus simples, Les plus Rapides.
H. VIGNERON
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY
Machine "PERFECTA" Vigneron
LA PLUS PARFAITE MACHINE A COUDRE
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE
PARIS, 70, Boulᵈ Sébastopol
LILLE, 106, Rue Nationale.
ROUEN, 30, Rue de la Grosse-Horloge.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : **160** MILLIONS
Siège social : *54 et 56, rue de Provence.*
Succursale A : *134, rue Réaumur (place de la Bourse),*
à PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans): **3 1/2 0/0**, net d'impôt et de timbre); — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais**; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — **Escompte et Encaissement de Coupons**; — **Mise en règle de titres**; — **Avances sur titres**; — **Escompte et Encaissement d'Effets de commerce**; — **Garde de Titres**; — **Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages**; — **Transports de fonds** (France et Etranger); — **Billets de crédit circulaires**; — **Lettres de crédit**; — **Renseignements**; — **Assurances**; — **Services de Correspondant, etc.**

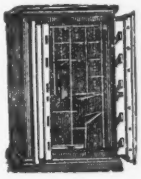
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis **5** fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)
59 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 290 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

VIOLETTE IDÉALE
PARFUM NATUREL
TALISMAN DE BEAUTÉ

L'ASSURANCE COMBINÉE

Économiser 627 francs par an est, pour beaucoup, chose facile. Mais que faire d'une somme aussi minime ? LA NATIONALE (Vie) en offre l'emploi fructueux.

A 30 ans, avec 627 francs de prime annuelle, souscrivez une assurance combinée de 20 ans pour un capital de 10 000 francs. Si vous mourez dans le cours des 20 années fixées, le capital de 10 000 francs est immédiatement versé à vos héritiers ou ayants droit.

Si vous êtes vivant à l'expiration des 20 années, vous pouvez à votre choix :

1° Résilier et toucher comptant une somme de 15 359 francs ;

2° Rester assuré pour 10 000 francs sans avoir de nouvelles primes à payer et toucher de suite 9 405 francs ;

3° Rester assuré pour 10 000 francs en cessant tous versements et recevoir, jusqu'à votre mort, une rente annuelle de 627 francs payable par semestre.

Ne pas confondre cette combinaison avec celle qui porte le nom d'accumulation ou de distribution. Dans l'assurance combinée les chiffres sont garantis et inscrits dans le contrat.

Dans les polices d'accumulation ou de distribution, les chiffres ne sont pas garantis par contrat et ne peuvent pas l'être, étant basés sur des évaluations hypothétiques.

LA NATIONALE (Vie) a son siège social à Paris, 18, rue du Quatre-Septembre, et des Agents généraux dans tous les arrondissements de France.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

DOTALES — COMBINAISONS DIVERSES

RENTES VIAGÈRES

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

18, rue du Quatre-Septembre, et 13, rue de Grammont. — PARIS

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5
35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard,	12 à 84 la 12
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard, »	12 »	Savon iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé, »	24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard, »	24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard, »	12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard, »	12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard, »	18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

Aux Sels naturels de Vichy-État extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 3 à 4 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy-État

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 24, BOULEVARD DES CAPUCINES
GEORGES PRUNIER ET Cie, 6, RUE DE LA TACHERIE

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria.

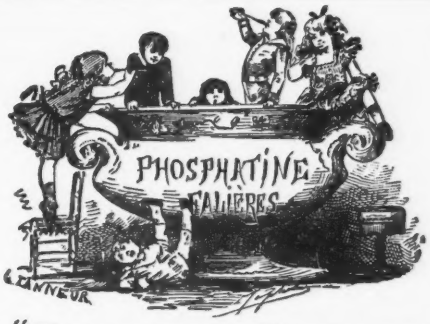

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

CONSTIPATION
Guérison par la véritable
Poudre Laxative de Vichy
du Dr Léonce SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre
Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies.

Dentition
SIROP DELABARRE
Sirop sans narcotique.
Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.
Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON
FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis. Paris.*

Le meilleur Calmant
SIROP BERTHÉ
Souffrances de toute nature : ***Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre*** chez les Femmes, ***Excitation nerveuse, Insomnies,*** etc.
PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.
EXIGER le *Timbre officiel* et la ***Signature***
Sirop, 3f; *Pâte,* 1f60.
Berthé
FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

PATE ÉPILATOIRE DUSSER
Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. **Sécurité, Efficacité** garanties. — **50 Ans de Succès,** — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** —— **DUSSER,** 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS

AGENCE COOK

1, Place de l'Opéra. — PARIS

Adresse télégraphique "Coupon Paris". - Téléphone 231.83

Billets de Voyages et Excursions

POUR

l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande

l'Exposition de Glascow

la Norvège

la Suède et le Danemark, la Suisse

la Bosnie, l'Herzegovine, etc.

Pour tous renseignements et programmes, s'adresser dans nos bureaux.

Banque et Change — Lettres Circulaires, etc.

Expéditions de bagages par grande et petite vitesse.

Bureau spécial 12, rue Port-Mahon.

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. Georges ISSAVERDENS, 10, rue de Sèze.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE 27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL, 1, place Carnot.

A ANVERS. — M. Aug. BOYER, 131, avenue des Arts.

GRAND-HOTEL

Boulevard des Capucines et place de l'Opéra, PARIS

1000 CHAMBRES ET SALONS

Appartements somptueusement meublés avec salles de bains communiquantes.

TROIS ASCENSEURS

Services téléphoniques spéciaux pour Paris, France et Etranger à tous les étages.

TÉLÉGRAPHE ET SERVICE POSTAL DANS L'HOTEL

ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

Chambres depuis 5 francs. - Arrangements spéciaux pour familles faisant un séjour prolongé.

PLAN-TARIF envoyé à toute personne qui en fait la demande.

BIBLIOTHÈQUE Tournante TERQUEM

(MARQUE DÉPOSÉE)

POUR LIVRES ET MUSIQUE

Appui-Livres,

Chevalets, Porte-Dictionnaire, etc.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

EM. TERQUEM

PARIS — 19, rue Scribe, 19 — PARIS

CAUTIN & BERGER, Photographes

MÉDAILLE D'OR

62, Rue de Caumartin (Hôtel privé)

PARIS

Téléphone : **269.17**

Colston & Co, Ltd

BOOK and GENERAL PRINTERS

EDINBURGH

Are prepared to furnish Estimates for the production of every description of Printing Illustrated or Plain

COLLEGES
SCHOOLS
SOCIETIES

Orders entrusted to us for Illustrated Prospectuses, Catalogues, etc., will be produced in the most effective and attractive style, and at moderate rates.

INDISPUTABLE.

The Irish Times

DUBLIN

THERE are no two opinions about the status of **The Irish Times.** It holds the premier position, having a circulation far in excess of any other newspaper, in Ireland, and is the largest daily paper in that country.

The Recognised leading Irish Newspaper for Publishers' Announcements.

Head Offices . . DUBLIN.
LONDON OFFICES FOR ADVERTISEMENTS:
61 FLEET STREET, E.C.

THE SPEAKER

The Liberal Review

Every Saturday *Sixpence*

14 HENRIETTA STREET LONDON, W. C.

PHOTOGRAVURE PLATES

MADE AND PRINTED IN ENGLAND
AT THE
MOST REASONABLE CONTINENTAL RATES
Subjects obtained and Researches undertaken at the National Museums and Galleries.
Specimens and Prices on Application.
CROWDY & LOUD, 7, PALL MALL, S.W.
Works: Walham Green,

The Westminster Gazette

Offices:
Tudor Street, Whitefriars,
London, E. C.

LONDON'S ONLY PENNY LIBERAL EVENING PAPER

TABOOED SCIENTIFIC WORKS.— The Manager of the University Press Limited, begs to inform the Medical Profession, Clergymen, and Teachers that the Scientific Works indicted at a recent trial and burnt by order of the Court—viz., Dr. Havelock Ellis's "STUDIES in the PSYCHOLOGY of SEX," Professor Krafft-Ebing's "PSYCHOPATHIA SEXUALIS." Dr. Ch. Féré's "THE SEXUAL INSTINCT," and G. Mortimer's "CHAPTERS on HUMAN LOVE," in the future, cannot be stocked by Booksellers in Great Britain, and will only be supplied direct from Leipzig and Paris — THE UNIVERSITY PRESS Limited, 2, Broad Street Buildings, London, E.C.

CATALOGUES and LISTS

containing full particulars of Mr. T. FISHER UNWIN'S, publications will be sent post free to any address on application

T. FISHER UNWIN, Publisher,
LONDON

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes:

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES
ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

BILLETS VALABLES POUR 30 JOURS, DÉLIVRÉS DU 1er MAI AU 30 SEPTEMBRE

Avec facilité de s'arrêter aux principaux points du parcours, soit en France soit à l'étranger

VOYAGE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

1er Itinéraire : Classe mixte (1) : **79** francs. — Deuxième classe : **64** fr. **60.**
2e Itinéraire : Classe mixte (1) : **62** fr. **40.** — Deuxième classe : **49** fr. **45.**
3e Itinéraire : Classe mixte (1) : **67** fr. **80.** — Deuxième classe : **54** fr. **65.**

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares de Lille, Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin, pour les deux premiers itinéraires, et à Paris-Nord et à Saint-Quentin, pour le troisième itinéraire.

BORDS DE LA MEUSE

Classe mixte (1) : **69** fr. **20.** — Deuxième classe : **53** fr. **20.**

On délivre des billets pour ces voyages :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux principales gares du réseau du Nord situées sur l'itinéraire.

VOYAGE EN BELGIQUE, HOLLANDE ET LE RHIN

Classe mixte (1) : **105** fr. **70.** — Deuxième classe : **83** fr. **80.**

On délivre des billets pour ce voyage :

PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares d'Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

CHAQUE BILLET DONNE DROIT AU TRANSPORT GRATUIT DE 25 KILOS DE BAGAGES SUR TOUT LE PARCOURS

(Excepté sur les chemins de fer de l'État belge.)

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LONDRES

CINQ DÉPARTS PAR JOUR A HEURES FIXES

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

1° Par Calais et Douvres :

Trains rapides à 9 h. 30 et 11 h. 50 du matin (1re et 2e classe) et à 9 h. du soir (1re, 2e et 3e classe)

2° Par Boulogne et Folkestone :

Trains rapides à 10 h. 30 du matin (1re et 2e classe) et à 3 h. 30 du soir (1re, 2e et 3e classe)

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES POUR UN MOIS, SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe : **118** fr. **45** — 2e classe : **87** fr. **25** — 3e classe : **50** fr.

SAISON DES BAINS DE MER

De la veille des Rameaux au 31 Octobre

Billets d'aller et retour valables du Vendredi au Mardi

PRIX AU DÉPART DE PARIS POUR

	1re cl.	2e cl.	3e cl.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
Eu	25.40	20.10	13.70	**Dannes Camiers**	31.70	24 40	17.50
Le Tréport-Mers	25.75	20.35	13.90	**Boulogne**	34. »	25 70	18.90
Woincourt	26.45	20.85	14.35	**Wimille-Wimereux, (Ambleteuse, Andresselles)**	34.55	26 10	19.30
Noyelles	26 45	20 85	14 35	**Marquise-Rinxent** (Wissant)	35.60	26 80	20.05
Saint-Valery-sur-Somme	27.15	21.35	14.75	**Calais**	37.90	29. »	21.85
Cayeux	29.30	23.05	15.95	**Gravelines**	38.85	29.95	22.60
Le Crotoy	27.90	21.95	15.15	**Loon-Plage**	38.75	29.90	22.50
Quend (Fort-Mahon)	28.30	22.15	15.45	**Dunkerque**	38.85	29.95	22.60
Conchil-le-Temple (Fort-Mahon)	28.80	22.50	15.75	**Ghyvelde** (Bray-Dunes)	39.95	31.15	23.40
Berck	31. »	24.15	17. »	**Leffrinckouke** (Malo-Terminus)	39.40	30.55	23.05
Etaples	30.90	23.95	17. »	**Zuydcoote** (Nord-Plage)	39.80	30.95	23.25
Paris-Plage	32 10	24 95	18 »				

(1). 2e classe sur les lignes de l'État belge: 1re classe sur les autres parcours.

Librairie académique. — PERRIN & Cie, Éditeurs

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35, PARIS (6e ARRt).

VIENNENT DE PARAITRE

HENRI SIENKIEWICZ

ESQUISSES AU FUSAIN

MARYSIA

Traduit du Polonais par Mlle B. NOIRET

Un volume in-16. Prix . . . . . **3** fr. **50**

20 exemplaires sur Hollande à **10** francs.

Les **ESQUISSES AU FUSAIN** sont une des œuvres les plus originales et les plus hardies du grand écrivain polonais. C'est là que se trouve notamment, mêlée à un drame intime plein d'émotion et de poésie, l'extraordinaire figure du greffier Zolzikiewicz, qui est désormais devenue, en Pologne, un type aussi populaire que le sont chez nous ceux de Tartarin et du pharmacien Homais.

ÉDOUARD ROD

Mademoiselle Annette

— ROMAN —

Un volume in-16. Prix . . . . . **3** fr. **50**

20 exemplaires sur Hollande à **8** francs.

Du même Auteur : **LES ROCHES BLANCHES** (22e édition), 1 volume **3** fr. **50**

CHARLES LOISEAU

L'Équilibre Adriatique

(L'ITALIE ET LA QUESTION D'ORIENT)

Un volume in-16 avec une carte. Prix . . . . . **3** fr. **50**

AZAR DU MAREST

A Travers l'Idéal

Fragments du Journal d'un Peintre, avec une préface de FRANÇOIS COPPÉE

Un beau volume in-8° écu, illustré de 9 gravures hors texte . . . . . **6** francs

10 exemplaires sur Japon à **30** francs.

Deuxième édition, revue et augmentée

Albéric NETON

SIEYÈS

(1748-1836)

Un volume in-16, avec un portrait. **3** fr. **50**

Sixième édition

LETTRES

DE

Madame Swetchine

PUBLIÉES PAR

le Comte de FALLOUX

Trois forts volumes in-16. Prix. . . **12** francs

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

Librairie **HACHETTE & Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

GEORGES PELLISSIER

LE

MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Le *Mouvement Littéraire Contemporain* de M. Georges Pellissier, continue le *Mouvement Littéraire au XIXe siècle*, publié en 1889 par le même auteur, qui a déjà eu six éditions.

C'est le tableau de l'évolution qui s'est faite en notre littérature durant ces vingt ou vingt-cinq dernières années.

L'ouvrage se divise en cinq chapitres : le *Roman*, le *Théâtre*, la *Poésie*, la *Critique*, l'*Histoire*.

On n'y trouvera pas seulement les portraits des écrivains les plus « représentatifs »; l'auteur a surtout voulu marquer aussi clairement que possible les différentes phases du mouvement littéraire, expliquer les influences et les tendances générales, les théories et les systèmes, caractériser enfin les écoles qui se sont succédé dans chaque genre, jusqu'à ce que le siècle révolu aboutît finalement à l'abolition de toute école et de toute formule, pour le plus grand bien, nous pouvons au moins l'espérer, de la littérature qui va se faire.

Du même auteur :

Le Mouvement littéraire au XIXe siècle, *Sixième édition*. Un volume in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

Dernières Publications in-16, à 3 fr. 50 le Volume

FUNCK-BRENTANO . . **L'Affaire du Collier,** d'après de nouveaux documents recueillis en partie par A. Bégis. *Deuxième édition*. Avec 12 planches hors texte.

LORD ROSEBERY . . . **Napoléon : La Dernière Phase.** Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par M. Augustin Filon. *Deuxième édition*.

ÉMILE GEBHART . . . **Conteurs Florentins du Moyen âge.** *Deuxième édition*.
Membre de l'Institut.

ARVÈDE BARINE . . . **Saint François d'Assise et la Légende des trois Compagnons.**

ANDRÉ CHEVRILLON. **Études Anglaises.**

Librairie **HACHETTE & Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

J. CHARLES-ROUX

ANCIEN DÉPUTÉ

L'ISTHME

ET LE

CANAL DE SUEZ

HISTORIQUE — ÉTAT ACTUEL

DEUX VOLUMES GRAND IN-8

Contenant 5 planches, 12 cartes ou plans hors texte et 268 gravures

Brochés : **20** fr.

Français — tous ceux qui s'intéressent, soit à l'histoire de leur pays (et plus particulièrement à cette histoire économique dont l'importance grandit chaque jour), soit à toutes les grandes choses accomplies par ceux de leur nation — étrangers — fils des nations commerçantes dont les pavillons flottent sur les mers — liront avec plaisir et avec un égal profit l'ouvrage que vient de consacrer à l'isthme et au canal de Suez, M. J. Charles-Roux.

Le premier volume est une œuvre historique dont on aura vite apprécié et la documentation abondante et sûre, et les aperçus nouveaux, et la clarté limpide. Quant à sa matière, elle s'étend sur trente siècles; mise au point de la question si controversée des antiques canaux; les relations de Lyon et de Marseille avec l'Égypte, dès le début du moyen âge, les « dessous commerciaux » de la croisade de Saint-Louis; les projets de Jacques Cœur, Sixte-Quint, Richelieu, Colbert, Louis XVI; le projet présenté à Bonaparte d'un canal de la mer Rouge au Nil; l'initative de Mehemet-Ali, les Saint-Simoniens et la question de l'isthme; l'œuvre, enfin, si combattue de Ferdinand de Lesseps et sa longue lutte contre Lord Palmerston : négociations, exécution, inauguration (le 17 novembre 1869).

Et depuis ? L'Histoire d'hier, si peu connue; l'acquisition des 176.802 actions du Khédive Ismaïl par l'Angleterre; le transit amélioré, surtout par la navigation de nuit qui permet la traversée sans interruption (48 heures en 1870, 18 en 1900), le mouvement commercial accru sans cesse et s'élevant aujourd'hui à un total annuel de 13.628.000 tonnes; la profondeur augmentée, si bien que, l'an dernier, franchissait le canal le plus gros de tous les navires de commerce, le *Grosser-Kurfürst*, qui cale 7m,80 : tels sont les points culminants du deuxième volume, qui s'achève par un exposé original de l'œuvre sociale de la Compagnie, et de son œuvre financière (la recette brute totale dépasse plus d'un milliard et demi de francs depuis l'ouverture du canal), et par des vues intéressantes sur l'avenir commercial du Canal.

Histoire d'hier et histoire des siècles écoulés, c'est donc une nouvelle histoire que révèle M. J. Charles-Roux ; jusqu'ici, en effet, on n'avait guère écrit que sur la construction même du canal de Ferdinand de Lesseps. Et le plaisir du lecteur qui parcourra ces deux volumes sera accru encore par la profusion des cartes, plans, photographies et gravures.

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Vient de paraître :

MATHILDE SERAO

Vie en détresse

Traduit de l'italien par G. HÉRELLE

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

EUGÈNE LE ROY

Nicette et Milou

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

LA 17e ÉDITION DE

Maudit soit l'Amour!

PAR L'AUTEUR DE

"AMITIÉ AMOUREUSE"

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LA 8e ÉDITION DE

Ève victorieuse

PAR

PIERRE DE COULEVAIN

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LA 2e ÉDITION DE

Le Cœur innombrable

PAR

LA COMTESSE M. DE NOAILLES

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LA 4e ÉDITION DE

Ma Conscience en robe rose

Ouvrage couronné par l'Académie française

PAR

GUY CHANTEPLEURE

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

s

fr. 50

fr. 50

!

fr. 50

fr. 50

e

fr. 50

se

fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

LE CILICE, par **Maurice Paléologue.**

Voici une œuvre distinguée, délicate, émouvante, qui enchantera le grand public, après les lecteurs de la *Revue*. M. Maurice Paléologue a su nous montrer de nobles caractères, surtout cette madame de Brienne, si adorablement douloureuse et passionnée. Le bonheur est là, tout près d'elle; elle aime, elle est aimée par un homme tout à fait digne d'elle; mais elle est mariée, et ne cède point, comme tant d'autres héroïnes du roman contemporain, à la tentation d'être heureuse. Pas une minute, elle ne s'abandonne au bonheur défendu, et pourtant elle souffre, elle est jalouse, elle est torturée dans son cœur, dans sa chair, tandis qu'autour d'elle celui qu'elle aime essaie de l'oublier avec d'autres femmes. Le roman est poignant et vrai, conté simplement, d'un style pur et noble.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN, par **Georges Pellissier.**

Avec une perspicacité bien remarquable, M. Georges Pellissier étudie l'évolution de notre littérature dans le dernier quart du XIXe siècle en toutes ses diverses manifestations, — roman, théâtre, poésie, critique, histoire. L'auteur ne s'en est point tenu à des portraits: il s'est proposé de découvrir surtout les courants généraux sous les œuvres et les tentatives particulières. Il analyse et caractérise les écoles qui se sont succédé dans chaque genre, et il en arrive à cette conclusion que la littérature, en France, devient de plus en plus rigoureusement personnelle. Désormais les écrivains travaillent à l'écart, dans la solitude et le silence, sans plus se préoccuper d'un programme collectif. Et cette constatation n'est point pour effrayer : il faut, au contraire, beaucoup attendre de la littérature qui se prépare, un peu de bizarrerie peut-être, mais aussi de l'originalité solide et vraie.

JOUETS DE PARIS, par **Paul Leclercq.**

Sous une couverture étrange, — un grand diable noir à lunettes, — de Toulouse-Lautrec, ce sont tout de suite d'exquises pages d'une inspiration toujours neuve. Et parfois ce sont des portraits, comme l'*Urluberlu*, le *Marchand de Robinets*, le *Commissionnaire*, et parfois des fantaisies charmantes, la *Vieille Cour*, les *Tuyaux de Cheminée*, le *Fils de la Lune*, et parfois encore de savoureux croquis, comme ce triptyque d'enfants: le *Nourrisson*, le *Marmot*, le *Moutard*. M. Paul Leclercq est un écrivain toujours subtil, au style précis et bref. Il excelle à saisir entre les choses des rapports imprévus, à désarticuler plaisamment les gestes, au point que les hommes deviennent des pantins au bout de sa plume. Mais il sait aussi rythmer en phrases douces la démarche de la *Promeneuse;* et sa *Bérangère* en « sa robe de foulard jonquille » est, à la fin du livre, une délicieuse apparition.

L'INDO-CHINE, par le **capitaine Fernand Bernard.**

Cette étude a paru en articles dans la *Revue*, et s'est imposée violemment à l'attention. Courageusement, le capitaine Bernard dénonçait au public certaines illusions. Nous admettons trop facilement que la pacification de l'Indo-Chine est dès à présent définitive. Nous oublions trop que « l'Annam est une nation obstinément attachée à son histoire, à ses institutions, jalouse de son indépendance » et que « nous nous trouvons en présence d'un peuple troublé dans sa vie, blessé dans ses ambitions, écrasé d'impôts mal répartis, d'un peuple hostile ». Le capitaine Bernard, qui connaît admirablement l'Indo-Chine avait le devoir de nous dire ses craintes, ses angoisses, et il nous devait ce livre sincère, cet avertissement motivé, comme nous lui devons de méditer le programme de réformes qu'il nous propose.

SA MAJESTÉ L'AMOUR, par **Max O'Rell.**

M. Max O'Rell dit plaisamment au seuil de ce livre : « Je suis homme, et tout ce qui concerne la femme m'intéresse ». Grand admirateur de *Monsieur, Madame et Bébé*, l'auteur de *Sa Majesté l'Amour* n'a point prétendu recommencer le délicieux livre de Gustave Droz, mais il a voulu en extraire la philosophie aimable et humoristique, et nous enseigner sans pédantisme l'art d'être heureux en ménage. Ces pages légères abondent en spirituelles anecdotes, en observations délicates, en portraits de toutes sortes : tantôt, c'est *Monsieur* que l'auteur dessine d'un trait leste, ou bien c'est *Madame* à sa toilette : tour à tour *Madame* est française, puis anglaise, ou américaine. M. Max O'Rell a beaucoup regardé, toujours en souriant, et c'est une heureuse fortune que de faire avec un tel guide « un voyage à travers les petits défauts des femmes ».

SAINTE-BEUVE INCONNU, par le **vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.**

On trouvera dans ce livre un certain nombre de pages inédites ou perdues de Sainte-Beuve. On lira surtout avec intérêt le début d'un roman, *Arthur*, que Sainte-Beuve ne termina point. Le titre est déjà connu : Sainte-Beuve écrivit une étude sur un *Arthur*, d'Ulric Guttinguer. Les deux amis devaient écrire en collaboration cette œuvre inspirée par certains épisodes — voilés et changés de cadre — de la vie d'Ulric Guttinguer. Ils y travaillèrent chacun de son côté : la part de Sainte-Beuve, c'est le roman inachevé que nous révèle aujourd'hui cet infatigable, infaillible et précieux ami des lettres françaises, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. On trouvera aussi dans ce volume, avec d'intéressantes notes explicatives, le *Prospectus* rédigé par Sainte-Beuve pour l'édition des œuvres complètes de Victor Hugo, et enfin toute une série de lettres touchantes adressées à Sainte-Beuve par madame Desbordes-Valmore.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11310-6-01. — (Encre Lorilleux).

ut-
et

i-

rg

ris
y

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

Directeur : LOUIS OLIVIER, Docteur ès sciences

22, Rue du Général-Foy — PARIS

DE PARIS A NANCY ET EN LORRAINE

VOYAGE D'ÉTUDE de la « Revue générale des Sciences »

Organisé avec le concours de la Cie des CHEMINS de FER de L'EST

Ce voyage sera dirigé par M. A. HALLER, Membre de l'Institut, Professeur de Chimie à la Sorbonne ; il aura pour but l'étude de la SCIENCE, des BEAUX-ARTS et de l'INDUSTRIE dans la région nancéienne et la visite des principaux sites de la contrée.

Départ de Paris le 25 mai. — Retour le 29 mai

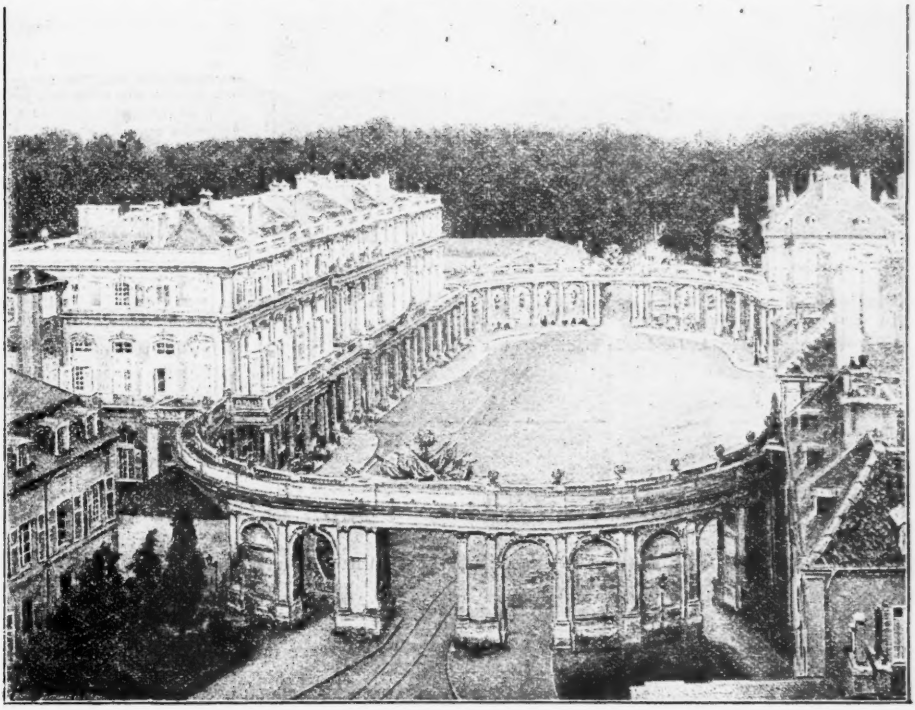

NANCY. — LE PALAIS DU GOUVERNEMENT ET LA PÉPINIÈRE.

COMITÉ DE PATRONAGE

DES VOYAGES D'ÉTUDE DE LA « REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES »

Président : M. O. GRÉARD, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Membres du Comité :* MM. BOUQUET de la GRYE, Ingénieur en chef de la marine; E. BOURGEOIS, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure; P. BROUARDEL, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; L. GRANDEAU, Inspecteur général des Stations agronomiques; A. GRANDIDIER, Président du Comité de Madagascar; S. HALFON, Administrateur de la Cie Générale Transatlantique; E. HAMY, Professeur au Muséum; T. HOMOLLE, Directeur de l'École Française d'Athènes; E. LEVASSEUR, Professeur au Collège de France; G. MONOD, Président de l'École pratique des Hautes Études; A. MUSNIER, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes; NOBLEMAIRE, Directeur de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée; O. NOEL, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes; H. LEONARDON, Archiviste-Paléographe, *Secrétaire du Comité;* L. OLIVIER, Directeur de la *Revue générale des Sciences.*

Prix unique du voyage : 150 francs

(Comprenant les trajets en chemin de fer, la nourriture et le logement),

à verser en s'inscrivant, au siège *de la Direction de la « Revue générale des Sciences », 22, rue du Général-Foy, à Paris.*

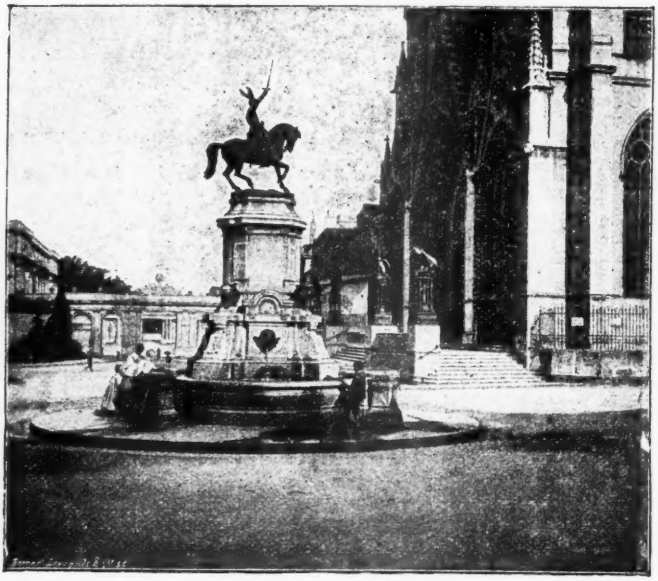

NANCY. — FONTAINE DE RENÉ II ET LE PARVIS DE SAINT EPVRE.

De PARIS à NANCY

aller et retour

par train express en 1re classe.

Les Excursions

dans les environs de Nancy

par train spécial en 2e classe.

Le nombre des places étant limité, la liste d'inscription sera close aussitôt ce nombre atteint.

Chaque voyageur n'a droit qu'aux bagages, tels que valises, qu'il peut garder avec lui dans le compartiment de chemin de fer. Chacun est tenu de s'occuper lui-même de son bagage en toute occasion.

La Direction décline toute responsabilité au sujet des bagages, ainsi que pour tout événement indépendant de sa volonté ou pour les accidents, de quelque nature qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se produisent.

En cas de désistement des personnes inscrites, la *Revue générale des Sciences* ne sera tenue, après le 20 mai, à aucun remboursement.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourraient prétendre qu'au remboursement de la somme versée.

La Direction se réserve la faculté de modifier, s'il y a lieu, suivant les circonstances, le programme, dans l'intérêt général.

A CONSULTER SPÉCIALEMENT POUR LE VOYAGE

les études suivantes, publiées dans la *Revue générale des Sciences* :

1° P. Th. MULLER : ***L'Institut Chimique de Nancy***, dans la *Revue générale des Sciences* du 15 janvier 1895.

2° A. HALLER : ***Sur quelques récents perfectionnements dans la grande industrie chimique.*** *Revue générale des Sciences* du 15 août 1894.

3° A. HALLER : ***La lutte des nations sur le terrain de l'industrie chimique.*** *Revue générale des Sciences* du 15 juillet 1894.

4° A. PRENANT : ***La Réunion biologique de Nancy.*** *Revue générale des Sciences* du 15 février 1898.

5° P. PETIT : ***L'état actuel et les besoins de l'industrie de la Brasserie en France.*** *Revue générale des Sciences* du 15 janvier 1899.

6° A. POURCEL : ***L'état actuel et les besoins de l'industrie de la fonte en France.*** *Revue générale des Sciences* des 30 mai et 15 juin.

7° E. DEMENGE : ***L'état actuel et les besoins du travail du fer et de l'acier en France.*** *Revue générale des Sciences* du 15 octobre 1895.

8° E. De BILLY : ***L'état actuel et les besoins de l'industrie du fer et de l'acier bruts en France.*** *Revue générale des Sciences* des 15 et 30 mars et 15 avril 1898.

9° E. DAMOUR et G. GUÉROULT : ***L'état actuel et les besoins de la Verrerie et de la Cristallerie en France.*** *Revue générale des Sciences* des 30 janvier et 15 février 1896.

10° J. ROUCHÉ : ***L'état actuel et les besoins de l'industrie de la Parfumerie en France.*** *Revue générale des Sciences* des 30 juillet, 15 et 30 août 1897.

· PROGRAMME ·

SAMEDI 25 mai. — Départ de Paris, gare de l'Est, vers 6 heures 3/4 du soir.

(Une note ultérieure, indiquant exactement l'horaire, sera communiquée aux touristes lors de leur inscription.)

Arrivée à Nancy vers minuit.

Des omnibus spécialement affectés aux touristes de la *Revue générale des Sciences* les attendront à l'arrivée du train et conduiront chaque voyageur à l'hôtel qui lui aura été indiqué à l'avance. Chacun aura soin d'occuper la chambre qui lui aura été désignée.

Dans chaque hôtel, le petit déjeuner du matin sera servi à partir de 6 h. 1/2.

Pour le déjeuner de midi et le dîner, les touristes se retrouveront tous réunis en une même salle, comme il sera indiqué ci-après.

DIMANCHE 26 mai. — *Le matin.* Visite de la ville : Hôtel de Ville, Musée, Palais Ducal, Chapelle, Musée historique lorrain, Cathédrale, Église de Bonsecours.

A midi. Déjeuner.

A 2 heures. Conférence dans une des salles des Facultés ; puis, visite des Facultés et des laboratoires (spécialement de l'Institut Chimique, de l'École de Brasserie et de l'Institut Anatomique).

A 7 heures. Dîner.

LUNDI 27 mai. — Cette journée sera employée à deux excursions en chemin de fer : 1° à Toul ; 2° à Domrémy. Le déjeuner sera servi à Toul.

Dîner à Nancy, à 7 heures.

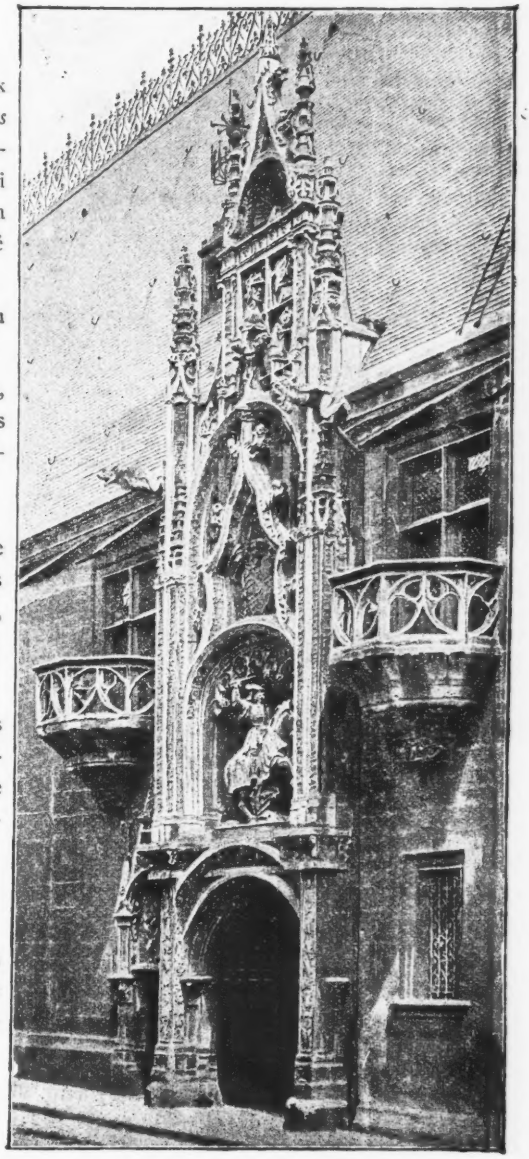

NANCY. — LA PORTERIE DU PALAIS DUCAL.

MARDI 28 et MERCREDI 29 mai. — Ces deux journées seront consacrées à visiter les principaux établissements industriels de Nancy et de ses environs. Notamment :

A Nancy : L'imprimerie Berger-Levrault et Cie, l'une des plus grandes imprimeries de France. Groupement de toutes les industries du livre, depuis la fonderie de caractères jusqu'à l'habillage des volumes terminés par la reliure. Ateliers de photogravure, de similigravure,

d'impressions en couleurs par les procédés les plus nouveaux ; — Les grands établissements de verrerie artistique de MM. Daum frères ; — L'usine Fruhinsholz, où l'on pourra étudier le travail industriel du bois ; — Les établissements de fabrication de verreries et meubles d'art de M. Gallé ; — Les ateliers de fabrication de meubles d'art de MM. Majorelle frères ; — L'usine de la Cie générale d'Électricité.

NANCY. — LA PORTE SAINT GEORGES.

A Tantonville : La colossale usine Tourtel, gigantesque laboratoire de Microbie appliquée à la Brasserie ;

A Varangéville-Saint-Nicolas : La saline de MM. Marchéville, Daguin et Cie ;

A Lunéville : La fabrique de verres de montres de MM. Picard frères et la faïencerie de MM. Keller et Guérin. Curiosités archéologiques de Lunéville.

L'horaire des visites aux établissements industriels de Nancy et celui des excursions par chemin de fer aux environs sera distribué à MM. les touristes au moment de leur inscription.

Départ de la gare de Nancy dans la soirée du mercredi 29 mai.

Arrivée à Paris vers minuit.

Pour les inscriptions et les renseignements s'adresser au siège de la Direction de la *Revue générale des Sciences*, à PARIS, 22, rue du Général-Foy.

On peut s'inscrire, par télégramme, à la Direction de la *Revue générale des Sciences*.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **BATOLIVIER, PARIS.**

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.